

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE PHÉNOMÈNE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST
DEPUIS LES ANNÉES 1990, SAISI À TRAVERS LA COMMUNICATION POUR LE
DÉVELOPPEMENT ET LA COMMUNICATION AUTONOMISANTE, AVEC LA CÔTE
D'IVOIRE COMME TERRAIN-TÉMOIN.

THÈSE PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DOCTORAT EN COMMUNICATION

PAR
DENISE KAKO NGATOYE

MAI 2026

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

DÉDICACE

Je dédie cette thèse à ma génitrice, maman Martine Dekin Massouo épouse Kako. Femme discrète, fragile et délicate en apparence, mais un véritable roc en elle. J'aurais tellement aimé te l'annoncer de vive voix, cet accomplissement, mais malheureusement, Dieu en a décidé autrement. Tu as emprunté le chemin du long voyage sans retour le 25 mars 2026, le jour même où je recevais le courriel de l'UQAM m'annonçant que je soutiendrai et défendrai ma thèse le 17 mars 2026. Merci pour ton amour, maman. Ma dédicace va également à deux grands hommes de ma vie. Deux modèles, deux sources d'inspiration et de motivation pour moi : Jean Kako Gueu, mon géniteur, et Kakudji Mbavu Wa Mulongo, mon cher et tendre époux. Ce sont les deux hommes les plus puissants, les plus importants et les plus influents de ma vie. La beauté intérieure, l'humour parfois « lugubre », le sens de l'honneur, la dignité, les convictions et l'engagement sans faille, le sens de la famille sont autant de valeurs et de traits qui rapprochent ces deux grands hommes de ma vie, dont l'un est mon père et l'autre mon époux. C'est comme si les astres s'étaient alignés dans le monde transcendantal pour que mon père puisse lui passer le flambeau de ma vie, pour m'assurer la quiétude et la sérénité que lui-même m'a garanties plus tôt dans mon jeune âge. Ce sont là des coïncidences que seule ma foi me permet d'appeler « les mystères de Dieu ». Les voies de Dieu sont insondables, dit-on. « Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies », dit l'Éternel. Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies, et mes pensées au-dessus de vos pensées » (Ésaïe 55 : 8-9).

Sois abondamment béni, mon cher et tendre, pour ta présence indéfectible à mes côtés, sur le chemin de Montréal, pendant de longues nuits, sous des tempêtes de neige les plus improbables, dans les embouteillages interminables, nuit et jour ... Ta présence à mes côtés m'a toujours rendue encore plus forte, m'a donné plus de force de voler encore plus haut comme un aigle, au point de me croire souvent invincible. Merci, mon vieux !

À côté de ces deux grands hommes, il y a deux autres, et non les moindres : je commencerai par feu le professeur Martin Kalulambi Pongo. Il a plu à notre Seigneur de le rappeler à lui, le lundi 14 juin 2021 (ma gorge se noue, ma respiration se coupe, mon estomac me brûle, j'éclate en sanglots et je perds l'inspiration... Quoi donc écrire à propos de « prof » ?). Cette thèse est pour moi l'occasion de rendre un vibrant hommage à ce grand homme. « Prof », c'est comme cela que nous l'appelions tous ! Quand nous voulions varier un peu, c'était le professeur Martin pour certains et le professeur Kalulambi pour d'autres. Oui, parce qu'il avait le grade de

professeur des universités, mais il était plus grand que ce titre ; il était plus grand que nature. Il n'était ni grand par sa taille, ni par ses diplômes, ni par ses responsabilités familiales, encore moins professionnelles, mais tout simplement parce qu'il était plus grand que nature, et parce que le Tout-Puissant en a ainsi décidé. Point final.

Et vous savez, la dialectique des grands hommes, c'est qu'ils sont trop petits pour être grands justement. Ils se contentent d'être tout petits, tout simples, tout insignifiants et pénètrent dans tous les milieux pour s'y fondre. Les grands hommes n'ont pas le temps de parler ; ce sont leurs œuvres qui parlent pour eux, et ça résonne, ça retentit aux quatre coins du monde. Les grands hommes ne se montrent pas ; ce sont leurs œuvres qui les précèdent toujours, leur ouvrent les portes et les présentent à l'auditoire, peu importe le milieu. Leurs œuvres sont plus éloquentes et parlent plus fort. Et c'est le cas du « prof Kalulambi », car ses œuvres prennent aujourd'hui la responsabilité de le faire vivre, de le faire rayonner dans nos cœurs et dans le monde entier, d'assurer sa présence éternelle malgré son absence éternelle à nos côtés.

Je dédie donc cette thèse au Professeur Martin Kalulambi Pongo, parce que le premier jour où son regard s'est posé sur moi, il m'a dit : « Toi, tu dois reprendre tes études à l'Université d'Ottawa et je veux que tu te débrouilles pour t'inscrire directement en maîtrise, parce que tu en as plus que le niveau. Monte ton dossier, appelle Abidjan, récupère tes relevés de notes et inscris-toi. C'est un ordre. »

À l'époque, munie d'une licence en philosophie de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire et d'autres études supérieures en communications dans une institution privée de la place (non reconnue ici au Canada), l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec indiquait que j'avais complété mon premier cycle. Mais sur le plan académique, l'Université d'Ottawa n'a jamais voulu m'admettre directement au second cycle. Et mon Bac en relations publiques, se faisant en arrimage avec La Cité collégiale, le prof Martin en était si offusqué et si frustré que, à chaque fois que nous nous rencontrions, il me répétait encore et encore : « Mais tu fais quoi à La Cité collégiale, même ? Viens faire ton doctorat ici, à l'Université d'Ottawa. ». C'est dire à quel point il me faisait confiance, croyait en moi et m'encourageait tout au long de mon cheminement doctoral, jusqu'à son appel à Dieu en 2021 ! Il aurait été si fier de moi aujourd'hui, mais je sais que, de là où il est, il se réjouit avec nous en ce jour merveilleux et exceptionnel. Je suis convaincue qu'il nous voit en ce si grand et si beau jour. Merci, merci, merci, prof, pour ta confiance sans faille.

Ensuite, l'été 2016 j'ai, grâce à mon mari, fait la connaissance d'un monument, un certain Benoît Élie Awazi Mbambi Kungua que j'appelle affectueusement « Le génie de Kpalézo » en référence à Frédéric Désiré Ehui Meiway, un grand artiste musicien originaire de la Côte d'Ivoire qui a dédié l'un de ses titres phares aux génies en tant que divinités, être surnaturels ou allégoriques, être mythiques, doués de pouvoirs magiques, êtres divins ayant une fonction de guide et de protecteur, immanent à chaque individu dont il symbolise l'être spirituel et à la destinée duquel il préside. Awazi a toujours représenté pour moi ce génie-là, doté d'une aptitude et d'une faculté d'écriture nettement supérieures à la norme. À voir l'ensemble de ses œuvres intellectuelles et les conditions strictement minimales de leur production, l'on ne peut que s'émerveiller. Personnage emblématique, Awazi a été déterminant au cours de mes dernières années académiques et une véritable source d'inspiration.

Docteur en philosophie de l'Université Paris IV-Sorbonne et titulaire d'un DEA en théologie de l'Université de Strasbourg, Benoît Élie Awazi Mbambi Kungua focalise ses recherches pluridisciplinaires sur la quête d'un leadership éthique, intellectuel, prophétique et réticulaire, afin de favoriser l'éclosion effective d'une « Autre Afrique » fière, digne, debout, victorieuse et glorieuse. Émerveillée par ses capacités intellectuelles, Awazi a toujours été une source d'inspiration majeure dans mon parcours académique depuis que nos chemins se sont croisés. Homme très ingénieux. Awazi détient à son actif une vingtaine d'œuvres intellectuelles.

REMERCIEMENTS

À mes parents qui m'ont élevé dans les valeurs du travail bien fait, de l'intégrité, de l'honnêteté et du dépassement de soi en toutes circonstances. Mon père nous répétait encore et encore.... « Peuh woguh sowo wagh fiawo »¹. Merci pour cet esprit de combativité que tu nous as inculqué et qui me permet de toujours tenir ma tête hors de l'eau, quel que soit le déluge, et d'esquiver les puissants ouragans de la vie, même si, parfois, avec quelques égratignures banales.

À mes frères et sœurs pour leur soutien, leur confiance en mes capacités et leurs encouragements. Plus spécifiquement, à mon petit frère Paulin Kako, qui ne s'est jamais lassé de mes coups de fil, matinaux ou nocturnes, et qui a toujours accepté de me servir d'assistant-chercheur. Merci frangin.

Mes sincères remerciements vont à ma directrice de thèse. Que de chemin parcouru ! Il y a des enseignants, et parmi eux, certains se démarquent par leur professionnalisme, leur éthique de travail, leur amour du travail bien fait, leur ouverture d'esprit et leur force de caractère : Madame Anouk Belanger, vous faites partie de ces enseignants-là. Depuis le jour où nos chemins se sont croisés (et Dieu seul sait dans quelles circonstances), vous m'avez déclarée avec assurance : « Je crois que nous pouvons y arriver, c'est un sujet pertinent. » Et nous y sommes aujourd'hui. Merci pour votre détermination et votre intrépidité.

À travers Madame Anouk Belanger, je voulais exprimer toute ma gratitude à l'institution UQAM, qui a cru en moi, m'a accueillie et m'a formée. L'UQAM m'a permis de côtoyer, de session en session, de merveilleux enseignants et un personnel dévoué ; elle m'a permis de réaliser le rêve de ma vie.

S'agissant encore d'une institution, je voudrais également remercier l'Union des radios de proximité de Côte d'Ivoire (URPCI), qui m'a accueillie pour mon travail de recherche de terrain. Je voudrais particulièrement souligner le professionnalisme, l'esprit de coopération et la convivialité dont les membres de cette structure ont fait preuve, non

¹ De façon littérale, et en référence au fait de se lever de bonne heure pour prendre le chemin de l'école, cette expression veut dire que *ce pour quoi tu te lèves très tôt le matin ne devrait jamais faire l'objet de paresse*. Cette expression galvanisatrice prône donc la consistance, la constance, la persévérance et l'endurance, au bout desquelles se trouve le succès.

seulement pour faciliter mon intégration en leur sein, mais surtout pour m'avoir permis d'accéder à plusieurs radios de proximité. Toute ma reconnaissance et ma gratitude vont à l'endroit de Madame Bernise N'guessan, grâce à qui toutes ces rencontres ont pu avoir lieu ; au Président Éric Gohou, président élu de l'URPCI qui m'a accompagnée à toutes les étapes du projet lors de mon séjour en Côte d'Ivoire et à M. Sangaré Lassina, journaliste et secrétaire administratif de l'URPCI que nous appelions affectueusement « Sangue la bibliothèque vivante de l'URPCI » à cause de son éventail de connaissances du secteur des radios communautaires. Et je dis, finalement, merci à tous nos participants qui ont gracieusement accepté de répondre à nos questions. C'est grâce à leur pleine collaboration que cette thèse a pris forme sur le plan empirique.

Je voudrais également saisir cette opportunité pour adresser mes sincères remerciements et ma profonde gratitude à toute mon équipe, composée de ma communauté chrétienne, les Eaux-vives-de-Jésus, à Ottawa, de ma famille biologique, la famille Kako et alliés, de ma belle-famille, la famille Kakudji et alliés, et de toutes les personnes qui, à un moment ou à un autre, m'ont adressé un mot d'encouragement. Je dis merci à toutes mes ami.es qui, sans exception, ont cru en moi et m'ont donné la force d'y parvenir. Parmi ces personnes, je voudrais en saluer quelques-unes nommément. Il s'agit de :

Mes sœurs et amies Maoua Diomandé, Viviane Mensah et Saado Ibrahim ; mon frère et ami Emmanuel Mabondo ; mon petit frère Ulrich Douo, très jeune mais très brillant et charismatique professeur des universités avec qui j'ai éprouvé un réel plaisir à partager les expériences, les craintes et surtout les espoirs ; le professeur Marcel Diki-Kidiri ; et mon ange gardien Jovana Stojanovic, que Dieu m'a envoyée à la toute dernière minute pour me sortir du déluge lorsque je m'enfonçais littéralement. Mon regard se tourne également ici vers le professeur Charles Romain Mbellè et Mademoiselle Yimga Sandjok Vanessa pour leur exprimer toute ma reconnaissance et toute ma gratitude pour leur intervention dans la réalisation de ces travaux. À vous tous, je vous dis très sincèrement merci d'avoir toujours répondu présent à mes nombreuses sollicitations, de jour comme de nuit, dans les moments critiques et aux tournants décisifs du processus de rédaction. N'eurent été vos mots d'encouragement, vos actions et vos prières, je ne serais pas là où je suis aujourd'hui. Nuit et jour, vous n'avez jamais hésité à décrocher votre téléphone lorsque j'en avais besoin. À chaque fois que je vous sollicite, vous répondez toujours présent sans aucun atermoiement. Je vous en saurais gré éternellement.

AVANT-PROPOS

Plus j'écris cette thèse, je la lis, la relis, et plus je parviens à en établir le fil conducteur, plus j'ai l'impression de me raconter mon histoire. Le genre d'histoire que tu vis dès ton enfance mais que les circonstances de la vie brouillent au fur et à mesure que les années s'écoulent ; une histoire obscurcie au fil des ans, et ce, pendant une longue période de ton existence tout simplement parce que tu n'as pas été suffisamment auprès des tiens pour la construire progressivement, méthodiquement et solidement ; mais pire encore, le système dans lequel tu as été projetée de gré ou de force pour le restant de ta vie, tu réalises avec le temps que ce système a failli ; ce système a tronqué ton histoire, l'a travestie et son authenticité balafrée, et donc ton histoire se trouve être quelque peu fanée, ton histoire est devenue soudainement fade, sans aucune saveur, ni cohérence. Et te voilà suspendue, car ni les pieds ne sont enracinés dans les profondeurs de ton histoire, ni la tête n'est complètement plongée dans la nouvelle version de celle-ci². C'est donc dans cet état d'esprit, fait de doute, d'incertitude et de questionnement, que j'ai entrepris cette recherche doctorale. La progression de ces travaux me donne l'impression de découvrir l'histoire de l'Afrique, de me replonger dans mon histoire personnelle et de mieux appréhender certains mécanismes au fondement de la nouvelle version de celle-ci. Ce travail me permet de combler cet immense vide existentiel que mon éducation académique n'a pas su combler, en tout cas pas suffisamment à mon goût.

Cette thèse reste certes une recherche scientifique, avec sa rigueur, ses exigences et ses protocoles. Elle représente toutefois, sur le plan personnel, une forme de thérapie. C'est comme si je recollais les morceaux du puzzle de ma vie, mais aussi celle de nombreux Africains : égarés physiquement, psychologiquement, spirituellement, culturellement et parfois même handicapés intellectuellement, qui ont été trop tôt, trop brusquement et trop brutalement arrachés à leur histoire, à leur environnement originel, à leur cadre naturel de vie, à leur culture, à leur tradition, à leur langue, à leur croyance, à leurs ancêtres ; vivant

² Dans mon ethnie, on dit : « Ba ya nin Kpnéné ya youuh bah ; euh zeu koun siah et go koun danka ». Tu es maintenant assis comme Kpnéné, ton postérieure n'est pas assise sur terre, ta tête n'est pas non plus dans le ciel. Autrement dit, être suspendu ou être en total ballottage.

désormais dans la peau, dans le corps et dans l'esprit d'autrui, sans repère ni dignité, sans en tirer généralement aucune saveur ni de bénéfice majeur. Une vie de bohème, sans attachement ni racine. Une vie dans laquelle son âme, restée en Afrique, est en perpétuel conflit avec son corps, présent en Occident et partout ailleurs sur la planète Terre, avec un esprit piégé dans les affres de ce conflit interminable, complètement en ballottage entre ces deux mondes. Ces recherches m'ont permis de confirmer ma passion pour la science et, plus concrètement, l'importance de questionner et de comprendre le monde.

Mes préoccupations vis-à-vis du système éducatif en général et de celui de la Côte d'Ivoire en particulier ont commencé dès l'école primaire, mais se sont transformées en véritable questionnement entre le lycée et l'université, puis en un cheminement, une marche vers la quête de ma propre vérité, une sorte de sacerdoce. En effet, parallèlement à l'école primaire catholique, un nouveau type d'école primaire est entré dans le système éducatif ivoirien dans les années 1980 : l'école primaire publique télévisée (EPPT). J'ai personnellement fait l'expérience de cet enseignement où nous côtoyions la télévision au quotidien. Les postes de télévision en noir et blanc étaient là, présents, et nous regardions des émissions sur la culture et la géographie du pays et d'ailleurs. Aussi loin que remontent mes souvenirs, en tant qu'enfants, nous avions une préférence particulière pour les samedis où l'enseignant faisait passer en boucle les danses traditionnelles de toutes les régions du pays et des émissions de jeunesse occidentales. Ce n'est que plus tard que je comprendrai que l'année 1970 avait été marquée par un taux élevé de pénétration de la télévision en couleur dans les foyers, ainsi que par les habitudes de consommation de la population française. Cette mutation technologique a atteint son apogée dans les années 1980. Alors, je pense que la question était certainement la suivante : Que faire des postes de télévision en noir et blanc ? Il faut bien en disposer, de manière rentable. Mais comment ? Ce qui apparaît, selon mes pensées, les recoupements et surtout mes observations du monde contemporain, c'est le constat d'un monde marqué par l'inégalité entre les peuples, bâti sur un certain déséquilibre à l'avantage des plus forts, avec des rapports hégémoniques de domination saupoudrés de grands discours développementalistes, de droits de l'homme, d'égalité entre les peuples, etc. Tels sont donc autant d'éléments qui m'ont amenée à la conclusion que l'introduction, dans le système éducatif de l'Afrique francophone, de la phase de l'école primaire publique télévisuelle (EPPT) dont nous avons bénéficié tire son origine de ce contexte

international. Un système éducatif qui n'a duré que deux (2) ans, si peu que les syndicats, les parents d'élèves et les instituteurs ont fait front commun pour le rejeter, car ils le trouvaient très abrutissant pour les enfants qui ne savaient ni lire ni écrire, mais s'exprimaient oralement en français. Les émissions ont par ailleurs été jugées trop rigides par les instituteurs, insuffisamment « africaines » et donc inappropriées.

De plus, mes observations se sont portées sur un autre fait qui semblait à la fois majeur et très insolite. En effet, de la première primaire à la onzième secondaire (de la terminale au lycée), nous étudions la géographie et l'histoire de l'Afrique et du monde. Toutefois, les années de lycée ont été particulièrement marquées par l'étude d'auteurs africains, tous aussi talentueux les uns que les autres. Ce sont entre autres : Mamadi Kouyaté avec son ouvrage *Tiéni Gbanani, l'enfant terrible* ; Cheikh Anta Diop dans *Nations nègres et cultures* ; Djibril Tamsir Niane dans *Soundjata ou l'épopée mandingue* ; Cheikh Hamidou Kane dans *L'Aventure ambiguë* ; Ferdinand Oyono dans *Une vie de boy* et *Le Vieux nègre et la médaille* ; Birago Diop avec ses recueils de poèmes ; Mariama Bâ dans *Une si longue Lettre* ; Ahmadou Kourouma dans *Les Soleils des Indépendances* ; Bernard B. Dadié dans *Un nègre à Paris* ; Camara Laye dans *L'Enfant noir*, etc. Tous ces auteurs, historiens, ethnologues, anthropologues, poètes, conteurs, dramaturges, se sont illustrés par la mise par écrit de nombreux contes traditionnels appartenant à la littérature orale africaine, par la description de la condition des Africains en Occident ; par la transmission des traditions, coutumes, valeurs et croyances africaines ; par la restitution de toute la profondeur et la richesse de la culture africaine du XII^e au XV^e siècle ; mais ils ont aussi retracé dans leurs écrits l'Afrique esclavagisée, l'Afrique coloniale davantage marquée par son morcèlement entre les grandes puissances à la conférence de Berlin (1884-1885).

Aux côtés de ces prodiges africains, nous raffolions également des auteurs comme Paul Desalmand, avec son titre à succès *Les Contes du père voilà pourquoi*, le conte, avec sa merveille et sa dimension socio-éducative, puisée dans les tréfonds et les profondeurs de l'Afrique, qui se terminaient toujours par une sagesse énigmatique, une leçon de vie se rapportant aux réalités que nous côtoyions au quotidien. Cette éducation s'est brusquement arrêtée au secondaire, comme si un fil se brisait. Mais, tout compte fait, cette interruption brutale n'est pas propre au système éducatif ; c'est toute l'histoire du développement du continent qui est, en soi, discontinue. L'Afrique n'a jamais su ni pu maintenir, améliorer ni bâtir sur ses acquis. L'histoire moderne de l'Afrique a toujours

consisté en la dialectique de la destruction et de la reconstruction, en une politique de la terre brûlée. Le chemin du développement tracé pour l'Afrique, la voie de son mieux-être à l'occident, passe inlassablement par la désintégration du moi holistique, la négation du soi culturel et identitaire, et s'ouvre profusément à l'autre dans toutes ses dimensions et pratiques. Sinon, comment comprendre le passage du « miracle ivoirien » des années 1970 (période de forte croissance économique et de stabilité politique) à l'introduction du pays au sein du système des petits pays très endettés (PPTE) au XXI^e siècle, après plus de soixante ans d'indépendance ? Une triste réalité qui pourrait corroborer les propos de Dutheuil (2009), estimant que « les stratégies et les artifices mis en place pour que l'Afrique reste non seulement une zone d'expérimentation, mais aussi celle d'exploitation ou de prédation sont connus »³.

Cette situation est d'autant plus systémique que, contrairement aux enseignants du primaire et du secondaire qui se sont formés en Afrique, en général et particulièrement en Côte d'Ivoire, tous les enseignants, ou la quasi-totalité d'entre eux, sont universitaires et se sont formés en Occident, en particulier en France. Ceci m'est apparu comme une forme de détournement de la conscience des Africains vers l'extérieur, qui les amène à s'identifier à la culture occidentale et à en devenir un relais. Il y a là un centre de conditionnement qui empêche les élites qui y sont formées de penser et de réfléchir par elles-mêmes. Ils revenaient, en général, de ces systèmes plus comme des serviteurs zélés du maître à qui ils voulaient ressembler, traits pour traits, par la manière de parler, par des références véhiculées, même dans l'expression corporelle, qui ne pouvaient que susciter l'ardent désir de vivre ces mêmes expériences en hexagone. L'intellectuel était donc devenu celui qui avait le plus vite assimilé les règles, les valeurs et les conditions de vie de l'Occident et qui les transmettait avec aplomb. Que ne fut ma surprise lorsque, plus tard, dans le cadre de mes recherches doctorales, je découvris que Kwame Nkrumah (1969) connaissait mieux ce phénomène que mon esprit n'arrivait pas à cerner. Il expliquera d'ailleurs que nombre d'étudiants des pays coloniaux triés sur le volet et si l'on peut dire portaient sur eux une sorte de certificat de garantie :

On estimait qu'ils feraient de bons serviteurs de l'administration coloniale. La formation de cette catégorie d'étudiants commençait généralement très tôt, et il n'était pas rare qu'ils eussent, tout jeunes, perdu le contact avec leur milieu

³ Dutheuil et al, 2009, p.10.

naturel. Ainsi déracinés, ils étaient prêts à accepter n'importe quelle théorie de l'universalisme, à condition qu'elle fût exprimée en termes vagues, du type « pâte de guimauve ». Armés de leur universalisme, ils ramenaient de l'université une attitude entièrement étrangère à la réalité concrète de leur peuple et de sa lutte⁴.

Ce constat de Nkrumah m'a progressivement amenée à prendre conscience, voire à remettre en question, de la présence systémique de la perspective coloniale et occidentale dans la formation de la pensée au sein des institutions d'enseignement. Qu'ont-ils appris concrètement pour transmettre ? Quel type d'éducation étaient-ils censés perpétuer ? Avaient-ils suffisamment de recul pour questionner le cadre intellectuel et théorique, ainsi que l'époque au cours de laquelle évoluait leur conscience collective ? Enfin, comme l'a noté Nkrumah, ces étudiants étaient simplement formés, façonnés, remodelés pour être de simples courroies de transmission d'une culture supérieure, par rapport à une culture subliminalement posée ou qualifiée de subalterne, folklorique et indigène. Je ne saurais établir un bilan scientifiquement objectif et exhaustif de cette époque ni de celle qui lui a succédé. Mais une chose est certaine : la tragédie liée à cette cassure dans le système éducatif entre le lycée et l'université a contribué à renvoyer, de façon subtile, la culture africaine aux oubliettes en la dévalorisant et en dissuadant ainsi les étudiants de toute tentative de recherche portant sur cette culture, à laquelle Des Wilson a fait allusion. En effet, selon Wilson, « les études et les recherches portant sur les systèmes de médias traditionnels ont été entamées, mais pas suffisamment approfondies quant à leur dimension d'appropriation par les gouvernements africains, encore moins quant à leur processus de vulgarisation ». L'auteur estime d'ailleurs que même si cela a pu être le cas, ces initiatives demeurent lettres mortes face à de puissantes industries médiatiques occidentales.

De sérieux efforts académiques, quoique remarquables dans les rapports rédigés par des étudiants de certaines universités nigérianes, n'ont pu être mis en évidence avant le début des années 1970, lorsque Ugboajah (1972) commença à attirer l'attention sur les systèmes de communication négligés mais puissants que les barons des médias occidentaux avaient refusé de reconnaître⁵.

D'ailleurs, dans mon parcours académique, voulant opter pour l'étude de la philosophie africaine, je constatai avec désillusion qu'après ma licence en philosophie (baccalauréat

4 Kwame Nkrumah. (1969). *Le conscientisme*. Paris. Présence Africaine. 141pages. P.11.

⁵ Ibidem.

dans le système nord-américain), en dehors des grands classiques comme Platon, Kant, Descartes, Jean-Paul Sartre, Jean-Jacques Rousseau, etc., seul Cheikh Anta Diop est au rendez-vous, avec son égyptologie très contestée et combattue par ses pairs occidentaux. Faute de documentation ou en raison de la complexité entourant mon projet, j'ai dû surseoir à sa réalisation et bifurquer vers une autre discipline universitaire : je me sentais marginale à l'idée de me spécialiser en philosophie africaine plutôt que d'étudier Hobbes, Tocqueville, Kant, Hegel, etc. Notre esprit avait été tellement formaté, voire lessivé, que nous avons trouvé ridicule, voire dégradant, que l'un de nos enseignants ait inscrit dans le syllabus quelques chapitres de Kaïdara, récit initiatique peul d'Amadou Hampâté Bâ (1969). Son geste pédagogique nous était incompréhensible. Or, Kaïdara est un ouvrage de portée philosophique inestimable dans lequel l'auteur recourt à l'analyse du discours pour déterminer l'importance du merveilleux dans les enseignements du conte, où une grande portée socio-éducative est mise en œuvre, notamment chez les Peuls.

En tout état de cause, une réalité s'est imposée pendant des siècles : la conscience noire et la production du savoir scientifique noir ont été reléguées au second plan (Hegel, 1965) au profit de « l'évolution et le développement du savoir en Occident dans l'amélioration et la transformation des conditions d'existence collective du peuple »⁶. Il faut toutefois reconnaître que la production du savoir interne au continent va de soi depuis qu'Alioune Diop, Cheikh Anta Diop, Mudimbe, Samir Amin, Eboussi Boulaga, Bimwenyi, etc., ont introduit une épistémologie rompue avec l'ancienne, consistant à répéter et à reproduire systématiquement des schémas coloniaux. Admettons cependant ceci : face à un modèle occidental beaucoup plus conquérant, expansionniste, universaliste, plus agressif, avec une propension dominatrice et hégémonique, l'Afrique travaille à renforcer sa présence scientifique, empreinte d'une visée d'enrichissement sociologique, historique, philosophique, anthropologique, culturel et identitaire. Il faut par ailleurs rappeler que, même si la science exacte (les mathématiques, la physique, l'astrophysique, etc.), avec sa logique, sa rationalité, ses axiomes, ses postulats et ses résultats, a pu conquérir le monde, l'épanouissement de la science de manière holistique a toujours été confronté aux intérêts idéologiques, politiques et économiques, ainsi qu'aux défis de la survie culturelle et identitaire des peuples.

⁶ Ramazani Bishwende, 2010, p.19.

En fin de compte, je termine mon avant-propos en référence à un article de journal sur lequel je suis tombée sur le Net le vendredi 29 février 2025, intitulé : « Matrimoine : Ces femmes qui ont lutté pour les indépendances en Côte d'Ivoire ». J'étais subjuguée par ce titre, car, de toute ma vie, c'était la première fois que je voyais le mot « patrimoine ». J'ai toujours entendu parler de patrimoine, de patrimoine culturel, de patrimoine familial, etc., mais jamais de patrimoine. L'auteur amorce son texte en ces termes : « Quand on parle des indépendances en Côte d'Ivoire, on parle tout le temps des hommes qui ont lutté pour cet idéal. Pourtant, des femmes ont donné leur vie pour l'atteindre. L'histoire de la lutte pour l'indépendance de la Côte d'Ivoire est également marquée par l'engagement de nombreuses femmes courageuses⁷. Il va ensuite citer quelques noms d'héroïnes, dont Denise Gadeau Kacou, Marie Séry Koré, Celestine Ouezzin Coulibaly, etc. Dans cette même veine, je ne saurais terminer cette liste non exhaustive de dames emblématiques sans faire un clin d'œil à la marche des femmes à Grand-Bassam. Un mouvement historique de contestation, à l'initiative des femmes de Côte d'Ivoire, qui ont marché dans la ville de Grand-Bassam du 22 au 24 décembre 1949, avec pour seule et unique requête la libération de leurs époux, frères et fils, tous responsables politiques emprisonnés par les autorités coloniales françaises. Une marche qui est rentrée dans les annales de l'histoire de la Côte d'Ivoire, avec une marque indélébile, représentée par une sculpture en plein centre de la ville de Grand-Bassam, qui représente trois (3) femmes de cette marche, dont Léonie Richardo, Marie Séry Koré et Marie Georgette Mockey.

Ainsi, bien que cette thèse ne permette pas de prendre à bras-le-corps toutes les dimensions croisées de l'enjeu développementaliste, il est toutefois judicieux de rappeler que la lutte émancipatrice et développementaliste menée aujourd'hui par des centaines de milliers de femmes sur le continent africain, dans la quasi-totalité des domaines stratégiques, n'émerge pas du néant. L'histoire de l'Afrique est émaillée de la présence active de femmes leaders qui ont mené leurs pays avec hargne et clairvoyance vers des conquêtes culturelles et politiques au cours de périodes cruciales de son histoire. Je parlerai d'abord, pêle-mêle, d'Anne Zingha, reine du Ndongo et du Matamba, qui a régné au XVII^e siècle. Ses tactiques guerrières et d'espionnage, ses qualités de diplomate, ses

⁷ Matrimoine : Ces femmes qui ont lutté pour les indépendances en Côte d'Ivoire - Opera News Official #Matrimoine #Ces

http://opr.news/b791060250228fr_ci?link=1&client=news

jeux d'alliance stratégique ainsi que sa connaissance des enjeux commerciaux et religieux furent des aptitudes qui lui permirent de résister aux vellétés coloniales des Portugais et des Néerlandais, jusqu'à sa mort en 1663. Son souvenir a inspiré des figures de proue de la résistance angolaise et demeure, de nos jours, un repère culturel et historique indispensable à la compréhension de la construction de l'identité angolaise. Il y a, en deuxième lieu, Taytu Betul, chef de guerre et « lumière » de l'Éthiopie, symbole du panafricanisme. Celle-ci a fondé Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie et siège de l'UA, et a joué un rôle prépondérant dans la victoire éthiopienne face à l'invasion italienne en 1896. Troisièmement, nous avons Kimpa Vita, qui a porté la révolution congolaise et libéré la fierté de l'identité noire en portant une foi émancipatrice sur un continent en proie à l'oppression. Elle a malheureusement connu une fin tragique, brûlée vive. Nous avons également Funmilayo Ransome-Kuti, mère des droits des femmes et figure emblématique de la lutte anticolonialiste et du militantisme féminin au Nigeria. Elle a livré un combat farouche pour l'émancipation et l'autodétermination des femmes sur le continent. Bref, toutes ces figures historiques, ces travaux de grande portée académique nourrissent la base épistémologique et théorique de cette recherche sur les acquis des radios communautaires, autour de la notion de la communication autonomisante - une notion qui prend sa source dans les travaux de certains critiques du développement et de la problématique de l'aide tels que Paolo Freire (1968), Samir Amin Samir (1989), Vachon (1990), Geoffrey Sachs (1996), Gilbert Rist (2007) etc. : ils ont déjà analysé ces pratiques en mettant en perspective aussi bien les réalités socioculturelles et politiques des États bénéficiaires que la structure mentale des donateurs eux-mêmes. Je mobilise plusieurs autres chercheurs et certains auteurs (Ferdinand Tönnies, 1887 ; Max Weber, 1920 ; Myles Horton, 1930 ; Paulo Freire, 1968 ; Samir Amin, 1989 ; Bloch et al., 1989 ; Robert Legros, 2008 ; Serge Latouche, 2008 ; David Recondo, 2009 ; Bonaventure de Sousa Santos, 2011 ; David Sogge, 2014 ; Paul Bernard, 2015 ; Martha Nussbaum, 2020, etc.). Ils ont ouvert la voie à l'autonomisation des peuples grâce à des mécanismes d'éducation populaire. La thèse croise donc, dans une posture critique, les domaines de la communication pour le développement et ceux des *Community Media Studies*. En cohérence avec ce dernier, je me propose de conceptualiser la « communication autonomisante » que j'appréhende comme le moteur tangible d'une volonté manifeste

d'émancipation idéologique, géostratégique, politique, culturelle, identitaire et socio-économique de tout peuple aspirant à une transformation qualitative de son cadre de vie.

TABLE DE MATIERES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
AVANT-PROPOS.....	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	xi
LISTE DE FIGURES	xv
LISTE DES TABLEAUX	xvi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	xvii
RÉSUMÉ.....	xix
ABSTRACT	Error! Bookmark not defined.
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE 1. PROBLÉMATIQUE.....	7
1.1. Typologie des radios communautaires en Afrique de l’Ouest : mise en contexte.....	8
1.2. Contexte historique du paradigme du développement en Afrique de l’Ouest	14
1.2.1. Des outils traditionnels de communication aux médias de masse traditionnels	22
1.2.1.1. Radios communautaires et communication pour le développement sur le	
continent africain	25
1.2.1.2. La télévision dans la mise en œuvre de la communication pour le	
développement.....	27
1.2.2. L’autonomie par la communication	28
1.3. Objectifs de la thèse et question de recherche	31
1.4. Question de recherche.....	32
CHAPITRE 2. UNE PERSPECTIVE THÉORIQUE AU CROISEMENT DE LA	
COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET DES <i>COMMUNITY MEDIA</i>	
<i>STUDIES</i>	35
2.1. Communication et communautés	37
2.1.1. Les médias communautaires.....	39
2.1.1.1. Médias communautaires en Afrique de l’ouest et la problématique du	
développement.....	39
2.1.1.2. Médias communautaires en Afrique francophone et anglophone : l’ombre des	
puissances coloniales	42
2.1.2. Avènement et progression des radios communautaires en Afrique de l’Ouest.....	44
2.2. CPD et RC au cœur de l’enjeu développementaliste en Afrique de l’Ouest.....	49
2.3. Radios communautaires et autonomisation des populations : le cas de la Côte	
d’Ivoire.	55
2.4. Perspective critique de la CPD dans l’écosystème onusien et le processus de	
développement en Afrique de l’Ouest.....	59
2.5. Zones de turbulence et perspectives d’avenir en Afrique de l’Ouest : Théorie du «	
leapfrogging » et la notion de la Communication autonomisante (CA).....	66
CHAPITRE 3. COMMUNICATION AUTONOMISANTE COMME APPROCHE	
ALTERNATIVE	80
3.1. Ancrage théorique de la communication autonomisante.....	81

3.2. Communication autonomisante en perspective avec les <i>Community Media Studies</i>	86
3.3. La communication autonomisante : une perspective au croisement de la communication pour le développement, des <i>Community media studies</i> et de l'éducation populaire	88
3.4. Communication autonomisante ou rupture épistémologique	92
3.4.1. La pédagogie de la restauration de la mémoire collective comme catalyseur de la communication autonomisante	99
3.4.2. Le développement endogène et la pédagogie de conscientisation dans la mise en œuvre de la communication autonomisante.....	104
CHAPITRE 4. METHODOLOGIE.....	107
4.1. Classification des radios communautaires : déploiement et développement	108
4.1.1. Démarche de documentation	108
4.1.2. Carte du déploiement de la radio communautaire	111
4.2. Terrain en Côte d'Ivoire	110
4.2.1. Justification du choix du terrain et démarche prospective.....	112
4.1.2. Éthique et méthode d'anonymisation	114
4.3. Entrevues semi-dirigées.....	116
4.4. Observation participante.....	119
4.5. Méthodes d'analyse pour l'observation et les entrevues.	121
4.6. Défis préalables de la recherche	119
CHAPITRE 5. DÉPLOIEMENT DES RADIOS COMMUNAUTAIRES SUR LE TERRITOIRE DEPUIS 1990 À NOS JOURS.....	124
5.1. Analyse des graphiques par pays.....	128
5.2. Analyse globale des quinze pays.....	167
CHAPITRE 6. LA RADIO COMMUNAUTAIRE EN CÔTE D'IVOIRE : DISCUSSION DU TERRAIN DE RECHERCHE	172
6.1. Union des Radios de proximité de Côte d'Ivoire (URPCI).....	172
6.1.1. Fondements, missions et fonctionnement de l'URPCI.....	172
6.1.2. Rôles et apports des communautés	174
6.1.3. Rapports de l'Union aux autorités ivoiriennes et aux institutions internationales	175
6.1.4. Les défis et les difficultés de l'URPCI en général.....	177
6.2. Précisions sur les types de radios de proximité en Côte d'Ivoire : radio rurale et radiodiffusion sonore non commerciale	180
6.2.1. Radios rurales	181
6.2.2. Radiodiffusions sonores privées non commerciales.....	182
6.3. Synthèse des entretiens avec les responsables de radios de proximité rencontrés.	184
6.3.1. Radio École : Radio Atlantique FM	184
6.3.2. Radio confessionnelle à couverture locale : Radio Paix Sanwi, 89.2 FM.....	187
6.3.3. Radio associative: Radio Bassam Fm.....	192
6.3.4. Radio de collectivité : La Voix de l'Agnéby	196
6.4. Les défis globaux aux différentes radios visitées	200
CHAPITRE 7. ANALYSE DE TERRAIN	203
7.1. Principales transformations et défis.....	203
7.1.1. De la radio communautaire à la radiodiffusion sonore privée non commerciale	205
7.1.2. Création de l'Union des radios de proximité de Côte d'Ivoire.....	207

7.2. Financement des radiodiffusions sonores privées non commerciales en Côte d'Ivoire.....	210
7.3. Réappropriation et politique d'ancrage communautaire des radios privées non commerciales.....	216
CHAPITRE 8. ANALYSE GLOBALE	223
8.1. Constat empirique.....	225
8.1.1. Représentation graphique de la fragmentation des radios communautaires en Afrique de l'Ouest	225
8.1.2. Mode d'acquisition des radios communautaires : la rhétorique face à la réalité du terrain.....	229
8.1.3. La politique des deux poids deux mesures au cœur de la politique onusienne des radios communautaires	231
8.2. Constat politique.....	234
8.2.1. Contexte géopolitique et géostratégique du déploiement des radios communautaires en Afrique de l'Ouest	234
8.2.2. Des radios communautaires et du modèle participatif : une avancée dans le processus du développement	237
8.2.3. Radios communautaires comme passerelles pour une intervention directe ou indirecte des Nations Unies dans les politiques internes des États faillis (failed States).....	239
8.2.3.1. Du modèle originel de la radio communautaire : les cas de CKRL-FM dans la province du Québec, au Canada, et de KPFA dans l'État de Californie, aux États-Unis. 240	
8.2.3.2. Radio communautaire en Afrique de l'Ouest : l'ombre permanente des puissances occidentales.....	245
8.3. Constat conceptuel.....	249
8.3.1. Problématique de la floraison de concept.....	249
8.3.2. L'opportunité de la communication autonomisante	252
CONCLUSION GÉNÉRALE	256
ANNEXES	263
REFERENCES	278
BIBLIOGRAPHIE	289

LISTE DE FIGURES

Figure 1. Communication autonomisante en un coup d'œil.....	94
Figure 2. Illustration synthétique de la communication autonomisante.....	99
Figure 3. Aperçu général de la cartographie des RC en Afrique de l'Ouest	126
Figure 4. Proportion des radios par période	168

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Ligne du temps du phénomène des radios communautaires	10
Tableau 2. Aperçu de l'organisation des données documentaires	108
Tableau 3. Renforcement du cadre référentiel.....	110
Tableau 4. Stations de radio visitées	112
Tableau 5. Grille d'entrevue.....	117
Tableau 6. Répartition des radios au Sénégal.....	128
Tableau 7. Répartition des radios en Gambie.....	132
Tableau 8. Radios communautaires au Cap-Vert	133
Tableau 9. Répartition des radios au Niger e.....	136
Tableau 10. Radios communautaires au Nigeria	139
Tableau 11. Répartition radios communautaires au Bénin.....	140
Tableau 12. Répartition des radios au Burkina Faso	141
Tableau 13. Radios communautaires au Ghana.....	147
Tableau 14. Radios communautaires en Guinée-Bissau	146
Tableau 15. Radios communautaires en Guinée Conakry.....	150
Tableau 16. Radios communautaires au Liberia	152
Tableau 17. Radios communautaires au Mali	154
Tableau 18. Radios communautaires en Sierra Leone	158
Tableau 19. Radios communautaires au Togo.....	160
Tableau 20. Radios communautaires en Côte d'Ivoire.....	162
Tableau 21. Récapitulatif global des radios répertoriées en Afrique de l'Ouest.....	167

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AMARC	Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
UMA	Union du Maghreb arabe
CPD.	Communication pour le développement
CA	Communication autonomisante
FMI	Fonds monétaire international
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
PAS	Plan d'ajustement structurel
ONU	Organisation des Nations Unies
ONGI	Organisations non gouvernementales internationales
BIT	Bureau International du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
FMI	Fonds Monétaire International
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD),
(OMD).	Objectifs du millénaire pour le développement
CERCO	Centre de Recherche Cerveau et Cognition
FSN	Fonds de solidarité numérique
AMSN	Agence mondiale de la solidarité numérique
CMC	Centre multimédia communautaire
ONUAA	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
ONUESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la culture
FNUE	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
OIT	Organisation internationale du Travail
ONUAA	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
PPTE	Petits pays très endettés
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
GAFAM	Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft
CICR	Comité international de la Croix-Rouge et la
CRN	Croix-Rouge nigérienne

URPCI	Union des radios de proximité de Côte d’Ivoire
VBG	Violences basées sur le genre.
HACA	Haute Autorité des communications audiovisuelles
OPM	Organisation professionnelle des médias
CMC	Centre multimédia communautaire
ARCQ	Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec
PIDC	Programme Intergouvernemental pour le Développement de la Communication
DDA	Coopération Suisse au Développement
CNLS	Comité national de lutte contre le SIDA
FCIL	Fonds canadien d’initiative locale
FOGUIRED	Fonds Guinéen pour la Reconversion de la Dette
URTNA	Union des radios et télévisions nationales africaines

RÉSUMÉ

La présente thèse porte sur le déploiement et le développement des radios communautaires en Afrique de l'Ouest. Sur le plan théorique, cette recherche se situe au croisement des domaines de la communication pour le développement et des *Community Media Studies*. Dans une perspective critique, nous soulignons que le contexte idéologique de l'émergence des radios communautaires, ainsi que les modalités de leur déploiement sur le territoire (quantitatives et qualitatives), ont un impact certain sur leur mission, leur fonctionnement, leur financement et leur évolution globale. En cohérence avec notre perspective, nous proposons le concept de communication autonomisante (CA), que nous concevons comme le moteur tangible d'une volonté d'émancipation holistique de tout peuple aspirant à une transformation qualitative et durable de son cadre de vie.

Cette recherche souligne l'importance du rôle de la radio communautaire en Afrique, en général et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest, tout en jetant un éclairage critique sur son potentiel de développement conceptuel dans cette région. En effet, sur les 1 436 radios communautaires répertoriées, il existe une variété de sous-groupes répartis comme suit : 62 % de radios communautaires à proprement parler ; le reste, soit 38 %, se répartit en 13 % de radios confessionnelles, 8 % de radios associatives, 7 % de radios de proximité, 6 % de radios scolaires, 3 % de radios liées à des collectivités et 1 % de radios rurales. Dans ce travail, ma thèse porte sur la grande distance perçue entre la rhétorique qui accompagne les radios communautaires en Afrique de l'Ouest, à travers la communication pour le développement (CDP), et la matérialité de ces radios sur le terrain. Aussi, considérerais-je davantage la terminologie « radio de proximité », qui reflète le mieux le phénomène général, à savoir le rayon d'émission de 50 km, latitude commune à toute cette variété radiophonique. Toutefois, pour des raisons de clarté, de fidélité aux normes et de standardisation, je privilégie le terme « radio communautaire ». La RC que je visualise comme une immense toiture, un énorme parapluie, sous lequel plusieurs dénominations de radios (radio rurale, radio agricole, radio coopérative, radio participative, radio libre, alternative, populaire, éducative, confessionnelle, associative, de la collectivité, etc.) se meuvent indépendamment de leurs caractéristiques et de leurs modes de financement. La démarche méthodologique est à la fois documentaire et expérimentale. La combinaison de ces deux méthodes a grandement enrichi cette recherche, car elle nous a permis d'ajuster les données théoriques aux données empiriques, afin d'adopter une approche globale et d'effectuer une analyse exhaustive. Au final, malgré la diversité et la complexité du phénomène, la notion de communication autonomisante (CA) permet de comprendre les visées de ces radios.

Mots-clés : Afrique – Communication – Communautaire – Développement – Radio.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La radio communautaire est présente dans le monde entier. Mais l'espace au cœur de cette thèse est l'Afrique de l'Ouest, qui regroupe 15 pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, la Guinée-Conakry, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. L'Afrique de l'Ouest est un environnement géoclimatique composé de deux espaces de vie. L'un est traversé par une bande semi-désertique est-ouest, peu peuplée, appelée le Sahel. L'autre borde les côtes atlantiques du golfe de Guinée, jusqu'au Sénégal, avec une pluviométrie saisonnière importante, propice à la sédentarisation de multiples groupes ethniques. D'un point de vue géographique, l'Afrique de l'Ouest fait partie du grand bloc de l'Afrique subsaharienne, qui se distingue de l'Afrique du Nord, caractérisée principalement par le désert le plus vaste et le plus chaud du monde. La Mauritanie répond à ces caractéristiques écologiques, mais elle est extérieure au bloc de l'Afrique de l'Ouest que prend en compte notre projet, surtout depuis son retrait en 2000 de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), après avoir décidé de focaliser ses efforts sur l'Union du Maghreb Arabe (UMA) pour des raisons aussi bien culturelles que de protection de ses intérêts. L'Afrique de l'Ouest comprend donc 15 États africains qui forment, sur le plan économique, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), une zone de libéralisation de la circulation des personnes et des biens. En définitive, notre thèse porte sur un territoire dont les peuples sont historiquement, géographiquement et culturellement liés. Liés par une histoire ancienne, ils sont aujourd'hui majoritairement francophones.

C'est donc au cœur de cet espace géographique que nous nous proposons de comprendre et de documenter le processus de déploiement et d'implémentation des radios communautaires. Se faisant la voix de la France combattante dans les colonies au cours des deux guerres mondiales (Ilboudo, 1998), puis accompagnant les mouvements d'indépendance africains des années 1960, la radio, en général, et la radio communautaire, en particulier, vont occuper une place prépondérante au cœur des relations Nord-Sud, avec des missions précises selon les moments, les enjeux et les causes auxquelles elles sont

amenées à servir. De ce point de vue, la radio communautaire⁸ en Afrique de l'Ouest, comme ailleurs, a connu diverses évolutions et transformations selon les contextes nationaux et régionaux, en fonction des causes qui lui sont liées et des missions qui lui ont été confiées. Son parcours de transformation varie tout autant que la compréhension qu'en ont les chercheurs et les organismes. Cela dit, la radio communautaire est donc, de manière générale, comprise dans cet espace comme « un type de radiodiffusion pour, par et au service de la communauté ; sa propriété et sa gestion sont représentatives de cette communauté ; elle est à but non lucratif et a pour objet le développement social »⁹. Elle prendra successivement la forme de radio agricole (1950-1960/FAO), de radio rurale et éducative (1960-1980/FAO-UNESCO-UNICEF), de radio de proximité indépendante (1990-2010) puis de radios communautaires, coopératives, associatives ou confessionnelles, rurales ou urbaines (1990-2000-2020). Ces dénominations se côtoient sur certains territoires nationaux, sans toutefois s'inscrire dans une logique de cohabitation ou de succession, et forment des portraits tantôt diversifiés, tantôt éclatés. Ce qui nous fait appréhender ou visualiser la dénomination de radio communautaire comme une sorte de gigantesque parapluie sous lequel les autres désignations/appellations se déploient et se côtoient selon les enjeux, les missions ou même les territoires.

L'association mondiale des radios communautaires (AMARC) souligne d'ailleurs cette dimension multiforme des RC :

Radio communautaire, radio rurale, radio coopérative, radio participative, radio libre, alternative, populaire, éducative : si les stations de radio, les réseaux et les groupes de production qui constituent l'Association mondiale des radiodiffuseurs

⁸ Dans ces travaux, nous nous référerons au concept de « radio communautaire », qui, en pratique, pourrait également désigner « radio de proximité », « radio rurale », « radio agricole », « radio confessionnelle », « radio universitaire », « radio régionale », etc. En effet, bien que la dénomination « radio de proximité » nous semble plus adéquate, nous utiliserons le concept de « radio communautaire » que nous nous ferons toutefois le devoir d'actualiser dans le chapitre problématique.

⁹ Définition consensuelle de la radio communautaire adoptée en 2001 par la Charte africaine de la radiodiffusion à l'occasion de la fin des travaux du séminaire organisé par l'UNESCO (du 3 au 5 mai à Windhoek, en Namibie) avec la participation des organisations africaines et internationales en appui aux médias telle que l'organisation des journalistes d'Afrique australe MISA (Media Institute of Southern Africa), l'AMARC (Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires), APC (Association for Progressive Communications) et SACOD (Southern African Communications for Development) etc. RITIMO. Informations, outils et initiatives pour un monde solidaire. (2020). Situation de la radio communautaire en Afrique en 2014 : état des lieux et perspectives. Article publié en 2014 dans le numéro 11 de la collection Passerelle "Pour une information et un Internet libres : journalistes indépendants, médias associatifs et hacktivistes s'engagent". Bathily Alimana. Récupéré de <https://www.ritimo.org/Situation-de-la-radio-communautaire-en-Afrique-en-2014-etat-des-lieux-et..>

communautaires se présentent sous une variété de noms, leurs profils et leurs pratiques sont encore plus variés. Certaines sont musicales, d'autres militantes, et d'autres encore à la fois musicales et militantes. Elles sont situées tantôt dans des villages isolés, tantôt au cœur des plus grandes villes du monde. Certaines stations appartiennent à des groupes sans but lucratif ou à des coopératives dont les membres sont les auditeurs. D'autres appartiennent aux étudiants, aux universités, aux municipalités, à l'Église ou à des syndicats. Il existe des stations financées par des dons de l'auditoire, des agences de développement international, la publicité et des gouvernements.¹⁰

Mais au-delà de toute autre considération, c'est le rayon très circonscrit des ondes émises (une onde courte de 50 km) qui constitue la dimension transversale de toutes ces formes radiophoniques. C'est de là que vient l'expression « radio de proximité » utilisée par plusieurs analystes. Cette proximité « redonne un certain pouvoir aux auditeurs en leur fournissant des outils et les encouragements nécessaires pour qu'ils prennent part, non seulement aux activités de la radio, mais également aux processus sociaux, culturels et politiques qui influent sur leur vie quotidienne »¹¹

Dans cette thèse, nous nous intéressons spécifiquement au déploiement de la radio de proximité (RP) en Afrique de l'Ouest. Mais nous souhaitons toutefois mobiliser l'expression de la radio communautaire afin d'en faciliter la lecture. Selon l'UNESCO, les médias communautaires sont « indépendants, sans but lucratif, gouvernés par les communautés qu'ils desservent et au service de celles-ci ».¹² Ils symbolisent le « troisième pilier » des médias, aux côtés des médias commerciaux et publics. Ils font donc partie intégrante d'un secteur des médias conçu comme pluraliste¹³. Sur le plan international, l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC) en constitue le principal regroupement. Il s'agit d'une organisation internationale non gouvernementale dédiée au mouvement de la radio communautaire, qui regroupe environ 4 000 membres dans 115 pays et dont l'une des missions est de servir de réseau d'échange et de solidarité entre les radiodiffuseurs communautaires. Selon l'AMARC, les médias communautaires offrent des programmes radiophoniques, mais aussi, et surtout, des services adaptés aux

¹⁰ Rapport de la sixième assemblée mondiale des radiodiffuseurs communautaires. Dakar, Sénégal, 23-29 janvier 1995. <https://amarc.radio/fr/quest-ce-que-la-radio-communautaire/>, consulté le 23 mai 2022

¹¹ Berqué et al, 1993, pp 17-18.

¹² UNESCO : Notes d'orientation sur la viabilité des médias communautaires. <https://fr.unesco.org/viabilite/C3%A9-m%C3%A9dias-communautaires/notes-dorientation/d%C3%A9finition>. Page consultée le 21 novembre 2020.

¹³ Registraire des entreprises, Québec. Constituer une personne morale sans but lucratif. Article en ligne. <http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/demarrer/constituer-pmsbl.aspx>, article consulté le 21 novembre 2020

besoins des populations (AMARC, 2020). Pascal Berqué (1993) indique que l'objectif du média communautaire n'est pas le développement du public ni l'expansion de sa diffusion au-delà de la communauté, mais bien la participation à celle-ci. Dans le même ordre d'idées, Michel Sénécal (1995) estime qu'ils s'adaptent aux besoins d'une communauté donnée, en ayant en vue des visées également adaptées :

Tantôt ils se complètent, tantôt en œuvrant dans des régions éloignées, tantôt en abordant des dimensions négligées de la pratique médiatique (information, culture, etc.). Tantôt ils se distinguent dans la manière d'envisager la démocratisation des médias, sous le signe de l'indépendance, de l'autogestion, de la non-lucrativité et de la propriété collective¹⁴.

Les radios communautaires, en tant que phénomène, apparaissent sur ce territoire dans les années 1960 sous diverses appellations (radios rurales, agricoles, etc.). L'appellation « radio communautaire » apparaît vers la fin des années 1980 et prend son essor dans le contexte du multipartisme au début des années 1990. Face à la floraison des radios communautaires à l'orée des années 1990, Thierry Amougou (2006) mentionne un pluralisme politique qu'il considère comme un modèle déterministe du tout-culturel, issu d'un courant post-développementaliste (Partant, 1982 ; Latouche, 1989 ; Singleton, 2004). Il est logique que ce médium ait été majoritairement problématisé dans le contexte global du développement du continent et, plus spécifiquement, dans le cadre de la communication pour le développement (CPD). À l'instar de la problématique de l'aide au développement, la communication pour le développement (CPD) fait l'objet de débats depuis les années 1960, tant sur le plan de la recherche que sur les plans idéologiques et sociaux. À ce propos, Misse (2006) affirme que « la difficulté de l'étude du champ de la communication pour le développement réside aussi bien dans son objet que dans son étymologie »¹⁵. De ce fait, les défis de la CPD résident dans les difficultés inhérentes à la problématique du développement. En ce sens, le développement devient une référence du programme de Harry Truman : le président des États-Unis l'élève en 1945 au rang de véritable enjeu stratégique des relations Nord-Sud.

Au cours de son discours-culte du 20 janvier 1949, Harry Truman l'a directement opposé au concept de sous-développement. Dès lors, le mot « développement » se révèle très vite

¹⁴ Sénécal, 1995, p.166.

¹⁵ Misse, 2006, p.16

un concept chargé de sens, à la fois économique, politique et structurel. Selon Truman, il était du devoir des pays développés de fournir une assistance aux pays sous-développés, afin que les niveaux de vie des populations défavorisées convergent vers ceux des pays occidentaux. Les médias de masse traditionnels (radio et télévision) ont été largement mobilisés pour relayer ce discours, mais aussi, et surtout, comme instruments de sa mise en œuvre dans les pays sous-développés. Par rapport aux autres moyens et mécanismes mobilisés pour soutenir l'idéologie développementaliste, le taux de pénétration des radios demeure impressionnant. Notre intérêt pour ce projet tient largement à sa pérennité.

Pour ce qui est de notre positionnement épistémologique, il convient d'indiquer que nous avons principalement mobilisé un positionnement constructiviste et critique. Nous visons à comprendre comment le phénomène de la radio communautaire a été construit dans le contexte postcolonial de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que le sens qui lui est attribué par ses acteurs. Nous visons également à nous positionner de manière critique sur certains aspects de la communication en matière de développement. Le point de vue, c'est-à-dire le positionnement épistémologique à partir duquel j'aborde le sujet de recherche, n'est pas un point de vue situé, mais met néanmoins en dialogue une posture constructiviste et critique avec une partie de mon expérience coloniale personnelle. Autrement dit, le projet est motivé par un ressenti qui échoit aux études postcoloniales ainsi qu'à une perspective critique de la CPD. Ceci a contribué à déterminer les orientations de la recherche, à problématiser le sujet de recherche et à inclure, dans la méthodologie (malgré le contexte pandémique), une partie de terrain qui me plaçait en dialogue direct avec des acteurs de la radio communautaire. Concrètement, ce positionnement justifie également que, tout au long de la thèse, je donne la place à mon expérience en y ajoutant des éléments plus personnels, puisque mon expérience coloniale teinte mon regard. L'avant-propos fait référence à une série de figures qui, à mon sens, relie la pensée décoloniale à mon expérience.

Notre thèse est structurée en huit chapitres. Le premier présente la problématique et inclut une mise en contexte de l'émergence de la communication pour le développement appliquée au continent africain. Nous y présentons également les objectifs de la thèse ainsi que la question de recherche. Le second chapitre présente la perspective théorique mobilisée au croisement des domaines d'étude de la communication pour le développement et des études des médias communautaires (*Community media studies*). Dans ce chapitre,

nous appréhendons le phénomène des médias communautaires à partir des domaines de recherche de la communication pour le développement et des études sur les médias communautaires, en lien avec les conceptions de quelques penseurs des champs de l'éducation populaire et de la sociologie. Le troisième chapitre est l'espace choisi pour approfondir la notion de communication autonomisante (CA) que nous développons dans le cadre de cette recherche, en tant que contribution scientifique. Notion que nous appréhendons comme une volonté d'émancipation identitaire, culturelle et socio-économique, visant à contribuer à une transformation qualitative et durable des conditions d'existence d'une communauté donnée. Le quatrième chapitre aborde la question méthodologique. Nous expliquons ainsi la démarche globale et détaillons les deux volets de notre projet : la cartographie générale de la zone qui nous intéresse et le terrain ciblé, à savoir la Côte d'Ivoire. Le chapitre cinq présente la carte des radios communautaires sur les territoires et en propose une analyse, en dialogue avec la littérature. Le chapitre six décrit le terrain de recherche mené en Côte d'Ivoire. Le chapitre sept propose une réflexion analytique sur ce terrain. Enfin, le chapitre huit développe une réflexion globale qui met en relation la carte, le terrain et la notion de communication autonomisante.

CHAPITRE 1

PROBLEMATIQUE

Introduction

Cette recherche est essentiellement au croisement de trois dimensions : le contexte historique d'émergence des radios communautaires sur le territoire de l'Afrique de l'ouest, le paradigme du développement et la place des communications dans le développement, et la question de l'autonomie dans la communication. Débutée en 2018 dans un contexte international relativement serein, l'écriture de cette thèse s'achève dans un monde de plus en plus hyperglobalisé, où la lutte pour la multipolarité et la souveraineté des États a toutefois atteint son paroxysme. Nous inscrivons ces travaux dans le contexte post-colonial : quelques incursions dans l'actualité de notre temps s'imposent dès lors, car l'autonomie communicationnelle en Afrique de l'Ouest est profondément liée à l'histoire contemporaine du continent. L'histoire radiophonique du continent peut se résumer en trois épisodes : la colonisation, les indépendances des années 1960 et le multipartisme des années 1990. C'est ce que constate Émile A. Tozzo :

Héritages de la période coloniale, les médias publics en Afrique de l'Ouest ont été pris en charge par les autorités politiques issues des indépendances [...] Plus tard, la télévision publique a été mise sur pied grâce à la coopération étrangère, le plus souvent française dans le cas des anciennes colonies de l'AOF¹⁶. En Afrique francophone, les dirigeants s'inspirèrent d'ailleurs du modèle français de l'ORTF¹⁷ Pour mettre en place des systèmes centralisés de gestion des médias officiels.¹⁸

De 1960 jusqu'à la fin des années 1980, tous les modèles de régime politique en Afrique - qu'ils soient civils ou militaires, libéraux ou marxistes - ont adopté le même système de médias publics contrôlés par le gouvernement via ses ministères de l'information (Dioh,

¹⁶ AOF : Afrique-Occidentale française : cette fédération, regroupant entre 1895 et 1958 huit colonies françaises d'Afrique de l'Ouest, avait pour objectif de coordonner, sous une même autorité, la pénétration coloniale française sur le continent africain. Elle réunissait la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Burkina Faso et le Bénin. <http://www.africa-onweb.com/histoire/afrique-occidentale-francaise.htm>

¹⁷ ORTF : L'Office de radiodiffusion-télévision française est un établissement public créé en 1964, chargé de la tutelle de la radiodiffusion et de la télévision publique, ainsi que de la gestion des émetteurs et de la production audiovisuelle nationale et régionale (Dioh, 2009).

¹⁸ Tozzo, 2005, p. 101.

2009). Nombre de chercheurs (Dioh, 2009 ; Tozzo, 2005 ; Dia, 2002 ; Loum et Sarr, 2018, etc.) s'accordent toutefois à indiquer que la restructuration des médias a commencé dans les années 1990, avec l'avènement du multipartisme. Les gouvernants ont décidé à ce moment-là d'adapter les médias à l'évolution du contexte politique et socioculturel, ainsi qu'à l'émergence de la concurrence privée. Une légère mutation va donc s'opérer dans le positionnement stratégique des médias publics, avec la transformation des médias d'État ou gouvernementaux en médias de service public, dont les principaux rôles sont « l'information, l'éducation et le divertissement »¹⁹. Le contexte de multipartisme va, de façon notable, favoriser la floraison de journaux et de radios communautaires, avec une multitude de dénominations, comme nous le verrons tout au long de ce travail, en particulier au chapitre 5. Une dynamique qui se poursuit aujourd'hui grâce à l'avènement du numérique, favorisant ainsi l'émergence de centres multimédia communautaires (CMC) qui, à leur tour, renforcent la capacité et l'adaptabilité des radios communautaires à leur environnement. De manière générale, c'est sur cet écosystème informationnel ouest-africain — largement hérité de la colonisation — que porte notre interrogation sur les radios communautaires, et notamment sur leur autonomie communicationnelle : qui en est le propriétaire ? Comment sont-elles réglementées ? Qui les dirige ? Quel est le processus de production des contenus et qui les produit ? Ces interrogations nous amèneront à une meilleure compréhension de l'autonomie dans la communication au cœur de l'Afrique de l'Ouest, en général, et, en particulier, de la situation des radios communautaires (RC) en Côte d'Ivoire.

1.1. Typologie des radios communautaires en Afrique de l'Ouest : mise en contexte

Comme mobilisé supra à l'Introduction générale, p.1, une définition consensuelle des radios communautaires a été formulée par la Charte africaine de la radiodiffusion et adoptée à l'issue du séminaire de 2001 à Windhoek, en Namibie, organisé par l'UNESCO, avec la participation d'organisations africaines et internationales en appui aux médias. Les législations des pays francophones semblent moins précises : elles font tantôt référence à la radio communautaire, tantôt à la radio associative, tantôt à la radio de proximité ou de collectivité, voire à la radio rurale. Elles tiennent toutefois compte de quelques caractéristiques clés, comme le rayon d'émission (50 km en général), la mission d'assurer

¹⁹ Tozzo, 2005, p. 100.

l'accès d'une communauté spécifique à l'information et à la culture, et, par extension, à la production de contenus originaux en lien avec les besoins de leurs auditoires et de la culture locale, ainsi que le caractère non lucratif. Ces caractéristiques communes n'empêchent pas les radios communautaires africaines d'être tantôt urbaines, périurbaines ou rurales ; elles émanent donc d'associations, d'organisations non gouvernementales ou d'organisations de base de jeunes ou de femmes, de paysans ou d'éleveurs, ou encore de groupes ethniques ou culturels spécifiques (UNESCO, 2001 ; Berqué et al., 1993 ; Bessette, 1996 ; Tudesq, 1983/1998).

Alimata Bathyli (2020) explique que, malgré l'absence d'un recensement exhaustif de ce type de radios à l'échelle continentale, la littérature met en évidence plusieurs RC sur le continent africain. L'auteur indique d'ailleurs que, parmi les 54 pays d'Afrique, seuls 20 n'abritent pas de radios communautaires (Algérie, Angola, Botswana, Congo, Djibouti, Égypte, Gabon, Guinée équatoriale, Lesotho, Libye, Maroc, Maurice, Mauritanie, Nigeria, République sahraouie, São Tomé, Seychelles, Soudan, Swaziland et Zimbabwe). L'ensemble des radios communautaires réparties sur 34 pays oscille entre 2 000 et 3 000 (Bathyli, 2020). Mais seuls 15 des 34 pays d'Afrique de l'Ouest sont concernés par cette recherche.

Le tableau ci-après présente une chronologie générale des radios communautaires en Afrique depuis les années 1950. Ce tableau est le fruit d'efforts de recherche intensifs, qui ont nécessité des lectures, des analyses de données collectées, le recoupement de faits et de dates, le croisement de résultats de recherche et de rapports institutionnels, ainsi que la mobilisation de plusieurs auteurs et/ou chercheurs tels qu'Ilboudo (1998), Amougou (2006), Bessette (2014), Berqué (1993), Bathyli (2020), Tudesq (2019, 2002 et 1998), Querre (1991). Ce tableau constitue une synthèse historique du phénomène étudié, qui inclut à la fois les périodes, les principaux acteurs, les missions des radios au fil du temps, ainsi que les défis et autres enjeux liés à leur fonctionnement.

Tableau 1. Ligne du temps du phénomène des radios communautaires

Radio agricole (1950-1960) / FAO	Radio rurale (éducative) (1960-1980) / FAO-UNESCO-UNICEF	Radios communautaires, coopératives, associatives ou confessionnelles, rurales ou urbaines (1990-2010)	Radios de proximité indépendantes des radiodiffusions nationales/ les "radios de la paix" (2000 à nos jours-)
Relais de tous les messages de développement. Instrument de diffusion et de vulgarisation des innovations techniques et technologies agricoles Accompagnement des initiatives et des activités de développement socio-économique à l'échelle locale. La radio doit fournir à la population paysanne des informations brèves et concises (microprogrammes) afin d'améliorer sa production agricole. La radio agricole est souvent considérée comme une école de radio, utilisée pour amorcer la structuration des groupements coopératifs. Relais d'information sur l'action gouvernementale. Instrument pour atteindre la masse avec un message bien précis : celui de l'État.	Libéralisation de la communication dans les dimensions de l'accès à l'information, l'appropriation des médias par les citoyens, Renforcement de la participation des citoyens de toutes zones dans le processus de développement Promotion de la liberté d'expression culturelle des communautés exclues et marginalisées Objectif de développement au sens large, que ce soit dans les domaines économiques, sociaux (alphabétisation, éducation, formation, vulgarisation) ou culturels. Interface avec la promotion, la vulgarisation et l'introduction de nouvelles technologies.	Catalyseur d'identité sociale et culturelle, une tribune d'expression, Outil de mobilisation, de dialogue et de concertation au sein des communautés et entre les acteurs du développement. Compensation des carences des services de l'État en reprenant à leur charge des missions de sensibilisation relatives à la fiscalité, aux textes juridiques et législatifs, ainsi qu'à l'éducation civique, auprès des institutions. Contribution à la promotion et à la (re)valorisation de la création et de l'identité culturelle locale.	Moyens d'intégration nationale et relais des messages des missions des Nations unies, ces radios mises en place en général par les missions de maintien de la paix des Nations unies ces radios militent en faveur de la paix et la réconciliation Depuis 1992, l'ONU a créé sept stations de radio dans des pays en guerre ou sortant de guerres civiles ; de la Sierra Leone à la République démocratique du Congo (RDC) en passant par la Côte d'Ivoire et le Liberia, ces stations tentent de fournir une information équilibrée et fiable, de relayer les actions des missions onusiennes sur le terrain, de donner la parole aux minorités et de favoriser la préservation du sentiment national. Récemment encore, en 2024, Anne-Sophie Avé, ambassadrice de la diplomatie publique en Afrique, suggérerait que la France recoure aux radios communautaires pour diffuser ses messages aux communautés africaines dans les langues vernaculaires ; c'est une stratégie liée aux enjeux de lutte d'influence informationnelle en Afrique, visant à mettre l'accent sur les réalisations de la France sur le continent, afin de redorer son image auprès des populations africaines.
Atteindre en même temps des	Atteindre simultanément de	Atteindre en même temps des populations nombreuses,	Atteindre en même temps des populations nombreuses,

Radio agricole (1950-1960) / FAO	Radio rurale (éducative) (1960-1980) / FAO-UNESCO-UNICEF	Radios communautaires, coopératives, associatives ou confessionnelles, rurales ou urbaines (1990-2010)	Radios de proximité indépendantes des radiodiffusions nationales/ les "radios de la paix" (2000 à nos jours-)
populations nombreuses, dispersées sur des territoires étendus Faible coût, accessibilité et adaptation à une large gamme de situations et d'auditoires. Catalyseur des clubs d'écoute collective, une stratégie associant l'écoute, la discussion et la décision Pour ce qui est de Giseyni (Rwanda) et de Moshi (Tanzanie), en 1966, la radio rurale, en lieu et place d'une radio de programmation, prend rapidement la forme d'un organisme autonome au sein de l'administration de la radio. Une mutation progressive va ainsi donc s'opérer dans la décennie suivante	nombreuses populations, réparties sur de vastes territoires. Tribune de dialogue démocratique sur les problèmes économiques, sociaux et culturels liés au développement dans les milieux ruraux, périurbains et urbains. Mutation progressive : au lieu d'un simple secteur de programmation des émissions d'information agricoles ou techniques au Sénégal, par exemple, la radio éducative rurale est conçue de telle sorte qu'elle constitue un programme d'ensemble intégré au développement rural. Ainsi, au Burkina Faso, la radio rurale s'inspire largement des émissions de la division de l'animation rurale de Radio Mali. Ces radios rurales ou éducatives des années 1970 tranchent par leur liberté d'expression et, surtout, par l'augmentation du nombre de programmes	dispersées sur des territoires étendus Produire des émissions avec très peu de moyens. Pallier les carences des infrastructures de télécommunication La proximité du média, La possibilité de s'impliquer dans sa gestion comme dans son fonctionnement, offrent l'opportunité d'étendre la fonction éducative au domaine spécifique de l'éducation aux médias et d'aiguiser de la sorte le sens critique de la population Tribunes d'expression, de débats et de concertation. Plus d'ouverture à l'égard des organisations non gouvernementales, des communautés rurales, des confessions religieuses, des associations et des organisations paysannes, ainsi que des groupes de femmes et de jeunes. Adaptation à l'environnement socioculturel, motivée par le souci d'être proche des spécificités locales et de permettre aux populations de participer réellement à la programmation, à la définition des contenus des émissions et à la gestion de la radio.	dispersées sur des territoires étendus Aider certaines ONG à concevoir et concrétiser leurs stratégies de communication Utilisation par les institutions internationales, dans certains pays, pour transmettre leur message d'éducation ou de sensibilisation, ainsi que dans le cadre des processus de maintien de la paix. Renforcement des capacités et de l'employabilité : Ces radios servent de tremplin aux journalistes et aux techniciens locaux, qui représentent la majorité de leur personnel. Elles permettent de renforcer les valeurs professionnelles dans des pays où les médias sont généralement orientés pour servir les intérêts de certains acteurs politiques ou de groupes d'individus.

Radio agricole (1950-1960) / FAO	Radio rurale (éducative) (1960-1980) / FAO-UNESCO-UNICEF	Radios communautaires, coopératives, associatives ou confessionnelles, rurales ou urbaines (1990-2010)	Radios de proximité indépendantes des radiodiffusions nationales/ les "radios de la paix" (2000 à nos jours-)
	consacrés à l'agriculture, à l'élevage, à la santé, à l'information, à la culture (musique, contes), etc.		
Communication verticale et descendante Abandon des radios rurales classiques (nationales et/ou régionales) en faveur des radios locales, communautaires Le monopole étatique imposé aux médias pour servir les objectifs d'union et de consolidation nationales À la fois instrument de propagande, vecteur des idéologies nationales, instrument de mobilisation politique et outil de diffusion du culte de la personnalité La mutation du journaliste en « soldat du développement » et la ruée des bailleurs de fonds pour soutenir des médias ruraux, liés à l'État et à sa stratégie nationale de développement, susceptibles d'amener les	Manque de cadres compétents formés pour la tâche, difficultés liées au choix des langues à utiliser pour toucher l'auditoire cible, censure des dirigeants, qui tendent à ne laisser passer que ce qui ne remet pas en cause l'ordre social, politique, culturel et économique qui les entoure. Le monopole étatique imposé aux médias pour servir les objectifs d'union et de consolidation nationales Critiques et dénonciations des sociologues des médias qui estiment que désormais derrière les impératifs de la modernisation, se dissimule surtout la promotion de moyens techniques et de programmes occidentaux et que les pays du Sud sont soumis à un flux quasiment unilatéral	Difficulté de collaboration et de cohabitation entre radios communautaires et ONG : Dénonciation, par les radios communautaires, de nombreux inconvénients inhérents à la présence, dans certaines zones, de nombreuses ONG œuvrant dans les mêmes domaines et portant les mêmes projets aux mêmes endroits. Partant de ce constat, ces radios ont commencé à sensibiliser les populations à la nécessité de mieux négocier l'implantation des projets et de prendre en compte leurs besoins réels. Des ONG vont, à leur tour, développer un certain scepticisme et refuser toute collaboration avec ces radios. Beaucoup d'animateurs d'ONG vont d'ailleurs accorder plus d'efficacité aux outils faisant appel à l'image qu'aux médias sonores Certaines ONG semblent ne pas vouloir admettre que la collaboration avec les radios de proximité ait un coût réel et que celui-ci ne puisse pas systématiquement être fixé au rabais Des ONG demeurent réticentes à considérer les fonctions culturelles et de divertissement de la radio comme utiles aux projets socio-économiques. Pour nombre d'ONG ces radios ne disposent pas de capacités et de compétences suffisantes pour mener à bien les multiples fonctions de catalyseur du développement auxquelles elles	De nombreux responsables de stations déplorent le fait que ces radios ne soient mises à contribution que pour mettre en valeur les activités conçues par les ONG ou pour divulguer des messages sans que les agents de ces radios n'aient été préalablement consultés, sans que ne soient budgétisés à leur juste valeur les frais de reportage, de production ou de diffusion Brusque cessation des activités : ces stations de radio de l'ONU cessent d'émettre au moment où la mission prend fin. Elles sont dites « transitoires » par définition, dans la mesure où elles n'ont pas été conçues à l'origine pour fonctionner au-delà de la fin des missions de maintien de la paix des Nations Unies. Ces disparitions soudaines laissent indéniablement un vide dans le paysage médiatique et pourraient compromettre les efforts déployés pour rétablir la paix. Transfert local (dans certains cas) et défis de financement : Dans les rares cas où ces stations de radio ont été maintenues par la volonté politique des gouvernants, elles sont confrontées, après la mission des troupes onusiennes, à des défis de financement et de gestion.

Radio agricole (1950-1960) / FAO	Radio rurale (éducative) (1960-1980) / FAO-UNESCO- UNICEF	Radios communautaires, coopératives, associatives ou confessionnelles, rurales ou urbaines (1990-2010)	Radios de proximité indépendantes des radiodiffusions nationales/ les "radios de la paix" (2000 à nos jours-)
populations des campagnes à opérer les choix techniques, technologiques et comportementaux nécessaires à leur « évolution »	d'informations venues du Nord Bon nombre d'autres acteurs du développement semblent persister à cantonner l'intégration du média à la diffusion d'informations et de messages, ou à la vulgarisation de messages spécifiquement liés à une problématique de développement donnée. De nombreux responsables de radios continuent de déplorer le manque de consultation lors de l'élaboration des stratégies de communication des ONG. Ils souhaiteraient être mis à contribution dès le départ et non pas uniquement pour leur servir de relais ou produire les émissions qu'elles auront préalablement conçues et sans pouvoir exprimer de point de vue critique Absence d'innovation dans la création des formes et genres radiophoniques attrayants qui intègrent les	prétendent contribuer ; d'où la nécessité pour leurs promoteurs et bailleurs de fonds de leur accorder des formations et des soutiens à la hauteur de ces prétentions professionnelles Risque de dérapage des communications en langues vernaculaires : « Médias de la haine ». Tel fut le cas du rôle joué par des radios lors des violences post-électorales au Kenya (2007-2008) et, surtout, de l'expérience de la RTLM (Radiotélévision Libre des Mille Collines) au Rwanda, considérée comme le modèle le plus abouti de média assassin, par analogie avec la radio des nazis durant la Seconde Guerre mondiale, dont le directeur fut l'un des accusés de Nuremberg. Modernisation et difficultés financières : le recours au numérique constitue un gage d'une meilleure qualité des productions. L'argument de qualité, associé à celui de la robustesse, pousse encore bon nombre de promoteurs de stations à miser sur un matériel lourd, coûteux et nécessitant d'importantes compétences techniques qu'ils n'ont malheureusement pas. Le non-respect des cahiers des charges par la majorité des radios existantes, malgré la mise en place de cadres juridiques et de textes réglementaires destinés à organiser le secteur de la communication audiovisuelle, complice leur professionnalisation et leur développement et risque de provoquer le désordre. La participabilité de la communauté demeure un véritable enjeu dans la mesure	Par exemple, en dépit du transfert de l'ancienne station de radio de l'ONU en Sierra Leone aux autorités locales, cette station dépend encore du soutien de bailleurs de fonds, dont le Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies. Il en va de même pour la Radio Ndeke Luka en République centrafricaine, qui dépend également de ses bailleurs de fonds, qui la financent annuellement à hauteur de plus de 80 %.

Radio agricole (1950-1960) / FAO	Radio rurale (éducative) (1960-1980) / FAO-UNESCO- UNICEF	Radios communautaires, coopératives, associatives ou confessionnelles, rurales ou urbaines (1990-2010)	Radios de proximité indépendantes des radiodiffusions nationales/ les "radios de la paix" (2000 à nos jours-)
	valeurs et le savoir-faire locaux malgré la diffusion des émissions d'alphabétisation et des conseils en matière de santé, d'agriculture, d'élevage Abandon des radios rurales classiques (nationales et/ou régionales) en faveur des radios locales, communautaires	où la radio communautaire semble en réalité, une entreprise individuelle ou l'émanation d'un petit groupe, servant à la promotion d'une personnalité ou même inféodée à un parti politique, si ce n'est à un groupe religieux Équitabilité de l'allocation de fréquences : Bien que l'environnement juridique et réglementaire la recommande, elle se fait malheureusement au détriment des radios communautaires. En effet, alors que la Charte de la radiodiffusion recommande une répartition équitable en tiers secteurs entre celui du service public, celui du secteur privé commercial et celui de la radio communautaire, les législations dans plusieurs pays limitent les fréquences allouées à ce dernier Le coût mirobolant d'acquisition de la fréquence : en République démocratique du Congo (RDC), par exemple, la demande d'attribution doit être accompagnée d'un versement de 15 000 dollars US ; en Ouganda et au Burkina Faso, la redevance annuelle s'élève à 1 200 dollars US. La régulation relative aux contenus diffusés ailleurs (notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal) constitue une contrainte majeure, car elle stipule que « la radio communautaire ne peut diffuser des informations, messages ou débats à caractère politique ».	

1.2.Contexte historique du paradigme du développement en Afrique de l'Ouest

Nous l'avons mentionné plus haut : le terme « développement » s'est imposé comme un enjeu stratégique dans les relations Nord-Sud lorsque le président des États-Unis, Harry Truman, l'a proposé, dans son discours inaugural du 20 janvier 1949, comme une dynamique antagoniste à la notion de sous-développement. Le mot « développement » s'est dès lors déployé fulguramment dans des domaines stratégiques tels que l'économie, la politique et les institutions publiques des États du Sud. Ce discours historique faisait suite aux importantes négociations menées à Bretton Woods en 1944 pour instaurer un système de financement international, avec le FMI (Fonds monétaire international) et la BIRD (Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement, mieux connue sous le nom de Banque mondiale). Les États-Unis d'Amérique ont fait preuve de leadership tout au long de ces négociations, notamment par la création de ces institutions, appelées à devenir le socle d'un réseau international d'échanges fondé sur la coopération multilatérale. C'est dans ce contexte historique que va émerger l'idéologie du développement, largement mise à contribution pour mener à bien les efforts que les pays ayant atteint un certain niveau de développement devraient consentir envers les pays qualifiés de démunis, conformément aux standards du développement. En effet, selon Truman, il était du devoir des pays développés de fournir une assistance aux pays sous-développés, afin que les niveaux de vie des populations défavorisées convergent vers ceux des pays occidentaux.

Pour Walter Rostow (1960), le développement est un processus composé de cinq étapes essentielles qui, en passant par la société traditionnelle, vont du démarrage au décollage, puis au progrès vers la maturité, pour aboutir finalement à l'ère de la consommation de masse. À la suite de Rostow, Amougou (2006) a conceptualisé trois idéal-types pour comprendre le développement des pays africains (Favreau, 2004)²⁰, tant sur le plan économique que sur le plan politico-idéologique. Le premier idéal-type (1960-1980) est le modèle déterministe du tout-État, dont la dynamique d'ensemble est le chemin emprunté par les pays déjà développés, afin de déterminer celui que les pays sous-développés doivent, en général, suivre, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne. Le principal objectif est la modernisation par l'industrialisation. Pour y parvenir, l'État sera mis au cœur de l'action en tant qu'acteur principal du développement, par ses fonctions régulatrices et

²⁰ Avec l'idéal-type, notion développée par Max Weber (1864-1920) en sociologie. « L'idéal-type est un tableau de pensée ; il n'est pas la réalité historique, ni surtout la réalité authentique ; il sert encore moins de schéma dans lequel on pourrait ordonner la réalité à titre d'exemplaire. » [Weber, 1992, p.173]. Pour Weber, c'est une utopie et une représentation non contradictoire.

redistributives (Peemans, 1996 ; Assidon, 2000). C'est à cette époque qu'il sera beaucoup question de radios rurales, éducatives et agricoles pour accompagner et promouvoir les actions des États dans le cadre du développement en cours. C'est donc une ère au cours de laquelle la démocratie sera perçue comme contre-productive par rapport aux objectifs d'unité nationale et de construction nationale. Le deuxième idéal-type (1980-2000) se caractérise essentiellement par les programmes d'ajustement structurel (PAS) dont le rôle est de modifier la logique d'ensemble du modèle déterministe du tout-État par des réformes institutionnelles qui militent en faveur du marché globalisé, de l'ouverture internationale, de la bonne gouvernance et de la démocratie dans les politiques de développement. Ce contexte favorisera l'avènement des radios communautaires sous une multitude de formes ; il est renforcé par le modèle déterministe du tout-populaire. Ce modèle est considéré comme du populisme et/ou comme un misérabilisme développementaliste (Grignon et Passeron, 1989), puisqu'il place au centre les acteurs populaires, tels que les associations, les acteurs collectifs, les paysans, les vendeurs informels, etc. Ils sont au cœur d'un développement participatif grâce à l'essor des radios communautaires, sous de nouvelles formes (associatives, confessionnelles, coopératives, collectives), où la liberté de parole et de presse se manifeste de manière palpable. Cette période fut marquée par l'intervention directe des institutions de Bretton Woods et de l'ONU dans les pays dits sous-développés, par le truchement de programmes et de projets de développement. Ces programmes sont essentiellement portés par des organisations non gouvernementales internationales (ONGI), des agences spécialisées de l'ONU telles que l'UNESCO, le BIT, l'OMS, la FAO et le PNUD, ainsi que par des organisations économiques internationales comme le FMI, la Banque mondiale et le GATT (devenu l'OMC plus tard). Certaines de ces agences intervenaient soit financièrement, soit directement dans le processus d'implantation ou de fonctionnement de ces radios communautaires, comme l'UNESCO.

C'est au cours de cette mutation progressive de la question du développement que certains chercheurs (Sogge, 2014 ; Latouche, 2013 ; Dutheuil et al., 2009 ; Rhazaoui et al., 2005) rattachent le paradigme de la communication pour le développement aux Objectifs de développement durable (ODD). Les OMD constituent en effet un autre chantier pharaonique des institutions de Bretton Woods à la même époque. Dans le cadre de la formalisation des OMD, la Déclaration du Millénaire a été adoptée lors d'une session

extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, tenue à Rio en septembre 2000. Elle définit les Objectifs du millénaire pour le développement à l'horizon 2015 comme suit :

Éradiquer la pauvreté absolue et la faim, réaliser l'enseignement primaire universel, promouvoir l'égalité des sexes et responsabiliser les femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH-sida, le paludisme et les autres maladies graves, assurer la durabilité de l'environnement et instaurer un partenariat international pour le développement²¹.

Toutefois, comme l'indiquent ces auteurs, si l'accent est mis sur l'Afrique dans la mise en œuvre des OMD, c'est justement pour essayer de venir à bout d'innombrables effets de l'échec des efforts de développement dans de nombreux pays africains depuis déjà trop longtemps. Rhazaoui (2005) relève d'ailleurs que « entre 1990 et 2000, les pays d'Afrique subsaharienne n'ont atteint en moyenne que 10 % des OMD, au lieu des 40% nécessaires pour être sur la bonne voie ». ²² Malgré ce résultat très en deçà des attentes, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD 2000-2015) ont été remplacés par le Programme *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. En lieu et place des 8 objectifs de l'OMD, ceux-ci se déclinent en 17 objectifs mondiaux de développement durable. Zusman et al. (2015) estiment d'ailleurs que le remplacement des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) s'explique par le fait qu'ils ont suscité de nombreuses controverses. Pour les auteurs, les huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont certes considérablement contribué à l'amélioration des conditions de vie de milliers d'habitants de la terre, mais il y a eu beaucoup de retard, notamment, selon Zusman et al., à cause de trois controverses, à savoir (1) l'absence d'obligation pour les organismes publics et les entreprises du secteur privé de rendre compte des dommages causés à l'environnement par la croissance économique qu'ils considéraient comme la rançon légitime du développement économique ; (2) l'incapacité des experts à évaluer clairement le prix à payer par les générations futures pour les dommages causés à l'environnement qui a abouti au principe pour les pays de choisir la croissance d'abord, le nettoyage plus tard ; (3) le ciblage des pays en développement par les Objectifs du Millénaire pour le développement, alors que pour son application les pays riches s'octroient le rôle de bailleurs de fonds. Dès lors, la question s'est posée : si huit

²¹ Rhazaoui & al. 2005, p.15

²² Op.cit., p. 3.

objectifs n'ont pas été atteints en quinze ans (2000-2015), qu'en serait-il de dix-sept objectifs de développement entre 2015 et 2030 ?

Les dynamiques complexes et les problématiques qui traversent les objectifs de développement issus d'acteurs exogènes, ainsi que leur mise en œuvre, sont au cœur des écrits des penseurs postcoloniaux. Les fondements de la pensée et de la théorie postcoloniale, tels que proposés par Frantz Fanon (1952 ; 1968), sont issus du contexte de la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962) et se trouvent au cœur de son ouvrage *Les Damnés de la terre* (1961). Cette théorie, dont les axes sont une critique du colonialisme et une réflexion sur les enjeux de la postcolonie, notamment sur les choix et les actions des élites politiques dans l'optique de la construction des nouveaux États-nations africains entre 1950 et 1960. Fanon démonte les nombreuses et profondes tares laissées par le colonialisme dans le contexte de la décolonisation de l'Afrique au XX^e siècle, c'est-à-dire les conséquences de l'assimilation, de l'aliénation, du racisme et de la violence ; il va au-delà en mettant en garde contre les nouveaux types d'aliénation socioéconomique et politique qui frappent les sociétés africaines postcoloniales, comme il l'indique dans le passage introductif de *Peau noire, masques blancs*. La perspective postcoloniale a bénéficié des travaux d'autres chercheurs comme Arjun Appadurai (1990), Paul Gilroy (1993), Bernard B. Dadié (1992), Frederick Cooper (1993) et notamment Achille Mbembe (2000) pour qui

La légalité propre des sociétés africaines, leurs propres raisons d'être et leur rapport à rien d'autre qu'à elles-mêmes s'enracinent dans une multiplicité de temps, de rythmes et de rationalités qui, bien que particuliers et, parfois, locaux, ne peuvent pas être pensés en dehors d'un monde qui s'est pour ainsi dire, dilaté ²³.

Cette dilatation est envisagée comme une occidentalisation manquée, génératrice de traumatismes sociaux et de désordres dans les relations internationales (Dadié, 1992). Le postcolonialisme, en tant que paradigme structurel de la démarche d'Achille Mbembe (2000) sur l'imagination politique en Afrique contemporaine, se décline donc comme une idée-force centrale pour l'Afrique : celle de se libérer de la servitude afin de devenir une entité pleinement autonome. Mais cette libération possible ne peut plus, et ne doit plus, s'inscrire ni s'adosser à une historiographie consensuelle, par exemple à une évolution de type linéaire dans laquelle l'histoire coloniale demeure la référence paradigmatique,

²³ Mbembe, 2000, p. 21

l'épistémologie indispensable à laquelle aucune production scientifique ne peut échapper (McClintock, 1995). Nous nous interrogeons avec Augustin Ramazani (2010) sur la question de savoir si la post-colonie ne se trouve pas également en Belgique, en référence à la Françafrique (Verschave, 1998), Noir silence (2000), Noir Chirac (2002), Noir procès (Verschave et Beccaria, 2001), bientôt Noir Sarkozy, et pourquoi pas au Québec, en référence à *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique* (Dénéault et al., 2008), notamment avec la présence, sur les territoires canadiens, américains et australiens, de diasporas africaines et noires : « La post-colonie montre clairement que les temps actuels sont marqués et caractérisés par le phénomène de la mondialisation unilatérale de la technique, instaurant le marché mondial en déplaçant capitaux, biens et services, et ressources humaines selon des logiques purement mercantilistes »²⁴. C'est dans ce contexte que l'auteur propose une nouvelle épistémologie du savoir à même de réaliser une véritable rupture avec la reproduction des schémas coloniaux, qu'ils soient symboliques ou matériels. Dans le même ordre d'idées, Anne McClintock (1995), Bruce King (1996) et Jean-Marc Moura (1999) proposent des perspectives d'une critique post-coloniale francophone, consciente de ses déterminations et de ses apories.

C'est dans ce contexte d'évaluation très mitigée du phénomène de la communication pour le développement, et en accord avec ces auteurs, que nous proposons, sur la base de certaines approches épistémologiques, la notion de communication autonomisante. Cette communication autonomisante ne peut devenir un levier positif de développement des communautés que si, en plus des mécanismes qui lui sont propres et lui assurent sa pertinence, il existe des stations distribuées sur le territoire, dotées de modes de fonctionnement et de gouvernance qui le permettent. En cela, notre thèse contribue à la connaissance à la fois de la distribution des RC sur le territoire et de leurs possibilités d'agir en faveur d'une communication autonomisante. En effet, bien que cette thèse ait pour objet principal les radios communautaires, elle traite essentiellement de la problématique de l'autonomisation des communautés bénéficiaires de ces radios, tant dans le processus d'acquisition que dans leur gestion et leur financement. Mais le cadre géographique du déploiement et de l'évolution de ces radios nous oblige à inscrire prioritairement cette recherche dans le paradigme de la décolonialité et de la souveraineté des peuples africains, en général, et, plus particulièrement, des communautés cibles. C'est ce qui justifie le

²⁴ Ramazani Bishwende, 2010, p.9

recours constant au concept de communication pour le développement, ainsi que l'introduction de la notion de communication autonomisante. Cette communication autonomisante, qui fait une place de choix à l'autonomisation effective des peuples, opte pour la décolonialité des esprits et s'inscrit dans la droite ligne des travaux antérieurs d'Afro-descendants, d'activistes, de panafricanistes, de militants des droits civiques, depuis la fin du XIXe siècle jusqu'aux XXe et XXIe siècles, ainsi que d'autres figures de proue comme Cheikh Anta Diop (1982), Théophile Obenga (1992), Niousséré Kalala Omotunde (2015), Kwame Nkrumah (1965), etc. En plus de se référer à ces auteurs de l'afrocentricité, de la décolonialité et du néo-colonialisme, le concept de la communication autonomisante, comme nous l'approfondissons aux chapitres 2 et 4, prend son ancrage dans les travaux de Myles Horton (1932) revisités par Paul Bernard (2015) ; de Paolo Freire (1968, 1970, 1996), Bonaventure De Souza Santos (2011) ; et promeut l'émancipation des esprits, le développement endogène reflétant le génie, l'expertise et les valeurs endogènes.

De même, sur les plans pratique et politique, le développement repose sur des schémas coloniaux ; il a suscité de nombreuses controverses. C'est le cas pour le rapport de McBride (1980)²⁵. Cela se voit aussi dans l'échec de l'initiative des Fonds de solidarité numérique (FSN) et de l'Agence mondiale de la solidarité numérique (AMSN) lors des sommets mondiaux sur la société de l'information, à Genève en décembre 2003 et à Tunis en novembre 2005. Ils vont favoriser l'émergence du programme international pour le développement de la communication (PIDC) et des centres multimédias communautaires (CMC). Ces deux secteurs de coopération avec les pays sous-développés visent à réduire la fracture numérique entre les pays du Sud et du Nord. Le programme international pour le développement de la communication (PIDC) a été créé en 1980, d'une part comme

²⁵ Le rapport MacBride est l'émanation de la Commission MacBride, une commission internationale mise en place par les Nations Unies dans les années 1980 et dirigée par M. Sean MacBride, prix Nobel et prix Lénine de la paix, ancien commissaire des Nations Unies pour la Namibie. Une commission qui doit sa spécificité à la fois à son indépendance vis-à-vis des États et à la qualité et à la diversité des compétences de ses membres. Compétences journalistiques, prix Nobel, universitaires, anciens ministres, responsables d'instituts de recherche : toutes ces personnalités étaient guidées par un intérêt commun : la communication internationale. Connue aussi sous l'appellation de la commission internationale d'étude des problèmes de la communication (CIC), la commission McBride s'est entièrement consacrée à l'étude des problèmes de l'ensemble du domaine de la communication dans la société contemporaine, avec, en prime, trois concepts majeurs : la liberté de l'information, la libre circulation de l'information et la circulation équilibrée de l'information. Avec un accent particulier sur les besoins spécifiques des pays en voie de développement en matière d'information, la commission mettra également de l'avant la nécessité de sensibiliser, grâce aux médias, l'opinion publique aux problèmes mondiaux tels que la faim, le sous-développement, la crise énergétique, la pollution et les violations des droits de l'homme.

moyen de doter les pays en développement de capacités accrues en matière de communication et, d'autre part, pour rattraper le retard qui les séparait des pays industrialisés. Le PIDC devient ainsi un autre programme d'activité qui s'ajoute au programme information pour tous (PIPT), géré et administré par le secteur « Communication et Information » de l'UNESCO ; son objectif principal est de réduire le déséquilibre technologique entre le Nord et le Sud. Selon l'UNESCO (2017), l'objectif fondateur du PIDC, en 1980, était « d'accroître la coopération et l'assistance au développement des infrastructures de communication et de réduire l'écart entre les différents pays dans le domaine de la communication »²⁶. Cette formulation originelle, qui reflétait le débat contextuel sur le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC), sera ajustée en 2003 par la Conférence générale de l'UNESCO. Le PIDC élargit son champ d'action dans la réduction de la disparité communicationnelle Nord-Sud en contribuant « au développement durable, à la démocratie et à la bonne gouvernance par l'amélioration de l'accès à la diffusion de l'information et du savoir par le renforcement des capacités des pays en développement et d'autres pays en transition dans le domaine des médias électroniques et de la presse écrite » (*ibidem*). En d'autres termes, le PIDC a pour visée de mener des actions en faveur du développement des infrastructures de communication, de la réduction de l'écart entre les pays en matière de communication et de l'amélioration de la formation professionnelle. Il s'agirait de fournir une aide substantielle aux pays en développement, afin qu'ils surmontent les disparités et les rapports de dépendance, en identifiant les besoins prioritaires en matière de communication et en élaborant leurs programmes de développement (UNESCO, 2017).

Retenons ici que l'idéologie du développement se caractérise essentiellement par deux postures divergentes, à savoir, d'une part, l'approche de « développement exogène », qui s'appuie sur ses propres dynamiques et logiques, et, d'autre part, l'approche de « développement endogène/autocentré », qui se conçoit dans sa fonction de critique vis-à-vis du développement assimilé à la croissance et à la modernisation. Ce dernier paradigme du développement anticipe une nouvelle rationalité et une nouvelle pratique (Nhu Hô, 1988). En tant qu'elle est une posture endogène du développement, elle repose sur la mise en place

²⁶ UNESCO, 2017, p. 17. Évaluation du Programme International pour le Développement de la Communication (PIDC). Bureau d'évaluation du service d'évaluation et d'audit. 2017. Récupéré de https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000261689_fre.

d'« une nouvelle épistémologie, capable de réaliser une véritable rupture avec l'ancienne épistémologie, consistant à répéter et reproduire les schémas coloniaux ».²⁷

Cette perspective critique du développement exogène constitue un point d'ancrage de notre projet. En effet, comme nous l'avons déjà dit, nombreux sont les chercheurs issus des élites africaines, dont Achille Mbembe, pour qui la pleine autonomie de l'Afrique ne peut s'appuyer sur une historiographie consensuelle où l'évolution est linéaire et où l'histoire coloniale demeure la référence paradigmatique. Une posture qui s'apparente à celle de certains pères des indépendances africaines, comme Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Léopold Sédar Senghor (Sénégal) ou encore Léon Mba (Gabon), qui ont opéré des choix en matière de développement national par ignorance, par stratégie ou par intérêt personnel. Ces choix ont donné naissance aux indépendances formelles qui, presque un siècle plus tard, demeurent mal maîtrisées sur le continent et continuent de susciter des débats. Nous disons donc, avec Cheikh Anta Diop (1982), que, dans les grands rendez-vous du donner et du recevoir des civilisations, chaque peuple doit se présenter avec toute son authenticité et son savoir-faire pour une meilleure contribution à la mise en commun, à l'équilibre mondial et au mieux-être des peuples. Jouer le jeu à la fois de la non-assimilation et de la non-séparation fait ombrage à la problématique de la souveraineté réelle des peuples et peut s'avérer dommageable pour la multitude. Plus de soixante ans après les indépendances, nous tenterons de faire la lumière sur l'apport des radios communautaires en Afrique de l'Ouest, tout en les inscrivant dans le contexte politique, économique, idéologique et hégémonique des relations Nord-Sud qui régissent les rapports entre l'Occident et l'Afrique.

1.2.1. Des outils traditionnels de communication aux médias de masse traditionnels

La période de déploiement du paradigme du développement a inclus la mise en place de médias de masse, ce qui a conduit à la transition des moyens de communication traditionnels vers un système fondé sur des dispositifs technologiques et des pratiques occidentales. Cette conception dualiste et hiérarchique des médias n'a jamais suscité l'unanimité chez les chercheurs. Selon Michael Real (1977), par exemple, la

²⁷ Ramazani, 2010, p.20.

communication traditionnelle ne saurait être liée de facto à une question d'âge, de civilisation ou de technologie qui s'opposerait au changement ou le combattrait. Il suggère, au contraire, de la comprendre à travers la perspective d'un continuum de communication. Soulignons, de ce fait, que les politiques de développement initiées par les premiers dirigeants africains lors des indépendances n'ocultaient pas non plus la dimension communicationnelle. Les visées d'autodétermination étaient structurées et mises en œuvre efficacement, sur le plan communicationnel, à travers des pratiques, des valeurs et des moyens de communication propres au continent. En effet, lorsqu'ils sont appréhendés dans leurs dimensions anthropologiques par Pye (1963), Doob (1966), Ainslie (1966), Hachten (1971), Head (1974), Wilcox (1975) et repris par Des Wilson (1981), plusieurs moyens de communication propres aux Africains avaient toujours été déployés comme systèmes de communication en lien avec des événements, par exemple l'annonce d'une naissance, d'un décès, d'un mariage, de cérémonies de réjouissances ou le déplacement d'une autorité (roi, reine, chef de canton) etc. Ainsi, les rapports des collectivités et des peuples africains, tout comme leurs relations matérielles ou spirituelles avec le monde, reposaient sur des pratiques et des modes de communication spécifiques (notamment oraux) qui avaient des significations liées au contexte culturel, social et politique. Les tambours, par exemple, sont des outils de communication multifonctionnels utilisés pour annoncer des nouvelles, informer ou mobiliser. On l'a, en l'occurrence, dans le cas de l'assassinat de Patrice Émery Lumumba en République démocratique du Congo (1961), de Sylvanus Olympio au Togo (1963), de John-Aguiyi Ironsi au Nigeria (1966), etc. Que cela s'applique au cas de vingt-deux chefs d'État au total assassinés ou à d'autres circonstances, il y a toujours eu une forte mobilisation des populations à l'aide de moyens traditionnels tels que les tambours dont la variété, l'intensité et la teneur des sons émis étaient porteurs de nouvelles en fonction d'un événement précis (Niangoran-Bouah, 1981, Ong, 1990, Santiago Torres, 2002).

Si les distances ne permettent plus aux sons de ces tambours d'atteindre facilement les communautés les plus éloignées les unes des autres, ces instruments n'ont rien perdu de leur prestige, de leur symbolique et des valeurs qu'ils incarnent. On l'a vu lors des obsèques de l'ex-président Henri Konan Bédié, en Côte d'Ivoire, du 19 mai au 2 juin 2024, dans la pure tradition akan, en présence d'une importante délégation royale ghanéenne. De même, les flûtes ont été largement utilisées pour annoncer un décès et/ou des funérailles. Aussi ont-elles perduré dans le temps. Les griots ont toujours occupé une place prépondérante

dans les sociétés africaines. En effet, leurs talents d'orateurs et de gardiens de la mémoire ont su maintenir allumée la flamme des grands empires en fonction de l'origine et de la signification des patronymes transmis de génération en génération (Kuma Ndumbe III, 2012). Par ailleurs, en termes de communication traditionnelle, les réunions de proximité ont également su occuper une place privilégiée et centrale en tant que mode de concertation à caractère social, politique, économique, culturel, religieux ou sportif. Les réunions de proximité permettent aux populations d'agir au sein de structures de communication formalisées. En outre, les fêtes de réjouissance ont joué un rôle rassembleur et fédérateur, avec pour but la communication sociale, en répondant ainsi à des besoins d'éducation, de divertissement, de socialisation, de gestion des conflits, de souvenirs des anciens, d'intégration inter-villages, etc. Il en a été et il en reste ainsi, par exemple, des fêtes de l'igname dans plusieurs parties du sud du Nigeria, tout comme dans la culture akan en Côte d'Ivoire. On peut dire la même chose de la fête des pêches en Argungui à Sokoto au Nigeria et en Côte d'Ivoire chez les peuples lagunaires (Krou, Ahizi, Adioukrou et les Ebriés Abia) : elles sont autant de manifestations de grande envergure, à la fois événements de réjouissance et activités interactives des sociétés africaines ayant favorisé « la communication interculturelle et même de masse »²⁸.

Ainsi, comme l'indiquent les travaux de Des Wilson, « les études et les recherches se rapportant aux systèmes des médias traditionnels » n'ont pas approfondi la dimension d'actualisation par les gouvernements africains et encore moins leur processus de vulgarisation : « les études et les recherches se rapportant aux systèmes des médias traditionnels »²⁹ montrent que les gouvernements africains n'ont approfondi ni leur actualisation ni leur vulgarisation. Wilson estime d'ailleurs que là où cela a pu être le cas, ces initiatives demeurent lettre morte face aux intérêts de puissantes industries médiatiques occidentales. L'auteur constate que de sérieux efforts académiques, notamment des études remarquables rédigées par des étudiants de certaines universités nigérianes, n'ont pu être diffusés avant le début des années 1970. Lorsque des chercheurs (Ugboajah, 1972) commencèrent à attirer l'attention sur les systèmes de communication négligés, les puissants barons des médias occidentaux n'en reconnurent pas la pertinence. Toutefois, le maintien et la promotion des outils traditionnels de communication, ainsi que leur prise en

²⁸ Des Wilson cité Habib Sy & al, 1995, p.270

²⁹ Ibid. p.256

charge effective, furent des initiatives de certains États africains. On peut ainsi dire que l'ONU et les institutions de Bretton Woods, motivées par des intérêts géostratégiques, ont contribué à étouffer l'émergence de ces outils à une dimension, que ce soit au niveau continental ou international. Cette situation, qui a existé avant et après les indépendances, prend de l'ampleur de nos jours dans le cadre de la guerre de domination planétaire menée par la Chine et les États-Unis. Cette guerre technologique et commerciale, sur fond d'accusations, de pillage intellectuel et d'espionnage industriel, met à rude épreuve les marchés traditionnels de l'industrie de la communication. Bref, les tensions de cette guerre des réseaux d'information et de l'intelligence artificielle, avec la bataille sur la 5G et la propriété intellectuelle, l'industrie des puces, des câbles sous-marins, de la fibre optique, etc., déteignent profondément sur le processus d'accès et de déploiement des médias de masse. Or, ceux-ci se sont construits quasi au détriment des systèmes traditionnels ou locaux de communication, plutôt qu'en complémentarité avec eux.

De ce point de vue, l'Afrique n'a pu déployer ses ailes hier pour protéger et valoriser son patrimoine culturel, identitaire et communicationnel, qui s'appréhendait à travers les discussions et débats sous l'arbre à palabre, les réunions de proximité et les visites personnelles guidées, tout en mobilisant des objets socioculturels tels que les flutes, les tambours, les cornes d'ivoire, les hochets rituels, l'art culinaire et vestimentaire en lien avec le cérémonial et la symbolique culturelle (chants, musiques, contes, proverbes, fêtes de réjouissance, etc.). Toutes ces pratiques ont été rapidement reléguées au rang de tradition, parfois qualifiée de « archaïque » ou « folklorique » (Ugboajah, 1983), et dont il fallait s'éloigner pour emprunter le chemin de la modernité, comme nous l'illustrerons dans cette section.

1.2.1.1. Radios communautaires et communication pour le développement sur le continent africain

Les radios communautaires ou participatives (Berqué *et al.*, 1993) peuvent certes être complémentaires des radios commerciales par plusieurs voies. On peut souligner notamment leur engagement à favoriser la participation d'une communauté en fonction de ses priorités, ou à redonner du pouvoir à la communauté en la faisant participer à la fois aux activités de la radio et aux processus sociaux, culturels et politiques qui influent sur sa vie quotidienne (Berqué *et al.*, 1993). Ainsi, alors que les radios communautaires reposent sur l'oralité comme base de communication, en permettant la diffusion et la transmission

d'animations villageoises, avec les chants, les contes, les jeux et la musique, on constate que les enjeux financiers et administratifs ont progressivement conduit leurs animateurs à produire davantage d'émissions « en conserve », c'est-à-dire en studio (Berqué, 1993). Une réalité qui va sans doute contribuer à ce qu'au cours de la période des accords de Bretton-Woods (1941-1941) et des indépendances africaines (1960), la radio ait pu bénéficier d'une certaine prise en charge et occuper une place prépondérante au cœur des relations de coopération Nord-Sud, avec des missions bien précises selon les époques et les enjeux. Dans cet ordre d'idées, à la suite des recherches d'Ilboudo (1998) et de Bathily (2020), on peut distinguer trois phases qui permettent de mieux comprendre le déploiement en Afrique de l'Ouest des radios en général et des radios communautaires en particulier : (1) radio agricole (1950-1960/FAO) ; (2) radios rurales (radios éducatives 1960-1980/FAO-UNESCO-UNICEF) ; (3) radios de proximité indépendantes, radios communautaires, coopératives, associatives, confessionnelles (1990-2020). Au cours de cette dernière phase, plus précisément en 2001, en référence aux travaux du séminaire de Windhoek tel qu'indiqué supra à l'Introduction générale, p.1, les participants ont convenu d'une définition consensuelle de la radio communautaire avec des traits distinctifs tel qu'une radio « pour, par et au service de la communauté », « sa propriété et sa gestion représentatives de la communauté » ; « sa non lucrativité et le développement social » etc. Au regard des mutations survenues au cours de ces décennies, on peut considérer que la réflexion collective de ces acteurs publics fait écho aux travaux scientifiques qui ont toujours soutenu et guidé les actions des agences spécialisées des Nations Unies.

En effet, comme l'indiquait Berqué (1993), bien que les radios communautaires ou participatives soient enclines à se faire complémentaires des radios commerciales, leur singularité réside dans leur engagement à favoriser la participation d'une communauté à l'ensemble de ses activités, en fonction de ses priorités, pour redonner du pouvoir à la communauté, qui participe ainsi tout à la fois aux activités de la radio et aux processus sociaux, culturels et politiques qui influent sur sa vie quotidienne (Berqué et al., 1993). La radio communautaire va d'ailleurs s'approprier la communication pour le développement, lorsqu'elle met « l'accent sur les procédés interactifs et participatifs plutôt que sur la production et la diffusion de l'information coupée des processus communautaires »³⁰.

³⁰ Bessette, 2004, P.14

1.2.1.2. La télévision dans la mise en œuvre de la communication pour le développement

Contrairement à la radio, l'avènement des télévisions nationales s'est heurté à une certaine réticence de la part des pays colonisateurs. En témoigne le cas de la France, où les pays africains francophones manifestent leur volonté de développer des réseaux nationaux de télévision dans la décennie 1960-1970. La France a estimé que ces États, ses anciennes colonies, devaient d'abord « assurer la densification du réseau de radiodiffusion nationale avant de s'engager dans l'hypothétique et très coûteuse aventure télévisuelle »³¹ Au final, les intérêts économiques et stratégiques ont sans doute milité en faveur des accords signés entre la et ces États africains pour favoriser la mise en place des chaînes de télévision directement calquées sur le modèle de l'Office de radiotélévision français (Dioh, 2009), avec la vente d'équipements, la formation des journalistes et des techniciens, la diffusion des programmes français, etc.

Une fois devenues opérationnelles sous l'impulsion des ministères de l'information des États francophones, ces chaînes de télévision ont incarné les idéaux de démocratisation des services publics de radiodiffusion, d'information, d'éducation et de développement. Des programmes ont été conçus comme moyen de réduire les inégalités de scolarisation entre les régions au cours des décennies 1960-1980. C'est le cas des programmes d'éducation télévisuelle et des campagnes d'alphabétisation en Côte d'Ivoire (1968-1982), des projets de radio et de télévision communautaires au Sénégal (1963), ainsi que de la tribune radiophonique au Ghana (1964-1965). Selon Tudesq (1994), la plupart de ces initiatives ont connu un succès mitigé, voire une désaffection de la part des populations et des dirigeants syndicaux. On constate, avec Graham (2006) et Berqué (1993), que, tout comme cela s'est vu avec les radios communautaires, ces télévisions se sont progressivement éloignées de leur mission initiale et, dans le même mouvement, se sont détachées du monde rural ainsi que de la valorisation des expertises traditionnelles endogènes. La raison réside dans le fait que ces programmes se sont contentés d'utiliser massivement la technique du transfert des connaissances (Graham et al., 2006), souvent associée au processus par lequel les acteurs de politiques publiques accèdent, de façon unidirectionnelle, aux connaissances issues du Nord vers le Sud.

³¹ Dioh, dans Loum et al., 2018, p.32.

Après que nous avons exposé les outils traditionnels fondamentaux de la communication, leurs valeurs et leurs défis, ainsi que l'importance de mettre en place des systèmes nationaux autonomes de communication, nous pouvons à présent discuter de la manière dont certains chercheurs ont tenté de mettre en perspective d'autres modèles théoriques à même de réduire l'écart entre le paradigme développementaliste et sa pratique, leur objectif étant de franchir les frontières des valeurs et des cultures locales.

1.2.2. L'autonomie par la communication

Sur le plan conceptuel, plusieurs modèles ont émergé. Leur but était de donner certes la priorité au développement matériel, mais aussi, et surtout, au développement des valeurs et des cultures locales, en s'arrimant ainsi à la perspective du développement endogène. Ainsi en est-il des travaux de Ndiaga Loum. Une idée principale émerge de son article intitulé « Paradigme de l'interdisciplinarité, communication et développement international » (2014) : « La recherche fondamentale progresse au sein des disciplines constituées, mais aussi par un mouvement qui tend à repousser les frontières disciplinaires des connaissances ». En effet, pour Loum, l'aspect fondamental du paradigme de l'interdisciplinarité réside dans la prise en compte des cultures locales comme mécanisme de renforcement de l'autonomie identitaire des peuples, telle qu'elle est appréhendée par l'UNESCO (2016). Pour cette dernière, la culture se comprend comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social ». Cette institution prend ainsi en compte les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. Parce qu'elle combine ainsi développement et identité culturelle, Ndiaga Loum ouvre une perspective qui valorise les cultures régionales, nationales et locales. Sans nier les réserves face à la longue histoire du déséquilibre qui a toujours gouverné les relations Nord-Sud, l'auteur souligne qu'une solution à la réduction de la fracture numérique provenant du Sud pourrait efficacement lutter pour la « solidarité numérique », notamment par la création du Fonds de solidarité numérique (FSN) et de l'Agence mondiale de la solidarité numérique (AMSN). Il reconnaît toutefois que, ne cadrant pas avec les schémas traditionnels du développement imposés de l'extérieur, l'idée du FSN n'a pas convaincu les puissances occidentales et les principaux bailleurs de fonds, qui ont estimé que les mécanismes actuels de financement international permettraient de

couvrir les coûts de la réduction de la fracture numérique. L'autonomie, passant par la communication continue, devient ainsi un enjeu avec l'avènement du numérique.

Ce souci d'intégrer les valeurs locales aux processus de développement est partagé par d'autres chercheurs, comme Jacques Habib Sy, qui soulève la question de la souveraineté des peuples à travers son modèle de communication participative. En effet, le modèle de communication participative de Habib Sy (1995) s'appuie sur les travaux de Kwame N'krumah (1963), selon lequel « le néo-colonialisme, c'est le pouvoir sans la responsabilité ». Sy estime que « le développement sans souveraineté est un leurre ». Selon l'auteur, le développement véritable correspond à « un parcours animé par des forces endogènes, sur la base de la démocratie pluraliste garantissant le droit à l'expression et à l'organisation, en vue de satisfaire sur une base équitable les besoins présents et futurs liés à l'exploitation et à la préservation des ressources naturelles au profit de la majorité des membres d'une communauté donnée ». Cette animation de la vie socio-politique par les forces vives internes a été clairement perçue par Paul-Marcel Lemaire dès les années 1980. En effet, à la suite des travaux de Balandier (1957), il constatait déjà que ce n'est pas un progrès à l'europpéen ou à l'américain qui est recherché par le continent africain. Les États africains, estime Lemaire, prônent un développement authentique qui, selon lui, recommande la recherche et l'application de modèles de développement socio-économique inspirés par le patrimoine culturel africain. Il ajoute que la plupart des sociétés africaines ne supportent plus l'emprise occidentale ; elles cherchent donc à recouvrer une autonomie créatrice et à se moderniser selon leurs propres termes. C'est dans cette perspective que Lemaire a proposé un modèle de communication mixte. Ce modèle de communication mixte ou intégratif constitue le plus ancien des modèles mobilisés dans cette section et s'inscrit dans la ligne des critiques du modèle diffusionniste. Au cœur de la question du développement et de l'autonomisation des peuples d'Afrique noire francophone, l'auteur développe une perspective autour d'un modèle intégratif, structuré en cinq étapes principales. Sa force réside dans leur opérationnalité, ainsi que dans le souci de la participation des communautés au processus de production et d'exécution des projets de développement.

La première étape consiste en une ethnographie fondée sur l'observation participante. Elle suggère aux agents de développement, étrangers ou « indigènes », de vivre une nouvelle expérience au cœur d'une population donnée, afin de comprendre les réseaux socioculturels et les modes naturels de communication sociale, puis d'y participer dans la mesure du

possible. Cette forme de prospection par immersion, selon l'auteur, permettrait aux agents de développement de se familiariser avec le contexte socioculturel, de s'imprégner des réalités de la communauté et de partager son quotidien, par exemple en apprenant la langue locale. Cet ensemble d'efforts contribuera à l'émergence de projets locaux adaptés et à la formation de leaders d'opinion au sein de cette population. Les quatre autres étapes sont : l'implantation d'une réalisation limitée du projet, l'encouragement de l'auto-éducation des populations à travers des assemblées publiques, l'appropriation, au cours de laquelle tous les relayeurs-multiplicateurs se constitueront en un comité de coordination de la population et de la marche des travaux, et enfin l'étape de la médiatisation, une fois qu'un programme complet d'information et d'éducation de la population sera établi conjointement par le comité de coordination et par les responsables gouvernementaux des médias.

En plus d'autres apports, ces modèles seront approfondis dans le chapitre théorique, où nous mobiliserons des chercheur.e.s clés en développement, en pédagogie et en éducation. Leurs théories seront mises au service de la liberté afin de développer la notion de communication capacitante et autonomisante. Ces travaux se caractérisent essentiellement par la quête permanente d'autonomisation des peuples, qui se manifeste par la promotion d'une éducation populaire d'envergure, capable d'avoir un impact sur chaque individu, puis de rejaillir sur la collectivité. Cette construction individuelle et cette conscience de soi ouvriront la voie à une transformation collective que nous prônons pour l'Afrique en général et, en particulier, pour l'Afrique de l'Ouest, objet de cette recherche. Il nous apparaît déterminant que le développement soit avant tout une vision des leaders et des communautés locales, plutôt qu'un programme conçu de l'extérieur, sans consultation, conception ni participation des destinataires. L'autodétermination et l'autonomie des communautés, notamment dans le domaine de la communication, sont l'opposé des programmes dont les visées et la portée économique-stratégiques n'intègrent pas les destinataires. Ainsi, tout en prenant appui sur les acquis des radios communautaires, nous essayons de transcender l'antagonisme idéologique entre développement endogène et développement exogène, comme le suggèrent certains auteurs dans leurs travaux sur l'autonomisation. D'ailleurs, recourir à ces auteurs indique clairement que nos travaux ne tirent pas seulement leur source du domaine de la communication, mais s'appuient également sur les recherches d'anthropologues, de spécialistes de l'éducation populaire, de l'autonomisation des peuples, etc.

Sur le plan du développement de la recherche académique, à ce jour, nous comptons 844 chaires UNESCO réparties dans le monde. On peut ajouter à cette liste la chaire en communication et technologies de l'Université du Québec à Montréal. Ces chaires UNESCO ont quatre objectifs spécifiques : l'étude des pratiques émergentes des TIC dans le cadre du développement, dans une perspective valorisant la participation locale (1) ; l'accompagnement des actions de développement par le renforcement des capacités (2) ; la valorisation des travaux des chercheurs du Sud par la création d'une revue scientifique (3) ; et, enfin, un laboratoire d'incubation d'idées et un lieu de médiation entre le monde académique, la société civile, les communautés locales et les décideurs politiques (4). Il faut également noter la collaboration entre ces chaires et des laboratoires de recherche partenaires, tels que CERCO (Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso), l'Université de Lomé (Togo), UFRICA (Côte d'Ivoire), l'Université de Bayreuth, etc. Il s'agit là d'une masse critique significative.

1.3. Objectifs de la thèse et question de recherche

Sylvie Capitant et Marie-Soleil Frère (2011) ont mené, dans leurs travaux, une analyse historique et sociopolitique de deux zones d'Afrique de l'Ouest marquées par des différences linguistiques (francophones et anglophones). Les auteures remarquent que, contrairement à l'Afrique anglophone, l'Afrique francophone demeure une terre fertile et propice à l'expansion des radios communautaires. En effet, il existe environ 4 000 radios communautaires dans le monde, dont un peu plus de 1 000 se trouvent dans les 15 pays d'Afrique de l'Ouest (Frère et Capitant, 2011). L'exception, c'est le Nigeria, où il n'y a qu'une trentaine de radios-écoles, malgré son qualificatif de « géant d'Afrique » en tant que première puissance économique ouest-africaine, sa population de 232,7³² Millions d'habitants et sa longue histoire médiatique. Le Nigeria ne dispose d'aucune radio communautaire, alors que, paradoxalement, on dénombre 112 au Burkina Faso et environ 300 au Mali - deux pays qui, selon les indices de développement des Nations Unies, demeurent parmi les plus pauvres au monde. Cette situation nous amène à nous intéresser davantage aux radios communautaires de cette région.

³² Pison, G. et Poniakina, S. (2024). Population et Sociétés : Tous les pays du monde (2024) —page consultée le 17 octobre 2025.
https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/211/population.societes.625.fr.oct25.touspaysmonde.fr.pdf
La page web a été consultée et la population nigériane a été actualisée en y intégrant celle de 2024.

L'objectif principal de cette recherche est de répertorier, de comprendre et de documenter le déploiement de la radio communautaire en Afrique de l'Ouest, afin de mettre en lumière son potentiel d'autonomisation. À cet objectif principal s'ajoutent des objectifs secondaires qui précisent les visées de ce projet : (1) préciser notre perspective sur la communication pour le développement ; (2) considérer les Community Media Studies ainsi que certaines notions issues de l'éducation populaire ; (3) élaborer la notion de communication autonomisante ; (4) documenter le déploiement et le développement des radios communautaires en Afrique de l'Ouest ; (5) mener un terrain en Côte d'Ivoire afin d'ancrer empiriquement l'idée de communication autonomisante.

1.4. Question de recherche

Dans ce contexte, la question de recherche qui guide notre projet se décline en deux dimensions. Nous proposons donc une double question, en cohérence avec la démarche de recherche, qui fut d'abord ajustée en raison de l'absence de données accessibles, puis en raison du contexte pandémique. D'une part, comment la radio communautaire s'est-elle déployée et a-t-elle évolué sur le territoire d'Afrique de l'Ouest depuis les années 1990 ? D'autre part, le contexte documenté et observé permettrait-il une communication autonomisante, favorisant une meilleure appropriation des RC par les communautés bénéficiaires ?

Trois sous-questions de recherche précisent plus encore notre démarche et guident nos analyses :

- (1) Comment la radio communautaire s'est-elle déployée dans le temps et l'espace de l'Afrique de l'Ouest depuis les années 1990 ?
- (2) Quels sont les types de radios communautaires que nous retrouvons en Afrique de l'Ouest et lesquels semblent affinitaires avec la CA ?
- (3) À partir de notre terrain-témoin, comment la radio communautaire peut-elle agir comme un outil d'autonomisation auprès des communautés visées ?

Les deux premières sous-questions sont directement liées à la documentation inédite réalisée pour cette thèse, qui constitue une contribution en soi et permet de tracer la territorialité ainsi que les variations de dénomination de la RC. Notez qu'à la base, cette thèse se situe au croisement de trois préoccupations majeures : (1) la rhétorique autour de la problématique du développement qui abonde dans la littérature onusienne ; (2) mon

expérience personnelle en tant que originaire d'un pays sous développé qui est partie d'une période de croissance économique appelé le « Miracle ivoirien » dans les années 1970, pour célébrer en juin 2012 son entrée dans l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) renforcée ; (3) la capacité réelle des radios communautaires à autonomiser les communautés à travers la communication pour le développement. Ce sont ces deux premières dimensions qui ont orienté les deux premières sous-questions et nous ont progressivement conduits vers la matérialité du terme « développement », puisque les données accessibles ne nous permettaient pas de relier l'ensemble des RC aux propriétaires, encore moins aux visions de développement. Notez également que l'effectivité du concept de communication autonomisante repose d'abord et avant tout sur la présence de RC sur le territoire, ce que documente la thèse. Autrement dit, la communication autonomisante ne peut exister que s'il existe des dispositifs de communication ou des stations de radio. Une partie de la thèse a consisté à dresser ce portrait préalable puisque ces données colligées n'existaient pas. Ensuite, la troisième sous-question vise à réfléchir à partir de notre terrain-témoin et à établir des liens avec le concept développé dans cette thèse.

Conclusion

Tout au long de ce chapitre, nous avons tenté de construire une théorie globale autour des dimensions structurantes d'une question principale. Celle-ci doit nous permettre de traiter notre sujet, qui porte sur le déploiement et l'évolution des radios communautaires en Afrique de l'Ouest depuis les années 1990. Aussi, comme indiqué dans la typologie des radios communautaires en Afrique de l'Ouest, ces radios prennent diverses formes certainement en fonction des contraintes du contexte dans lequel elles évoluent. C'est pourquoi, sur la base de la définition formulée par la Charte africaine de la radiodiffusion dans ce même paragraphe, nous appréhendons d'ores et déjà qu'il serait quasi impossible pour une radio-école ou une radio de collectivité, dont les propriétaires sont soit le fondateur de l'institution en question, soit l'élu local, à savoir le maire ou le conseiller général, d'être un véritable outil de communication autonomisante. Cette question sera d'ailleurs approfondie dans les prochains chapitres, en l'occurrence les chapitres 3 et 5 dans lesquels nous traitons de la problématique de la communication autonomisante et de sa dimension empirique. Notre démarche formule, d'une part, les objectifs de la thèse et,

d'autre part, notre question de recherche, afin d'organiser notre travail en chapitres précis. C'est le cas du prochain chapitre, dans lequel nous préciserons la perspective, ou le regard, qui nous permettra de comprendre et d'analyser le phénomène de la radio communautaire.

CHAPITRE 2

UNE PERSPECTIVE THÉORIQUE AU CROISEMENT DE LA COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET DES *COMMUNITY MEDIA STUDIES*

Introduction

Nous développons ici notre perspective à partir des domaines de recherche de la communication pour le développement et des études sur les médias communautaires. Quelques notions issues d'une approche socioculturelle de l'éducation populaire complètent notre perspective. Nous présentons une revue de la littérature sur la radio communautaire afin d'y situer notre projet. Finalement, nous y développons la notion de communication autonomisante, qui s'inscrit dans les travaux des critiques du développement et des spécialistes de la problématique de l'aide, tels que Paulo Freire (1968), Amin Samir (1989), Vachon (1990), Sachs (1996) et Rist (2007). Notre problématique nous a amenés à revisiter le discours historique sur le 33^e président américain, Harry S. Truman. C'est au cours de ce discours de 1948 que Truman a employé les notions de développement et de sous-développement. Un discours historique qui s'est érigé en véritable doctrine (la doctrine Truman) :

Il nous faut lancer un nouveau programme audacieux qui mette en valeur les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration de la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens de ce monde vivent dans des conditions proches de la misère [...] Leur vie économique est primitive et stationnaire. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace tant pour eux que pour les régions les plus prospères [...] Notre but devrait être d'aider les peuples libres du monde à produire, par leurs propres efforts, plus de nourriture, plus de vêtements, plus de matériaux de construction, plus d'énergie mécanique, afin d'alléger leurs fardeaux. [...] Avec la collaboration des milieux d'affaires, du capital privé, de l'agriculture et du monde du travail de ces pays, ce programme pourra accroître grandement l'activité industrielle des autres nations et élever substantiellement leur niveau de vie [...] Tous les pays, y compris le nôtre, profiteront largement d'un programme constructif qui permettra de mieux utiliser les ressources humaines et naturelles du monde. L'expérience montre que notre commerce avec les autres pays s'accroît [...] à mesure que leurs progrès industriels et économiques s'intensifient.

Ce discours a agi comme un véritable accélérateur des grandes théories du développement dans le contexte de la modernité. Elles situaient le rôle et les apports des médias dans la promotion de l'intégration nationale, la liaison entre les marchés locaux et internationaux, la mobilisation nationale en vue d'objectifs de développement et la diffusion de valeurs modernes dans des domaines aussi variés que la santé, l'agriculture, l'industrie, etc. La communication pour le développement, en raison de sa nature d'outil d'influence politique et sociale, s'inscrira dès le départ dans cette vision développementaliste. La communication pour le développement (CPD) se voit confier, entre autres, l'œuvre d'œuvrer en faveur des couches sociales les plus démunies et les plus vulnérables. Cette perspective est en phase avec l'approche générale des médias communautaires qui s'imposent dans les années 1960 et veulent se constituer en contrepoids aux modèles de communication recourant aux médias de masse pour la diffusion (Lerner 1958, Schramm 1964, Pool 1983, Rogers 1962, Pye 1965). Elle suggère que les médias des pays du « tiers-monde » constituent des outils de diffusion des innovations locales, tout en soutenant le développement et les communautés. Dans cette perspective, les journalistes, animateurs et producteurs de médias jouent le rôle de « soldats du développement », tout en favorisant la ruée des bailleurs de fonds vers les médias ruraux (Myers, 2008). Les initiatives telles que les perspectives développementalistes, ainsi que l'idée de « développement » et de « développement aidé », font l'objet de débats et de réflexions dans la sphère politique, dans les réseaux internationaux d'aide et de coopération, ainsi que dans les milieux scientifiques et intellectuels.

Après que nous aurons revisité les concepts de communication et de communauté, nous allons développer une lecture critique de la communication pour le développement, en mettant l'accent sur un développement endogène ancré dans les communautés. La notion de communication autonomisante (CA), que nous souhaitons proposer, permet de clarifier la position souhaitée, à savoir une communication pour le développement émanant des communautés et y trouvant son ancrage.

Assurément, la radio communautaire est présente dans le monde entier. Mais l'Afrique de l'Ouest, qui regroupe quinze pays historiquement liés et majoritairement francophones, constitue le territoire au cœur de cette thèse. Comme dans d'autres lieux, la radio communautaire y a subi diverses évolutions et transformations dépendamment des contextes nationaux et régionaux, des causes auxquelles elle est liée et des missions qui lui

sont assignées. En effet, se faisant la voix de la combattante dans les colonies au cours des deux guerres mondiales (Ilboudo, 1998), puis accompagnant les mouvements d'indépendance africains des années 1960, la radio en général et la radio communautaire en particulier ont occupé une place prépondérante au cœur des relations de coopération Nord-Sud, avec des missions précises en fonction des moments, des enjeux et des causes qu'elles sont amenées à servir. Nous l'avons mentionné au chapitre 1 : les années 1990 ont été particulièrement marquées par la floraison des radios communautaires grâce à l'avènement du multipartisme. Il faut toutefois indiquer que les multiples dénominations liées aux différentes mutations de la RC coexistent sur certains territoires nationaux, sans véritable logique de cohabitation ou de succession, ce qui aboutit à la formation de portraits parfois diversifiés et éclatés. Cette mise en contexte générale, ou ce portrait global de la RC à l'aune de certaines théories développementalistes, constitue l'objet essentiel de ce chapitre.

2.1. Communication et communautés

Étymologiquement, le mot « communication » vient du latin « communicare », qui signifie « mettre en commun ». Cette caractéristique de la mise en commun et de la participation constitue l'essence même de la communication ; elle est prônée par tous les modèles de communication participative, qui sont également portés par la CPD dans le contexte des programmes de développement en Afrique de l'Ouest, d'où provient une grande partie des radios communautaires. Jean Dumas (2001) s'est intéressé à la prééminence et à l'inhérence de la communication chez toute espèce vivante, malgré toutes les formes qu'elle peut prendre et les canaux dont on peut faire usage pour s'exprimer. Pour sa part, Céline Jouin (2019) souligne, dans ses travaux, la place prépondérante du concept de communauté dans les années 1980 et 1990, au cours des débats opposant les communautaires aux libéraux anglo-saxons. Pour l'auteure, c'est une problématique des temps modernes, mais remise en scène par la résurgence du nationalisme et des revendications identitaires. Jouin estime que « la crise de l'idéal cosmopolitique et de l'idée du multiculturalisme apparaît actuellement comme le contre-coup des progrès de la mondialisation utilitariste et uniformisatrice ». Toutefois, l'auteure fait remarquer que le concept communautaire tire ses racines anciennes de la *κοινωνία* grecque, de la

communitas et de la communio chrétiennes ; une notion de communauté dont dérive celle de la radio communautaire, essentiellement appréhendée avec, en arrière-plan, le présupposé de la distinction communauté/société (Jouin, 2019). Chez Ferdinand Tönnies, c'est la famille et la communauté religieuse qui constituent les formes achevées du concept de communauté (Gemeinschaft), comprise comme un collectif fondé sur un sentiment affectif d'appartenance. Elle s'incarne en premier lieu dans les liens organiques de la famille, du voisinage et du village. Communauté de foi, de coutume et de biens, elle s'oppose à la société (Gesellschaft), qui est le produit de la volonté rationnelle et calculatrice des individus qui s'associent par intérêt. Ainsi, forgée par Ferdinand Tönnies dans "Communauté et société" (1887), cette distinction entre communauté et société sera reprise et actualisée par Max Weber (1971), qui s'appropriera la théorie en proposant les termes de communautisation et de sociétisation.

Catherine Colliot-Thélène (2019) précise le sens de ces concepts chez Weber (notamment dans Concepts fondamentaux de sociologie), qui ne les considère pas comme deux types de collectifs structurellement distincts, mais plutôt comme deux modes de formation des collectifs, deux processus : « La grande majorité des relations sociales revêt en partie le caractère d'une communautisation, en partie celui d'une sociétisation », note-t-il. Autrement dit, pour Weber, la communauté et la société sont interreliées dans le processus de formation des relations sociales et dans leur évolution. Une terminologie qui, tout en évoquant la distinction de Ferdinand Tönnies entre communauté et société, démontre le caractère authentique de l'approche wébérienne des phénomènes collectifs qu'il analyse, en mettant en exergue les logiques de formation qui se retrouvent et se combinent, à des degrés divers, au sein de tous les collectifs humains. Dans ses premières publications, dont Économie et société, Weber étudie différents types de communautés, qu'elles soient domestiques, ethniques, nationales, de marché, etc. Aussi est-il intéressant de noter que la définition des groupes ethniques de Weber consiste en des « groupes humains qui nourrissent une croyance subjective à une communauté d'origine, fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des mœurs, ou les deux, ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette croyance devient importante pour la propagation de la communalisation – peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement ». Cette définition wébérienne de la communauté, qui s'inscrit dans les

travaux de Ferdinand Tönnies, sert d'assise à la notion de communication autonomisante que nous entendons développer plus loin dans cette recherche.

2.1.1. Les médias communautaires

Rappelons que les médias communautaires dans la perspective de l'UNESCO peuvent être définis comme « ceux qui sont indépendants, sans but lucratif, gouvernés par les communautés qu'ils desservent et au service de ces dernières »³³. Selon l'UNESCO, ils représentent un troisième pilier important des médias, aux côtés des médias commerciaux et de service public, car ils font partie intégrante du secteur pluriel des médias. De même, rappelons que les médias communautaires sont généralement arrimés aux concepts de communication participative, de démocratisation des médias, de société civile, de construction symbolique de la communauté, etc., et accompagnés de qualificatifs tels que « médias alternatifs », « médias citoyens », « médias indépendants », etc. Un média communautaire en général a pour principal trait caractéristique d'œuvrer sans but lucratif au nom et pour les intérêts d'une communauté géographique, sociale ou religieuse spécifique³⁴. Son intégration à la communauté vise à briser l'isolement, car il veut être au plus près de ses préoccupations. Et ce, contrairement aux médias traditionnels, qui, en plus d'émettre depuis les grands centres urbains et en langues étrangères, semblent très éloignés des besoins réels de certains segments de la population. Les sujets que les médias communautaires abordent sont locaux, car ils appartiennent à une communauté bien ciblée ; ils peuvent donc être d'ordre économique, matériel ou socio-culturel, comme le mentionnent plusieurs chercheurs en Community media studies (Howley 2010a, Day 2008, Forde 2011, Fisher 2008, Higgins 2007, Fuller 2007, Rennie 2006). Dans la plupart des pays de la zone qui nous intéresse, on observe que la cohabitation entre les médias de masse, les médias nationaux et les radios communautaires n'est pas le fruit d'une relation structurée ou concertée.

³³ UNESCO : Notes d'orientation sur la viabilité des médias communautaires. <https://fr.unesco.org/viabilit%C3%A9-m%C3%A9dias-communautaires/notes-orientation/d%C3%A9finition>. Page consultée le 21 novembre 2020.

³⁴ Registraire des entreprises, Québec. Constituer une personne morale sans but lucratif. Article en ligne. <http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/demarrer/constituer-pmsbl.aspx>, article consulté le 21 novembre 2020

Dans un contexte global, les médias communautaires, et plus spécifiquement les radios communautaires, sont présents sur tous les continents et cohabitent avec les médias publics et privés, en tant que secteur complémentaire, doté de missions et de fonctions distinctes. Une partie de ces médias dits communautaires est regroupée au sein de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC), une organisation internationale non gouvernementale dédiée au mouvement de la radio communautaire, qui compte environ 4 000 membres dans 115 pays. L'une de ses missions est de servir de réseau d'échange et de solidarité entre les radiodiffuseurs communautaires. Ces médias communautaires offrent des programmes radiophoniques, mais surtout des services adaptés aux besoins des populations (AMARC, 2020). Par exemple, « dans les régions isolées du Nord canadien, plus d'une centaine de communautés autochtones [...] se sont dotées de stations qui leur servent aussi de système téléphonique, de bureau de poste, de lieu de rencontre et d'école ». De plus, Sénécal indique que ces médias communautaires prennent différentes formes pour s'adapter aux besoins d'une communauté donnée ou pour atteindre un but précis, soit en se faisant complémentaires, soit en œuvrant dans des régions éloignées, ou soit en couvrant des dimensions négligées de la pratique médiatique. Ils pourraient, en outre, se distinguer par leur manière d'envisager la démocratisation des médias, sous le signe de l'indépendance, de l'autogestion, etc.

Soulignons que, malgré la diversité et la multiplicité des médias communautaires (journal imprimé, journal électronique, station de radio ou de télévision, en mode analogique ou numérique, et via la technologie numérique), la radio demeure le média communautaire le plus important et le plus prisé des communautés africaines. Cela s'explique en grande partie par son niveau de pénétration dans les territoires et les communautés, sa programmation (Berqué, 1993) et son caractère oral. Même dans un contexte de numérisation généralisée du monde et de la recrudescence des médias sociaux sur des plateformes comme Facebook, WhatsApp, Instagram, TikTok, etc., des pratiques de journalisme citoyen (blogs, pages individuelles de libre expression en ligne) et les radios communautaires demeurent centraux. Leur capacité à rassembler des communautés relativement larges (en les constituant en publics) dans une optique de légitimité médiatique, contrairement au mode de communication plus individuel et parfois personnel des réseaux socio-numériques, en constitue une véritable force. Il sera d'ailleurs question de cette réalité des radios communautaires en Afrique de l'Ouest, comme nous le verrons plus tard dans les chapitres

cinq et six, où il est abondamment question de la variété de noms et de formes que prennent les RC et de leur pratique sur le terrain.

2.1.1.1. Médias communautaires en Afrique de l'ouest et la problématique du développement

Les radios communautaires (Berqué et al., 1993), qui constituent la version achevée des médias communautaires, peuvent certes se faire complémentaires des radios commerciales, mais avec une singularité bien à elles : leur engagement à favoriser la participation d'une communauté à l'ensemble de ses activités, en tenant compte des priorités que cette dernière s'est fixées, et en redonnant du pouvoir à la communauté par sa participation à la fois aux activités de la radio et aux processus sociaux, culturels et politiques qui influent sur sa vie quotidienne (Berqué et al., 1993). Ainsi, selon ces auteurs, grâce à sa dimension orale et à son accessibilité financière, la radio a su pénétrer les hameaux les plus éloignés d'Afrique, amplifiant ainsi, voire parfois succédant progressivement aux pratiques de communication traditionnelles.

Nous inscrivons les médias communautaires, en général et en particulier les radios communautaires, dans la droite ligne du développement tel qu'il s'est appliqué dans la région à partir des années 1960. Et nous les appréhendons, dans le contexte africain, comme l'un des piliers du bon fonctionnement de la communication pour le développement, même si ces médias sont le fruit de projets de développement exogènes et n'émanent pas entièrement des communautés, comme nous l'approfondirons au chapitre sept. Berqué (1993) estime d'ailleurs qu'avec l'avènement des radios communautaires sur le continent africain, les animations villageoises, avec chants, contes, jeux, musique, etc., ont connu leur heure de gloire. Les programmations communautaires apportaient, pour ainsi dire, une plus-value en matière de libéralisation de la communication audio, dans les dimensions de l'accès à l'information, de l'appropriation des médias par les citoyens, de la liberté d'expression culturelle des communautés exclues et marginalisées, en renforçant ainsi la participation des citoyens de toutes les zones au processus de développement (Berqué, 1993).

De plus, dans le contexte africain, et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest, où les contenus médiatiques des radios et des télévisions nationales ont souvent été consacrés au

culte de la personnalité et à la propagande d'État (Kasoma, 2001 ; Perret, 2005 ; Bayart, 2009), les médias communautaires ont œuvré de manière plus proche des intérêts des communautés, à travers une diversité de contenus reflétant les préoccupations ou défendant les intérêts de certains groupes (Nyamnjoh, 2005). En ce sens, une expression populaire au Mali veut que la radio soit perçue comme cette « sourde qui parle à des muets », jusqu'à l'avènement des radios communautaires, qui ont commencé à émettre en langues vernaculaires. La mobilisation des radios communautaires par des bailleurs de fonds et des ONG en faveur du changement social en a fait des acteurs incontournables, d'autant plus qu'elles émettent aussi bien dans les langues héritées de la colonisation que dans les langues locales africaines. Pendant une trentaine d'années (1970-2000), les médias communautaires se sont imposés dans l'écosystème médiatique africain. Ils ont même connu, par moments, une certaine ascension par rapport aux médias publics ou privés, souvent handicapés par le coût élevé du journal, lié au revenu moyen, ainsi que par le quasi-inexistant recours aux langues nationales et par l'inadéquation entre le contenu diffusé et les préoccupations de la majorité des citoyens (Berqué et al., 1993).

2.1.1.2. Médias communautaires en Afrique francophone et anglophone : l'ombre des puissances coloniales

L'Afrique francophone demeure une terre propice à l'expansion des radios communautaires (Capitant et Frère, 2011). Si, pour certains chercheurs s'intéressant aux médias d'Afrique francophone (Tudesq, 2002), la floraison des radios communautaires symbolise la vigueur du renouveau médiatique africain, il faut toutefois souligner l'exception des pays anglophones. Hormis le Ghana, comme nous le verrons plus tard au chapitre 4, 2.5.2, la radio communautaire est un phénomène plus marqué dans les pays francophones. À titre d'exemple, le Nigeria, avec 162,4 millions d'habitants et une longue histoire médiatique, ne compte aucune radio communautaire. Bien que certaines actions de mobilisation militante aient été menées, seules les radios des campus universitaires bénéficient de l'autorisation d'émettre (Ojebod, 2009). Or, le Kenya, avec près de 42 millions d'habitants, n'a que huit radios communautaires, et la Tanzanie n'en dispose que sept (Mpehongwa, 2010). Il se trouve qu'au même moment, les pays francophones de la sous-région ouest-africaine, comme le Burkina Faso, le Mali et bien d'autres, ne cessent de

voir la recrudescence des radios communautaires. Selon le ministère de la communication (2011), le Burkina Faso, avec une population de près de 18 millions d'habitants, compte 112 radios en fonctionnement, dont 33 radios associatives et communautaires, 35 radios confessionnelles et une radio municipale. Selon l'Union des radiodiffuseurs libres du Mali (URLM), en 2011, lors de la signature de son partenariat avec le CNRA (Confédération nationale des radios associatives), on dénombrait environ deux cent cinquante radios du côté malien, dont 70 % étaient associatives (Capitant et al., 2011).

Il y a une caractéristique que les auteures relient au cadre réglementaire des médias dans ces deux zones d'influence anglophone et francophone. En Afrique francophone, selon Capitant et Frère (2011), les cadres réglementaires sont plus favorables aux radios associatives et à une conception des médias plus ancrée en tant qu'outils au service du développement. De plus, les lois francophones semblent beaucoup plus interventionnistes, alors que les lois anglophones laissent généralement la latitude aux normes, à l'arbitrage des contenus, à la déontologie et aux instances de la profession comme les conseils de presse et les observatoires d'autorégulation (Duplat, 2002). En ce sens également, la colonisation laisse ses traces sur le déploiement de la RC.

La différence entre ces deux zones met en lumière d'autres dimensions d'ordre idéologique et socioculturel. En effet, les médias anglophones pourraient, sans complexe, se réjouir pleinement d'une histoire médiatique bien plus ancienne que celle des pays francophones. Ainsi, jusqu'au XIX^e siècle déjà, les colonies britanniques se dotaient d'une presse nationale dynamique et diversifiée, aux mains des autochtones et quelquefois même impertinente envers l'autorité coloniale, pendant que les colonies françaises en étaient aux premiers balbutiements d'une presse privée contrôlée par quelques colons : « Ce n'est que dans les années 1950, après les réformes, entérinées par la nouvelle constitution de 1946, octroyant les libertés politiques, syndicales et de la presse aux habitants des colonies françaises, que la presse privée a pu se développer librement dans cet espace, alors qu'elle demeurait encore embryonnaire dans les territoires dominés par les Belges ou les Portugais. « Un écart sociopolitique, voire idéologique, qui a accordé une place importante à la presse communautaire en Afrique francophone. De ce point de vue, la prolifération des radios communautaires en Afrique francophone - en particulier dans les pays de la sous-région subsaharienne classés parmi les plus pauvres de la planète (Mali, Burkina Faso, etc.) - mérite d'être mise en question. En effet, contrairement aux pays développés ou même à

certaines pays anglophones africains, les pays francophones, à l'image du Burkina Faso, du Mali et de la Côte d'Ivoire, où l'on assiste à une véritable explosion des médias communautaires, connaissent, de façon continue, un désœuvrement généralisé de la population. Les courtiers du développement, généralement chargés de ces radios communautaires, y voient très souvent un simple mécanisme permettant à des personnes désœuvrées de sortir, par elles-mêmes, de la précarité. Mais une mentalité d'éternel assisté, entretenue par les instances onusiennes, empêche malheureusement l'éclosion des intelligences et même des initiatives locales. Une situation qui exacerbe des frustrations et explique la cadence rapide des changements de paradigme dans le milieu scientifique et au sein des Nations Unies, d'une part, et, d'autre part, la montée des mouvements de rue, voire la prise de position sur les médias sociaux par le journalisme citoyen. La chaîne « l'émanation du peuple pour le peuple et par le peuple » (Charte africaine des radiodiffusions, 2001), qui comprend les médias communautaires, est souvent brisée en Afrique. De ce point de vue, même s'ils sont qualifiés de médias communautaires ou de proximité, ces médias se heurtent à la réalité du terrain, à savoir la question de leur opportunité et de leur légitimité aux yeux des populations cibles, comme nous l'analyserons plus amplement au chapitre cinq.

2.1.2. Avènement et progression des radios communautaires en Afrique de l'Ouest

L'histoire de la radio en Afrique noire a débuté en 1924 avec la mise en place des premiers postes émetteurs dans l'Union sud-africaine. Cela dit, selon Ilboudo (1998), son implantation fut tardive dans les colonies françaises d'Afrique noire. Cette histoire est marquée par une mutation tant dans la désignation de ces radios que dans leurs missions. Nous sommes en effet passés successivement des radios agricoles (1950-1960), puis des radios rurales ou éducatives (1960-1980), jusqu'aux radios communautaires, coopératives, associatives, confessionnelles, de collectivité, de proximité, indépendantes, etc. (1990-2000-2020). Si les appellations sont apparues successivement, soulignons qu'elles se côtoient dans le présent et forment un portrait dont la cohérence n'est pas évidente. Comme nous l'analyserons dans les chapitres quatre, six et sept, peu importe l'époque, l'appellation ou la mission de ces radios émanent essentiellement des institutions de Bretton Woods en collaboration avec les États destinataires et surtout des Nations Unies et leurs

démembrements (la FAO, l'UNESCO, l'UNICEF, etc.) qui interviennent sous forme de subventions financières, de collaborations sur la vulgarisation de certains de leurs projets ou s'impliquent directement, de la conception à la mise en œuvre de ces radios en passant par l'assignation des missions (Bierschenk et al. 2000 ; Mary Kimani, 2007 ; Bianchini, 2004 ; Tudesq, 1994, etc.).

Dès lors, intéressons-nous d'abord au paradoxe entre la rhétorique qui accompagne ces radios : on parle de radios pour, par et au service de la communauté, alors même qu'elles émanent majoritairement de sources externes. Mais dans la quasi-totalité des recherches sur le fonctionnement des radios communautaires, le manque de financement ressort comme le principal défi, car les stations de radio signalent des recettes insuffisantes. Cela s'explique généralement par le manque notoire d'intérêt des communautés pour ces radios, dû essentiellement à la non-compréhension des mécanismes de leur implantation, ce qui entraîne, comme le soulignent ceux qui ont participé à nos enquêtes (cf. chapitre quatre), une non-participation à leur vie ou même une non-appropriation par les communautés. À cela s'ajoute l'incapacité des promoteurs de ces radios à organiser et maintenir une participation communautaire soutenue et pérenne. En quoi ces radios seraient-elles alors exactement communautaires ? Nous sommes enclins à interroger même le caractère abusif de certains discours de participation, d'émancipation et de bien-être collectif véhiculés par les programmes et projets de développement destinés à ces communautés déjà vulnérables. Un questionnement légitime, d'ailleurs, face à l'écart entre la durée historique de ce discours (depuis les années 1960) et la réalité actuelle du nombre de pays en Afrique de l'Ouest.

Nous savons qu'en moyenne, 65 % des populations d'Afrique de l'Ouest vivent encore en zone rurale, après plus de 60 ans d'indépendance. Ils font face aux défis liés à l'enclavement, dus au manque d'infrastructures routières, sanitaires, électriques et d'eau potable, entre autres. Rappelons d'ailleurs qu'en 2015, les Nations Unies indiquaient que l'Afrique de l'Ouest comptait 352 millions d'habitants, dont environ 55 % (192 millions) vivaient dans les espaces ruraux. La population rurale a augmenté rapidement : de +188 % entre 1980 et 2015, et les Nations Unies prévoient une croissance soutenue d'ici 2050 (+149 %). Marie de Lattre-Gasquet (2021) a proposé une typologie remarquable en regroupant les États ouest-africains en trois catégories selon leur caractère rural. Parmi les pays à forte population rurale, c'est-à-dire supérieure à 59 %, et à une densité inférieure à

15 habitants par km², ce qui constitue une très faible densité, figurent le Niger, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée-Bissau, la Guinée-Conakry, la Sierra Leone et le Liberia. Pour ce qui est des pays où la population rurale est équivalente à la population urbaine, c'est-à-dire comprise entre 49 % et 51 %, avec une densité rurale comprise entre 18 et 33 habitants par km², on peut citer la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Cap-Vert et le Sénégal. Quant aux pays dont la population rurale est inférieure à la population urbaine et dont la densité rurale est élevée, c'est-à-dire supérieure à 30 habitants au km², figurent le Ghana, le Nigeria et la Gambie (Lattre-Gasquet, 2021).

Ceci est encore plus impressionnant si nous considérons les pays individuellement, en ce qui concerne la présence des radios communautaires en tant qu'outils de développement et d'autonomie des communautés. Les pays qui regorgent le plus de radios communautaires sont ceux qui manquent de politiques d'urbanisation, ce qui se traduit, en corollaire, par l'absence d'infrastructures modernes permettant à chaque peuple de vivre dignement. Nous examinerons plus loin les trois pays francophones considérés comme les plus pauvres du monde, car ils comptent parmi les pays à forte proportion de population rurale, tout en préservant une forte présence de radios communautaires. Il s'agit du Niger (83 %), du Burkina Faso (71 %) et du Mali (68 %). De l'autre côté, nous avons les pays anglophones, dont certains ne possèdent même pas de radios communautaires, et qui comptent moins de population rurale et davantage d'agglomérations. Parmi les autres, la Gambie (44 %), le Nigeria (47 %) et le Ghana (48 %) pourraient faire figure d'exception en raison du nombre relativement élevé de radios communautaires présentes sur leur territoire.

Ce sont là autant d'indices qui font réfléchir sur l'avènement des radios communautaires depuis les années 1960, même si ce n'est qu'en 2001 que leur fonction sera formalisée en tant qu'« un type de radiodiffusion pour, par et au service de la communauté » (Charte africaine des radiodiffusions africaines, 2001), et dotée d'une gestion représentative de ladite communauté. La RC présente également comme caractéristiques principales la non-lucrativité et, comme objet, le développement social. Il importe de souligner la complexité même de la notion de radio communautaire, ainsi que le caractère dédaléen de la gestion des médias en Afrique en général. Les concepts sont présents et parfois légalement définis, mais leur mise en œuvre ou leur réalisation révèle des aspérités, des frictions et des ambiguïtés liées aux contextes régionaux et nationaux. Enfin, ajoutons que, comme le souligne Stéphane Boulch (2003), « les médias africains, qu'ils soient privés ou publics,

commerciaux ou à but non lucratif, relaient tous des messages de développement ». En général, les émissions éducatives et culturelles constituent l'épine dorsale de tous les programmes. À ce titre, à différents degrés et en vertu d'intérêts évidemment variés, les médias se sentent tous plus ou moins investis d'une mission de service public qui relève d'abord des autorités publiques et étatiques (Kasoma, 2001 ; Perret, 2005 ; Bayart, 2009). Ces auteurs dénoncent le culte de la personnalité et la propagande d'État souvent trop présents dans ces pays. Avec un tel mode de fonctionnement, il est difficile pour les communautés de s'approprier des médias devenus véhicules des programmes de gouvernement - qui eux-mêmes ne sont autres que les canaux pour une mise en œuvre effective des programmes de développement émanant des institutions de Breton Woods, financés par la Banque mondiale et le FMI, d'une part, et, d'autre part, exécutés par des organisations non gouvernementales ou d'autres agences spécialisées, toutes des démembrements des Nations Unies (Moyo, 2010 ; Habib Sy, 1995). Cette ingérence onusienne dans la gestion des affaires intérieures des États d'Afrique de l'Ouest est problématique. Nous y revenons d'ailleurs plus en détail au chapitre sept, avec une analyse plus ciblée dans le contexte de l'implantation et de la gestion des RC dans cette zone géographique.

Si les RC ont émergé dans les années 1960, leur floraison, comme celle des médias plus généralement en Afrique et, en particulier, en Afrique de l'Ouest, serait liée au vent du multipartisme des années 1990, comme nous l'avons mentionné plus haut. Dans les années 1990-2000, selon Amougou (2006), se met en place le premier idéal-type, marqué par « le modèle déterministe du tout-État », essentiellement chargé « d'assurer l'émancipation des anciennes colonies par la création d'États-nations inspirés du modèle occidental » et faisant de l'État le centre névralgique du processus de développement. Après cette période, viendra le deuxième idéal-type, marqué par « le modèle déterministe du tout-Marché » entre 1980 et 2000, puis, plus tard, par le « modèle déterministe du tout-populaire » de 1990-2000, fondamentalement marqué par l'intervention directe des institutions de Bretton Woods et de l'ONU dans les pays dits sous-développés, par le truchement de programmes et de projets de développement, ainsi que par leur financement. Ces programmes sont essentiellement portés par des organisations non gouvernementales internationales (ONGI), des agences spécialisées de l'ONU telles que l'UNESCO, le BIT, l'OMS, la FAO

et le PNUD, ainsi que par des organisations économiques internationales telles que le FMI, la Banque mondiale et le GATT (devenu ultérieurement l'OMC).

Ainsi, les initiateurs des radios communautaires qui fleurissent à cette époque (1990) ne sont pas les communautés, mais des acteurs internationaux qui promeuvent l'idéologie du développement. Ce ne sont pas les membres d'une famille, des voisins, des villageois, des universitaires ou des associations qui se réunissent pour créer leur radio. Des questions ont été posées : sont-elles l'expression de la vision des Nations Unies qui les érige en instrument du développement pour désenclaver les communautés des pays sous-développés, ou bien sont-elles l'expression des intérêts et des aspirations des communautés ? L'appropriation locale est-elle sollicitée ou même la bienvenue ? Ces RC sont-elles l'objet d'un processus de communautisation, ou bien strictement d'un processus de sociétisation, pour reprendre les termes de Weber ?

À titre d'exemple, les radios communautaires voient le jour en Guinée dans les années 1990, à l'image de l'Afrique en général et de l'Afrique de l'Ouest en particulier. La Radio Rurale de Guinée (désignation des radios communautaires en Guinée) a été créée en 1990, à la suite d'une requête du gouvernement guinéen, lors de la 9e session du Conseil du Programme Intergouvernemental pour le Développement de la Communication (PIDC). Une fois que cette requête a reçu un écho favorable de la part de cet organisme, le mécanisme de mise en place des radios communautaires a été déclenché. Ainsi, la Radio Rurale de Guinée doit sa naissance aux efforts conjugués de plusieurs partenaires, dont la Coopération Suisse au Développement (DDA) pour les radios de Labé, Kankan, Kindia et N'Zérékoré ; l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) pour les radios de Boké, Mamou, Kissidougou et Faranah ; la Banque Mondiale, à travers le Comité National de Lutte contre le SIDA (CNLS), pour celles de Siguiri, Kouroussa, Bissikirimba, Dinguiraye, Kérouané, Telimélé, et Macenta ; le Fonds Canadien d'Initiative Locale (FCIL) pour les radios de Koundara, Mali, Tougue, Gaoual, Dogomet et Pita ; le FOGUIRED pour la radio communautaire de Beyla ; l'UNICEF, pour les radios de Forécariah, Yomou, Boffa, Dalaba, Lélouma, Koubia, Dubreka, Fria et Kassa ; et enfin, le Plan International Guinée pour la radio de Gueckédou et l'État guinéen pour celles de Mandiana et Dabola. Avec sa pléthore actuelle de radios rurales, la Guinée peut compter sur des promoteurs individuels, des coopératives ou des associations. La question du financement demeure donc centrale. Pour qui travaillent-ils ? Quelles sont leurs véritables

missions ? Ces missions répondent-elles vraiment aux aspirations, aux besoins et aux attentes réels des communautés cibles ? Une grande partie de ces questions trouvera une réponse dans l'analyse du terrain ivoirien au chapitre 6.

Les travaux de Gisèle Dutheuil se penchent sur ces questions pour souligner que « les stratégies et les artifices mis en place pour que l'Afrique reste non seulement une zone d'expérimentation mais aussi celle d'exploitation ou de prédation sont connus »³⁵ Les initiatives se multiplient en effet à l'échelle du continent, mais très peu produisent des résultats viables et durables sur le terrain, comme l'indique *la Déclaration de Paris* (Wood, 2008). Cet organisme reconnaît que les pays en développement, tout comme les pays donateurs, expriment des préoccupations réelles quant à la capacité des pays sous-développés à tirer pleinement parti des programmes d'aide. Nous aurons d'ailleurs à approfondir ces déficits de collaboration dans le chapitre 2.2.1.

2.2. CPD et RC au cœur de l'enjeu développementaliste en Afrique de l'Ouest

Idéalement, nous aurions pu mener un terrain plus substantiel. Si nous avions eu l'opportunité, le temps et les moyens, nous aurions visité tous les quinze (15) pays faisant l'objet de cette étude. Le contexte pandémique, allié aux contraintes financières d'un tel terrain, explique la présence d'un seul terrain-témoin. Dans ce contexte, mener ce terrain fut déjà complexe et coûteux, mais nous devions inclure, à minima, une partie du terrain.

C'est la profonde immixtion de l'État et, plus tard, des agences spécialisées de l'ONU au cœur du phénomène des radios communautaires en Afrique de l'Ouest qui nous est apparue comme un indicateur sérieux à exploiter et à approfondir sur le terrain, afin d'évaluer et de circonscrire la véritable dimension de la communication pour le développement. Le choix de la Côte d'Ivoire a été très gratifiant pour ces travaux, en raison de la forte présence des radios communautaires, de sa longue histoire avec elles et de l'impact réel de la CPD. À elle seule, la Côte d'Ivoire nous offre un tableau très diversifié et riche. De plus, en tant que l'un des principaux relais dans la sous-région ouest-africaine, de la communauté internationale en général et de la France en particulier, le choix de la Côte d'Ivoire s'avéra très opportun et approprié pour cette étude. Ainsi, à l'instar de la plupart des pays de la

³⁵ Dutheuil, G. et Koulibaly, M. (2009). *L'Afrique ose une nouvelle voie*. Paris. L'Harmattan. p.10

zone géographique étudiée, la présence des radios communautaires est très forte en Côte d'Ivoire, ce qui en fait également un terrain propice à cette recherche. S'entretenir avec les parties prenantes, en apprendre davantage sur ces radios de leur propre voix, et en partager le quotidien, leurs perceptions, leurs opinions, leurs motivations et leurs expériences au sein de ces radios, a été une véritable aubaine pour la richesse de ces travaux. C'est le lieu d'indiquer que la combinaison de la cartographie historique et de l'enquête de terrain nous a permis d'aligner les savoirs théoriques et expérimentiels. C'est avec satisfaction que nous avons réalisé ce terrain-témoin, qui nous a permis d'améliorer la lisibilité du phénomène de la communication pour le développement et d'y contribuer substantiellement à l'autonomisation des bénéficiaires dans la zone ouest-africaine.

En effet, comme relevé au chapitre 4, nous avons combiné la recherche documentaire et l'enquête de terrain (observation et entretiens) afin de mettre en dialogue la théorie et la pratique. Cela nous a permis de toucher du doigt certaines réalités de ces radios communautaires par rapport à la rhétorique onusienne, à travers plusieurs canaux, dont la communication pour le développement (CPD). En effet, présentée essentiellement comme porteuse de toutes les formes de communication participative, la communication pour le développement (CPD) se déploie à travers des missions telles que l'œuvre en faveur des couches sociales les plus démunies et vulnérables. Toutefois, dans le cadre de la recherche documentaire, une certaine ambivalence s'est imposée quant au discours produit par l'ONU et ses organes dépendants sur le rôle de la CPD et sur le mode d'acquisition des radios communautaires dans la quasi-totalité des États d'Afrique de l'Ouest. En effet, notre revue de la littérature a clairement démontré que l'acquisition de ces radios s'effectuait d'abord entre les gouvernements des pays africains et les agences spécialisées des Nations Unies, avant même d'atteindre les communautés. Une information que notre participant C0 confirmera plus tard avec ironie, lorsqu'il dira qu'en Côte d'Ivoire, il n'est pas rare de constater que « les radios communautaires s'installent avant de rechercher les communautés ».

Rappelons que la communication pour le développement se trouvait déjà dans les pratiques des années 1960 (l'ère des indépendances de la majorité des pays africains), mais « sa véritable institutionnalisation s'est effectuée depuis le milieu des années 1960, notamment depuis la vulgarisation des lignes de force des travaux de chercheurs nord-américains, commis pour la plupart par des services du gouvernement américain, et reçus par des

organisations internationales »³⁶. Pour sa part, Guy Bessette (2004) situe l'émergence de la CPD dans les années 1970. Il indique que le concept a été employé pour la première fois « aux Philippines dans les années 1970 par le professeur Nora Quebral pour qualifier les procédés de transmission et de communication des nouvelles connaissances dans le domaine de l'environnement rural »³⁷ ; il a par la suite été défini officiellement par l'ONU en 1997³⁸. La communication pour le développement y est présentée comme un ensemble de « systèmes de communication réciproque, qui facilitent le dialogue et permettent aux communautés de prendre la parole, d'exprimer leurs aspirations et leurs préoccupations et de participer aux décisions concernant leur développement »³⁹. Plus qu'une simple stratégie, la communication pour le développement est généralement appréhendée comme un processus social fondé sur la promotion du dialogue entre les communautés et les décideurs à l'échelle locale, régionale et nationale, dans le but de promouvoir et de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui améliorent la qualité de vie pour tous.

Les théoriciens de la communication pour le développement, tout comme les agences internationales de développement investies dans sa réalisation, s'accordent à dire que la particularité de la CPD réside dans le fait qu'elle met « l'accent sur les procédés interactifs et participatifs plutôt que sur la production et la diffusion de l'information coupée des processus communautaires ». ⁴⁰ Et ce, au-delà des divergences idéologiques et des approches différentes. La CPD se veut ainsi « un outil d'influence sociale et politique » visant à renforcer le dialogue avec les bénéficiaires, les partenaires et les autorités, afin de favoriser l'appropriation des programmes au niveau local et d'y produire un impact durable. Selon Jenatsch, les moyens de communication dont dispose la CPD pour y parvenir sont trois : « a) la communication interpersonnelle, b) la communication à travers les médias traditionnels ou électroniques (presse, radio, télévision, etc.), c) le large

³⁶ Misse, M. et Kiyindou, A. (2006). Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives. Sous la direction de Misse et Kiyindou. <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2009-supplement/pdf/Actes%20de%20Douala.pdf>. P.14

³⁷ Bessette, G. (2004). Communication et participation communautaire : guide pratique de communication participative pour le développement. Presses De L'Université Laval. Laval. p.15

³⁸ Voir l'article 6 de la Résolution 51/172 de l'Assemblée générale de 1997.

³⁹ McCall, E. (2010). La communication pour le développement : accroître l'efficacité des Nations Unies. United Nations Development Programme, Bureau for Development Policy, Democratic Governance Group, 304 East 45th Street, 10th Floor. New York, NY 10017, USA; www.undp.org/governance; Oslo Governance Centre, Inkognitogata 37, 0204. p.13

⁴⁰ Ibid. Bessette, P.14.

éventail de supports multimédias et de nouveaux moyens de communication (Facebook, YouTube, pages web, SMS, etc.) »⁴¹.

Soulignons que tous ces qualificatifs de la CPD ont largement été incorporés au dispositif onusien comme le démontre Elisabeth McCall (2010), consultante aux Nations-Unies, dans un rapport parafé par les représentants de plusieurs agences spécialisées de l'ONU dont l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (ONUAA), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le Programme commun des Nations-Unies sur le VIH/SIDA (PCNU/VIH-SIDA), le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (ONUESCO), le Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (FNUE), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Chacune de ces agences précise clairement son approche stratégique pour intégrer la CPD et en assurer la promotion. Dans ce rapport, McCall précise également qu'à titre d'outil promotionnel de la CPD, le document est destiné aux partenaires nationaux, aux organisations du développement et aux organisations de la société civile, y compris aux groupes établis à la base au sein des communautés locales. Depuis lors, l'ONU et ses agences spécialisées, dont les organisations à vocation sociale telles que l'UNESCO, le BIT, l'OMS, la FAO et le PNUD, classent les pratiques de la communication pour le développement en quatre tendances : 1) la communication axée sur les changements comportementaux ; 2) la communication pour le changement social ; 3) la communication visant à promouvoir certaines idées ; 4) les activités visant à soutenir et renforcer un environnement médiatique et de communication favorable (McCall, 2010). De multiples autres définitions de la communication pour le développement ont d'ailleurs été proposées, dont celle de 2006, issue du Consensus de Rome lors du Congrès mondial sur la communication pour le développement. La communication pour le développement y est présentée comme :

Un outil d'influence sociale et politique. Elle favorise la participation et le changement social grâce aux méthodes et aux instruments de la communication interpersonnelle, aux médias communautaires et aux technologies de l'information modernes. La CPD ne constitue pas un complément à la gestion de projets, mais bien une activité transversale visant à renforcer le dialogue avec les bénéficiaires, les

⁴¹ Jenatsch & al, 2016, p.20

partenaires et les autorités, afin de favoriser l'appropriation des programmes au niveau local et d'assurer un impact durable⁴².

En d'autres termes, les experts des Nations Unies considèrent la CPD comme un processus social fondé sur le dialogue et recourant à une vaste gamme d'outils et de méthodes. Elle viserait à susciter le changement à différents niveaux, notamment par l'écoute, le développement de la confiance, le partage des connaissances et des compétences, l'élaboration de politiques, la discussion et l'apprentissage, en vue de changements significatifs et durables, qui, toutefois, se distinguerait complètement des relations publiques et de la communication des entreprises (op. cit.).

Toute cette rhétorique nous conduit à la réflexion selon laquelle le processus d'appropriation de la CPD par les agences spécialisées pourrait être visualisé sous la forme d'un entonnoir renversé ou d'une pyramide, dans laquelle l'ONU, en haut lieu, conceptualise les programmes qu'elle met en œuvre au sein de ses agences et de ses autres représentations. Ces, à leur tour, conçoivent des stratégies pour une meilleure mise en œuvre, en fonction des réalités propres à chaque terrain et indépendamment les unes des autres. Cela expliquerait sans doute le manque de cohérence entre les plans d'action des organes de l'ONU, comme le souligne Mezzalama (1994). Toutefois, ce syncrétisme ONU-CDP-Agences établit une relation de complémentarité entre la CPD et les radios communautaires, qu'elle mobilise comme canaux de déploiement sur le terrain, en tant que processus de changement et de dialogue social. Tout comme la CPD se posait en antagonisme avec le diffusionnisme des médias de masse (Lerner 1958, Schramm 1964, Pool 1983, Rogers 1962, Pye 1965) dans les années 1960, elle va clairement faire de la RC son principal allié pour donner de la voix aux franges de la population marginalisées. Ainsi, selon Adjovi (2007), les radios communautaires vont jouer plusieurs rôles fondamentaux dans le développement des pays d'Afrique de l'Ouest dont entre autres (1) la fourniture d'information de proximité et la promotion de l'expression populaire; (2) l'accompagnement du processus de décentralisation des institutions, encouragement de l'enracinement de la vie démocratique au plan communautaire, facilitation du

⁴² Consensus de Rome 2006, p.10 : Communication pour le développement : Un guide pratique. file:///C:/Users/Owner/Downloads/Communication-for-development-Manual_FR.pdf. La communication pour le développement y est désignée sous le sigle C4D, qui correspond à l'expression anglaise « Communication for Development ». Mais travaillons avec le sigle français CPD

développement du pluralisme radiophonique et promotion des échanges et de l'expression des points de vue des populations à la base dans des pays comme le Mali, le Ghana et le Bénin; (3) le support des actions de développement conduites par et pour les communautés rurales de base à travers la divulgation de l'information locale relative aux campagnes de lutte contre les feux de brousse, l'éducation, la promotion de la scolarisation des jeunes, essentiellement des jeunes filles souvent défavorisées, au transfert des connaissances, à l'animation des collectivités; (4) la réduction des conflits locaux, encouragement de l'enracinement des valeurs civiles, la diffusion de la culture et la musique traditionnelle; (5) le support et l'accompagnement des campagnes de santé ou d'alphabétisation fonctionnelle, etc. Il s'appuie sur les travaux d'Itai Madanombe⁴³, qui explique qu'après avoir participé en 1995 à une campagne de mobilisation sociale avec le soutien de l'UNESCO, « cinq radios locales d'Afrique de l'Ouest (Mali, Bénin, Niger, Burkina Faso et Guinée) ont contribué à faire sensiblement augmenter les taux de scolarisation dans leurs régions. Ainsi, dans la région de Lalo (Bénin), le taux brut de scolarisation des filles est passé, en un an, de 29% à 40% et, en 2000, à 54%. À Niono (Mali), ce taux a atteint plus de 32 %. En Zambie, grâce au programme Kumuzi Kwathu, initié par une radio communautaire, des communautés locales ont adopté des pratiques plus sûres en matière de santé de la reproduction »⁴⁴.

Au cœur des initiatives de la CPD, et tout particulièrement en Afrique dite francophone, se trouvent les radios communautaires. C'est à partir de ce constat que nous essayons de comprendre comment la radio communautaire contribue à conférer des capacités d'autonomie aux communautés, ce qui constitue une manière de sonder le potentiel d'autonomisation de ce moyen de communication. L'autonomisation est ici comprise à la fois comme un néologisme et un anglicisme ayant émergé du concept d'« empowerment » (Conseil de l'Europe, 2010, p.57), traduit par « encapacitation/capabilité » (Pereira, 2017, p.12). En effet, bien que l'émergence et l'évolution de la radio en Afrique s'inscrivent dans l'idéologie développementaliste, son taux de pénétration dans les hameaux les plus reculés, son accessibilité en termes de coût et, surtout, sa pérennité en font un objet d'étude

⁴³ Itai Madanombe, « Les radios communautaires : la voix des pauvres », Afrique Renouveau, Vol. 19 #2 (Juillet 2005), p. 4

⁴⁴ Madanombe dans Adjovi, 2007, p. 95

particulièrement pertinent. Notre recherche vise donc à comprendre et à valoriser l'apport des radios communautaires à la cohésion avec et pour les communautés.

2.3. Radios communautaires et autonomisation des populations : le cas de la Côte d'Ivoire

Philippe Ibitowa (2017) indique que l'histoire de la presse ivoirienne a été essentiellement celle d'une presse écrite, dirigée par les Blancs, de 1906 à 1960. Le premier bimensuel d'information a été publié en 1906 à Grand-Bassam. Il s'agissait de l'organe de presse « de la Côte d'Ivoire », créé par Charles Ostench. Ce n'est qu'en mai 1935 que paraît le premier journal créé et rédigé par des Ivoiriens. Rappelons que le paysage médiatique en Côte d'Ivoire fut singulièrement constitué par la presse écrite avant 1960 (Ibitowa, 2017 ; Lokou, 2016). La radio fit son apparition en 1964 avec « Radio-Abidjan », soit six ans avant l'indépendance. Toutefois, « ce n'est que deux ans après son indépendance, le 31 décembre 1962, que la Côte d'Ivoire obtient les installations de la Radio Nationale Ivoirienne »⁴⁵. Florissant à l'époque coloniale, avec la multiplication des titres, le paysage médiatique ivoirien va se réduire aux seuls médias d'État avec le nouveau contexte de l'unicité des partis politiques sous la bannière du P.D.C.I.-R.D.A⁴⁶, une période que Amougou identifie au premier idéal-type (1960-1980) où les États vont être mis au cœur de l'action du développement grâce aux fonctions régulatrices et redistributives (Peemans, 1996 ; Assidon, 2000). A l'instar des autres pays d'Afrique, les médias d'État en Côte d'Ivoire, aux premières heures des indépendances, se résumaient à un organe de presse écrite, la radio étatique et plus tard la télévision (Loum *et al*, 2018 ; Dioh, 2009 ; Tozzo, 2005) avec pour mission principale l'accompagnement du développement du pays, en servant de relais aux ordres du gouvernement et du parti au pouvoir, le P.D.C.I (Ibitowa *et al*. 2017). Une réalité qui ne déroge pas à la tendance continentale générale à cette période, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction du chapitre 1 (section 1.1.1) (Tozzo, 2005 ; Dioh, 2009), et rappelée par Ilboudo (1998) au même chapitre, dans la section 1.1.2. En effet, l'histoire des médias africains, en général, et particulièrement celle des radios en

⁴⁵ Ibitowa *et al.*, 2017, 17

⁴⁶ Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA) est un parti politique ivoirien fondé en 1946 qui, en succession du Syndicat agricole africain (SAA), a gouverné le pays pendant 33 ans d'affilée, avec comme premier et unique président feu Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte d'Ivoire de 1960 à sa mort en 1993.

Afrique de l'Ouest, est intrinsèquement liée aux deux des trois grandes phases officielles de l'histoire contemporaine de l'Afrique, à savoir la colonisation et l'indépendance.

C'est d'ailleurs dans cette perspective d'accompagnement des programmes de développement et d'implication des populations, en général, et plus encore des populations rurales dans le processus de développement, que s'inscrit le discours de Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte d'Ivoire. Lors de ce discours au XIII^e congrès de l'Union Internationale des Journalistes de la Presse de langue française tenu en 1975 à Abidjan⁴⁷, il va préciser sa vision du rôle dévolu aux médias ivoiriens :

Dans nos pays africains, si la presse et l'information ont eu, au moment de la lutte pour l'indépendance politique, un rôle d'éveil des consciences des hommes au bénéfice de ces admirables devises que sont la liberté, l'égalité et la fraternité, elles sont devenues les supports des réalités visibles, des problèmes concrets, des espérances raisonnables, c'est-à-dire que la presse et l'information sont maintenant des moyens indispensables et nécessaires de la bataille pacifique pour le développement dont le but est le bonheur de l'homme ivoirien (...). Il s'agit en effet de faire participer à cette lutte toutes les couches sociales de la nation dans la stabilité, sans oublier que l'essentiel de notre force réside dans l'appui des masses rurales, et que la condition de réussite de toute politique de développement repose sur leur capacité de production ; celle-ci, à son tour, étant conditionnée par une compréhension claire des options et de l'action du parti et du gouvernement (...).⁴⁸

Au cours de ce même congrès, Laurent Dona Fologo, alors ministre de l'information, va s'opposer à l'image de caisse de résonance associée aux médias ivoiriens de l'époque. Il va toutefois insister sur l'importance pour le gouvernement de s'impliquer, de se faire comprendre et surtout la nécessité de collaborer effectivement avec toutes les couches sociales et plus particulièrement les masses rurales :

Nous ne nous contentons ni d'enregistrer ni de transmettre. Nous devons nous appliquer à expliquer sans relâche, à aller sans cesse au-devant des questions et des préoccupations légitimes entraînées par de nouvelles évolutions ; en bref, instruire, informer et se sentir concernés au plein sens du terme par les attentes et les objections de

⁴⁷ Chauveau M. (1976). Au XIII^e Congrès de l'union internationale des journalistes et de la presse de langue française. pp. 335-343. Page consultée le 29 avril 2023. https://www.persee.fr/doc/comin_0382-7798_1976_num_1_3_987

⁴⁸ Félix Houphouët-Boigny, Président de la République de Côte d'Ivoire, au XIII^e congrès de l'Union Internationale des Journalistes de la Presse de langue française, cité dans Ibitowa, P., Dongo Amon, K., Drama Bedi, G-H., Gacha, F-G., Koffi Kouamé, A. S. (2017). (Sous dir.) Étude diagnostique de la situation des médias : presse, presse en ligne, radio et télévision, entraves à la professionnalisation et mesures correctives (2017). <file:///C:/Users/Owner/Desktop/CLE%20BLANCHE/UQ%C3%80M%20PhD%202018-2022/RC%20COTE%20DIVOIRE/Etude%20Diagnostique%20des%20m%C3%A9dias.pdf> . Page consultée le 12 juin 2023.

ceux qui ont parfois quelque raison de mal comprendre et de se croire tenus à l'écart de ce qui se décide et de ce qui se fait. En d'autres termes, notre information doit être, à tout moment, apte à se transformer en un dialogue fécond pour le développement et l'épanouissement des masses⁴⁹.

C'est à l'issue de ces discours portant sur les programmes et sur une réorientation du rôle des médias, prônant la continuité et/ou la rupture avec la gestion coloniale de la presse, que les sept radios rurales en Côte d'Ivoire, depuis les années 1960, seront davantage galvanisées et renforcées dans leur rôle de vitrine du gouvernement dans les zones rurales. Ces sept radios rurales sont : la Radio rurale de Bin-Houyé – La Voix d'Adzopé – la Radio Moronobu (Bongouanou) – la Radio rurale locale de Bouna – la Radio rurale locale de Tiassalé – la Radio San-Pedro – la Radio Binkadi (Tengrela). Leur mise en place a d'ailleurs été possible grâce à l'aide de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), aujourd'hui connue sous la désignation d'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Ces radios rurales sont les premières radios de proximité dédiées au monde rural en Côte d'Ivoire et s'inscrivent dans la droite ligne de la politique d'accompagnement et de modernisation, conformément à une vision du développement annoncée par le discours de Harry Truman (que nous avons évoqué aux chapitres 1 et 2).

Parallèlement, la Côte d'Ivoire va connaître, à partir des années 1990, une recrudescence d'un autre type de radio communautaire, à savoir les radios sonores privées non commerciales (Ibitowa *et al.*, 2017). Depuis lors, les médias, en général, et les radios, en particulier, sont devenus des parties prenantes du développement. En effet, avec son accessibilité territoriale (Capitant, 2008) et sa capacité de pénétration des hameaux les plus éloignés (Berqué *et al.*, 1993), la radio en général et plus spécifiquement la radio communautaire demeure un medium « pour, par et au service de la communauté » (UNESCO, 2001), avec pour mission principale le développement social ; on peut encore parler d'une radio à l'envers⁵⁰, en tant qu'elle est une radio détenue et dirigée par la communauté qu'elle couvre⁵¹ et dont elle est le miroir⁵². Ainsi, comme l'UNESCO le rappelle depuis 1996, « la naissance de stations de radio communautaires a permis aux

⁴⁹ Op.cit. (p.19)

⁵⁰ Damome, 2012, p.157

⁵¹ Al Hassan *et al.*, 2011, p. 1

⁵² Buckley *et al.* 2008, p. 207.

populations éloignées des centres urbains d'accéder au contenu radiophonique qui véhicule la voix des sans-voix »⁵³.

D'ailleurs, des décennies après les indépendances, Raoul Germain Blé (2005) constate que « la relation intime entre animation sociale et développement par la radio apparaît comme une nécessité incontournable pour l'éducation, l'amélioration des conditions d'existence et de travail des communautés villageoises » (Blé, 2005, p. 87). Il estime que la radio représente le médium le plus adapté pour la Côte d'Ivoire, dans la mesure où elle constitue, d'une part, le reflet des habitudes culturelles de l'oralité de la tradition africaine, et, d'autre part, favorise l'usage des langues locales pour s'adresser aux communautés rurales isolées. Enfin, le coût dérisoire des postes-transistors contribue à sa disponibilité. C'est dans ce même ordre d'idées que Lokou (2016) aborde le rôle déterminant de la radio dans le développement socio-économique, à la fois local et national. Pour Alain Lokou, la radio joue un rôle prépondérant en Côte d'Ivoire, malgré la prégnance de la télévision et, plus récemment, du numérique. Blé (2005) constate qu'en Côte d'Ivoire, toutes les régions sont confrontées aux mêmes réalités, à savoir l'analphabétisme de la majorité de la population, la faiblesse de leur pouvoir d'achat et l'absence d'infrastructures routières et sanitaires, ce qui explique le choix de l'État de se rabattre sur la radio pour favoriser l'intégration sociale au sein du milieu rural. Il le fait afin d'apporter quelques solutions aux problèmes concrets auxquels les villageois sont confrontés au quotidien. De plus, cet intérêt que le gouvernement porte aux radios pourrait contribuer à combler la grande disparité entre les milieux urbains et ruraux. En effet, bien que les radios communautaires ne soient pas autorisées à produire de l'information politique en Côte d'Ivoire, « les programmes sont généralement composés de magazines de sensibilisation à la santé, à l'éducation, au développement rural et à l'agriculture ».

Par ailleurs, au-delà des questions de développement et de formation, Lokou (2016) insiste sur le fait qu'en temps d'accalmie comme en temps de guerre, la radio joue un rôle stratégique incontestable. En effet, particulièrement pour la Côte d'Ivoire, qui a traversé de graves troubles sociopolitiques de 2000 à 2011, avec la déstructuration de la cohésion sociale, la radio a été « un instrument déterminant de la politique de réconciliation ». D'où la présence de deux stations de radio locales à Toulepleu. Ces deux stations de radio se

⁵³ Siaudeau, 2014, p.12.

consacrent essentiellement à la promotion de la paix et de la réconciliation. Siaudeau (2014) estime que « les radios de proximité en Côte d'Ivoire, n'ayant pas historiquement été initiées par les communautés, (...) sont très peu incitées à s'impliquer dans leur programmation et leur gestion ». Le gouvernement ivoirien a initié des projets de renforcement des liens entre auditeurs et stations de radio, au sein desquels les communautés ont été invitées à collaborer avec les stations de radio par le biais de groupes d'auditeurs qui se réunissent autour d'une radio pour écouter les programmes et en discuter, afin de donner leur avis aux équipes de la radio (Siaudeau, 2014). Par exemple, explique l'auteur, à Duékoué, le groupe d'écoute a suggéré de réduire les communiqués des tradipraticiens, car ils sont trop souvent assimilés aux marabouts et aux prestidigitateurs. La demande a été entendue et les communiqués des tradipraticiens ont été regroupés sur une plage horaire, puis diffusés un peu plus tard dans la journée, à une heure de faible écoute (Siaudeau, 2014). Il apparaît que, lorsque ces clubs d'écoute sont bien structurés, ils peuvent constituer une source de revenus grâce à la contribution financière des membres et à leur capacité à mobiliser les droits d'adhésion ainsi que d'autres sources de financement auprès des contribuables, notamment des dons de membres influents de la communauté.

Soulignons en outre, comme l'indiquent les résultats du rapport d'enquête publié par le Catholic Media Council (CAMECO) sur la participation de la communauté à la gestion des radios communautaires en Afrique, que les formes traditionnelles d'interactivité avec les auditeurs, telles que la participation à des programmes interactifs, sont largement utilisées par les radios locales et communautaires. Toutefois, leur participation à la gestion, à la gouvernance et au financement demeure moindre. Ainsi, que ce soit dans le maintien de la cohésion sociale, la promotion de la paix et de la réconciliation nationale en temps de guerre, le renforcement des liens entre auditeurs et stations de radios par le biais des clubs d'écoute ou d'autres mécanismes tels que la politique d'ancrage, que ce soit pour bâtir la confiance entre les groupes ethniques en périodes de crise, dans les circonstances de post-crise, ou encore dans le cadre des campagnes de sensibilisation sur une cause ou une situation socio-démographique spécifique, il faut reconnaître que les radios communautaires pénètrent le cœur des sociétés africaines et ivoiriennes. Nous avons, par exemple, le cas de la Côte d'Ivoire en 2022, où les Fondations Jacobs et Bernard Van Leer, avec l'appui technique de DMI (Development Media International), ont déployé une

campagne radiophonique dans le cadre du programme TRECC (Transformer l'Éducation en Côte d'Ivoire). Cette campagne avait un triple objectif : promouvoir les bonnes pratiques parentales, sensibiliser à l'allaitement exclusif du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois, et promouvoir une éducation de qualité ainsi que le développement de la petite enfance dans les communautés de cacao. Les messages ont été diffusés sur 27 stations de radio de proximité, 10 fois par jour, 7 jours sur 7, pendant 6 mois. Rappelons que ce projet s'inscrivait, selon ses porteurs, dans l'optique de soutenir les objectifs stratégiques du gouvernement ivoirien en matière de développement de la petite enfance.

Certes, la Côte d'Ivoire, à elle seule, ne peut représenter la diversité des réalités des 15 pays d'Afrique de l'Ouest, mais elle est susceptible de nous fournir des informations pertinentes. C'est avec à l'esprit la réalité de l'instrumentalisation développementaliste, des carences théoriques engendrées et le flou identitaire (Jimenez, 2016) des radios communautaires que nous appréhendons ce terrain. Une instrumentalisation développementaliste à laquelle bon nombre de chercheurs font référence. Ainsi, Sylvie Capitant (2008), qui s'est intéressée à la situation des médias en Afrique de l'Ouest en général et plus spécifiquement à la radio communautaire, recourt à des expressions telles que : « ...outils de développement, outils de domination culturelle ou de domination politique, outils de démocratie et, plus récemment, outils de résolution de conflits /.../ ». Comme l'exprime la littérature spécialisée, ces radios communautaires sont attachées aux bonnes pratiques du développement, avec une mission salvatrice auprès des communautés ciblées, de tous les maux qui les accablent (analphabétisme, hygiène, absence d'autodétermination, sous-développement, etc.). Nous nous intéressons à ces missions et aux façons dont elles échoient aux discours sur le développement (celui des peuples, des communautés territoriales, des régions, des nations, etc.). En d'autres termes, nous nous intéressons au déploiement de la radio communautaire, à partir de la prémisse selon laquelle elle est liée au processus de capabilité. Est-ce que les populations cibles contribuent à l'implantation effective des radios communautaires afin d'en faire un outil d'autonomisation ? Après plus de soixante ans d'indépendance des pays africains, les radios communautaires ont-elles franchi le cap des financements des Nations Unies et de leurs agences spécialisées ? Est-ce que les collectivités pauvres et marginalisées, principales cibles, se sont effectivement appropriées ces radios (notamment leur financement, leur maintenance et leur programmation) pour les placer au cœur de leur développement ? Ce sont autant de

préoccupations soulevées par ces interrogations qui nous amènent à adopter un regard critique que nous formulons à travers ces travaux, plus précisément dans la section suivante.

2.4. Perspective critique de la CPD dans l'écosystème onusien et le processus de développement en Afrique de l'Ouest

La communication pour le développement, comme nous venons de le voir, a fait de la RC un puissant outil. Aussi avons-nous mis l'accent sur les dimensions participatives, autonomisantes et de proximité de ces radios auprès des communautés lorsqu'elles veulent atteindre leur cible. Toutefois, l'efficacité de la CPD, en tant qu'émanation des Nations Unies au service des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), suscite des interrogations, tout comme le bilan global des Nations Unies en Afrique de l'Ouest au cours de plus d'un demi-siècle d'existence. En effet, la Déclaration du Millénaire, adoptée lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2000 à Rio (cf. les Objectifs pour le Développement à l'horizon 2015, chapitre 1, 1.2), présente les OMD comme des leviers pour éradiquer les grands maux qui minent les pays en voie de développement – maux liés à l'éducation, à la mortalité infantile, à la santé, etc. Or, bien que louables, le contexte ou les processus par lesquels ces objectifs se concrétisent mènent, à répétition, à la dépendance et à la dépossession, plutôt qu'à l'autonomisation de l'Afrique en général et de l'Afrique de l'Ouest en particulier. Ce qui est paradoxal et suscite ainsi une certaine méfiance et des critiques. Ainsi, pour Rhazaoui (2005), l'échec d'une telle ambition a eu pour effet de contrecarrer les efforts de développement dans de nombreux pays africains et d'enfermer l'Afrique dans son statut de « zone d'expérimentation et de prédation ». Abondant dans ce sens, Serge Latouche considère la communication pour le développement comme l'un des artifices de l'idéologie développementaliste. En effet, pour Latouche, ajouter un mot au développement n'annulera pas ses écueils. Il estime que c'est simplement faire de l'oxymore en alignant divers qualificatifs antinomiques, à gauche comme à droite du mot « développement », pour essayer d'en atténuer les revers. Ainsi, écrit-il, « pour tenter de conjurer magiquement les effets négatifs de l'entreprise développementiste, on est entré dans "l'ère des développements à particule" : on a vu des développements autocentrés, endogènes, participatifs, communautaires, intégrés,

authentiques, autonomes et populaires, équitables, sans parler du développement local, du micro-développement, de l'endo-développement et même de l'ethno-développement ». Même si la communication pour le développement ne figure pas explicitement sur cette liste, Latouche l'inscrit toutefois dans cette perspective. En voulant répondre aux Objectifs du Millénaire centrés sur la prise en compte des communautés dans le processus de développement, la CPD vient malheureusement compléter la longue liste d'artifices développementalistes, pour reprendre l'expression de Duteuil et de Latouche, qui émaille un développement autonome de l'Afrique depuis des siècles.

De plus, nous constatons, avec Latouche (2013), que les discours et les projets de développement se parent de qualificatifs afin d'en atténuer les effets pervers. Aucun État ne peut se développer durablement par procuration, et encore moins sur le modèle de la subvention. Or, on peut constater à partir du rapport d'Elisabeth McCall (2010) sur une multitude de projets en Afrique et en Asie Mineure que l'un des enjeux problématiques liés à la communication pour le développement, c'est qu'aussi bien en théorie qu'en pratique, elle se greffe incontestablement et continuellement à des projets ponctuels conçus par des experts des systèmes internationaux, budgétisés et financés après avoir minutieusement ciblé les destinataires tout en prenant soin de présélectionner les exécutants. Ces projets sont ensuite redirigés vers les pays sous-développés qui vont faire participer, d'une façon ou d'une autre, leur population lors de leur exécution. Une collaboration et une cogestion qui maintiennent certainement des populations dans une posture de perpétuel apprenant, tout en étouffant l'initiative individuelle ou collective au sein d'un cadre préétabli. En effet, le rapport de McCall (2010) est très riche en informations sur la pratique de la CPD au sein des projets des Nations Unies. Plus précisément, dans la section « Les pratiques de communication pour le développement au sein de quelques organisations des Nations Unies », l'auteure a pris deux exemples de projets menés par chacune des agences spécialisées de l'ONU. Ces projets, qui répondent tous au même standard, opèrent selon une seule et unique méthodologie, à savoir : le contexte du projet, la raison d'être du projet, l'approche de mise en œuvre, le partenaire du projet, les instruments de la CPD, la contribution de la CPD et les principaux enseignements tirés. Au total, onze projets sont présentés dans ledit rapport et recourent tous à la méthode CPD. Ainsi, bien que, selon ses porteurs, la communication pour le développement se démarque théoriquement du néolibéralisme farouche en faisant du social et de la condition humaine sa priorité, il n'en

demeure pas moins que sa trop grande dépendance aux institutions onusiennes en constitue une faiblesse, qui se répercute sur les radios communautaires. En effet, sur le plan théorique, les slogans porteurs et promotionnels de la communication pour le développement, et par ricochet, des radios communautaires, se concentrent sur l'importance du capital humain dans tous les projets de développement, la nécessité de la co-construction, de la coproduction et de la cogestion entre parties prenantes, à savoir, les initiateurs, les exécuteurs et les bénéficiaires ; on parlera même de radios « pour » et « par » le peuple. Mais, malheureusement, nous constatons qu'il n'en est absolument rien en pratique. Nous le verrons plus tard, dans les chapitres 4, 5 et 6, qui mettent en exergue, entre autres, les initiatives de ces radios, leur gouvernance et leur gestion financière.

Par ailleurs, ce même regard s'affiche chez Thomas Guénolé (2016), qui parle de la mondialisation malheureuse, qu'il définit comme « l'entreprise politique de prédation des ressources humaines et matérielles de la planète, au profit d'une infime minorité de l'humanité ». Dans cette prédation, les médias, les photographies, les images, les dessins, pour illustrer le sous-développement de l'Afrique, renforcent l'image d'un continent à la dérive, porté à la mendicité jusqu'à la fin des temps (Ramazani, 2010) : l'Afrique est décrite comme pauvre, mal nourrie, mal équipée, en somme, totalement dans l'impasse (Ongba, 2007). À côté de cette campagne médiatique d'envergure, menée depuis plusieurs décennies, il faut reconnaître que la réalité du terrain n'est guère reluisante, car nous parlons d'une Afrique aux vestiges de l'esclavage, de la colonisation et du néo-colonialisme, qui peine à trouver ses repères malgré les transformations impulsées par la croissance démographique. Nous retrouvons une Afrique qui s'accroche à l'espoir d'accomplir la promesse de l'urbanisation et de l'industrialisation, mais qui fait face, au quotidien, aux énormes défis des nouvelles technologies, aux effets du changement climatique, aux crises géopolitiques et aux rivalités stratégiques. Les auteurs décrivent également une Afrique noyée, année après année, sous les conseils malavisés des institutions internationales (FMI, Banque mondiale, OMC). Elles prônent un libéralisme à tous vents, semant ainsi l'illusion et le désespoir par la production de dépendance au commerce international, de productions rudimentaires dans tous les secteurs agricoles et, essentiellement, au développement (Guénolé, 2016 ; Moyo, 2010). C'est dans ce système labyrinthique que s'est incrustée la communication pour le développement, qui se présente comme « un outil d'influence sociale et politique ». Il nous semble donc pertinent de

questionner ici la capacité réelle de la CPD à produire d'autres effets que ceux engendrés par le contexte des relations Nord-Sud dans lequel l'Afrique baigne depuis des siècles, et qui se décline davantage par la perpétuation de l'hégémonie occidentale sur le continent africain, dont l'un des principaux vecteurs est l'aide au développement. Un contexte où la voracité, l'insatiabilité, la cupidité des multinationales ont complètement fragilisé, prolétarisé, paupérisé et détruit les masses populaires ; maintenues dans l'ignorance permanente, celles-ci continuent de rembourser les créances des oligopoles à l'infini. C'est donc dans cette boucle hermétiquement fermée que l'impérialisme occidental se meut en tant que doctrine. Ce qui rend la critique heuristique inefficace et quasi impossible, tout en obstruant toute révolution méthodologique, voire toute véritable rupture épistémologique. En somme, voir émerger, dans un tel contexte, les radios communautaires comme référence en matière de liberté d'expression et d'initiative des communautés marginalisées stimule une réflexion critique approfondie.

Prenons Christian Agbobli (2014), qui, d'entrée de jeu, critique le caractère complexe de la CPD : avec beaucoup de délicatesse, cet auteur souligne le défi méthodologique de comprendre, d'analyser et de critiquer le phénomène de la communication pour le développement. Cependant, tout en reconnaissant très subtilement l'échec de la CPD, l'auteur insiste surtout sur les obstacles endogènes et exogènes associés pour expliquer le retard de l'Afrique (Agbobli, 2013 ; Dussey, 2008 ; Kabou, 1991, etc.) au cours des cinquante années d'indépendance (1960-2010), comme s'il voulait surtout culpabiliser les Africains, et non le système général au sein duquel se déroulent leurs actions pratiques. D'ailleurs, pour Agbobli, la critique de la CPD n'est pas une tâche aisée, dans la mesure où, en tant que phénomène à la fois conceptuel et expérimental, elle cible un continent dans son ensemble, c'est-à-dire 54 pays de plus d'un milliard d'habitants, avec environ 1 000 à 2 500 langues parlées (Ouane et Glanz, 2010). Qui plus est, Agbobli fait remarquer que la CPD porte sur deux concepts hautement complexes, à savoir la communication et le développement. De toute évidence, l'auteur rejoint ici Misse (2006), pour qui le défi majeur de l'étude du champ de la communication pour le développement serait davantage une question épistémologique que celle de l'objet de la CPD, c'est-à-dire de la problématique même du « développement ». Toutefois, afficher cette ambiguïté dans le positionnement critique d'Agbobli ressemble à un aveu d'impuissance, conformément au contexte décrit précédemment, et insinue en substance que, lorsque « les principes éthiques, non seulement

ne paient pas, mais exposent aux pires tourments », mieux vaudrait certainement adopter la prudence. Une précaution qui semble certainement se justifier dans un contexte africain où le financement public en matière de recherche et de développement (R&D) est quasiment nul. Mais ce contexte, selon Habib Sy (1995), continue à faire émerger les décideurs qui préfèrent se tourner inlassablement vers les institutions financières internationales à Washington, Paris, Genève ou Londres, là où s'élaborent encore des pseudo-plans de développement ; c'est comme si l'on continue à recourir « à la science des sorciers du développement que sont les coopérants, les assistants techniques et autres africanistes, prêts à embrasser toutes les causes douteuses conçues par les gouvernements aux abois ». C'est donc le lieu d'indiquer que, même si, en théorie, la rhétorique qui accompagne la communication pour le développement semble inattaquable, voire inamovible, il serait également pertinent d'évaluer le concept dans son déploiement empirique et son apport concret sur le terrain au cours de ses cinquante ans d'existence.

Par ailleurs, nous sommes d'accord avec Agbobli lorsqu'il met en parallèle la problématique de la CPD avec les contextes discursifs et conceptuels de l'africanisme, de l'afrocentrisme et de l'afrocentricité en tant que principaux cadres méthodologiques sur l'Afrique, où sont révélés des enjeux de pouvoir à l'œuvre dans ces volontés biaisées d'appréhender l'Afrique. Il y a là, en effet, des velléités hégémoniques qui vont de pair avec une certaine indétermination intellectuelle, voire avec la complaisance de plusieurs chercheurs, d'élites et d'autres décideurs africains. Ils écrasent souvent l'espoir d'une recherche rigoureuse, considérée comme une solution pérenne au développement du continent. Certes, les radios communautaires jouent le rôle qui leur revient dans cette bataille géostratégique et idéologique, en essayant au mieux de mettre l'humain et la capacité d'empowerment des peuples au cœur de leurs actions, mais le poids et la violence hégémonique occidentale assombrissent cette noble volonté. À moins que ces radios, imprégnées de l'approche discursive de la CPD, ne soient que des instruments ou des mécanismes bien pensés pour masquer les effets pervers, le but étant d'atténuer l'intensité de la douleur que produit la brutalité de l'ultralibéralisme en Afrique, en général, et en particulier en Afrique de l'Ouest. Nous l'avons en effet indiqué dans le tableau 1, notamment dans la colonne qui tient compte de la fonction des radios communautaires dans le temps et selon les contextes. C'est ce que Mme Anne-Sophie Avé, ambassadrice française pour la diplomatie publique en Afrique, a suggéré - lors de son audition devant la

commission d'enquête parlementaire, le mardi 30 avril 2024, sur la thématique « Afrique : les enjeux de lutte d'influence informationnelle » – que la puisse recourir aux radios communautaires pour parler au cœur des communautés africaines dans les langues vernaculaires ; il y a là une nouvelle stratégie face aux enjeux de lutte d'influence informationnelle sur le continent. Une lutte dans laquelle la Françafrique est mise à rude épreuve par la conscience collective africaine. Selon les propos de Mme Avé, s'adresser aux populations en langues locales est une technique gagnante, car elle atteint directement le cœur, c'est-à-dire la sensibilité et l'émotion, au lieu de s'adresser seulement à la tête, c'est-à-dire à la raison. Pour l'ambassadrice, cette démarche aura deux effets majeurs : (1) composer des messages qui mettent l'accent sur les réalisations infrastructurelles, comme les routes, les autoroutes, l'eau potable, l'électricité, les hôpitaux, le financement des associations et des artistes, etc. ; (2) semer le doute dans les esprits face au discours des panafricanistes, qui veulent en découdre avec le monopole de la mainmise de la France sur l'Afrique, avec la Françafrique. Désormais, les internautes africains s'en prennent les uns aux autres ; par exemple, les pro-français réagissent pour mettre en avant les réalisations socio-infrastructurelles, en disant : « Mais vous dites que la France n'est pas bonne pour le développement de l'Afrique, mais voici ce que je vois ! ». Tel est le contexte idéologique dans lequel l'élite française inscrit les radios communautaires. Aussi, nous le savons, avec Ilboudo (1998), que les premières radios étaient « la voix de la combattante » dans les colonies, dans les années 1940, en pleine Seconde Guerre mondiale. C'est dans ce contexte historique et contemporain, empreint de domination et d'hégémonie affichées ou subtiles, que la théorie du « leapfrogging » émerge en mi-parcours du 21^e siècle.

2.5 Zones de turbulence et perspectives d'avenir en Afrique de l'Ouest : Théorie du « leapfrogging » et la notion de la Communication autonomisante (CA)

Thomas Guénolé (2016) parle de « la mondialisation malheureuse » définie comme « l'entreprise politique de prédation des ressources humaines et matérielles de la planète, au profit d'une infime minorité de l'humanité ». Dans cette prédation, les médias, les photographies, les images, les dessins, pour illustrer le sous-développement de l'Afrique, renforcent l'image d'un continent à la dérive, porté à la mendicité jusqu'à la fin des temps (Ramazani, 2010), et tous peignent l'Afrique comme pauvre, mal nourrie, mal équipée,

totalemment dans l'impasse (Omgba, 2007). À côté de cette campagne médiatique d'envergure, qui dure depuis plusieurs décennies, il faut reconnaître que la réalité du terrain n'est pas reluisante. Nous parlons d'une Afrique clouée sous les vestiges de l'esclavage, de la colonisation et du néo-colonialisme, qui peine à trouver ses repères malgré les transformations impulsées par la croissance démographique. Nous retrouvons une Afrique qui s'accroche à l'espoir d'accomplir la promesse de l'urbanisation et de l'industrialisation, mais qui fait face, au quotidien, aux énormes défis des nouvelles technologies, aux effets du changement climatique, aux crises géopolitiques et aux rivalités stratégiques. Les auteurs décrivent également une Afrique noyée, année après année, sous les conseils malavisés des institutions internationales (FMI, Banque mondiale, OMC). Ces institutions prônent prioritairement un libéralisme à tous vents dont les effets pervers sont perpétuellement atténués par l'aide au développement, qui récuse l'illusion et le désespoir semés par de telles pratiques à travers la production de la dépendance au commerce international, aux productions rudimentaires dans tous les secteurs agricoles, et essentiellement à l'aide au développement (Guénolé, 2016 ; Moyo, 2010 ; Chossudovsky, 1998). C'est aussi une Afrique qui amorce la première moitié du XXI^e siècle avec la guerre contre le « djihadisme » et le « terrorisme » dans le Sahel, ce qui provoque la fragmentation de l'Afrique de l'Ouest entre deux entités rivales, la CEDEAO et l'AES.

D'ailleurs, la Déclaration de Paris a été consacrée à l'efficacité de l'aide (Wood, 2008). Elle reconnaissait déjà que les pays en développement, ainsi que les pays donateurs, estimaient très préoccupante l'impossibilité pour les moins nantis du monde de profiter pleinement des programmes d'aide. D'où, selon eux, la nécessité de réformer le système d'aide dans plusieurs domaines. Il s'agirait notamment de revoir la tendance des donateurs à utiliser les projets d'aide pour montrer leur présence sur place plutôt que pour coordonner leurs efforts ou permettre aux pays hôtes ou aux populations de s'appropriier et de soutenir les projets. Il s'agit aussi de reconsidérer la surcharge des pays en voie de développement par des projets et des missions qui sont ainsi complètement débordés par les exigences liées au rapport et à celles des donateurs. Tel fut, par exemple, le cas de la Tanzanie qui, dans les années 1990, a été littéralement contrainte d'accueillir plus de 2 000 projets émanant de 40 donateurs. Ces contributions consistaient majoritairement à fournir de l'aide technique, au détriment du renforcement réel des connaissances et des capacités de gestion des pays en développement, perpétuant ainsi leur dépendance. L'autre point saillant de cette déclaration

fut également la critique de l'assujettissement de l'aide à l'achat de biens et de services au recours aux fournisseurs des pays donateurs des programmes d'aide. Une pratique coûteuse et inefficace qui nuit à la capacité des pays en développement à produire ou à acheter en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts (Wood, 2008).

L'aide au développement constitue pourtant la matrice générale autour de laquelle se déroulent tous les programmes de développement et les plans d'ajustement, au nom de laquelle les radios communautaires sont déployées en Afrique de l'Ouest. Elle s'est révélée plus équivoque et plus nuisible encore dans l'application des programmes d'ajustement structurel (PAS), essentiellement pilotés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM). Nous pensons notamment aux conditionnalités telles que la maximisation de l'insertion des pays du Sud sur le marché mondial (ouverture forcée des économies à l'extérieur), la privatisation des entreprises publiques, ainsi que la libéralisation des prix et la réduction drastique des dépenses sociales (Favreau, 2004). Or, nous constatons avec Michel Chossudovsky (1998) que les pays qui refusent les recommandations, les exigences et les conditionnalités du FMI sont immédiatement dans le viseur de la communauté internationale, avec de sérieuses difficultés pour le rééchelonnement de leur dette, au moyen des mécanismes du FMI, qui dérèglent sérieusement les économies nationales. Ainsi, par exemple, « les pays réfractaires sont placés sur liste noire : le crédit à court terme est bloqué, provoquant, du même coup, le gel du commerce international ». Ce fut davantage le cas avec les programmes d'ajustement structurel dans la décennie 1980-1990, conçus et exclusivement financés par le FMI et la Banque mondiale, qui prônaient par-dessus tout l'ouverture forcée des économies des pays sous-développés à l'extérieur, en même temps qu'ils exigeaient la réduction des dépenses sociales telles que l'éducation, la santé, le logement, etc. (Atlani-Duault, 2009 ; Amougou, 2006 ; Assidon, 2000, etc.). L'ouverture au marché international était-elle plus prioritaire et plus urgente pour ces pays que la santé et l'éducation ? Mais tout comme les exigences d'éligibilité aux PPTE (Pays pauvres très endettés), pour bénéficier des fruits du programme d'ajustement structurel, il fallait aligner les pays sur les conditions du milieu d'affaires extérieur, sans en évaluer le bien-fondé pour les populations. Les PAS, essentiellement pilotés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), comportaient des mesures d'austérité plus spécifiques, telles que la dévaluation de la monnaie, la réduction des dépenses publiques, l'augmentation des frais à la charge des

usagers des services publics et le blocage des salaires (UNESCO, 1995). Mais aussi paradoxal que cela puisse être, ces programmes n'ont pas été fructueux, comme l'indique le rapport de l'UNESCO au point 13.

Dans les pays subissant des programmes d'ajustement structurel, le pourcentage d'enfants d'une cohorte admis à l'école et ayant terminé l'enseignement primaire a baissé, et cette baisse a été plus marquée chez les filles que chez les garçons. Le pourcentage de filles achevant le cycle primaire a crû de 2,42 % en moyenne par an dans les pays sans PAS, alors qu'il a baissé de 0,31 % à 1,90 % par an dans les pays sous ajustement en fonction de l'intensité des PAS⁵⁴.

En ce sens, selon Jacques Habib Sy, l'Afrique ne dispose pas de statistiques vitales susceptibles de conditionner la pertinence de ses efforts de planification. Elle est obligée de se fier aux institutions internationales et à leurs assistants techniques, se tournant continuellement vers les institutions financières internationales à Washington, Paris, Genève ou Londres afin de se voir élaborer des « pseudo-plans de développement », lorsqu'elle ne décide pas parfois de s'en remettre tout simplement à la science des sorciers du développement que sont les coopérants, les assistants techniques et autres africanistes, prêts à embrasser toutes les causes douteuses conçues par les gouvernements aux abois. Pour l'auteur, la recherche sur la communication pour le développement a souvent été commanditée par les « centres de décision du Nord, en particulier les puissances coloniales et les États-Unis », afin de garantir la plus grande efficacité et la visibilité des projets de développement. Comment peut-on véritablement prôner de façon récurrente la cocréation, la coproduction, la cogestion, le changement individuel, etc., alors que tous les mécanismes de conception, tout le processus de production et les moyens intellectuels et matériels de la mise en œuvre, l'idéologie qui gouverne le concept lui-même échappent complètement à l'une des principales parties prenantes, savoir le destinataire et/ou bénéficiaire de l'aide ? D'ailleurs, pour Misse et Alain Kiyindou (2005), « le fait colonial et la société coloniale, tout comme l'historicité propre de ces formations sociales [constituent] des grilles de lecture incontournables pour le chercheur en communication sociale ». Ainsi, qu'elle soit appréhendée comme un « ensemble d'activités planifiées de communication visant le changement individuel et social », « un outil d'influence sociale et politique », « un ensemble de procédés de transmission et de communication » ou un « champ d'investigation », la vulgarisation de la communication pour le développement a été une

⁵⁴ UNESCO, 1995, P.17

initiative des Nations Unies. Elles en ont fait un programme inscrit dans l'idéologie du développement à travers des projets essentiellement portés par les agences spécialisées de l'ONU. Ces modèles de développement et de communication reposent exclusivement sur le savoir des experts des Nations Unies. Mezzalama (1994) estime donc que, sur le plan des représentations symboliques ou des discours, toutes les agences mettent en évidence l'importance de la communication comme prérequis au succès de tout programme de développement (Mezzalama, p. 23), à travers l'image de l'entonnoir renversé qu'elle projette. Cela dit, une fois que la dimension théorique est globalement acquise au sein de ces organes, l'appui de la communication aux programmes de « développement » ne fait l'objet d'aucun consensus au sein de l'ONU et de ses agences spécialisées. L'auteur montre que, sur le plan empirique, il n'existe aucune convergence entre les agences : « chaque agence spécialisée de l'ONU a ses propres approches et très souvent peu au courant de l'approche développée par les autres. »

À cela s'ajoute ce que nous avons vu par le passé concernant les approches théoriques de l'urbanisation, de l'industrialisation, de la modernisation, de l'économie de marché, etc. Celles-ci ont toutes relégué les États africains, et plus particulièrement ceux d'Afrique de l'Ouest, au rang de pays pauvres lourdement endettés, avec une conséquence récente : la nouvelle initiative de désendettement du G7, appelée Programme PPTE (pays pauvres très endettés). Ce programme est gouverné par des critères précis : pour être éligibles au PPTE, ces pays doivent prouver une concentration de populations les plus démunies et les plus vulnérables selon les standards du développement, l'insoutenabilité de la dette extérieure, etc. Nous pouvons malheureusement observer ceci : malgré toutes ses promesses et les bonnes intentions qui lui sont attribuées, l'aide au développement portée par une narration positive et une communication pour le développement, n'est pas venue à bout de la question du développement, qui reste une véritable nébuleuse ; le développement se heurte ainsi à de nombreux obstacles car il porte en lui ses propres contradictions et limites, tant sur le plan doctrinal qu'empirique, comme en témoignent ces critères d'éligibilité à l'initiative PPTE. Nous ne sommes donc pas surpris du passage de la Côte d'Ivoire de l'époque du « miracle ivoirien » dans les années 1970 à son nouveau classement, au XXI^e siècle, en tant que « 29^e pays membre régional (PMR) à atteindre le point de décision dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée [... avec] l'octroi d'une assistance d'un montant de 402,3

millions de dollars », après l'approbation de son dossier par les conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale.

En fin de compte, les différents modèles que nous venons de présenter inspirent profondément diverses orientations sur le plan théorique. Le fond du problème demeure toutefois intact : l'épistémologie occidentale est fondamentalement marquée par la répétition et la reproduction continues des schémas coloniaux. En effet, il est quasi impossible pour les penseurs néolibéraux de sortir de la boucle méthodologique dans laquelle ils se sont enfermés, de sorte que toute révolution épistémologique n'a pas de place réelle en Occident, ni ailleurs où la domination impérialiste est avérée, comme sur le continent africain. Aucune révolution épistémologique n'est véritablement envisageable dans un contexte néolibéral où la recherche consiste généralement en l'intégration de nouveaux paramètres dans une boucle heuristique essentiellement bâtie autour des stratégies fondamentales de construction et de renforcement des méthodes prédatrices et hégémoniques occidentales, avec leur corollaire, l'unipolarité mise à rude épreuve ces dernières décennies. Face à un tel contexte, nous constatons avec acuité que l'Afrique de ce XXI^e siècle concentre davantage ses efforts de survie autour de la question de la souveraineté réelle du continent et du réenracinement des institutions dans la grande civilisation négro-africaine, souvent étouffée, dont on empêche une nouvelle éclosion et un renouvellement. Au regard de ce qui précède, nous éprouvons une certaine perplexité face aux théoriciens du « leapfrogging » en tant que « bon technologique ». Quels sont les moyens matériels et financiers, les équipements et le leadership technologique dont dispose cette Afrique fragilisée, incapable d'assurer sa sécurité et sa stabilité face au terrorisme et au djihadisme des temps modernes ? Ces questions nous rapprochent de chercheurs comme Annie Chéneau-Loquet (2010), qui parle en termes de « modernisation paradoxale » dans les études sur la « révolution numérique » africaine, ou d'autres comme Osée Kamga (2005), qui se préoccupe des usages des téléphones portables en Côte d'Ivoire. Il en conclut que les populations africaines, bien qu'objectivement confrontées à une « fracture numérique » sur le continent, recourent à un ensemble de techniques, de « ruses » et de stratégies médiatiques nouvelles, qui donnent lieu à des pratiques innovantes, voire inspirantes (Jimenez, 2016). Ce qui laisse croire que la politique de débrouillardise et de bricolage permettra aux régions et aux pays d'Afrique de bénéficier d'un « leapfrogging ».

Ceci nous amène donc à jeter un peu de lumière sur la théorie du « leapfrogging ». Les théoriciens du « leapfrog »⁵⁵ (du saut technologique) suggèrent en effet aujourd’hui que les mêmes technologies de l’information et de la communication utilisées par les pays les plus industrialisés comme levier de développement soient rapidement adoptées par les pays dits sous-développés ou en développement comme voie de contournement de certaines étapes de croissance telles que conceptualisées par Rostow et énoncées au chapitre 1 (1.1.p.15). Albert Zeufack (2017) aborde l’option du « *leapfrog* », mais s’indigne du fait que, malgré la croissance économique soutenue enregistrée au cours des deux dernières décennies sur le continent en général, l’Afrique subsaharienne demeure confrontée à des défis majeurs et à des lacunes importantes dans divers secteurs du développement. En effet, un rapport de la Banque mondiale estimait que plus de deux cinquièmes de la population africaine vivaient encore dans une situation d’extrême pauvreté en 2012⁵⁶. La fragilité demeure une préoccupation dans la plupart des rapports des Nations Unies et de leurs agences spécialisées, telles que l’UNESCO. Celle-ci estime qu’en « termes de dépenses publiques pour les services de base, 10 des 15 pays de la sous-région allouaient moins de 20% des dépenses gouvernementales à la fourniture de services essentiels de base (santé, éducation, protection sociale, etc.) en 2020 » (UNESCO, 2023). Le PAM affirme pour sa part qu’en « Afrique de l’Ouest, plus de 47,24 millions de personnes devraient se retrouver en situation d’insécurité alimentaire en 2023. Environ 76 % d’entre elles sont originaires des quatre pays de la région du Sahel : le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad et le Nigeria » (PAM, 2023). Ces éléments probants sont à l’arrière-plan du travail de théorie et d’histoire économiques d’Albert Zeufack et de Blimpo (2017), qui analyse le nouveau dénominateur commun de la croissance et du développement. Les technologies et l’innovation y sont présentées comme les principaux moteurs de la croissance économique. Aussi estiment-ils : « L’Afrique peut évoluer par l’innovation et l’adoption de technologies grâce aux sauts technologiques », ⁵⁷ favorisant ainsi des bonds rapides dans le développement économique.

⁵⁵ La diffusion rapide des technologies mobiles dans les pays en développement, notamment en Afrique, a donné naissance à la théorie du leapfrogging [littéralement “saut de grenouille”, surnom donné au saut technologique], selon laquelle un pays peut, selon les experts de la Banque mondiale, “effectuer un bond rapide dans le développement économique” en tirant parti des innovations technologiques. <http://documents1.worldbank.org/curated/en/188221506074340441/pdf/119911-WP-Africa-Leapfrogging-pub-FRE-9-20-17-PUBLIC-FRENCH-web.pdf>

⁵⁶ Beegle, Kathleen, Luc Christiaensen, Andrew Dabalen, et al. Isis Gaddis. 2016. Poverty in a Rising Africa. Washington, DC : Banque mondiale. Doi:10.1596/978-1-4648-0723-7.

⁵⁷ Zeufack et al., 2017, p. 15.

Les auteurs estiment que, grâce à ces bonds technologiques, il se peut que les pays africains brûlent des étapes pour atteindre une hausse considérable de l'accès à l'électricité, une hausse marquée des inscriptions scolaires, une amélioration notable de l'accès au financement ou un pic important de la production agricole. Les six domaines qui ont servi de support à ces chercheurs sont⁵⁸ : (1) l'agriculture de précision, (2) l'éducation/apprentissage en ligne, (3) l'énergie/le réseau et le hors réseau intelligent, (4) la finance/l'argent mobile, (5) la gouvernance/e-gouvernance et (6) les technologies de l'information et des communications. Tous les secteurs sont au cœur des enjeux abordés lors du troisième « Forum Investir en Afrique » (FIA 2017), qui s'est tenu le 25 septembre 2017 au Centre international de conférences Abdou Diouf (CICAD), à Dakar, au Sénégal. Ce forum, fruit de la collaboration de la Banque mondiale et de la Banque chinoise de développement, était à sa troisième édition en 2017. Lors de ses deux premières éditions à Addis-Ababa (Éthiopie) et à Guangzhou (Chine), le forum s'est essentiellement appesanti sur la nécessité de renforcer les partenariats afin d'accélérer les processus d'industrialisation, de développement de l'agriculture et de l'agro-industrie, ainsi que l'amélioration des infrastructures, des liaisons régionales et de la logistique des échanges commerciaux. La troisième édition du « Forum Investir en Afrique » (IAF) a été l'occasion de lancer officiellement la publication d'un rapport intitulé « Accélérer le développement de l'Afrique par l'innovation »⁵⁹. Même si la configuration des partenaires varie, il convient de constater que, malgré la multiplication des forums économiques et des sommets, l'Afrique de l'Ouest n'a jamais connu de niveaux de violence et d'instabilité aussi élevés que ceux observés ces cinq dernières années. Cette déstabilisation a, cette fois-ci, abouti à la création de l'AES, marquant ainsi une scission réelle entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger et les autres États de la CEDEAO examinés au début de ce livre.

Comment donc parler de ce concept de « leapfrogging » comme facteur de développement, dans un continent toujours en mode défensive face aux nouvelles formes de la guerre dans les temps modernes, avec la nébuleuse du djihadisme et du terrorisme ? Ce qui fait que le continent africain nage en plein ballottage idéologique, identitaire, politico-économique et

⁵⁸ Op. Cit., p. 29

⁵⁹ Communiqués de presse 27 septembre 2017 : Forum Investir en Afrique : Accélérer le développement de l'Afrique par l'innovation. Groupe de la Banque mondiale. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2017/09/27/investing-in-africa-forum-africa-leapfrogging-through-innovation>. Page consultée le 9 août 2024.

structurel, tirant ses origines de loin, de très loin, même. À moins que, comme d'habitude, « ...les problèmes africains soient traités comme si leurs racines n'étaient vieilles que de quelques années, et non de décennies ou de siècles »⁶⁰. Or, justement, la réalité veut qu'il soit clairement établi que « piégée par les affres de l'esclavage puis de la colonisation, l'Afrique traverse depuis trois siècles une période de gestation où elle éprouve des difficultés à trouver ses marques »⁶¹. À moins que les idéologues ou les chercheurs africains, par peur de heurter leurs donateurs, n'optent pour traiter les symptômes du mal plutôt que de s'attaquer à sa racine. L'Afrique a ainsi été méthodiquement coupée de ses racines, de ses valeurs, de ses identités, de telle sorte qu'elle ne communique même plus avec elle-même. On a donc oublié, s'agissant de l'Afrique, de force ou de gré, de larges pans de ses propres traditions et de ses cultures, et surtout de son histoire. Elle n'arrive même plus à se projeter dans un futur autre que son état actuel. Comment donc effectuer ces bonds technologiques dans un contexte où les acteurs internationaux semblent être les seuls penseurs, alors que les résultats mitigés de leurs actions indiquent leur incapacité à atteindre efficacement leur cible ? À moins que, comme ces chercheurs l'affirment eux-mêmes, « plusieurs innovations, telles que les transferts d'argent mobile (*mobile money*) et le prépaiement solaire hors réseau (*pay as you go off-grid solar*) sont nées en Afrique et se répandent aujourd'hui dans d'autres régions en développement »⁶². Un constat qui, selon eux, ferait de « l'Afrique un banc d'essai très attirant pour l'innovation et l'adaptation technologiques »⁶³. Sinon, on ne s'expliquerait pas que l'Afrique titube depuis près d'un siècle sur le chemin du développement, malgré les promesses des étapes du modèle de Rostow ou de l'écosystème développementaliste. De ce point de vue, ceux-ci ont fonctionné depuis leur avènement conformément aux normes des trois secteurs (le primaire, le secondaire et le tertiaire) auxquels s'ajoute aujourd'hui le niveau que nous pouvons désigner comme le « quaternaire ». Ce niveau supplémentaire est marqué par l'évolution technologique, notamment par son dérivé, l'Intelligence artificielle, qui se déploie sur le plan stratégique à travers des guerres de réseaux informatiques, la bataille des câbles sous-marins, le contrôle des fibres optiques, etc. D'une époque à l'autre, d'un secteur à l'autre, l'Afrique a été orpheline de moyens et d'équipements de production.

⁶⁰ Ellis, 2003, cité dans Kabou, 2011. Habib Sy, 1995, pp.61-62

⁶¹ Habib Sy, 1995, pp.61-62.

⁶² Zeufack et al., 2017, p.9.

⁶³ Op.cit., p.10

Comment donc l'Afrique peut-elle réussir son « leapfrogging » si elle fait face à un monde globalisé et régi par les oligopoles d'Internet, dont les principaux acteurs sont les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) ? Ces géants bénéficient de la convergence technologique, de l'absence de régulation efficace et de l'apport de ressources mirobolantes pour étendre leurs activités à l'échelle mondiale (Smyrnaio, 2016). Dans l'ensemble, « le marché de l'équipement informatique est dominé par les firmes asiatiques ou états-uniennes (Sony, Samsung, Lenovo, Huawei, LG, Xiaomi, HP, Asus, Acer et Dell) »⁶⁴. C'est sur cette base que les théoriciens du grand saut bâtissent leur théorie à partir du constat d'un échec de l'initiative des Fonds de solidarité numérique (FSN) et de l'Agence mondiale de la solidarité numérique (AMSN)⁶⁵, « tant sur le plan de leur institutionnalisation et de la construction de leur légitimité que sur celui de la conception de leurs programmes et des résultats insignifiants comparés aux moyens et aux efforts consentis »⁶⁶. Dans la guerre technologique qui oppose aujourd'hui les pays industrialisés entre eux à travers leurs oligopoles technologiques, l'Afrique, comme hier, n'est-elle pas encore une fois un simple spectateur-consommateur ? Voire un pourvoyeur de matières premières, si tant est que les données personnelles des individus peuvent être qualifiées ainsi de nos jours dans cet écosystème des nouvelles technologies et de leur corollaire, les médias sociaux. La question est de savoir ce que vaut cette Afrique morcelée en petits États non viables ni fiables sur les plans diplomatique, éducatif, militaire, technologique et même sanitaire. Sous des prétextes trop souvent fallacieux et démagogiques, la plupart des pays d'Afrique francophone sont, de surcroît, privés de leur droit régalien fondamental de décider de leur politique monétaire (qu'elle soit unique ou fédératrice). Ce que montre la tutelle du franc CFA qui impose les plans d'ajustement structurel, avec pour conséquence la dévaluation. Ce contexte est très structurant. Dès lors, faire porter le développement de l'Afrique sur l'implantation massive des RC, ou envisager un développement sérieux par le biais du leapfrogging, peut rester à la surface des problèmes à résoudre. Une Afrique de plus en

⁶⁴ Smyrnaio, 2016, pp. 74-75.

⁶⁵ Une émanation de certains chefs d'État africains. En effet, sous l'égide des Nations Unies, plusieurs sommets mondiaux sur la société de l'information (SMSI) ont eu lieu, notamment en 2003 et en 2005. À ces sommets, il a été abondamment question des discours des gouvernements du Sud sur le Fonds de solidarité numérique (FSN) destiné à réduire la fracture numérique entre le Nord et le Sud. En préconisant la création du Fonds de solidarité numérique (FSN) et de l'Agence mondiale de la solidarité numérique (AMSN) les dirigeants du Sud, promoteurs de ces nouveaux outils, semblaient ainsi prendre du recul vis à vis des schémas traditionnels du développement qui consistaient à considérer le développement comme un ensemble de problèmes techniques auquel seuls les experts des pays du Nord devraient être porteur de solution.

⁶⁶ Tchéhoulali, 2018, p. 16

Mplus déconnectée de ses propres réalités, notamment celles de ses populations et de ses communautés, constitue l'équation aux multiples inconnues à laquelle l'élite africaine, les chercheurs et les idéologues africains devraient sérieusement faire face, au-delà des discours politiques. L'Afrique reste malheureusement toujours sous le contrôle des organisations internationales, des oligopoles, des vieux pays (USA, Allemagne, etc.) ou de nouveaux (Chine, Inde, Brésil, etc.), dont la place monopolistique n'est-elle qu'à celle de ceux qui font et défont les règles du jeu. Le *développementalisme leapfrog* ne nécessiterait-il pas des investissements colossaux, avec le risque d'une soumission violente des acteurs les plus faibles ? Ainsi, même si nous reconnaissons l'immense apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans divers domaines de l'existence humaine et surtout sa contribution à la guerre médiatique que se livrent les États de nos jours par l'entremise des médias sociaux, il est essentiel pour nous de préserver le droit d'être sceptiques quant à la possibilité d'atteindre un certain niveau de développement par un grand bond technologique. Le *leapfrog* serait-il une nouvelle forme d'escroquerie intellectuelle, vulgarisée par des courtiers du développement au service des oligopoles des TIC, qui sont constamment à la recherche de nouveaux marchés ? Nous nous interrogeons également sur la portée des innovations technologiques et communicationnelles pour les pays sous-développés dans un contexte d'hyper-globalisation, essentiellement gouvernée par la guerre technologique et commerciale, sur fond de pillage intellectuel et d'espionnage industriel, que se livrent la Chine et les États-Unis, et qui s'étend de jour en jour à leurs États satellites respectifs. De tels enjeux, d'une part, catalysent et légitiment la montée décomplexée du panafricanisme, et, de l'autre, polarisent le débat autour de la question de la souveraineté totale de l'Afrique vis-à-vis du développement du capitalisme. Les porteurs de l'idéologie du fédéralisme panafricain prônent la nécessité et l'urgence d'un État fédéral panafricain (Cheikh Anta Diop, 1982 ; Obenga, 2012) avant la fin de cette décennie. Cet État fédéral panafricain sera une véritable muraille contre toute velléité de recolonisation et de destruction de toutes les forces vives du continent. Ces panafricanistes refusent, entre autres, que l'Afrique soit toujours « une zone de prédation et d'expérimentation » au moyen de nouveaux concepts, sans pour autant atteindre le développement tant proclamé et escompté, ni s'ajuster aux réalités africaines, voire sans répondre aux aspirations réelles des populations. Nous nous accordons avec Bertrand Kabongo (2010) pour en appeler à une conscience de solidarité, non pas mécanique mais organique, raisonnée, « celle qui

poursuit des objectifs déterminés et dont la finalité est d'arriver à mettre sur pied un État de droit qui met en avant les intérêts du peuple » (Kabongo, dans Ramazani 2010, p.72). Lui attribuer une mission de propagande nous ramène aux années 1940, au moment où la radio était la voix de la combattante dans les colonies au cours des deux guerres mondiales. De même, les propos de Madame Avé dont nous parlons dans ce chapitre (section 2.3) viennent en quelque sorte corroborer les éléments que nous convoquons au premier chapitre concernant les enjeux réels associés à ces radios, à savoir leur dimension stratégique liée à leur conception en tant qu'outils médiatiques, leur contexte de parution, les missions assignées et même la problématique de la multiplicité de leur dénomination que nous creuserons plus en profondeur dans les chapitres six et sept.

Conclusion

Ce contexte peu reluisant dans lequel l'Afrique se trouve depuis des siècles motive notre contribution scientifique à la conceptualisation de la notion de communication autonomisante (CA). Bien qu'elle s'apparente au modèle « mixte » ou « intégratif » de Jean-Marcel Lemaire en termes d'opérationnalité, la communication autonomisante se veut en rupture avec la stratégie inévitablement exogène des Nations Unies. Notre perspective consiste donc, pour tous les peuples, et essentiellement pour les États africains, à prendre ses distances par rapport au modèle occidental de développement qui se déploie à travers l'aide au développement. Ce qui revient à adopter une démarche de rupture systémique et épistémologique à l'égard des modèles profondément eurocentrés. Que cette rupture soit progressive ou radicale, elle devrait se ressentir profondément au sein des programmes de développement conçus dans les officines onusiennes, qui s'incrustent en permanence dans tous les secteurs publics et stratégiques des États africains (la santé, l'éducation, l'armée, la monnaie, les administrations publiques, les collectivités locales, etc.). Or, « plus l'aide étend son champ, plus corrosive est son action, et plus grande est la culture de la dépendance à l'aide »⁶⁷. C'est d'ailleurs que cette rupture, à la fois anthropologique et épistémologique, doit prendre une réelle distance par rapport aux recherches stéréotypées sur l'Afrique en général et sur l'Afrique subsaharienne en particulier. Celles-ci aboutissent généralement à l'éternel retour du même dans les grands rendez-vous du donner et du

⁶⁷ Moyo, 2009, p.78.

recevoir. Ce que nous souhaitons, c'est un rendez-vous des civilisations qui distingue la Communication Autonomisante des autres modèles, vecteurs de l'idéal eurocentriste.

Toutefois, on s'entend que, par rapport à la communication pour le développement, ce n'est pas par naïveté intellectuelle que nous introduisons, dans ces travaux, une nouvelle notion, à savoir la communication autonomisante. La CPD est présente dans toutes les sphères des projets de développement orientés vers les pays du Sud, et la littérature qui l'accompagne est abondante, ce qui favorise une vulgarisation plus efficace. C'est donc en portant un regard holistique et contextuel sur la CPD que nous avons jugé pertinent de mobiliser la notion de communication autonomisante dans sa dimension préalable d'émancipation des esprits, des peuples et des communautés. Ainsi, comme nous le verrons tout au long de ces travaux, nombreuses sont les luttes de libération, d'autonomisation et de souveraineté des peuples du Sud qui ont été menées pendant des siècles et se poursuivent jusqu'à nos jours, avec l'intime conviction de voir un jour le changement réel s'opérer. La communication autonomisante s'inscrit donc dans la droite ligne de cette recherche d'autonomie. En général, certains de ces auteurs qualifient cette inadéquation entre la rhétorique eurocentriste et les actions de développement sur le terrain de « supercherie ». Ils se sont résolument inscrits, pour la plupart, dans le paradigme de la décolonialité. Cependant, avant de convoquer les figures de proue de cette approche épistémologique des années indépendances, je voudrais regarder dans le rétroviseur de la lutte des Afro-descendants dans l'historiographie de l'afrocentrisme, à travers les précieuses contributions d'auteurs Afro-descendants, d'activistes, panafricanistes, militants des droits civiques, etc., très actifs depuis la fin du XIXe siècle jusqu'au XXe et XXIe siècle, tels Frédéric Douglass (1845 ; 1855 ; 1881, etc.), Edward Wilmot Blyden (1869, 1873, 1908, etc.), W.E.B. Du Bois (1903, 1935, etc.), Marcus Garvey, Martin Bernal (1987), et d'autres figures emblématiques du mouvement comme Molefi Kete Asante (1980, 1987, 1990, 2005, 2007). D'autres figures de proue vont emboîter le pas et s'inscrire dans cette dynamique sur le continent africain, plus particulièrement en Afrique de l'Ouest. Ce sont, entre autres, Cheikh Anta Diop (1982), qui, en s'appuyant sur le courant positiviste, a abouti en 1954 à l'historicité africaine, c'est-à-dire au fait que l'Égypte antique a été peuplée d'Africains noirs. Ses travaux seront plus tard perpétués par des disciples tels que Théophile Obenga et Niousséré Kalala Omotunde (2015), qui ne voient le salut de l'Afrique qu'à travers le fédéralisme des États africains, tel qu'il est prôné par Kwame Nkrumah (1965). Ce dernier a fondé sa lutte d'émancipation

sur l'unification des États africains afin de mieux s'armer contre le néocolonialisme, qu'il appréhendait comme une dynamique basée sur l'émiettement des anciens territoires coloniaux en petits États non fiables et non viables, incapables de se développer individuellement sans l'intervention systématique des anciennes puissances impériales pour assurer leur défense et même leur sécurité intérieure. D'autres chercheurs émergeront et porteront la cause de la décolonialité. Ce sont, entre autres, Ngugi wa Thiong'o (1986), à travers son ouvrage *Décoloniser l'esprit*, où il a pris le pari d'écrire dans sa langue maternelle, le kikuyu, dénonçant ainsi une certaine aliénation de l'esprit qui a consisté pour lui, et d'autres auteurs, à produire, pendant des décennies, des œuvres aux thèmes anticoloniaux en anglais et en français, privant ainsi la majorité de ses concitoyens d'en avoir accès ; Souleymane Bachir Diagne (2013) ; Fabien Eboussi-Boulaga (1968) ; Kwasi Wiredu (2002).

Pour ces penseurs de la décolonialité et de l'afrocentrisme, les principes d'État de droit et de bonne gouvernance s'incrusteront dans la conscience populaire africaine comme des expressions de la culture occidentale, tant en termes de droits de l'homme qu'en termes de démocratie ; ce qui constitue une forme de condamnation collective qui maintient les Africains dans une certaine ambiguïté ou une incapacité d'initiative développementaliste. D'où la nécessité d'un afrocentrisme introduit comme une entreprise déconstructive de l'euro- et de l'occidentocentrisme, qui invite à penser le pluralisme des expériences et à démultiplier les angles de vue et les situations épistémiques, selon la perspective d'Ernest-Marie Mbona (2015). Cet auteur conçoit le modèle afrocentrique comme le processus d'affranchissement de toute perspective hégémonique pour prendre l'Afrique de façon holistique dans son histoire, sa culture, ses religions, ses valeurs, ses sagesses, comme « standpoint » des écritures africaines de soi et du monde, tout en restant ouvert à ce que d'autres centres, d'autres perspectives permettent de comprendre l'Afrique et le monde. Selon l'auteur, c'est à travers cette double visée que le modèle afrocentrique peut être considéré comme une contribution à la décolonisation de la pensée et des savoirs. C'est dans ce contexte historico-épistémologique que nous introduisons la communication autonomisante dans ces travaux comme le socle d'une souveraineté adéquate, faite de la conscience de soi, pouvant guider vers un certain apprivoisement de son histoire et de son appropriation, en vue d'effectuer un saut décisif vers une destinée plus restauratrice, prometteuse et bien plus glorieuse.

CHAPITRE 3

COMMUNICATION AUTONOMISANTE COMME APPROCHE ALTERNATIVE

Introduction

Dans cette thèse, nous développons la notion de communication autonomisante en tant que levier de compréhension et d'action pour le développement des communautés par le biais de la communication et à partir des radios communautaires (ou de tout autre outil moderne). Cette communication autonomisante vise à mettre en lumière les façons dont les communautés (et les peuples) peuvent s'appropriier, construire et/ou diffuser leur propre vision des enjeux qui les concernent. Brièvement, cette notion repose sur une volonté d'émancipation identitaire, culturelle et socio-économique, visant à contribuer à une transformation qualitative et durable des conditions d'existence d'une communauté. Cette communication autonomisante s'appuie sur les travaux de Freire (1968), d'Amin Samir (1989), de Vachon (1990), de Sachs (1996), de Rist (2007) et de Moyo (2009). Ces auteurs s'accordent pour dire que le développement assujéti à des pouvoirs externes (aide internationale, aide publique, industries des médias et de la communication) et les programmes qui en découlent n'ont pas réussi à sortir de l'impasse d'un paradigme du développement qui se veut externe, occidental et vertical, car il est, dans tous les cas, pensé et conçu sans l'apport des communautés. Ainsi, comme nous l'avons évoqué dans la conclusion du chapitre précédent, chez des chercheurs et auteurs africains tels que Cheikh Anta Diop (1982), Souleymane Bachir Diagne (2013), Fabien Eboussi-Boulaga (1968), Kwasi Wiredu (2002), Ngugi wa Thiong'o (1986), Ugboajah (1983), etc., le paradigme de la décolonialité de l'esprit semble constituer l'étape principale pour tout individu ou peuple d'entamer un processus d'émancipation, d'autonomisation et de souveraineté.

D'ailleurs, pour plusieurs penseurs, le processus de mondialisation (économique, technique, éducative, culturelle, politique) est dominé par un regard occidental et occidentalisant, porté par une perspective coloniale (Guénolé, 2016 ; Obenga, 2001 ; Rist, 2007/1990 ; Vachon, 1996/1993). De ce point de vue, l'évolution des radios communautaires a suivi la révolution technologique, et leur expansion en Afrique a intégré l'idéologie développementaliste. De ce fait, nous nous intéressons en particulier au

caractère mitigé de son apport au processus d'autonomisation des communautés périurbaines et rurales. En effet, selon plusieurs chercheurs⁶⁸, les médias communautaires ont certes fait l'objet d'une production scientifique soutenue, mais demeurent tout de même mineurs dans le champ de la communication depuis les années 1980. Romain Pudal⁶⁹, qui s'est intéressé aux terrains et aux pratiques concrètes des médias communautaires, écrit que la notion d'autonomie désigne, selon son étymologie, le fait de se donner à soi-même sa propre loi et ses propres règles. Une telle autonomie, indique l'auteur, est d'ailleurs centrale dans la philosophie morale – kantienne notamment – et sert de critère pour départager ce qui est moral de ce qui ne l'est pas. Kant perçoit plus spécifiquement la notion d'autonomie comme le processus menant aux Lumières, qui consiste en l'émancipation de l'homme de son immaturité, dont il est lui-même responsable. Or, l'immaturité, dans la perspective kantienne, c'est précisément l'incapacité d'employer son entendement sans être guidé par autrui (Kant, 1784). Si la Charte africaine de la radiodiffusion (2001) présente la radio communautaire, en théorie, comme une radio pour, par et au service de la communauté, dans la pratique, la technologie, le mécanisme de financement et, souvent même, les programmes de ces radios échappent largement à la communauté. Ce qui nous amène à la problématique de l'autonomisation des communautés et de la rupture épistémologique, que nous exprimons à travers la notion de communication autonomisante.

3.1. Ancrage théorique de la communication autonomisante

Dans sa volonté de rupture épistémologique avec le néolibéralisme, la communication autonomisante s'appuie sur les travaux de chercheurs comme Myles Horton (1932) dont les travaux profitent à l'ensemble du sud des États-Unis, Paul Bernard (2015), qui fait une place importante à l'éducation populaire en tant que projet ou un ensemble de pratiques éducatives s'investissant dans le développement personnel (la construction de soi) et social des individus, Bonaventure de Sousa Santos (2011), qui, pour sa part, prône le concept d'épistémologie du Sud, David Recondo (2009), avec sa vision de l'autonomie, et Paolo Freire, qui - en plus de ses ouvrages majeurs tels que *L'éducation: pratique de la liberté* (1967), *La pédagogie des opprimés* (1970), et *Pédagogie de l'autonomie* (1996) - a

⁶⁸ Jimenez, 2016 ; Dieng, 2013 ; Ilunga, 2011 ; Dorelli, 2010 ; Aubin et al., 2009 ; Smires, 2009 ; Adjovi, 2007 ; Hassane, 2007 ; Gusse, 2006 ; Dayan, 1997 ; Bessette, 1996 ; Huston, 1981 ; Lesemann et al., 1981 ; Sénécal, 1981.

⁶⁹ Romain Pudal : chargé de recherche en sociologie au C.N.R.S., au Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique, de l'université de Picardie Jules Verne. Ce bout de sa recherche sur l'autonomie provient de l'Encyclopédie Universalis. https://www.universalis.fr/encyclopedia/autonomie-sociologie/#i_0

consacré toute son existence à la pratique de la formation non formelle, adaptée aux populations, d'une part, et, d'autre part, à la formation relative aux mouvements sociaux, etc. Ses œuvres ont traversé le temps et demeurent indéniablement des références pertinentes. Ses écrits reposent sur l'expérience de terrain en matière d'alphabétisation au Brésil et dans les pays du Tiers-Monde, notamment en Guinée-Bissau. Ses exposés théoriques et critiques sont inspirés par la pensée néomarxiste. Mais il se revendique davantage humaniste. Sa vision de la pédagogie est centrée sur sa mission d'émancipation de l'individu et des collectifs.

La pédagogie se pratique dans une perspective non « top-down », car elle place au cœur de sa pratique la valorisation des formateur·trice·s et des éducateur·trice·s. Au contraire, il affirme que la volonté de changer le monde doit faire partie intégrante du travail quotidien de l'éducateur : « Enseigner exige la conviction que le changement est possible »⁷⁰. Pour Paulo Freire, l'éducation est la voie privilégiée qui rend possible le changement social : « [...] l'éducation est une forme d'intervention dans et sur le monde »⁷¹ Et pour ce faire, Paulo Freire axe son intervention du dernier chapitre (intitulé « Enseigner est une spécificité humaine ») sur un concept philosophique fondamental : l'idéologie de l'éducation. L'éducateur, selon l'auteur, doit impérativement révéler « l'idéologie dominante, non seulement pour la dénoncer en raison de son incapacité à expliquer de manière éthique le monde tel qu'il est, mais aussi pour proposer un autre modèle qui échappe à la vision du néolibéralisme ».⁷² Mais surtout, il insiste sur l'omniprésence des messages chargés idéologiquement qui circulent dans nos systèmes éducatifs et sur la nécessité pour les enseignants d'en prendre conscience : « Enseigner exige de reconnaître que l'éducation est idéologique »⁷³.

Dans ses premiers écrits, Paulo Freire (1968) a développé une approche et des initiatives d'alphabétisation au Brésil dans une optique de lutte contre l'oppression, en proposant, dans *Pédagogie de l'autonomie*, que « le respect de l'autonomie et de la dignité de chacun est un impératif éthique et non une faveur que nous pouvons ou non concéder aux uns ou aux autres »⁷⁴. L'auteur va plus loin dans son ouvrage *La pédagogie des opprimés* (1970) lorsqu'il déclare que, pour être efficace, la « communication pour le développement doit

⁷⁰ Freire, 1996, p.91.

⁷¹ Op.cit, p.112.

⁷² Ibidem.

⁷³ Compte rendu de Paulo FREIRE, *Pédagogie de l'autonomie*. Traduit et commenté par Jean-Claude Régnier. Toulouse, Éditions ÉRÈS, 2013, 166 p. Laval théologique et philosophique, 70(2), 394–396. p. 137 récupéré dans <https://doi.org/10.7202/1029164ar>

⁷⁴ Freire, 1968, p. 75.

être liée à un processus de technicité ou d'acquisition de connaissances et d'habiletés techniques, mais aussi à des processus de conscientisation, de politisation et d'organisation »⁷⁵.

Dans notre perspective, l'œuvre de Paulo Freire est riche et émancipatrice dans la mesure où elle propose une praxis plutôt que de se contenter d'une simple théorie. Tout au long de sa vie, Freire a été à la fois acteur et auteur, en cohérence avec un but précis : la construction d'une méthode pédagogique visant à créer les conditions de l'émancipation des personnes, dans une perspective plus large de transformation sociale. Sa pédagogie repose essentiellement sur une critique des dispositifs de domination présents dans les sociétés, destinés à maintenir et à consolider le pouvoir et les privilèges d'une minorité détentrice de ressources économiques, politiques, culturelles, idéologiques et éducatives. Il a été le penseur qui a fortement influencé le développement des sciences humaines et de l'éducation dans le monde.

D'ailleurs, son œuvre est très citée et sa vision de l'éducation inspire ou structure largement les réseaux d'éducation populaires, d'éducation des adultes, d'éducation permanente, de formation continue et, beaucoup plus encore, si nous considérons les divers programmes de formation appliqués à l'action sociale et culturelle. Parce qu'elle a un rayonnement universel, sa pensée active continue d'inspirer des milliers d'éducateurs sur les cinq continents, comme une voie valable pour former des sujets lucides et donc conscients de leur insertion et de leur rôle dans leur environnement. Cette pensée et cette perspective d'action guident nos travaux.

D'autres chercheurs se sont intéressés à l'éducation avec la même finalité générale. Par exemple, dans les travaux de Myles Horton,⁷⁶ l'éducation populaire se concrétise par des ateliers, des sessions de formation, des universités populaires, des reconstitutions historiques, des consultations populaires, etc. Quant aux travaux de David Rocondo (2009), ils s'appuient sur la question autochtone au début des années 1980, avec le mouvement pan-indien qui a émergé en Amérique latine. Rocondo explique comment des organisations dirigées par une élite autochtone ont élaboré des revendications qui dépassent les

⁷⁵ Freire, 1974, p.26.

⁷⁶ Horton, cité dans Belanger, 2015.

revendications traditionnelles de la récupération de terres. En effet, ces revendications visaient directement à améliorer les conditions socio-économiques des populations rurales.

Les radios communautaires ont souvent servi ces causes grâce à leur proximité et à leur capacité à émettre en langues vernaculaires. Il était question, au Mexique, au Guatemala, en Colombie, en Équateur, au Pérou et en Bolivie, d'une lutte pour l'autonomie, la maîtrise pure et simple de l'orientation de leur développement et de la gouvernance de leurs territoires, selon des valeurs que ces peuples considèrent diamétralement opposées à celles qui fondent les gouvernements des nations latino-américaines contemporaines. En d'autres termes, la soif d'autonomie et de développement d'un peuple va inéluctablement au-delà de simples projets ou programmes de développement conçus de l'extérieur, et ce, en dépit de la magnanimité des concepteurs et de l'ingéniosité des promoteurs, de la solidité du budget et de l'ampleur des moyens de promotion mis à leur disposition.

D'autres chercheurs, comme l'anthropologue Serge Latouche, expliquent que « l'autonomie dans le projet d'une société de décroissance est à prendre au sens fort, au sens étymologique (*auto-nomos*, qui se donne ses propres lois) en réaction contre l'hétéronomie de la main invisible, de la dictature des marchés financiers et des diktats de la technoscience dans la société moderne »⁷⁷. Robert Legros (2008), pour sa part, et ce à partir d'une posture structuraliste et phénoménologique, fait remarquer qu'aucune société humaine n'est naturelle dans la mesure où elle ne peut exister en dehors d'une institution symbolique entendue, une institution faite de plusieurs institutions particulières formant et fonctionnant comme un tout cohérent, à savoir « l'institution d'une langue, d'une manière d'habiter, de règles de parenté, de croyances et de pratiques collectives, de techniques, d'un pouvoir, d'une distinction entre le juste et l'injuste, entre le désirable et l'indésirable, entre les membres de la société et les étrangers »⁷⁸. Autrement dit, avant de se présenter au grand rendez-vous universel du donner et du recevoir, toute société n'est société que lorsqu'elle possède une âme, une histoire, une identité, des valeurs, sa propre vision du développement et les moyens qu'elle se donne pour y parvenir.

Cette approche a eu un écho favorable auprès de David Sogge (2014) qui constate que presque toutes les agences des Nations-Unies ont surestimé la science et la technique au

⁷⁷ Latouche, 2008, pp. 74-75.

⁷⁸ Legros, 2008, p.132.

détriment d'une approche autonomisante de leur intégration dans le processus d'amélioration du sort de l'humanité ; à un tel que le développement a été réduit à « un ensemble de problèmes techniques pouvant être résolus par des experts, médecins, ingénieurs, agronomes, économistes »⁷⁹Ce qui a fait du développement un produit livrable aux pays sous-développés, dans une perspective rationnelle et démocratique.

Pour sa part, James Wolfensohn⁸⁰va mener une lecture sociologique et culturelle du développement. Il va ainsi estimer, lors de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale en octobre 1998, que le développement n'était ni une question d'ajustement, ni de budget et de saine gestion financière, encore moins celle d'éducation et de santé ou de remède technocratique, mais plutôt un tout complexe incluant les aspects sociaux, politiques, environnementaux et culturels des nations. Une approche traduite dans son discours (Wolfensohn, 1998) d'où est tiré l'extrait ci-après :

Monsieur le Président, qu'avons-nous appris sur le développement ? Nous avons appris que le développement est possible, mais pas inévitable. La croissance est nécessaire, mais elle est insuffisante pour assurer le recul de la pauvreté. Nous avons appris que nous devons placer la pauvreté au premier plan et au cœur de nos préoccupations. Nous avons appris que les dimensions sociales et structurelles doivent aller de pair avec les dimensions macroéconomiques et financières. Nous avons appris, Monsieur le Président, qu'un développement véritable et efficace suppose une prise en charge et une participation à l'échelle locale. L'heure n'est plus au développement qui se décide à huis clos à Washington ou dans les autres capitales occidentales, ou dans une capitale quelconque en l'occurrence⁸¹.

C'est en cela que, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction de ce travail, Descombes (2013) évoque la nécessité, pour toute société humaine, de se donner la possibilité d'un « nous », tout en se représentant à la fois comme fermée et ouverte au monde extérieur. C'est en nous alignant sur ces perspectives et en nous inscrivant dans une approche critique que nous mènerons cette recherche, dont l'objet est la participation des radios de proximité au développement des communautés en Afrique de l'Ouest.

⁷⁹ Sogge, 2014, p.186

⁸⁰ Alors président de la Banque mondiale. Extrait du discours prononcé lors de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale en octobre 1998, in Wolfensohn, L'autre crise, Washington, D.C., Banque mondiale, 1998.

⁸¹ Wolfensohn, J. (1998). Discours prononcé devant l'Assemblée annuelle de James D. Wolfensohn, le 28 septembre : Des coalitions au service du changement. <https://www.imf.org/external/am/1999/speeches/PR02F.pdf> p.4. Page consultée le 14 août 2024.

3.2. Communication autonomisante en perspective avec les *Community Media Studies*

La communication autonomisante que nous développons n'est pas étrangère à la perspective des *Community Media Studies* (CMS). Inspiré des travaux de Howley (2013)⁸² Il convient de souligner que le consensus sur la définition de « communauté » a constitué « une pierre d'achoppement théorique » dans ce champ d'étude, car cette notion est demeurée longtemps protéiforme. Des chercheurs ont longtemps débattu de la définition de la communauté et, comme l'a constaté le sociologue George Hillary (1995, cité dans Howley 2013), à partir d'une analyse de la littérature académique, on en dénombrait 94, avec peu de points communs. Selon que l'on considère la communauté en termes de géographie, d'ethnicité, de communautés linguistiques, de communautés d'intérêt ou de communautés dites virtuelles (Rheingold 2000), le concept de communauté est complexe. D'ailleurs, comme souligne Howley (2013), certains chercheurs de ce domaine estiment que toute discussion sur les médias communautaires conduit en général vers un certain amalgame entre ce concept et la pléiade de termes apparentés comme "alternatif", "citoyen", "populaire", "indépendant", "radical", etc., mobilisés pour faire référence aux médias communautaires et pour analyser les médias produits par des individus et des groupes opérant en dehors des industries médiatiques dominantes (Carpentier *et al.* 2003 ; Forde 2011 ; Howley 2005). Ainsi, « les médias communautaires sont des objets de nature différente, hétérogènes par essence et très diversifiés dans les formes sous lesquelles ils apparaissent au monde extérieur » (Korkonosenko et Berezhnaia 2017). Cette hétérogénéité et ce caractère multidimensionnel des pratiques des médias communautaires se manifestent sous de multiples formes, dans une multitude de contextes géographiques, sociaux et culturels. De ce point de vue, ils permettent aussi d'élaborer un regard critique sur la CPD. C'est pourquoi nous pouvons inscrire la Communication Autonomisante (CA) dans la perspective des *Community Media Studies* (Howley, 2013 ; Korkonosenko *et al.*, 2017).

Au demeurant, confrontées dans leur épistémologie à un double principe de l'accès aux canaux de la communication moderne (presse écrite, radiodiffusion, numérique) et à la

⁸² Ces points que nous mobilisons dans cette section sont essentiellement inspirés des travaux de Kevin Howley (2013, p.818-821), entièrement en anglais, que nous avons traduits et synthétisés pour les besoins de la cause. *Community Media Studies: An Overview* Kevin Howley*Department of Communication & Theater, DePauw University. <https://compass-onlinelibrary-wiley-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/doi/epdf/10.1111/soc4.12075> Page consultée le 25 septembre 2023

participation à la production et à la gestion des médias, « les médias communautaires constituent un espace discursif pour la promotion de l'égalité entre les sexes, les artistes, les activistes, les syndicalistes et les dissidents politiques ; les minorités raciales, ethniques et culturelles ; et d'autres personnes dont les voix, les intérêts et les points de vue sont généralement marginalisés dans les médias traditionnels et dans le discours des grands médias »⁸³. Les CMS constituent un domaine de recherche où l'action sociale est centrale. Ils mettent en valeur les initiatives autonomes et marginales, opérant au niveau communautaire ou dans une perspective communautariste. D'ailleurs, l'apport incommensurable des *Community Media Studies* au début du XXI^e siècle a résidé dans la capacité des chercheurs de ce domaine, y compris Kevin Howley (2010a), à faire intégrer les études sur les médias communautaires au programme plus large des études sur les médias et la communication. Les médias communautaires sont apparus comme un terrain d'analyse fertile pour examiner une série de questions et de débats abordés par les études médiatiques et culturelles, allant, par exemple, de la concentration de la propriété des médias à la mondialisation culturelle, en passant par les politiques de représentation et la sphère publique (Fuller, 2011). Une telle contribution va faire passer les médias communautaires (les médias autochtones, diasporiques, ethniques et indigènes) de la périphérie au centre des études contemporaines sur les médias et les études culturelles (cf. par exemple Browne 1996 ; Daley et James 2004 ; Karim 2003 ; Molnar et Meadows 2001). Cette contribution non seulement reflète l'importance que nous accordons aux médias communautaires (essentiellement les radios communautaires dans ces travaux), mais ouvre également la perspective d'un développement de la communication autonomisante, notion qui prône l'émancipation, la souveraineté et le réenracinement des peuples déconnectés de leurs valeurs et de leur identité culturelle originelles. Nous sommes d'ailleurs d'accord avec des chercheurs des *Community Media Studies* qui soutiennent que la plupart des discussions sur les médias communautaires débutent en général avec le recours à une multitude de références terminologiques comme media alternatif, citoyen, populaire, indépendant et parfois même radical ; il s'agit en effet par-là d'identifier et d'analyser les médias produits par des individus et des groupes opérant en dehors des industries médiatiques dominantes (Carpentier et al. 2003 ; Forde 2011 ; Howley 2005, Howley, 2013). Aude Jimenez (2016) abonde dans le même sens ; elle estime d'ailleurs que

⁸³ Howley, 2013, p.818.

mobiliser les *Community media studies* dans l'étude de la radio communautaire d'Afrique de l'Ouest lui aura permis d'ouvrir la porte à une nouvelle façon d'appréhender le média « non plus comme un outil destiné à une communauté à développer, mais bien comme un milieu médiatique producteur et récepteur de contenu alternatif, original, comme une communauté incarnée et créative » (Aude Jimenez, 2016, p.13). Cette richesse du domaine des CMS, tout comme la volonté constante d'ouvrir les médias communautaires à divers types de communautés, rend ce champ pertinent et fertile pour notre projet.

3.3. La communication autonomisante : une perspective au croisement de la communication pour le développement, des *Community media studies* et de l'éducation populaire

Rappelons que « l'ouverture du continent africain à d'autres peuples de l'Europe, de l'Amérique, de l'Asie... a permis aux Noirs de sortir de l'ontologie de l'identité, de la mêmeté pour une ontologie de la différence, c'est-à-dire, les Noirs se sont découverts autres et se sont compris différents par devers un universalisme expansif occidental ou arabe porté par les clichés ethnocentriques »⁸⁴. Cette conscience de soi et la relation à l'altérité se sont réalisées dans la confrontation et la violence, dans la barbarie consacrée par quatre cents ans d'esclavage institutionnalisé, plus de cent ans de colonisation et de destruction du patrimoine humain, culturel, historique et environnemental, etc. Ce sont là deux grands chapitres de l'histoire qui vont précipiter le continent africain, en général, et le peuple noir, en particulier, dans l'abîme. Les Africains vont ainsi rentrer dans l'histoire sans en être acteurs, mais de simples « actés ». La conséquence a été que le peuple a été absent des instances de décision qui élaborent les grandes orientations politiques et économiques mondiales. Il a été absent là où l'Occident a pour leitmotiv l'amélioration globalisée et la transformation universelle des conditions d'existence collective des peuples par la production du savoir scientifique.

Mais, comme le fait remarquer Cheikh Anta Diop (1979), l'usage de l'aliénation culturelle comme arme de domination remonte à l'origine du monde. Encrouter l'âme nationale d'un peuple dans un passé pittoresque et inoffensif, parce qu'il est suffisamment falsifié, est un

⁸⁴ Ramazani Bishwende, 2010, p.11.

procédé classique de domination. D'ailleurs, pour certains théoriciens du développement et spécialistes de l'aide au développement (Rist, 2007 ; Sachs, 1996 ; Vachon, 1990), en mondialisant ses pratiques économiques, techniques, éducatives et politiques, l'Occident n'a fait que favoriser un certain ethnocentrisme, qui a servi de filtre et lui a permis de mieux se voir lui-même tout en empêchant d'autres civilisations d'émerger. L'un des éléments centraux de la perspective de la CA est la prise de conscience, ou la reconnaissance de soi, en tant qu'être humain à part entière, lavé de tout complexe identitaire et culturel. Ceci constitue le socle de la capacitation menant à la participation, à l'appropriation ou à l'engagement, etc. Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette approche repose sur les travaux de plusieurs chercheurs⁸⁵ qui ont ouvert la voie avec la notion d'autonomisation des peuples par le biais de l'éducation populaire, ainsi que sur le terrain des médias communautaires, à travers la méthode des *Community Media Studies*. Ils ont, par là, insisté sur l'importance des initiatives individuelles et collectives au sens du terme, en dehors des « industries médiatiques dominantes » (Carpentier et al. 2003). Mobilisée et pratiquée dans les années 1930 par des chercheurs comme Myles Horton (1932) et reprise par d'autres penseurs et chercheurs tels que Paulo Freire (1968) et Paul Bernard (2015), l'éducation populaire a en effet engagé un ensemble de pratiques éducatives qui s'investissent dans le développement personnel (la construction de soi) et collectif des individus. Elle peut être envisagée comme une pratique qui résonne auprès des individus et des collectivités en faveur de l'autonomisation. Paulo Freire a d'ailleurs vulgarisé certains aspects de ce type de communication en promouvant la reconnaissance, le partage et la mise en commun des connaissances, ainsi que le respect de diverses formes de savoir, notamment l'écoute des besoins en information et en formation, la valorisation et la mise en avant de la formation des formateurs, etc. Paulo Freire (1968) indiquera d'ailleurs, dans *Pédagogie de l'autonomie*, que « le respect de l'autonomie et de la dignité de chacun est un impératif éthique et non une faveur que nous pouvons ou non concéder aux uns ou aux autres »⁸⁶. L'auteur va plus loin dans son ouvrage *La pédagogie des opprimés* (1970) lorsqu'il déclare que, pour être efficace, la « communication pour le développement doit être liée à un

⁸⁵ Ferdinand Tönnies, 1887; Max Weber, 1920; Myles Horton, 1930; Paulo Freire, 1968; Amin Samir, 1989; Bloch et al., 1989; Robert Legros, 2008; Serge Latouche, 2008; David Recondo, 2009; Boaventura de Sousa Santos, 2011; David Sogge, 2014; Paul Bernard, 2015, etc.

⁸⁶ 1968, p. 75.

processus de technicité ou d'acquisition de connaissances et d'habiletés techniques, mais aussi à des processus de conscientisation, de politisation et d'organisation »⁸⁷.

C'est en s'intéressant à la question indienne que David Recondo (2009) a, pour sa part, perçu cette nécessité au début des années 1980, avec l'émergence du mouvement panindien en Amérique latine. Il explique comment des organisations dirigées par une élite indienne ont élaboré des revendications qui sont allées au-delà des demandes traditionnelles de restitution de terres, en visant directement l'amélioration des conditions socio-économiques des populations rurales. Il s'agissait d'une lutte pour l'autonomie au Mexique, au Guatemala, en Colombie, en Équateur, au Pérou et en Bolivie, ou de la maîtrise de l'orientation de leur développement et de la gouvernance de leurs territoires, selon des valeurs que ces peuples considèrent radicalement différentes de celles qui fondent les gouvernements des nations latino-américaines contemporaines. En d'autres termes, la soif d'autonomie et de développement d'un peuple va inéluctablement au-delà de simples projets ou programmes de développement conçus de l'extérieur, et ce, en dépit de la magnanimité des concepteurs et de l'ingéniosité des promoteurs, de la solidité du budget et de l'ampleur des moyens de promotion mis à disposition.

Serge Latouche (2008) abonde dans le même sens et explique que « l'autonomie dans le projet d'une société de décroissance est à prendre au sens fort, au sens étymologique (autonomos, qui se donne ses propres lois) en réaction contre l'hétéronomie de la main invisible, de la dictature des marchés financiers et des diktats de la technoscience dans la société (sur) moderne »⁸⁸. Robert Legros (2008), dans une perspective phénoménologique, fait remarquer qu'aucune société humaine n'est naturelle dans la mesure où elle ne peut exister en dehors d'une institution symbolique, entendue comme une institution «faite de plusieurs institutions particulières » formant et fonctionnant comme un tout cohérent, à savoir « l'institution d'une langue, d'une manière d'habiter, de règles de parenté, de croyances et de pratiques collectives, de techniques, d'un pouvoir, d'une distinction entre le juste et l'injuste, entre le désirable et l'indésirable, entre les membres de la société et les étrangers»⁸⁹. Autrement dit, toute société n'est une société que lorsqu'elle possède une

⁸⁷ Freire, 1974, p.26.

⁸⁸ Latouche, 2008, p.74-75

⁸⁹ Legros, 2008, p.132.

histoire, une identité, des valeurs, sa propre vision du développement et les moyens qu'elle se donne pour y parvenir.

Pour sa part, à la vision purement scientifique et technologique du développement, James Wolfensohn va opposer une lecture sociologique et culturelle, lui qui estimait lors de l'assemblée annuelle du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale en Octobre 1998 que le développement n'était ni une question d'ajustement, ni de budget et de saine gestion financière encore moins celle d'éducation et de santé ou de remède technocrates (...) mais plutôt un tout complexe incluant les aspects sociaux, politiques, environnementaux et culturels des nations (Wolfensohn, 1998).

La démarche proposée est aux antipodes de l'idéologie néolibérale de la prospérité individuelle insidieusement portée par la communication pour le développement et très prégnante dans les sociétés africaines faiblement structurées. C'est pourquoi dans notre démarche pour avoir une vision conceptuelle de la communication autonomisante, nous nous sommes non seulement appuyé mais approprié le caractère populaire et la dimension pratique des travaux de Myles Horton à travers l'éducation populaire avec ses techniques qui sont les sessions de formations, les universités populaires, les reconstitutions historiques, les consultations populaires ; nous prenons appui sur Paolo Freire (1968) avec sa pédagogie de l'autonomie qui se présente comme « un processus de conscientisation, de politisation et d'organisation des communautés »⁹⁰. Mais, tout comme Myles, Freire est un homme de terrain qui, grâce à sa technique de formation non formelle structurée et à sa formation relative aux mouvements sociaux, a inspiré et transformé l'éducation populaire. Nous avons constaté que de nouvelles approches ont émergé ces dernières années grâce à la révolution technologique. Ainsi, contrairement aux techniques de Myles Horton (1932) et de Freire des années 1970, il y a là des influenceurs qui, par le truchement de nombreuses plateformes, vont directement au contact des masses populaires, à travers d'autres sons de cloche. En plus de ceux-ci, nous pouvons compter sur des figures de proue de la lutte panafricaniste, des personnalités des médias sociaux les plus en vue ; elles peuvent facilement totaliser des millions de vues autour de chacune de leurs interventions comme feu Jean-Philippe Omotunde et Nathalie Yamb, Franklin Nyamsi, Banda Kani, Yamb Ntimba, Jonathan Batenguene, Kemi Seba, Anatole Ayissi, etc. Ils sont professeurs

⁹⁰ Freire, 1974, p.26.

d'université, chercheurs pour certains, journalistes et activistes pour d'autres. Ces influenceurs utilisent leurs pages YouTube, Instagram, TikTok, Facebook et même des chaînes de télévision numériques (Afrique Media, For You TV, Afrique Résurrection, etc.) pour rejoindre ou s'adresser directement à des centaines de milliers de personnes à travers le monde. Ils nous rapprochent des travaux de Myles Horton. Même si le contexte social et communicationnel est différent, l'approche de l'autonomie demeure la finalité. Ces acteurs sociaux sensibilisent, mobilisent, conscientisent, analysent, expliquent, simplifient et rendent accessibles et compréhensibles à la population lambda certaines relations ambiguës entre l'Afrique et l'Occident. Bref, ces acteurs sociaux œuvrent à l'éveil de la conscience des peuples en général et des Africains en particulier. Ce travail de vulgarisation sur certains enjeux sociaux et politiques est renforcé par le rôle déterminant des médias sociaux, car un gros plan est projeté sur les forces et faiblesses, les défis, les limites et la puissance de chaque pays dans le monde, comme ce fut le cas pendant la pandémie de la COVID-19. De ce point de vue, ils décomplexent de plus en plus les citoyens du monde ; ils amènent certains pays dits sous-développés à reconsidérer une catégorie de concepts. C'est d'ailleurs de cette façon que d'autres récits peuvent émerger s'agissant des relations bilatérales ou multilatérales, ambiguës et complexes, qu'entretiennent l'Afrique et l'Occident depuis des siècles. Ce contexte, ces circonstances et ces réalités contemporaines nous amènent à visualiser la communication autonomisante à l'aide de l'illustration ci-dessous.

3.4. Communication autonomisante ou rupture épistémologique

Au-delà de son ancrage théorique et de certains points de rapprochement avec d'autres concepts déjà utilisés ci-dessus, la notion de communication autonomisante (CA) dans notre parcours de chercheuse émerge également, en partie, d'une démarche intuitive issue de l'observation non structurée des événements qui nous entourent, du comportement psychohistorique des Africains et du regard général de l'Autre sur ce peuple. Ce regard est certainement motivé par l'opinion que les autres se sont forgée de l'Afrique, due à la longue histoire d'esclavage et de colonisation. La communication autonomisante est issue d'une réflexion sociopolitique au carrefour de la communication, de l'éducation populaire et de l'autonomisation collective dans le contexte africain. Nous entendons par communication

autonomisante « *le moteur tangible d'une volonté d'émancipation identitaire, culturelle, idéologique, géostratégique et socio-économique pour tout peuple aspirant à une transformation qualitative et durable de son cadre général de vie* ». Un mouvement de capacité, exprimé par des individus ou des collectivités, qui s'opère à l'échelle historique et géopolitique. Autrement dit, la CA s'impose à chaque individu et à chaque peuple comme un retour sur soi, dans une démarche holistique, en tant qu'absolue trajectoire vers une conscience de soi par l'apprentissage de son histoire, de sa connaissance, de son appropriation et, surtout, de sa sauvegarde dans le monde du donné et du recevoir, qui régule l'humanité. En tant qu'elle est l'expression d'une critique de l'idéologie du développement, la CA se décline, selon nous, en une conscience de soi, une affirmation de soi dont doit jouir tout peuple aspirant à une certaine respectabilité, tout peuple qui fait preuve d'une certaine viabilité et de fiabilité au sein de la civilisation de l'universel, en tant que carrefour du donner et du recevoir.

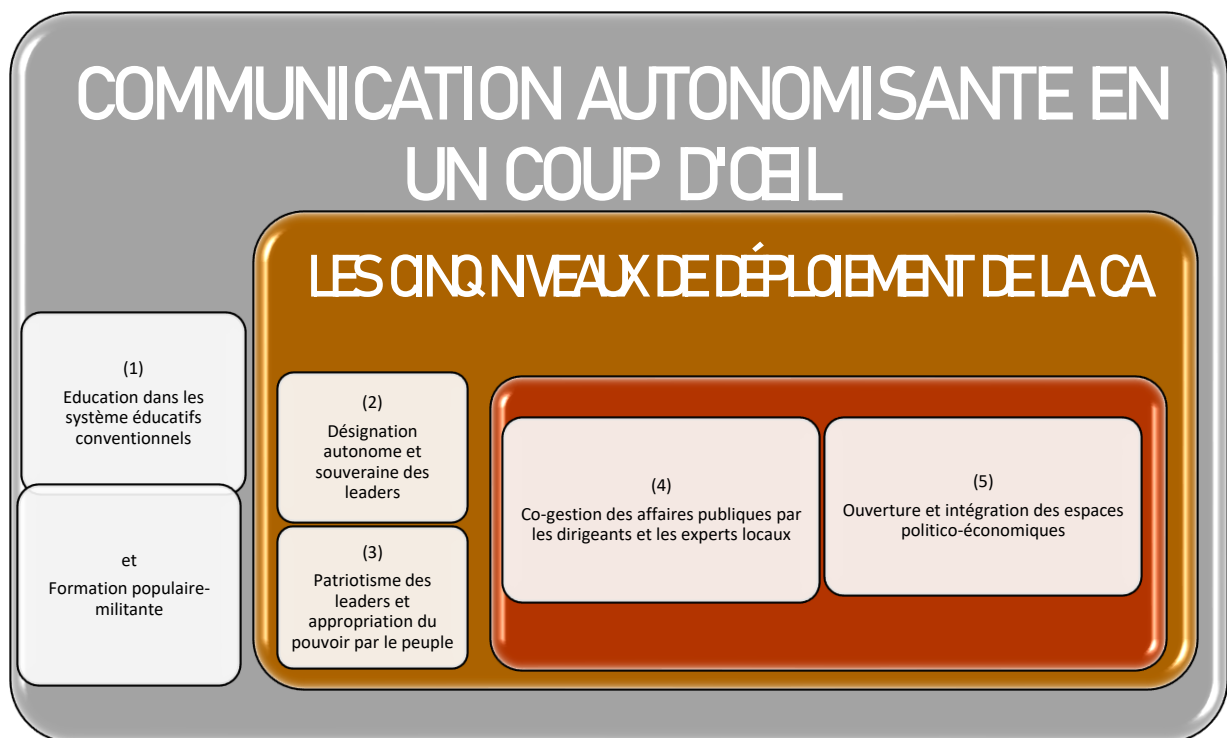
L'idée de la CA procède en partie de notre lecture personnelle d'une dichotomie réelle observée entre le potentiel humain et les richesses naturelles dont dispose l'Afrique, ainsi que de l'état généralisé de déliquescence infrastructurelle qui règne sur ce continent. La communication autonomisante, pour nous, va clairement au-delà d'une simple mutation d'un système ou d'un simple ajustement de quelques-uns de ses aspects. Il s'agit d'un électrochoc pouvant déclencher le déracinement d'un système, suivi du réenracinement d'un système antérieur déraciné, un mécanisme qui s'apparente à une approche déconstructiviste visant à construire sur de nouvelles bases, et qui engendre l'émergence d'une intelligentsia africaine capable de prendre ses responsabilités et de s'assumer en toute autonomie dans la conduite de son peuple vers des lendemains meilleurs. C'est pourquoi la plus lourde étape de la communication autonomisante est celle qui consiste à faire renaître, découvrir ou redécouvrir les aspects dissimulés de l'histoire générale de ces peuples, pour les amener à l'accepter et à se l'approprier avant d'intégrer les dimensions d'échanges, de partage et d'écoute auxquelles Freire a consacré toute son existence.

Contrairement aux cinq étapes du développement de Walter Rostow (chapitre 1.1.1), qui suivent une certaine linéarité et se terminent à l'étape 5 par l'âge de la consommation de masse, la CA pourrait se déployer à cinq niveaux successifs ou concomitants. La Communication Autonomisante se veut une communication engagée, un outil de libération et de souveraineté qui se déploie à travers les étapes de (1) l'éducation et de la formation

populaire/militante, (2) la souveraineté du peuple dans le choix de ses leaders, (3) l'appropriation du pouvoir de gestion par les peuples à travers des leaders patriotes, (4) la gestion commune des affaires publiques par les dirigeants et les experts locaux et (5) l'âge d'ouverture et d'intégration des espaces politico-économiques en toute souveraineté et objectivité, en fonction des moyens des États et dans l'intérêt supérieur de leur peuple.

Ce sont ces cinq pans essentiels de la communication autonomisante que nous présentons dans les pages suivantes, sous forme d'images et de textes.

Figure 1. Communication autonomisante en un coup d'œil



Le premier niveau se manifeste à travers l'éducation et la formation, deux dimensions complémentaires : (1) l'éducation conventionnelle dans le système classique, (2) la formation populaire et militante, plus informelle. Dans le premier système, sous l'impulsion des gouvernants, ayant acquis un certain niveau de souveraineté vis à vis des forces exogènes et leur légitimité du peuple, un collège d'éducateurs.trices et d'enseignants.tes mandatés.es auront pour mission de passer scrupuleusement en revue les curricula des établissements scolaires et les institutions académiques afin d'introduire les

normes et valeurs identitaires et culturelles qui reflète les réalités endogènes dans le système éducatif; organiser et structurer le système éducatif en fonction des besoins réels du peuple, proposer des œuvres littéraires consacrées à l'édification et l'ouverture des apprenants sur des perspectives d'avenir les forgeant ainsi à un retour sur soi dans une dynamique de dompter son environnement naturel de vie et l'améliorer. Cet ancrage éducationnel fera naître, en chaque individu, en chaque génération et au sein de la collectivité toute entière, un attachement patriotique, l'estime et la reconnaissance de soi, la préservation et la perpétuation des valeurs et de l'identité communes. Quant à la formation populaire et militante en tant que second pan du premier niveau de la CA, elle consistera à déconstruire, de façon méthodique et structurée, des idées reçues grâce à l'apport des leaders d'opinion et des influenceurs des réseaux sociaux auprès de leurs communautés en ligne, et à les informer en temps réel des enjeux qui gouvernent les relations humaines, étatiques et interétatiques. Les médias de masse, tels que la radio et la télévision, seront mis à profit. D'autres canaux, tels que des agents de proximité formés, chargés de se rendre à la rencontre des populations dans les contrées les plus isolées et les plus éloignées, seront mobilisés.

Le deuxième niveau de la CA consistera, pour le peuple ayant acquis une conscience patriotique et s'étant construit une identité nationale, à faire germer et à établir, à sa tête, des leaders intègres dont la priorité est le bien-être des populations et la gestion rigoureuse et transparente des affaires publiques. Ces nouveaux hommes ou ces femmes conduiront et protégeront les intérêts du territoire au bénéfice du peuple et établiront les priorités de leur gestion en fonction de l'intérêt général commun. Leur credo consiste, d'une part, à établir des politiques saines et, d'autre part, à impliquer les citoyens dans le contrôle des ressources publiques. Émanation de l'expression populaire endogène, dotés du mandat légitime du peuple et de la confiance populaire, ces dirigeants représenteront ces peuples ou ces communautés au sein du concert des nations.

Le troisième niveau renvoie à l'appropriation par les peuples du pouvoir que ces leaders patriotes établis leur redonneront, en les mettant au centre de leurs priorités, de leurs actions sociales et de leur gestion, par la satisfaction de leurs besoins vitaux et par l'ouverture à des opportunités réelles, et non pas seulement théoriques. Ce peuple adéquatement formé fera germer des projets de développement et fera éclore son savoir-faire, qui, dans un premier temps, sera encadré, accompagné et développé grâce aux moyens fournis par

l'État. Ainsi prendront tout leur sens les notions de co-crédation, de co-construction et de co-gestion mises en avant par les Nations unies dans leurs organes de d'libération et leurs agences spcialisées. Ce sont autant de concepts qui n'ont de vritable impact que lorsque les chaînes de domination et d'asservissement seront réellement brisées par l'action collective des peuples jouissant d'une certaine souveraineté.

Le quatrième niveau consistera en la collaboration entre ces leaders et les agents techniques locaux, dotés d'une certaine expertise, de la maîtrise du cadre de vie commun et motivés par la volonté de transmettre leur savoir-faire. Par leur rendement, ces experts auront fait leurs preuves, qu'ils aient été autoréalisés (privés) ou au service de l'État (administration publique) ; ils devront servir de modèle de société. Dans leur collaboration avec les dirigeants, ils vont développer des mécanismes et des structures pour accueillir, absorber et gérer efficacement à la fois le flux d'idées et le capital humain qui seront déployés au cœur de ces nouvelles sociétés. Ce noyau de penseurs, de stratèges et d'acteurs veillera à la stabilisation à long terme des acquis de ce nouveau leadership endogène, ainsi qu'au renforcement et à la consolidation de sa base nationale, afin de mieux se propulser dans les arènes des relations extérieures en apportant son expertise et en recevant ce qui lui manque. Le cinquième et dernier niveau consistera en la désignation des leaders qui, en collaboration avec leur peuple, intégreront ces étapes afin d'être plus aguerris et de décider, en toute souveraineté et objectivité, d'intégrer des espaces politico-économiques, et ce, en fonction des moyens dont ils disposent et de l'intérêt de leur peuple. En effet, nombre d'espaces ou d'États les plus marginaux, comme les nations du Sud-Est et du Moyen-Orient, ainsi que la communauté des États indépendants, subissent constamment la loi du marché, les inégalités économiques et la pression de la mondialisation. Il s'agira notamment pour les leaders des petits pays peu fiables, peu viables et déstructurés du continent africain, militants au sein des organisations socio-politiques sous-régionales, fragilisées année après année, de mieux s'organiser en interne et de s'unir rapidement afin de former un bloc continental. Ce dernier sera une puissance d'équilibre à même de faire face et de collaborer si nécessaire avec les principaux modèles de réussite d'intégration régionale, comme les blocs économiques des Amériques avec l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'Association d'intégration de l'Amérique latine (AIAL), le Marché commun centra-américain (MCCA), la communauté des Caraïbes et le Mercosur ;

l'Europe avec l'Union Européenne, l'Asie avec l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique (ASEAN), la Chine et les "Quatre Dragons" etc.

Ces hyperpuissances régionales se positionnent comme de véritables moteurs de l'économie mondiale ; elles rassemblent la plupart des acteurs sociaux mondiaux de l'heure. Face à eux, la communication autonomisante suggère que les États fragilisés s'enracinent dans une réelle authenticité socio-politique, identitaire et culturelle, acquise au prix de leurs efforts pour se stabiliser, en commun avec les autres peuples, et qu'ils pourront alors prétendre à leur survie grâce à la constitution d'un bloc militaro-monnaire opposé à toute nouvelle velléité de balkanisation du continent.

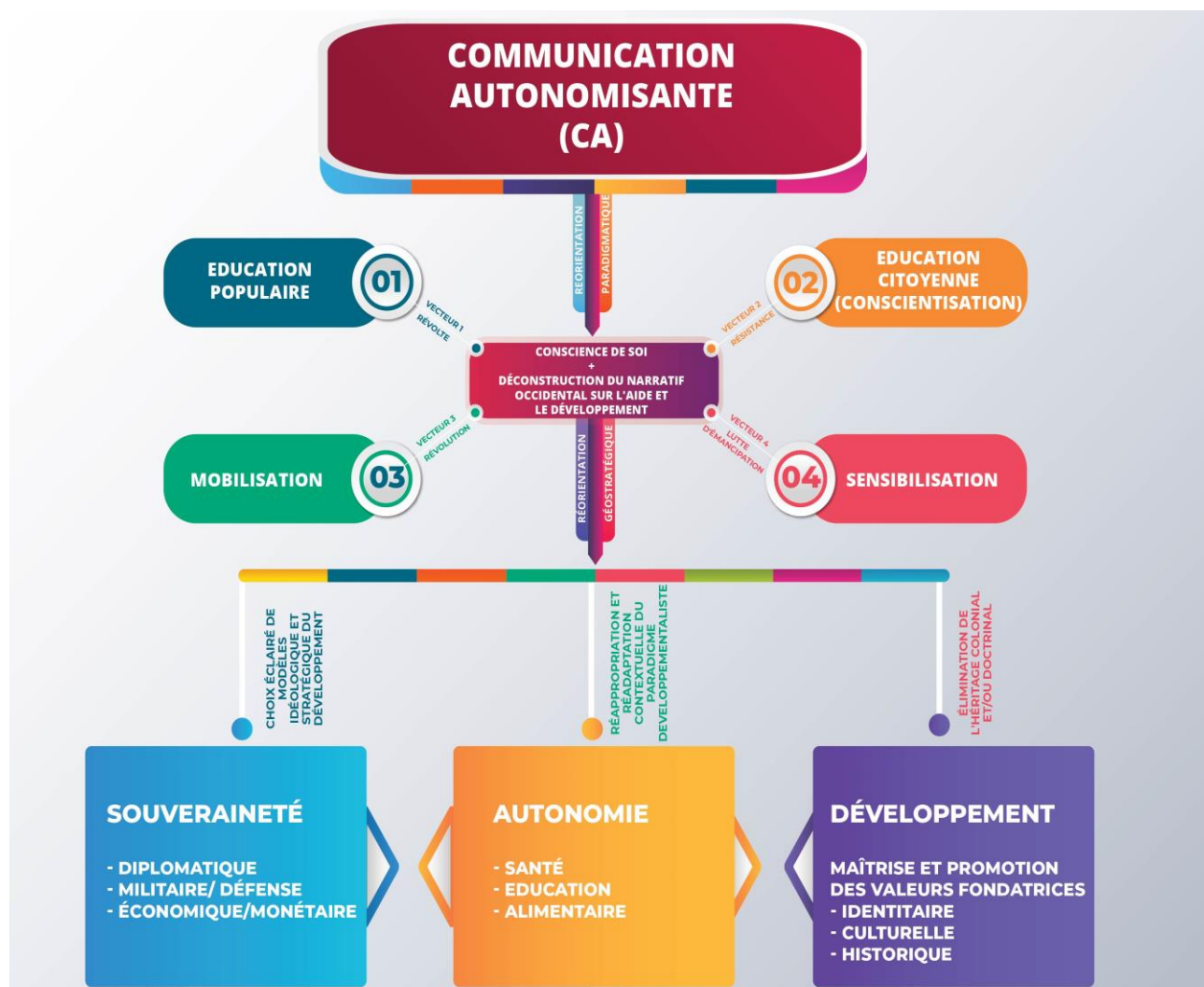
La démarche dont émane la CA est certes intuitive, mais également contextuelle, car elle fait écho à une situation mondiale où les crises humanitaires et identitaires se multiplient, où les luttes pour la survie et la dignité cohabitent avec le creusement de grands écarts d'inégalité. C'est le lieu de rappeler par exemple les travaux de la Commission de vérité et réconciliation au Canada en 2015 ; elle a sans doute contribué de façon exceptionnelle à l'institution en 2021 de la date du 30 septembre comme Journée nationale de la vérité et de la réconciliation qui ainsi a marqué d'un pas de géant la reconnaissance des conséquences tragiques des pensionnats, des enfants disparus, des familles laissées derrière et des survivants de ces établissements. Pensons également aux nombreux mouvements de contestation et de protestation contre le racisme et la discrimination systémique, ainsi que contre les crimes raciaux, dont le plus mémorable fut la violente intervention policière ayant entraîné la mort de George Floyd le 25 mai 2020 à Minneapolis, dans le Minnesota, aux États-Unis. De telles situations naviguent à contre-courant des grands discours officiels sur le vivre-ensemble, si chers aux dirigeants mondiaux. Il ne faut pas oublier le bouillonnement sur le continent africain où de jeunes panafricanistes réclament à cor et à cri l'indépendance réelle et la souveraineté totale du continent. La seconde facette de ce XXI^e siècle, à côté de ces crises socio-identitaires et de ces mouvements de contestation, est sans nul doute l'exponentielle révolution technologique, marquée par une gestion oligarchique des secteurs stratégiques du développement industriel, fondée sur le contrôle des technologies civiles, militaires, aérospatiales, sanitaires, etc. Un état de fait profondément révélé par la pandémie de la COVID-19. Ce dernier a non seulement montré les forces et les faiblesses des États mais également leur repli systématique sur soi avec des velléités profondes au sein des puissances, notamment dans la production et la

commercialisation des vaccins par des géants pharmaceutiques suédo-britannique Astra Zeneca, américain Moderna et Pfizer-BioNTech, chinois Sinopharm et russe Spoutnik V. C'est donc une époque numérique qui, malgré les promesses de liberté, d'instantanéité et de fraternité des échanges sans frontières (Maigret, 2013) qu'offre l'Internet, a plutôt tendance à les accentuer principalement par la problématique de la convergence des médias modernes et de la concentration de leur pouvoir entre les mains de l'oligopole dont les grands acteurs sont les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft). Ces géants bénéficient de la convergence technologique, de l'absence de régulation efficace et de l'accès à des ressources mirobolantes pour étendre leurs activités à l'échelle mondiale (Smyrnaio, 2016). De ce point de vue, nous partageons d'ailleurs le constat de constatons d'ailleurs avec Zygmunt Bauman (1999) : dans ce monde dit profondément globalisé, cosmopolite et extraterritorial, les frontières ont été largement démantelées pour les hommes d'affaires, les professionnels de la culture ou les universitaires internationaux pan-continentaux, etc. ; mais pour d'autres, « les murs dressés par les contrôles d'immigration, les droits de séjour et les politiques de répression de la délinquance sont de jour en jour plus élevés ; les fossés qui les séparent des lieux de leur désir et de leur salut sont de plus en plus profonds »⁹¹.

C'est donc, à la lecture de toutes ces réalités, à la fois historiques et contemporaines, et avec une certaine reconnaissance de la place des radios communautaires dans cet écosystème développementaliste, que nous estimons que l'Afrique offrira davantage à l'humanité toute entière et contribuera à l'équilibre mondial. Mais pour cela, elle doit maîtriser sa communication à un certain degré d'autonomisation et d'autodétermination, ou s'autonomiser par une communication directe et nivelée entre les dirigeants et les populations. C'est d'ailleurs cette idée que nous synthétisons à travers la représentation graphique de la communication autonomisante ci-après.

⁹¹ Zygmunt, 1999, cité dans Smyrnaio, 2016, p.11.

Figure 2. Illustration synthétique de la communication autonomisante



3.4.1. La pédagogie de la restauration de la mémoire collective comme catalyseur de la communication autonomisante

Après avoir démontré scientifiquement que l'Égypte antique était peuplée d'Africains noirs, Cheikh Anta Diop (1979) a également théorisé les origines africaines de l'humanité et de la civilisation. Contre cette perspective, Bernard Lugan (2020) est, quant à lui, revenu sur l'Afrique jusqu'à ± 3200 avant J.-C. En recourant à la théorie de « Out of Africa », qui postule l'hominisation en Afrique et selon laquelle le reste de la planète aurait été peuplé par un mouvement diffusionniste, l'Homme moderne (*Homo sapiens*) aurait apparu en Afrique il y a $\pm 200\,000$ ans. Cette théorie a été mise à l'épreuve de la réfutabilité (Popper, 1973) : d'autres hypothèses, telles que le multicensrisme, ont alors émergé. Ce dernier

voudrait que l'hominisation se déroule simultanément en Afrique, en Asie et en Europe. Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas tant la validité scientifique de ces théories que le fait que « l'archéologie et la paléontologie africaines ont acquis leur lettre de noblesse et ont largement contribué au progrès général de ces deux sciences »⁹². D'ailleurs, l'auteur estime que, dans la préhistoire africaine, les deux phases importantes montrent que la paléontologie a mis en évidence que l'Afrique s'est illustrée dans l'élaboration et la diffusion des techniques de la pierre taillée à travers le monde au Néolithique. Au cours de cette période historique, l'Afrique a joué un rôle exceptionnel grâce au miracle égyptien, et ce, après la différenciation des races (Ki-Zerbo, 1978).

Or la méconnaissance de l'histoire ou l'effacement volontaire de la mémoire collective des peuples depuis la montée en puissance de l'Occident ont non seulement réduit l'histoire officielle de l'Afrique aux quatre siècles d'esclavage institutionnalisés à travers le commerce triangulaire et le siècle de la colonisation qui s'en est suivi et qui a consacré la balkanisation de l'Afrique à Berlin le 26 février 1845⁹³. Ce trou créé dans la mémoire collective a aussi, et surtout, instauré un sentiment d'infériorité et d'incapacité au sein de la conscience collective de nombreux peuples africains, tandis qu'un certain suprématisme occidental se développe.

À cette mémoire collective conditionnée, il faut ajouter le fait que, de l'esclavage aux indépendances des pays africains en passant par la colonisation, les intérêts économiques et géostratégiques de l'Occident défendus par l'ONU et les institutions de Breton Woods ont contribué à étouffer toute sorte de tentative d'émergence des pays africains, comme le montrent les traités de protectorats conclus par la en Afrique depuis les années 1800

⁹² Ki-Zerbo, 1978, p.38

⁹³ Il y a 137 ans, du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, les Européens, rassemblés en Allemagne, au Palais Radziwill, dans la Wilhelmstraße, à Berlin, signaient l'Acte final de la Conférence de Berlin, une conférence organisée par le chancelier Bismarck en collaboration avec l'ambassadeur, Alphonse Chodron de Courcel, et entièrement consacrée à l'Afrique. Elle a alors abouti, au lègue entier, à Léopold II de Belgique, un territoire immense situé dans le bassin du Congo, et à l'établissement des conditions du « partage de l'Afrique » entre les différentes nations européennes, notamment l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal et l'Italie. L'ère coloniale connaît alors sa plus forte expansion, jusqu'à l'éclatement de la Première Guerre mondiale (1914-1918) et à la redistribution des cartes du pouvoir.

La Conférence de Berlin, 1885, de Christine de Gemeaux.

<https://www.herodote.net/Textes/berlin-1885.pdf> Page consultée le dimanche 10 avril 2022.

(Rouard de Card, 2021), même si les présidents Nicolas Sarkozy et Emmanuel Macron⁹⁴ soutiennent vouloir s'en éloigner en tant que nouvelle génération de dirigeants.

Les années 2000 ont malheureusement vu la reprise en boucle des positions fallacieuses et populistes, avec ces discours creux, depuis François Mitterrand, qui déclarait déjà, lors du discours de La Baule en 1989, que le temps des réseaux occultes et des émissaires autoproclamés était révolu. Ces discours cachent maladroitement « la perpétuation des mécanismes institutionnels traditionnels de la Françafrique symbolisés par les instruments que sont entre autres le franc CFA⁹⁵ (la monnaie) ; les bases permanentes de l'armée française, la coopération militaire et policière, l'influence culturelle et économique, le soutien diplomatique à de nombreux autocrates, etc. (Borrel *et al.*, 2021). Cependant, au-delà des discours, les faits eux-mêmes demeurent très têtus : les guerres en Côte d'Ivoire en 2010 et au Mali en 2021 permirent à des personnalités de ces deux pays de mettre à nu les accords secrets liant les pays francophones d'Afrique de l'Ouest, comme nous le verrons au chapitre six (section 6.4).

Comme ces quelques exemples viennent de le montrer, les rapports entre l'Occident et l'Afrique en général, et plus singulièrement l'Afrique l'Ouest francophone et la France, souffrent d'une certaine opacité et d'une ambiguïté notoire qui méritent d'être traités avec sérieux par les Africains eux-mêmes comme l'écrivait Henri Wesseling (1991) : « Les Européens ont mené des guerres de plus grande ampleur en Europe qu'en Afrique et

⁹⁴ Emmanuel Jean-Michel Frédéric Macron est le chef du parti politique La République en Marche et président de la République française depuis le 14 mai 2017, et présentement en campagne présidentielle pour sa propre succession en 2022 tandis que Nicolas Paul Stéphane Sarkozy de Nagy-Bocsa, lui, a dirigé la France du 16 mai 2007 au 15 mai 2012.

⁹⁵ Le franc CFA est la monnaie la plus controversée en Afrique au XXI^e siècle. Toujours au cœur des débats scientifiques et de grandes mobilisations populaires contre la politique française en Afrique, le franc CFA représente, selon de nombreux observateurs, le symbole par excellence de la vassalisation et de l'exploitation de l'Afrique francophone. À l'origine, le franc des Colonies françaises d'Afrique (1945), le franc CFA est la monnaie commune de 14 pays africains membres de la Zone franc. Il s'agit des États suivants : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, qui constituent l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dont l'Institut d'émission est la BCEAO d'une part et de l'autre, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad, qui constituent la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), dont l'Institut d'émission est la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC).

Le franc CFA (Colonies françaises d'Afrique) est né le 26 décembre 1945, jour où la France a ratifié les accords de Bretton Woods et a procédé à sa première déclaration de parité auprès du Fonds monétaire international (FMI). Il prendra par la suite la dénomination de "franc de la Communauté Financière Africaine" pour les États membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), et de "franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale" pour les pays membres de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC). <https://www.bceao.int/fr/content/histoire-du-franc-cfa> Page consultée le dimanche 10 avril 2022.

perpétré des crimes plus graves les uns contre les autres que contre les Africains »⁹⁶. C'est sans doute ce qui expliquerait qu'ils semblent avoir pris les premiers plus au sérieux, par rapport à la légèreté avec laquelle les seconds sont abordés, comme l'illustre l'exemple du partage de l'Afrique. Au cours de ce partage, l'on débattait déjà de « l'importance des facteurs économiques et politiques, ainsi que du rôle des capitalistes, des militaires, des hommes politiques, des missionnaires, des idéologues, etc. » Ces débats se poursuivent jusqu'à aujourd'hui.

Cette gestion, caractérisée par le double jeu, fait souffrir des peuples à travers le monde, en particulier les peuples africains. Au regard de cette situation, la communication autonomisante s'entend ici comme une réappropriation des faits historiques, leur vulgarisation au sein de l'écosystème scientifique par les chercheurs africains, ainsi que le courage politique des dirigeants africains. Tout ce processus de restauration de la dignité du continent et des peuples suppose un investissement massif dans la recherche, l'encadrement et l'accompagnement des chercheurs. La communication autonomisante est aussi la valorisation de leur propre histoire et la formation militante des populations pour le retournement de leur conscience, avec un regard décomplexé sur leurs réalités, loin de leur projection dans l'illusion d'un ailleurs meilleur, d'un monde paradisiaque qui n'existerait qu'en dehors de leurs frontières. La CA suggère par ailleurs une compréhension adéquate et une réactualisation des systèmes traditionnels ou locaux de communication qui se formaient autour de mécanismes tels que les discussions et les débats sous l'arbre à palabres, les réunions de proximité et les alliances interethniques. Or, ils mobilisaient des éléments socioculturels tels que les flûtes, les tambours, les cornes d'ivoire, les hochets rituels sans compter l'art culinaire et vestimentaire (avec tout son cérémonial et sa symbolique culturelle), les chants, les musiques, les contes, les proverbes, les fêtes de réjouissance, etc. Toutes ces pratiques ont été précipitamment et à tort reléguées au rang de tradition, parfois taxées d'« archaïque » ou « folklorique » (Ugboajah, 1983).

Aussi, au lieu d'être coincée *ad vitam aeternam* au sein des frontières hasardeuses qui n'ont jamais tenu compte ni des langues communes ni de la culture, encore moins de la volonté des peuples africains, la nouvelle génération d'Africains ne jure que par l'unité monétaire, militaire et diplomatique du continent ; celle-ci redonnerait ses lettres de noblesse à

⁹⁶ Wesseling, 1991, p.18

l'Afrique pour en faire une puissance fiable et viable dans le concert des nations. Une telle élévation de l'esprit collectif contribuera à mobiliser les valeurs africaines pour faire face à certains enjeux qui nuisent à l'Afrique contemporaine. Par exemple, depuis l'indépendance (1960 pour la plupart des pays africains), l'Afrique est constamment en guerre, malgré le foisonnement d'experts en résolution de conflits, en conciliation, en médiation, en négociation et en arbitrage, sans oublier les multiples institutions de paix, gracieusement financées par le système des Nations Unies. Mais on n'en a pas fini avec la guerre, même aujourd'hui, en 2022, et elle ne prendra pas fin de sitôt si les Africains eux-mêmes n'opèrent pas de choix stratégiques judicieux pour leur propre survie. En effet, si l'Afrique, comme le monde entier, le prétend, et en particulier ses chefs d'État depuis les indépendances, était maîtresse de son destin et choisissait librement ses priorités et ses secteurs prioritaires de gestion, il existerait, par exemple, un institut de recherche sur les alliances interculturelles. Un tel mécanisme, connu du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est, en passant par le Centre du continent, pourrait non seulement être un instrument de prévention des conflits, mais aussi une arme redoutable pour leur résolution. En effet, comme l'indique Zaoro Hyacinthe Loua (2015), « les alliances interethniques comprennent la parenté à plaisanterie (généralement considérée comme un système de solidarité), le cousinage, le pacte de sang et l'alliance de non-agression ou de non-complicité d'agression entre clans et entre groupes ethniques »⁹⁷. Comme les alliances judéo-chrétiennes, « les alliances interethniques sont souvent scellées dans des rites sacrificiels en lien avec le sacré et engagent les générations futures des parties contractantes »⁹⁸. Dans cette perspective, Mgr Théodore Mudiji définit les alliances comme des « médiations symboliques qui visent à frapper l'imagination et la sensibilité, l'intelligence et le cœur des parties en conflits »⁹⁹. Situées dans le contexte ouest-africain, ces alliances sont, de fait, des systèmes de rapports sociaux qui, d'une part, déterminent l'éthique des peuples lors des événements identitaires (cérémonies culturelles, rites de passage, etc.) ; d'autre part, servent de techniques de réconciliation.

La culture des alliances entre peuples, si elle est valorisée, protégée et vulgarisée à l'échelle continentale, pourrait, de nos jours, constituer une pratique incontournable, une arme

⁹⁷ Loua, 2015, p.186.

⁹⁸ Fouéré, 2008, dans Loua, 2015, p.187.

⁹⁹ Mudiji, 2011, cité dans Loua, 2015, p.17.

diplomatie redoutable dans la négociation et la médiation en cas de conflit, voire pour prévenir les guerres fratricides qui ruinent le continent. Mais si encore une fois, « la modernisation assimilée à l'occidentalisation des structures économiques, sociales et politiques des pays sous-développés »¹⁰⁰ ne favorise malheureusement pas l'émergence d'autres cultures, encore moins d'autres façons de penser et de gérer, dans les pays sous-développés en général. Comment peut-on recourir à ces dispositions et à ces valeurs endogènes ?

3.4.2. Le développement endogène et la pédagogie de conscientisation dans la mise en œuvre de la communication autonomisante

La communication autonomisante (CA) s'appuie sur cette option endogène ; elle le fait en cohérence avec la pédagogie de la conscientisation inspirée de Freire. En effet, la CA fait partie intégrante des systèmes traditionnels de communication, en tant que grand ensemble de savoirs. De ce point de vue, la CA favorise des formes d'expression et des pratiques sociales valorisées et valorisantes propres aux communautés. La reconnaissance de cette pertinence y est centrale. Sur le plan communautaire, et particulièrement en région rurale reculée, ce sont d'abord et avant tout des moyens de communication de proximité qui ont subsisté, aux côtés des moyens de communication de masse, aussi bien traditionnels (radio, télévision) que modernes (Internet). En effet, le taux de pénétration de ces médias de masse en zones rurales demeure mitigé dans les pays en voie de développement du fait certainement qu'ils se comportent toujours comme des relais ayant pour mission la transmission des « messages occidentaux et l'idéologie capitaliste et conservatrice »¹⁰¹. De plus, l'expertise de ces outils traditionnels de communication n'est pas détenue par les locaux. Or, en valorisant leur ingéniosité, ces communautés peuvent rehausser leur estime de soi et renforcer leur confiance en elles.

Enfin, s'il convient de parler de développement, il serait indiqué de garder à l'esprit la création collaborative de projets de développement mieux adaptés aux réalités locales. En effet, les initiatives alternatives, si elles émanent de la base et sont suscitées et accompagnées par une volonté politique, pourront accorder davantage de visibilité aux

¹⁰⁰ Phan Hô, 1988, P.37

¹⁰¹ Bessette, 1996, p.15.

expertises locales. Abdoulaye Sawadogo (1987) le présente d'abord et avant tout comme « une volonté politique clairement affirmée, exprimant un consensus national ; ensuite, une organisation qui laisse le premier rôle à l'initiative de la base, encouragée par des mesures d'incitation adaptées à la mentalité paysanne [...] »¹⁰². Si cela n'est pas fait, au mieux on stagne dans son processus de développement et, au pire, les États des pays pauvres continuent de s'étourdir purement et simplement dans le fantasmagorique des concepts reçus chaque décennie, voire chaque quinquennat, au même titre que ce qui s'est fait avec l'aide au développement dans ses multiples variantes.

Conclusion

Comme nous l'avons annoncé au début de ce chapitre, nous avons organisé le travail autour des domaines de recherche en communication pour le développement et en médias communautaires. Cela nous a conduits à adopter l'approche de l'éducation populaire, un pan essentiel de la communication autonomisante, au cœur de ce projet de recherche. La mobilisation des concepts de communication, de communauté, de médias communautaires, de développement, d'aide au développement et de communication pour le développement nous a donné l'occasion de mieux appréhender la problématique du déploiement et du développement des RC en Afrique de l'ouest depuis près de 60 ans, avec une croissance notable dans les années 1990, période charnière dans l'histoire du continent africain. Ce chapitre nous aura donc permis de mettre en évidence l'immense contribution des radios communautaires à l'autonomisation des peuples, en général et, en particulier, en Afrique de l'Ouest. En effet, grâce à sa dimension orale et à son accessibilité financière, le niveau de pénétration des RC au cœur des villes et des villages d'Afrique de l'Ouest a été remarquable au cours des années 1990. Un niveau de pénétration et de libération de la parole, salué par des chercheurs (Kasoma, 2001 ; Perret, 2005 ; Bayart, 2009). Pour ces derniers, le contexte africain, et plus particulièrement celui de l'Afrique de l'Ouest, est souvent marqué par le culte de la personnalité et la propagande d'État à travers les médias d'État. Il reste toutefois que l'agrégation de ces radios aux exigences des Nations Unies et de leurs agences spécialisées, à travers la CPD, ainsi que les méthodes de déploiement et les missions qui leur ont été attribuées, a suscité en nous une certaine curiosité

¹⁰² Sawadogo, 1987, p.85.

intellectuelle. Ces techniques de déploiement ont été examinées dans le contexte de la rhétorique entourant les RC, en lien avec l'état de déliquescence de l'Afrique de l'Ouest en général et, plus particulièrement, de l'écosystème des radios communautaires dans cette région. Ce contexte nous a amenés à considérer avec sérieux la perspective de la communication autonomisante, en tant qu'elle constitue une réflexion sociopolitique au carrefour de la communication, de l'éducation populaire et de l'autonomisation collective. La CA est donc le fruit d'un regard critique porté sur la dichotomie observée entre le potentiel humain et les richesses naturelles dont dispose l'Afrique de l'Ouest, ainsi que sur l'état de décadence infrastructurelle généralisé qui y règne, comme nous l'approfondirons dans les quatre derniers chapitres.

CHAPITRE 4

METHODOLOGIE

Introduction

En guise de rappel, cette étude vise à répertorier, comprendre, expliquer et analyser le contexte du déploiement et du développement des radios communautaires sur le territoire et au sein des communautés de l'Afrique de l'Ouest¹⁰³. Depuis les années 1960, avec une accentuation particulière au cours des années 1990. Pour y parvenir, nous avons mobilisé la méthode qualitative, qui consiste le plus souvent à recueillir des données et des matériaux propices à une démarche interprétative (Aubin-Auger et al., 2008). Aussi, afin de pouvoir mettre en dialogue la théorie et la pratique, nous nous référons à Heras (1997) qui estime que « la réalité sociale nécessite une méthodologie spécifique pour s'en approcher car il s'agit de prendre en compte ses membres en tant qu'ils sont des sujets actifs qui la recréent de façon dynamique en lui attribuant des significations et en les modelant »¹⁰⁴. Ainsi, pour cette étude, nous avons privilégié à la fois la recherche documentaire et l'enquête de terrain (observation et entretiens). Sauvé (2005) indique d'ailleurs que « le dialogue des différents savoirs scientifiques, expérientiels, traditionnels, de sens commun, etc., est nécessaire pour aborder les questions environnementales [et sociales] de façon plus globale [et aussi plus riche] »¹⁰⁵. Dans un premier temps, nous avons dressé un portrait de la présence de la radio sur le territoire, à partir d'une documentation et d'un décompte quantitatif, c'est-à-dire en procédant à un regroupement par le nombre et la concentration géographique, puis à un regroupement qualitatif selon les types de radios que l'on retrouve en Afrique de l'Ouest.

Nous avons ensuite mené une recherche de terrain en Côte d'Ivoire, au cours de laquelle nous avons pu visiter officiellement et légalement quatre types de radios de proximité, désignés sous la dénomination de *radiodiffusions privées sonores non commerciales*

¹⁰³ En guise de rappel, le terme Afrique de l'Ouest désigne ici un ensemble de quinze pays situés à l'Ouest du continent africain. Ces États, tout comme leur fonctionnement, regorgent de similitudes et de spécificités, dont la principale est la langue officielle de travail. Certains sont anglophones (Nigeria, Ghana, Gambie, Sierra Leone, Liberia) ; d'autres francophones (Côte d'Ivoire, Mali, Burkina, Guinée-Conakry, Niger, Togo, Sénégal, Bénin) ; et d'autres encore portugais (Guinée-Bissau, Cap-Vert).

¹⁰⁴ Heras, 1997, p. 3, trad. libre de l'anglais au français

¹⁰⁵ Sauvé, 2005, p. 29.

(RSPNC). Il s'agit notamment de la radio-école, de la radio confessionnelle, de la radio associative et de la radio de collectivité. La visite a été possible grâce à la diligence et à la collaboration de l'équipe de l'URPCI (Union des radiodiffusions de proximité de Côte d'Ivoire). Un rappel s'impose : comme cette recherche prend en compte la typologie et le déploiement des radios communautaires en Afrique de l'Ouest, nous avons cherché à répondre précisément à la question suivante : Comment la radio communautaire s'est-elle déployée et développée sur le territoire et au sein des communautés de l'Afrique de l'Ouest à partir des années 1960, avec une forte concentration de 1990 à nos jours ? Pour quels motifs, dans quel contexte et qui en sont les acteurs ? Autant de préoccupations qui feront l'objet du chapitre.

4.1. Classification des radios communautaires : déploiement et développement

4.1.1. Démarche de documentation

Afin de procéder à la typologie des radios communautaires, nous avons adopté une démarche itérative, alliant les documents théoriques et les données. Elle a visé à collecter un certain nombre de documents, à les étudier, puis à décider de la suite de la collecte en tenant compte de ce que les premiers documents nous ont appris (Paillé, 2004). La collecte de données en ligne dans le secteur des stations de radio en Afrique de l'Ouest s'est heurtée à des difficultés d'accès à l'information.

Tableau 2. Aperçu de l'organisation des données documentaires

Documents scientifiques (Ouvrages et articles)	Documents d'organismes internationaux	Documents des Nations Unies	Documents officiels du gouvernement
Tudesq, A. J. (1998). <i>Journaux et radios en Afrique aux XIXe et XXe siècles</i>, GRET. Tudesq A.J. (2002). <i>Médias et disparités géographiques en Afrique subsaharienne</i>. Dans : Bart F. (coord.), <i>Regards sur l'Afrique. Historiens et Géographes</i> (379), p. 205–214.	La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Ottawa : Agence canadienne de développement international, n.d.	Unesco (1995). Conférence générale, 28e session [35007]. Effets des programmes d'ajustement structurel sur l'éducation et la formation. UNESCO. (2003). <i>Opportunités numériques pour l'Afrique : les Centres Multimédia Communautaires</i>. http://www.unesco.org/new/fr/member-states/single-view/news/digital_opportunities_for_africa_community_multimedia_centre/ Page consultée le 12 juin 2021	Ministère des Affaires étrangères et européennes : Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (2010). <i>L'action extérieure de la</i>

Documents scientifiques (Ouvrages et articles)	Documents d'organismes internationaux	Documents des Nations Unies	Documents officiels du gouvernement
Tudesq, A. J. (1999). <i>Les Médias en Afrique</i>, Ellipses Éditions Marketing S.A., Paris. Tudesq, A. J. (2002). <i>L'Afrique parle, l'Afrique écoute. Les radios en Afrique subsaharienne</i>. Karthala, Paris. Tudesq, A. J. (1983). <i>La radio en Afrique noire</i>, Éditions Pedone, Paris.			France pour l'éducation dans les pays en développement 2010-2015
Bathyli, A. (2020). <i>Situation de la radio communautaire en Afrique en 2014 : état des lieux et perspectives</i>		UNESCO. Conférence générale, 1995, 28e session [35007]. Effets des programmes d'ajustement structurel sur l'éducation et la formation.	Ministère des Affaires étrangères et européennes : Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (2010). L'action extérieure de la France pour l'éducation dans les pays en développement 2010-2015
Dioh, T. (2009). <i>Histoire de la télévision en Afrique noire francophone des origines à nos jours</i>. Paris. Karthala Bessette, G. (2004). <i>Communication et participation communautaire. Guide pratique de communication participative pour le développement</i>, Québec. Presse de l'Université Laval...	Conseil de l'Europe. (2010). Renforcer la cohésion sociale : améliorer la situation des travailleurs à faible revenu ; encourager l'autonomisation des personnes confrontées à la grande pauvreté. Strasbourg. Éditions du Conseil de	Commission économique pour l'Afrique, Union africaine, Groupe de la Banque africaine de développement et Programme des Nations Unies pour le développement. OMD-Agenda 2063/ODD Rapport de transition 2016 : Vers une approche intégrée et cohérente du développement durable en Afrique, 2016.	

Documents scientifiques (Ouvrages et articles)	Documents d'organismes internationaux	Documents des Nations Unies	Documents officiels du gouvernement
	l'Europe, c. 2010.		
Berqué, P. ; Foy, E. ; et Girard, B. (1993). <i>La Passion radio : 23 expériences de radio participative et communautaire à travers le monde</i> . Paris. Syros-Alternatives.			

Le tableau 3 ci-après présente des enjeux de la radio communautaire, issus de la littérature et qui guident notre recherche sur le terrain. Ces enjeux sont apparus dans la littérature scientifique (le tableau 2 en présente un aperçu) et constituent le squelette de notre grille d'analyse des entretiens menés en Côte d'Ivoire (nous y reviendrons). Ces éléments nous serviront donc à la fois de cadre de référence pour notre travail et d'outil d'analyse de nos résultats. Les thématiques préétablies et consignées dans le tableau 5 (section 4.3), à savoir : (1) les fondements et les missions des radios communautaires, (2) la gouvernance et le financement, (3) les rôles et les apports vis-à-vis de la communauté et (4) les spécificités et les défis dans le contexte ivoirien, synthétisent, en quelque sorte, notre revue de la littérature. En tant que tels, ils nous serviront de support lors de nos entrevues.

Tableau 3. Renforcement du cadre référentiel

Catégories	Caractéristiques
Catégorie 1 : Principales mutations et dynamisme du secteur de la radio sonore privée non commerciale en Côte d'Ivoire Disposition légale notamment la loi de 2004 portant sur le fonctionnement de l'audiovisuel en Côte d'Ivoire Consolidation du secteur par la création de l'URPCI le 21 décembre 1999 Création d'un outil de travail : le cahier des charges des radios de proximité établi en 1998 suivi de la nouvelle désignation en vigueur à savoir les radios sonores privées non commerciales Etc.	Cette catégorie désigne tous les changements notables intervenus dans le milieu des radios de proximité en Côte d'Ivoire depuis les années 1990, qu'ils soient statutaires, organisationnels ou stratégiques. Ces mutations pourraient se traduire par des dispositions légales susceptibles d'améliorer et de pérenniser ce secteur d'activité. Il y est également question de considérer les des facteurs endogènes et exogènes qui ont en quelque sorte obstrué le rayonnement des radios de proximité sur le terrain

Catégories	Caractéristiques
Catégorie 2 : Cadre structurel et/ou organisationnel Rigidité des cahiers des charges Collision et conflit d'intérêts dans le secteur Monopole de l'État sur les fréquences etc.	Cette catégorie se réfère à la législation, le cahier des charges et les mutations qui ont lieu au niveau statutaire des radios, le processus de recrutement du personnel et toutes les interférences et autres collisions entre ces radios et l'administration régionale et/ou centrale couronnées par des tentatives de démêlage de part et d'autre
Catégorie 3 : Défi financier Manque de financement Précarité du secteur Fragilisation des journalistes du domaine	Il s'agit ici du déficit de capacité des radios sonores privées non commerciales à faire face, ou non, aux charges de fonctionnement et aux investissements importants en équipement liés aux travaux majeurs.
Catégorie 4 : Initiative, appropriation et politique d'ancrage communautaire Biais communicationnel entre concessionnaires et communautés Désintérêt des populations ou incompréhension du principe même de la radio communautaire Absence de contrôle de l'initiative des RC pour les communautés	Il est question dans cette catégorie des rapports de ces radios dites de proximité à la communauté : le processus d'implantation des radios, la présence de la communauté dans la programmation des émissions, la participation et la contribution effective des populations dans le financement des activités de la radio, l'appropriation de ces radios par les populations, le degré du sentiment d'appartenance à la radio

4.1.2. Carte du déploiement de la radio communautaire

Il n'existe ni document ni lieu qui synthétise l'existence des radios communautaires en Afrique ni en Afrique de l'Ouest. Une première étape de notre démarche fut de rédiger ce document de référence. Nous avons effectué des recherches en ligne afin de construire une grille Excel générale (annexe A) en classant les radios par nom de radio, localisation, type de radio, date d'assignation et pays. La réalisation de cette grille est le fruit de plusieurs mois de travail afin de construire un portrait le plus exhaustif que possible, compte tenu d'informations partielles et inégales qui étaient disponibles dans des recherches scientifiques, des sites Web, voire des documents officiels ; nous avons parfois pu entrer en contact par téléphone ou par courriel avec des personnes, aussi bien dans les pays concernés que des connaissances d'origine de ces pays, que dans les pays où elles étaient présentes. C'est donc sur la base de cette grille Excel que nous avons pu produire des diagrammes et des histogrammes présentés au chapitre quatre. Ces graphiques font également l'objet d'une analyse générale et croisée.

Nous avons ainsi répertorié 3 436 radios, les répartissant par pays et par catégorie (communautaires, confessionnelles, collectivités, écoles, rurales, etc.). C'est ici le lieu d'indiquer que l'idée initiale était de produire une carte interactive, mais le manque de

détail et l'inégalité des informations concernant ces stations répertoriées ne nous ont pas permis de travailler avec ArcGIS ou Gogo Carto, par exemple. Nous avons finalement utilisé Adobe Illustrator uniquement pour illustrer nos résultats et nous nous sommes concentrés sur les graphiques (chapitre 5, 5.1) pour analyser les proportions et les distributions par catégorie. Il en ressort un portrait inédit, quoique non exhaustif.

4.2. Terrain en Côte d'Ivoire

4.2.1. Justification du choix du terrain et démarche prospective

Nous avons eu l'occasion de mener un terrain en Côte d'Ivoire. Celui-ci, malgré la pandémie, a été possible, mais à petite échelle. Dans un contexte non pandémique, nous aurions pu mener un terrain plus substantiel, incluant davantage de stations ainsi que davantage d'auditeurs des radio-communautaires, par exemple. Nous aurions ainsi pu croiser les données des acteurs et approfondir notre réflexion sur la spécificité de la communication autonomisante par rapport à la CPD. Néanmoins, le choix de ce terrain se justifiait par le fait que, premièrement, la Côte d'Ivoire est l'un des quinze pays d'Afrique de l'Ouest ; deuxièmement, elle est notre pays d'origine. Nous avons donc présumé qu'il serait plus efficace et plus opportun pour nous d'exploiter cette spécificité, susceptible d'accélérer les travaux, puisque nous avons déjà accumulé un retard dans le cheminement initial. Notons enfin qu'à l'instar de la plupart des pays de cette zone géographique, la présence des radios communautaires est très forte en Côte d'Ivoire, ce qui en fait également un terrain propice à cette recherche. Ce sont quelques éléments qui justifient notre choix de terrain.

Par ailleurs, au-delà des raisons mentionnées ci-dessus, la démarche même d'inclure un terrain dans cette recherche part d'une considération précise : elle devait nous donner une appréciation plus riche et plus complète de la capacité autonomisante de la RC, ainsi que des contraintes à l'autonomisation de la communication dans cette zone géographique. Nous étions donc motivées à documenter et à comprendre les réalités des radios communautaires, au-delà des connaissances livresques, et à nous imprégner des opportunités et des défis, avec, en plus, la possibilité d'exploiter cette immense opportunité d'interagir directement avec des personnes impliquées dans les différents aspects des radios communautaires.

Nous avons d'abord effectué une prise d'information et une documentation à distance auprès de la HACA (Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle) et de l'URPCI (Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire). Une fois ces structures répertoriées, nous avons commencé à prospecter autour d'elles, ce qui nous a conduits à ouvrir deux fronts. Le premier front a consisté à logger des appels en Côte d'Ivoire, en recourant à la méthode de bouche-à-oreille et en envoyant des messages WhatsApp à des amies et des connaissances. Le second front concernait le Canada. Très engagés au sein de la communauté ivoirienne au Canada, nous avons également envoyé des messages WhatsApp dans nos groupes de discussion et à des amies d'Inbox pour demander de nous mettre en relation avec des responsables de ces deux structures, car passer souvent par les contacts sur les sites Web ne s'est pas révélé fructueux. L'information a rapidement fait le tour et, par le biais de l'un de ces contacts, nous avons finalement trouvé des personnes-ressources sur place, qui nous ont accompagnés dans le processus de planification du terrain. C'est grâce à l'une de ces personnes que nous avons eu l'occasion de prendre contact avec une pionnière des radios de proximité en Côte d'Ivoire ; elle a joué le rôle de facilitatrice auprès des responsables de l'URPCI, qui ont, à leur tour, exigé une lettre officielle de demande de stage afin d'obtenir l'agrément de notre séjour. Cette correspondance nous a d'ailleurs servi à la fois à la validation du processus de demande de stage auprès de l'URPCI et à la recherche de financement auprès du SRID (Service des relations internationales et diplomatiques) de l'UQAM.

Les choix des stations de radios se sont opérés, d'une part, sur la base des explications du secrétaire administratif de l'URPCI qui a indiqué l'existence de quatre types de radiodiffusion sonore privée non commerciale (désignation officielle des RC en Côte d'Ivoire, nous y reviendrons amplement au chapitre 5) ; il a, d'autre part, permis deux rencontres importantes avec le directeur de l'URPCI au cours desquelles, nous avons pu sélectionner et établir le chronogramme des visites des radiodiffusions sonores non commerciales de Côte d'Ivoire. Le choix a pu s'effectuer en fonction de leur spécificité, de leur appartenance à l'URPCI et de leur proximité avec Abidjan. Il faut aussi dire que cette proximité avec Abidjan s'expliquait par deux facteurs majeurs, en l'occurrence (1) la situation sécuritaire aux frontières de la Côte d'Ivoire, car à l'époque de cette visite, le gouvernement canadien émettait déjà des alertes concernant l'instabilité qui régnait dans la sous-région et y faisait clairement allusion sur son site Web, en guise de sensibilisation

et de prévention des voyageurs. C'est pourquoi nous évitions de nous aventurer dans des zones éloignées ; (2) la question financière : les finances ont non seulement été déterminantes pour la courte durée de notre séjour (un mois), mais aussi pour l'organisation des déplacements une fois sur le terrain. En effet, cette thèse est menée sans bourse d'envergure, principalement financée sur fonds propres, avec l'appui du service des relations internationales de l'UQAM, ainsi qu'une bourse de recherche accordée par notre direction de recherche lors de ce voyage. Ces deux contributions, bien que constituant un soulagement financier, ne nous permettaient pas de couvrir les frais de déplacements prolongés en Côte d'Ivoire. Ce sont donc autant de raisons qui ont milité en faveur du choix d'Abidjan et des villes environnantes.

Avec le directeur de l'URPCI, nous avons passé en revue tous ces aspects avant qu'il ne passe les premiers coups de fil auprès des radios présélectionnées pour informer les personnes-ressources de notre passage, afin qu'elles puissent se mettre en place pour nous recevoir. Le tableau ci-après présente l'ordre chronologique de notre passage au sein de ces radios.

Tableau 4. Stations de radios visitées

N°	Type de radios	Nom de radios	Lieux
1	Organe Central	URPCI	Abidjan, 220 logements
2	Radio École	Atlantique FM	Abidjan, Cocody II Plateaux
3	Radio confessionnelle	Paix Sanwi	Aboisso, siège de la radio
4	Radio associative	Bassam FM	Bassam, siège de la radio
5	Radio de collectivité	La voix de l'Agnéby	Agboville, siège de la radio

4.1.2. Éthique et méthode d'anonymisation

S'agissant de l'éthique de la recherche, elle a été renforcée en signant nous-mêmes une entente relative à la confidentialité, d'une part, et en expliquant les dispositions du formulaire d'information et de consentement, composé de plusieurs sections importantes, notamment celles relatives aux objectifs du projet, aux risques et inconvénients de la participation du répondant, à la nature de la participation, et surtout à la section portant sur

les mesures de confidentialité des renseignements recueillis. Nous avons au total effectué cinq entretiens : un avec le représentant de l'URPCI et quatre avec le personnel des différentes radiodiffusions sonores privées non commerciales de Côte d'Ivoire. Au total, nous avons pu nous entretenir avec huit personnes, soit un représentant de l'URPCI, un représentant de la Radio Atlantique FM (radio-école), deux représentants de la Radio Paix Sanwi (radio confessionnelle), deux représentants de la Radio Bassam Fm (radio associative) et deux représentants de la Voix de l'Agnéby (radio de collectivité).

Les personnes rencontrées ont été identifiées dans le cadre de cette recherche sous les codes C0, C1, C2, C3 et C4 afin de respecter leur anonymat. Le C0 correspond notamment au représentant de l'URPCI, d'une part, et, de l'autre, C1, C2, C3 et C4 représentent respectivement nos répondants de la Radio École (Radio Atlantique FM) ; la radio confessionnelle à couverture locale (la radio Paix Sanwi, 89.2 FM) ; la radio associative (la radio Bassam Fm) et, enfin, la radio de collectivité (la Voix de l'Agnéby).

Ainsi, comme l'indique le tableau, ces entrevues ont été menées à Abidjan, Aboisso, Grand-Bassam et Agboville, ainsi qu'au siège des radios, à la convenance du participant. Précisons que nous avons échangé avec huit personnes, puisque certains de nos principaux répondants étaient accompagnés de collaborateurs. Pour cette raison, notre codification se fera sous la forme C0, C1, C2, C3, C4 et C5, avec l'option de scinder le principal C en deux, trois ou quatre parties, selon le nombre de personnes présentes lors de l'entrevue. Par exemple, C2, C2-1 et C2-2 pour indiquer la présence de deux personnes à cette station lors de l'entrevue.

La durée de chaque entretien variait entre 45 minutes et une heure. Certains pouvaient aller plus loin si les interviewés éprouvaient le besoin d'étayer certains de leurs propos par des exemples précis, comme cela a été le cas de la radio confessionnelle à Aboisso et de la radio de collectivité à Agboville. La transcription intégrale de ces entretiens, telle que vous la verrez au chapitre 5, nous a permis de bien cerner les enjeux réels liés au fonctionnement de l'URPCI et des quatre types de radio, conformément à notre tableau 2, de renforcement du cadre référentiel, et à notre tableau 4, de la grille de lecture. Sans accorder une priorité particulière à la parité homme-femme, nous avons mené une entrevue auprès de volontaires sélectionnés. Les participants ont été approchés en fonction de leurs responsabilités au sein de leur radio respective, de leur capacité à nous recevoir dans un délai raisonnable, compte

tenu de nos contraintes de temps, de la proximité de leur site d'Abidjan, où nous résidions (en moyenne, 4 h de trajet aller-retour par ville), et de leur présence effective au sein de l'URPCI en tant que radio membre.

4.3. Entrevues semi-dirigées

Selon DeBloganqueaux (2012), « l'entretien, en tant que technique de collecte de données, revêt un caractère incontournable dans le cadre de l'enquête » (DeBloganqueaux et Sagbo, 2012, p.6). L'entretien semi-directif, choisi en particulier comme méthode principale, nous a permis de nous appuyer sur un guide d'entretien structuré qui en constituait la trame. De plus, le recours à des questions ouvertes et à des relances a aidé nos participants à prendre l'initiative dans un discours souvent élaboré. Ainsi, selon Romelaer (2005), nous avons procédé à des entretiens semi-dirigés, mode d'entretien dans lequel il nous a été possible d'amener progressivement le répondant à communiquer des informations nombreuses, détaillées et de qualité sur notre sujet de recherche. Le choix de l'entretien semi-directif se justifiait également par sa singularité, située entre la conversation, l'entretien libre et l'entretien dirigé de type question-réponse (Van der Maren, 2004).

Il nous est apparu important, lors de nos rencontres, d'établir un dialogue avec souplesse et compréhension afin de construire le phénomène étudié (Savoie-Zajc, 2003). Cette méthode s'est d'ailleurs avérée gratifiante, dans la mesure où nos répondants se sont ouverts à la conversation de manière détendue. Ils nous ont ainsi permis de relancer le dialogue sur des points qui surgissaient au fil des échanges, notamment lorsqu'ils renvoyaient, entre autres, aux difficultés structurelles, organisationnelles et financières, d'appropriation de ces radios par les communautés, et surtout à l'identification de la méthode d'encrage communautaire, qui nous a semblé particulièrement novatrice et ingénieuse comme technique d'approche communautaire, même si, pour l'heure, les chances de succès demeurent hypothétiques. Van der Maren (2004) soutient d'ailleurs que « l'entrevue vise à obtenir des informations sur les perceptions, les états affectifs, les jugements, les opinions et les représentations des individus, à partir de leur cadre personnel de référence et par rapport à des situations actuelles »¹⁰⁶. Ce que nous corroborons en référence à DeBloganqueaux et Sagbo (2012), en indiquant que, même si l'entretien est

¹⁰⁶ Van, 2004, p. 312.

souvent sous l'influence du contexte dans lequel l'étude se réalise, il n'est pas seulement une collecte d'informations ; il est, par-dessus tout, une relation sociale. Ainsi, compte tenu du contexte africain dans lequel les entretiens ont eu lieu, le fait que nous nous soyons déplacées du Canada jusqu'en Côte d'Ivoire, notamment au siège de ces radios, a constitué un gage de confiance qui a facilité les échanges. Cette méthode favorise une meilleure compréhension des motivations réelles des acteurs. Nous avons questionné les participants à propos de leurs actions, de leurs sentiments, de leurs opinions et de leurs expériences, afin de mieux comprendre leur degré d'implication au sein de ces différentes radios, en vue d'une collaboration continue avec les communautés, de leur pérennité et d'une appropriation effective au service du bien-être des communautés. Ainsi, pour mener à bien ces entretiens, nous nous sommes munis de la grille d'entretien préétablie et de notre dictaphone pour les enregistrements. Pour rappel, la grille d'entretien a été conçue à partir des thématiques principales ayant émergé lors de la revue de la littérature et retenues en lien avec les objectifs de la recherche, comme indiqué dans le Tableau 2 (section 3.1.1), puis renforcée dans la section 3.4.2 de ce chapitre.

Tableau 5. Grille d'entrevue

Thématiques générales	Questions	Éléments de précisions ou de relance si nécessaire
Fondement et mission	Comment décrivez-vous le type de radio où vous œuvrez présentement ?	(Communautaire, privée, rurale, etc.)
	Pouvez-vous nous parler de sa fondation ?	(L'année, les acteurs qui l'ont initié et le besoin)
	Quelle est, selon vous, la mission ou le rôle de la radio communautaire ?	On peut parler en général, ainsi que de la mission spécifique de la station en question, à la fois historiquement et présentement.
Gouvernance et financement	Comment s'organisent la gouvernance et le financement de « votre » radio ?	(Propriété de la station, financement privé ou public, local ou international, structure de décision/) gouvernance
	Comment les décisions concernant le contenu et les animateurs se prennent-elles ?	Est-ce que la communauté peut proposer ? Est-ce que ses avis ou ses besoins sont recueillis ? Les animateurs sont-ils issus de la communauté ? Les invités ?

Thématiques générales	Questions	Éléments de précisions ou de relance si nécessaire
Rôles et apports vis-à-vis de la communauté	Comment concevez-vous, en général, le rôle de la radio communautaire en CI ?	Pour prendre place dans l'écosystème médiatique en général, ou plus spécifiquement pour répondre à la mission
	Quel est le plus grand apport de votre radio à la communauté locale ?	Information, liens sociaux, éducation populaire, divertissement, etc.
	Pensez-vous que votre radio contribue à l'autonomisation de la communauté ? Si oui, de quelle manière ?	
ivoirien	Quels sont les défis ou les difficultés les plus importants ?	Êtes-vous en lien avec des stations ailleurs sur le continent ou dans le monde entier ?
	Selon vous, existe-t-il une spécificité de la radio communautaire ivoirienne ou ouest-africaine ?	Historiquement et présentement ; selon les types de RC ; en contraste avec d'autres pays.
Question spécifique à URPCI	Complément de question : entrevue avec un acteur de l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI) en tant que faîtière des radios de proximité non commerciales de Côte d'Ivoire	
	Quels sont les rôles de l'Union ?	Pour le développement, la consolidation, la mise en valeur, le financement, etc.

Nous avons effectué une transcription intégrale, normalisée et ordonnée chronologiquement, dans l'ordre des entrevues. Ce procédé a facilité la catégorisation de nos répondants selon les différentes radios. De plus, cette technique a eu pour avantage de faciliter plusieurs lectures actives des transcriptions obtenues en répertoriant, en hachurant et en codifiant des passages. Cela nous a permis de maîtriser le corpus et d'avoir une idée générale des thèmes les plus importants qui en ressortaient. Une fois les lectures effectuées, nous avons procédé au codage thématique du contenu. Nous avons d'abord déterminé les informations que nous cherchions à obtenir pour chaque question, telles que précisées dans le guide d'entretien. Toutefois, après que le système catégoriel a été bâti, nous avons consulté et extrait du corpus les thèmes qui ont émergé par eux-mêmes, ainsi que les réponses susceptibles de justifier le paramétrage des spécificités et des similitudes de toutes

ces radios de proximité officiellement et légalement désignées en Côte d'Ivoire sous l'appellation de *Radiodiffusion sonore privée non commerciale*. En plus des entretiens, nous avons recouru à l'observation participante afin d'enrichir les résultats de nos recherches.

4.4. Observation participante

Dans le manuel de sociologie qualitative de Bogdan et Taylor (1984), l'observation participante est présentée comme un dispositif de recherche caractérisé par « une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers »¹⁰⁷. Période au cours de laquelle des données sont systématiquement collectées, les observateurs s'immergent personnellement dans la vie des personnes et partagent leurs expériences. Toutefois, nous sommes tentés d'appréhender nos actions sous l'angle de l'observation participante périphérique et de nous qualifier nous-mêmes de « membres périphériques » selon Adler et Adler (1987). En effet, tout au long de notre séjour au siège de l'URPCI et lors de nos différentes visites dans l'enceinte des stations de radios, nous avons essayé de nous impliquer suffisamment et régulièrement avec nos personnes ressources pour être considéré comme un membre ayant la même vision et la même appréhension des radios communautaires que la leur, tout en ne participant pas effectivement aux activités opérationnelles, celles qui sont au cœur du phénomène des RC. Nous n'assumons pas de rôle majeur ni dans leur dispositif ni dans la situation étudiée. Nous gardions ainsi une certaine distance par choix épistémologique et par l'impossibilité de participer pleinement aux activités. Nous disons en outre que, pour notre terrain en Côte d'Ivoire, en plus d'une documentation préalable, nous avons effectué environ une semaine d'observation participante au siège de l'URPCI, puis nous avons mené un entretien pour chacune des stations, comme indiqué précédemment. Ce temps a été mis à profit pour échanger avec les dirigeants, de façon formelle et informelle, avec des prises de notes à l'appui, aussi bien à la main qu'en enregistrement.

Nous avons créé une certaine proximité avec les agents de l'URPCI et le représentant de l'UNICEF, qui partageait notre bureau, afin de mieux comprendre non seulement l'univers

¹⁰⁷ Bogdan, R., et Taylor, S.J. (1984). Introduction to qualitative research method: a phenomenological approach to the social sciences. New York: Wiley New. John Wiley & Sons. P.

des radios communautaires, mais aussi les rapports qu'entretiennent les agences spécialisées onusiennes avec l'Union. Nous avons expressément créé cette proximité avec les travailleurs afin d'établir un rapport de confiance en nous fondant dans le milieu, pour éviter d'être perçus comme la Canadienne qui vient juste pour ses études, mais comme une personne qui démontre un réel intérêt pour le secteur d'activité. Cette approche nous a aidés non seulement à être bien perçus dans le milieu, mais aussi à accéder à des données précieuses qui ont facilité notre analyse.

Ainsi, sur la base des travaux de Bogdan et Taylor (1985), nous avons, tout au long du travail de terrain et en tant qu'observateurs participants, pris part à la vie collective de nos interlocuteurs. Cette participation a consisté essentiellement à regarder, à écouter et à converser avec les employés et les visiteurs d'intérêt. Nous nous appuyions sur leur gestion quotidienne pour recueillir des informations indispensables à l'avancement de notre travail. Nous avions un intérêt marqué pour leurs activités professionnelles et leurs principales tâches, et nous posions des questions sur leurs responsabilités quotidiennes. Nous nous montrions également concernés et prévenants face aux préoccupations d'ordre physique ou moral, tant chez les uns que chez les autres, afin de renforcer davantage nos relations. La socialisation constituait un pan important de notre quête d'intégration au sein de l'équipe. Nous créions des occasions de café de groupe pour mieux discuter et, surtout, être à notre aise, afin de briser les barrières. L'observation attentive de l'environnement nous a permis d'apprécier le cadre de travail et la taille du local. Tous les bureaux nous semblaient assez spacieux et très accueillants. On sentait un certain confort et un cadre de travail agréable. Toutefois, nous avons également pris en compte certains facteurs externes qui nuisaient à l'efficacité du travail. Pour ce qui est de l'environnement, nous étions consternés par le fait que les travailleurs doivent, en moyenne, se rendre au quatrième étage par l'escalier, faute d'ascenseur. De plus, nous avons été privés d'électricité pendant au moins deux jours, soit quelques heures. Ce qui nuisait terriblement à nos plans de travail. Toutefois, compte tenu de la bonne ambiance de travail que nous avons su créer dès le départ, c'est ensemble, en tant qu'équipe, que nous dédramatisons cet environnement difficile pour le bon fonctionnement de la recherche et l'atteinte de nos objectifs.

4.5. Méthodes d'analyse pour l'observation et les entrevues.

Selon Wanlin (2007) l'analyse de contenu constitue un ensemble d'actions fondées sur la déduction ainsi que pour l'inférence qui s'organisent autour de trois phases chronologiques : la préanalyse, l'exploitation du matériel ainsi que le traitement des résultats, l'inférence et l'interprétation. Comme la pré-analyse constitue une étape préliminaire d'inspiration et d'organisation pour opérationnaliser et systématiser les idées de départ afin d'aboutir à un schéma ou à un plan d'analyse (Wanlin, 2007), l'observation préalable de notre grille Excel nous permet déjà d'anticiper sur des thèmes susceptibles d'analyse. Il s'agit, entre autres, du nombre de radios par pays, de la variété de noms désignant les radios communautaires, de la prééminence d'une catégorie de radio sur une autre, de la croissance du nombre de radios au cours d'une période donnée, etc.

Quant à la formulation des objectifs, il sera question de revoir, un à un, les événements d'observation afin d'identifier le thème auquel ils renvoient. Il faut ensuite regrouper les thèmes proches ou identiques afin d'en identifier la substance et ce qu'ils signifient (Wanlin, 2007). Afin de mener à bien le repérage des indices et l'élaboration des indicateurs, nous avons sélectionné les indices du corpus en lien avec les hypothèses éventuelles, afin de les organiser de manière systématique en indicateurs précis et fiables (Bardin, 1991). Ce qui nous conduira, en fin de compte, à préparer le matériel, afin de procéder au découpage du corpus en unités similaires, ainsi qu'à sa catégorisation en vue de l'analyse thématique (Savoie-Zajc, 2000). D'ailleurs, ces personnes interrogées à différents moments et dans différents cadres n'ont pas manqué d'observer une certaine prudence quant à la gestion globale des radios communautaires et au regard que portent les pairs des journalistes de ce secteur. Nos répondants sont d'ailleurs revenus, de façon plus ou moins unanime et insistante, sur des situations importantes consignées dans le tableau n° 2, section 3.1.1, relative au corpus.

4.6. Défis préalables de la recherche

Notre travail de terrain de recherche s'est très bien déroulé. Toutefois, lors de la période de prospection, nous avons voulu nous appuyer, dans un premier temps, sur des membres de la famille sur place, mais la tentative n'a pas été du tout fructueuse, soit parce qu'ils n'avaient pas le temps, soit parce qu'ils ne comprenaient pas que nous ayons choisi un

terrain de recherche en Côte d'Ivoire. Ceci pourrait donc expliquer le dilemme dans lequel les immigrants, en général, et les chercheurs africains, en particulier, ont toujours vécu et vivent encore. Nous avons constaté, dans diverses circonstances, à la lecture et parfois par expérience, que la conscience populaire africaine demeure emprisonnée dans le mythe de l'Occident. Aussi, certaines personnes comprennent toujours mal qu'un Africain quitte l'Amérique du Nord pour venir étudier en Afrique et, qui plus est, qu'il soit également présent sur les radios communautaires. Un chercheur qui quitte l'Occident pour l'Afrique gagnerait davantage en attention et en admiration que s'il y allait au nom des agences onusiennes, des institutions de Bretton Woods, des organisations internationales non gouvernementales, des organismes internationaux, etc. Cela a une bonne réputation en Afrique. Mais ce sont là des aspects de la vie que nous gérons avec une certaine lucidité et sérénité au fil des ans. De plus, face à une telle perception, bien des fois l'autodérision est la bienvenue ; il s'agit donc de mettre les pieds dans le plat en premier pour permettre aux gens d'exprimer haut ce qu'ils pensent tout bas. Nous avons procédé ainsi en famille, au siège de l'URPCI et dans les radios où nous sommes passés. C'est une technique qui met l'interlocuteur à l'aise et réduit l'écart entre les préjugés et les stéréotypes. C'est une technique qui a le pouvoir de mettre en confiance et d'aider l'autre à s'ouvrir plus facilement par la suite. Dès l'instant où la glace se brise grâce à la technique de l'autodérision, l'on n'est plus considéré ni comme l'insouciant qui laisse sa vie paradisiaque occidentale pour retourner dans la misère africaine ni comme la Canadienne qui vient snober les Africains. Une fois ces deux faces de la même médaille, bien polies, on fait désormais corps avec les répondants et le travail se déroule dans une ambiance professionnelle et courtoise. Plus personne ne voit l'autre comme différent, mais plutôt comme quelqu'un qui, finalement, embrasse la même cause que soi-même. Certains ont d'ailleurs vu dans notre approche une preuve d'humilité, de considération et de valorisation de leur secteur d'activité. Ce qui nous a permis d'obtenir des résultats de terrain très satisfaisants.

Conclusion

En conclusion, ce chapitre nous a donné l'occasion d'expliquer la méthodologie de notre travail, à savoir la combinaison de la recherche documentaire et de l'étude de terrain, avec des outils de collecte de données tels que les ressources livresques, les entretiens semi-

dirigés et l'observation participante. La question de l'éthique des travaux et les défis propres à chaque recherche ont également été abordés dans ce chapitre.

De plus, l'opérationnalisation de notre question de recherche nous a permis de mener progressivement une analyse afin d'identifier la place des radios communautaires, les rapports des communautés avec ces radios, ainsi que les questions fondamentales de financement, de gouvernance et de programmation du contenu des radios dans cette région géographique, l'Afrique de l'Ouest. Pris dans le tourbillon informationnel propre à notre ère, nous nous sommes quand même efforcés, au mieux que nous le pouvions, de sélectionner méthodiquement nos sources d'information afin de donner du crédit au travail (tableau 2). D'un autre côté, ce chapitre nous a permis de mettre en évidence l'importance de la dimension pratique que nous avons intégrée à cette recherche. En effet, en joignant une recherche de terrain-témoin à nos travaux, qui se voulaient essentiellement documentaires, nous voulions nous imprégner des opportunités et des défis. Cela a surtout permis d'exploiter cette immense possibilité d'interagir directement avec des personnes impliquées à divers niveaux au sein des radios communautaires. C'est aussi pour nous une façon de donner vie à cette recherche en faisant passer des connaissances livresques vers la réalité du terrain. En définitive, cette double méthode que nous venons de présenter dans cette recherche en constitue la richesse et l'originalité ; elle lui confère ainsi une certaine rigueur scientifique. Le chapitre suivant, consacré à l'établissement de la cartographie des radios communautaires des pays de l'Afrique de l'Ouest et à l'analyse pays par pays, nous plonge au cœur de la réalité de ces RC, avec leurs similitudes et leurs particularités, leurs forces et leurs faiblesses, surtout les défis qui s'imposent à elles et limitent ainsi leur déploiement optimal et qualitatif, comme nous le verrons dans les chapitres suivants.

CHAPITRE 5

DÉPLOIEMENT DES RADIOS COMMUNAUTAIRES SUR LE TERRITOIRE DEPUIS 1990 JUSQU'À NOS JOURS

Introduction

Comme nous l'avons déjà indiqué, le phénomène de la radio communautaire apparaît en Afrique de l'Ouest vers la fin des années 1960, puis prend son essor dans le contexte du multipartisme. Nous avons assisté à une véritable floraison de ces radios sur le continent africain avec un taux de croissance allant jusqu'à 1386 % entre 2000 et 2006 (Myers, 2008, p. 12). Parce qu'elle est tout à la fois outil d'information et de formation, l'UNICEF (2023) déclare par exemple ceci à propos des apports de la radio communautaire en Guinée Conakry : « En 2022, grâce au soutien de la Banque Mondiale et d'USAID, l'UNICEF a appuyé 35 radios rurales et communautaires des régions de Conakry, Kindia, Kankan, Labé, Mamou, Faranah et Nzérékoré pour la production et la diffusion de 488 émissions de sensibilisation. Ces émissions ont permis d'informer et de sensibiliser environ 4 130 800 personnes aux pratiques familiales essentielles. 10 000 radios solaires ont été distribuées aux familles les plus vulnérables. »¹⁰⁸.

Dans ce chapitre, nous présentons et discutons du déploiement des RC dans 15 pays d'Afrique de l'ouest, à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Ces pays sont majoritairement francophones avec des similitudes, des disparités et d'autres particularités propres à chacun d'eux. Marie de Lattre-Gasquet (2021), dans le cadre d'un travail de typologie remarquable, a regroupé les États ouest-africains en trois catégories selon la proportion de la population rurale. Parmi les pays à forte population rurale, c'est-à-dire à très faible densité (moins de 15 habitants au km²), figurent le Niger, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée-Bissau, la Guinée-Conakry, la Sierra Leone et le Libéria. Pour ce qui est des pays à population rurale équivalente à celle

¹⁰⁸ UNICEF, 2023. La radio fournit un espace de diffusion d'informations vitales grâce au soutien de la Banque mondiale et d'USAID. L'UNICEF a appuyé 35 radios rurales et communautaires, a distribué 10 000 radios solaires aux familles les plus vulnérables et a créé des consortiums regroupant ces radios. <https://www.unicef.org/guinea/recits/la-radio-fournit-un-espace-permettant-la-diffusion-dinformations-vitales> Page consultée le 22 mai 2024.

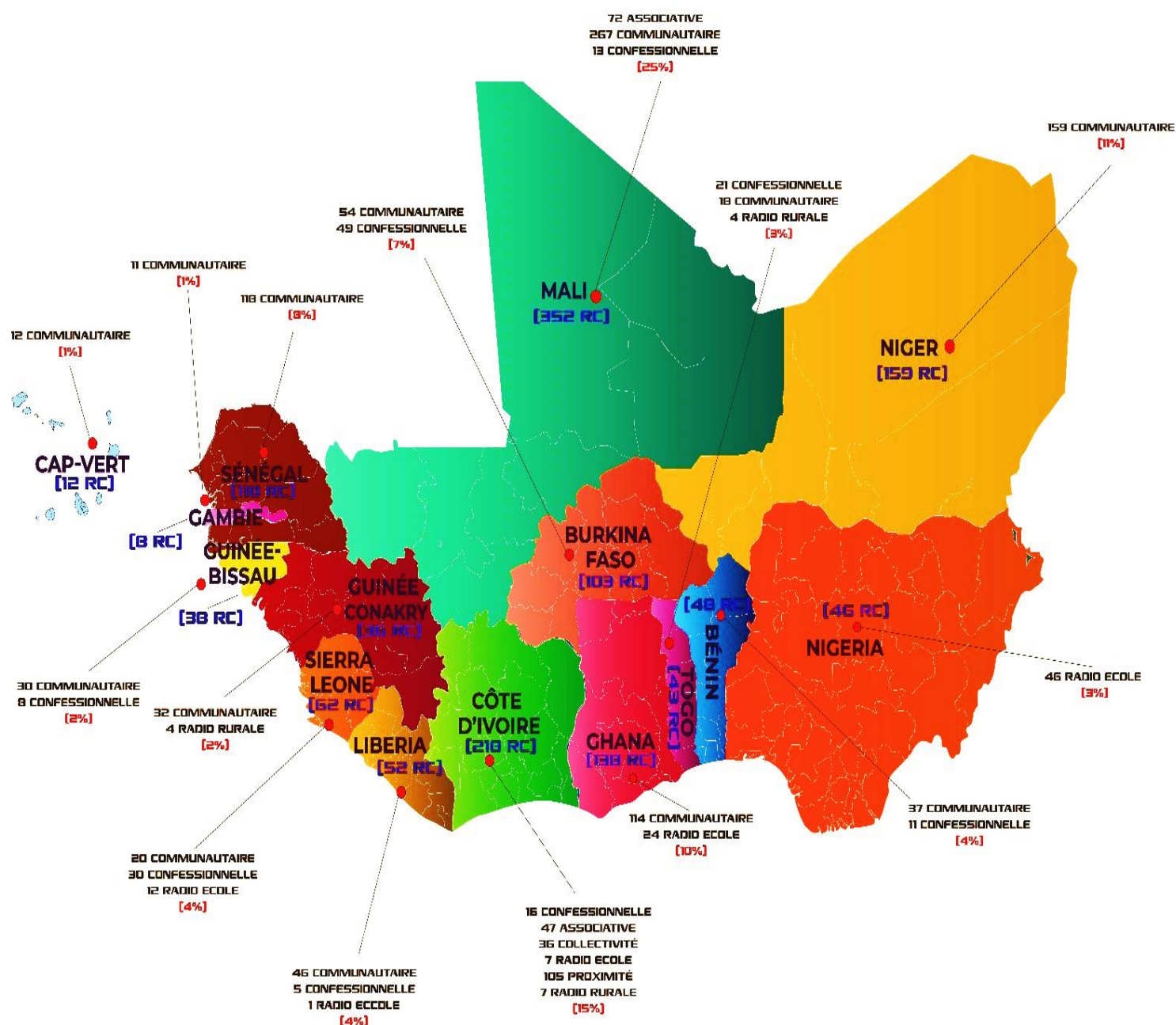
urbaine, soit comprise entre 49 % et 51 %, avec une densité rurale de 18 à 33 habitants par km², nous pouvons citer la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Cap-Vert et le Sénégal. Quant aux pays dont la population rurale est inférieure à celle urbaine, et dont la densité rurale est supérieure à 30 habitants au km², nous avons le Ghana, le Nigéria et la Gambie (Lattre-Gasquet, 2021). Nous pensons que la présence des RC est étroitement liée aux populations rurales et exerce un impact particulier sur celles-ci.

Le travail de documentation nécessaire aux données présentées dans ce chapitre est original et inédit. Cela dit, il nous apparaît important de souligner les biais suivants : (1) le manque d'accès à la liste exhaustive des radios de chaque pays et (2) l'absence de disponibilité de la plupart des dates d'assignation de ces radios. La collecte des données était essentiellement effectuée soit sur le Web, à partir de données publiques, soit par le procédé de boule de neige, activé par des prises de contact par courriel et des demandes adressées à divers organismes et structures pertinents. Au final, nous avons un portrait qui met en lumière la présence et la répartition du phénomène de la radio communautaire en Afrique de l'Ouest, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité.

Ce chapitre se structure en trois grandes parties. Dans un premier temps, nous présentons une cartographie de l'ensemble des radios des 15 pays. En second lieu, nous passons à divers niveaux d'analyse successifs de cette présence par pays. Dans cette seconde partie, nous organisons les pays non pas par ordre alphabétique mais en fonction des variétés de radios communautaires qui s'y trouvent. Nous débuterons donc par les pays ayant adopté l'appellation standard de RC, qui constitue le grand parapluie ; en dessous se déploient plusieurs autres dénominations. Par la suite, nous évoluerons progressivement vers des pays présentant une plus grande variété, c'est-à-dire deux, trois, quatre ou plusieurs sous-groupes ou appellations de RC. Dans tous les cas, nous discutons de la présence (type et proportion) des RC, en la mettant en relation avec le contexte national sur les plans médiatiques, sociaux et politiques. Enfin, nous mènerons une discussion globale sur l'ensemble des radios communautaires examinées.

Figure 3. Aperçu général de la cartographie des RC en Afrique de l'Ouest

CARTE D'AFRIQUE DE L'OUEST AVEC 1436 RC REPERTORIÉES



Conformément à cette carte, le total des radios que nous avons réussi à répertorier dans ces 15 pays d'Afrique de l'Ouest s'élève à 1 436. Cette information vient ainsi corroborer les travaux de Sylvie Capitant et Marie-Soleil Frère (2011). En effet, selon Capitant et Frère (2011), il existe environ 4 000 radios communautaires dans le monde, dont un peu plus de 1 000 dans les 15 pays d'Afrique de l'Ouest. Avec cette carte, nous mettons en avant la répartition des 15 pays d'Afrique de l'Ouest, l'ensemble des radios communautaires que nous avons pu répertorier lors de nos recherches, ainsi que les différents types de radios communautaires par pays, en nombre et en pourcentage par rapport au total, qui s'élève à 1 436 radios. Ceci nous amène à constater, de façon générale, que, malgré l'appellation générique de « radio communautaire », notre documentation révèle l'existence de sous-groupes tels que les radios confessionnelles, les radios de proximité, les radios rurales, les radios-écoles/campus ainsi que les radios de collectivité. Nous verrons d'ailleurs plus en détail certaines de ces catégories dans les chapitres cinq et six, avec le cas spécifique de la Côte d'Ivoire ; ce pays a non seulement permis de définir ces catégories, mais aussi de les expliquer et de les justifier. Cette multitude d'appellations est toutefois perçue par certains chercheurs comme l'expression d'une vitalité du secteur et d'un renouveau médiatique africain (Tudesq, 2002). Mais dans les travaux d'Aude Jimenez (2016), elle renvoie à une carence théorique qui s'inscrit dans une tendance lourde des études consistant à considérer la RC comme un outil de communication pour le développement avant tout, plutôt qu'un effort de théorisation ascendant à partir de la formation et de la signification de ces noms (Jimenez, 2016). Une carence théorique, considérée par Sylvie Capitant (2008) comme de l'instrumentalisation, dans laquelle les médias, la radio en tête, sont abordés en Afrique de l'Ouest comme « [...] des outils de développement, des outils de domination culturelle ou de domination politique, des outils de démocratie et, plus récemment, des outils de résolution de conflits [...] »¹⁰⁹.

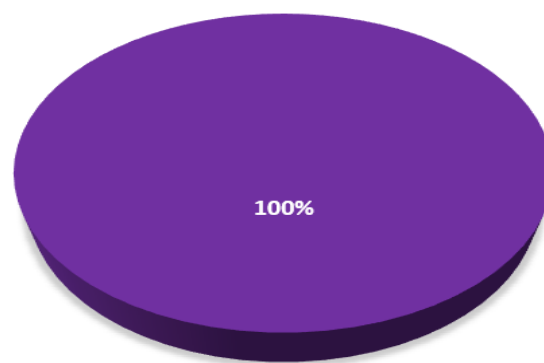
La section suivante présente l'ensemble de ces radios par pays, en commençant par celles qui utilisent une seule dénomination. Ensuite, nous évoluerons progressivement vers les pays ayant scindé cette désignation de RC en plusieurs sous-catégories, en fonction de divers facteurs endogènes, notamment le contexte et la volonté politique des dirigeants.

¹⁰⁹ Capitant, 2008, P. 57.

5.1. Analyse des graphiques par pays

Tableau 6. Répartition des radios au Sénégal suivie de diagramme en pourcentage

Pays	Nombre	Période d'assignation
Sénégal	118	1999-2020
Total	118	1999-2020



TYPE DE RADIO ▼
■ Communautaire

Au Sénégal, les radios communautaires opèrent sous la houlette de l'Association des radios et projets de radios associatives, rurales et communautaires (Arpac) et de l'Union des radios associatives et communautaires (URAC). Ceci laisse croire à l'existence de radios associatives, rurales et communautaires. Mais sur la base de ce que nous avons vu sur le terrain en Côte d'Ivoire, nous constatons qu'en matière de radios communautaires en Afrique de l'Ouest, la théorie ne reflète pas toujours la réalité empirique. En effet, en Côte d'Ivoire, toutes les radios dites communautaires sont regroupées au sein d'une faîtière dénommée URPCI (Union des radios de proximité de Côte d'Ivoire), mais ces radios ne sont connues ni sous l'appellation de « radios de proximité » ni sous celle de « radios communautaires », mais plutôt sous la désignation légale de « radiodiffusion sonore privée non commerciale » (RSPNC). Cette donnée nous amène à revenir sur le cas de la Côte d'Ivoire dans le prochain chapitre. C'est donc fort de cet état de fait et, en l'absence d'une

liste claire répertoriant distinctement les différentes catégories, comme c'est le cas dans d'autres pays, tels que la Côte d'Ivoire, nous avons regroupé les radios de la section du Sénégal sous la désignation unique de « Radio Communautaire ».

Selon Dia Saidou (2002), c'est « en juin 1996 que la première radio communautaire sénégalaise commença à émettre dans la région de Thiès, à Fisselle sous le nom de Penc Mi » (Dia 2002, 27). Quant à la seconde apparition de la RC au Sénégal, Jeanne Dorelli (2010) explique que c'est à la faveur d'un forum de jeunes organisé en 1999 par Forum Jeunesse Sénégal (FoJeS) sur le problème du chômage chez les 18-35 ans que la radio Oxy-jeunes est mise en ondes grâce au financement de l'ONG catholique canadienne Développement et Paix (Dorelli, 2010). Une augmentation exponentielle s'ensuivit, avec cinquante-deux (52) radios communautaires au sein de l'URAC (Union des Radios Associatives et Communautaires du Sénégal) en 2009. Chargée de programmes en Afrique de l'ONG Développement et Paix, Julie Perreault mentionne à cet effet que, avec les vagues de démocratisation en Afrique, la radio communautaire est devenue un volet important de leur action en éducation civique et citoyenne, afin de multiplier leur impact et celui des communautés. « C'est aussi un laboratoire d'expérimentation de la démocratie, du fonctionnement démocratique de l'organisation elle-même, ainsi que de l'information des pauvres pour les pauvres. C'est assez important depuis une dizaine d'années. »¹¹⁰

Ainsi, nous pouvons déduire de ce qui précède, et en l'absence de dates exactes d'assignation pour chacune des 118 radios communautaires sénégalaises, que, de 1999 à 2009, soit une décennie, le secteur de la radio communautaire a stagné au Sénégal. C'est à partir de la fin de 2009 et du début de 2010 que l'on a noté un certain dynamisme, caractérisé par la parution d'au moins cinquante-deux (52) radios. La soixantaine restante s'est répartie sur la décennie 2010-2020. Sur le plan socio-politique, cette augmentation notable des RC pourrait éventuellement trouver ses origines dans l'arrivée au pouvoir d'Abdoulaye Wade (avril 2000-avril 2012) et dans son mouvement « Sopi » (changement en ouolof), qui le porta au poste de 3^e président de la République du Sénégal. Un mouvement largement soutenu par la jeunesse sénégalaise qui voulait sortir de l'enlisement

118 Perreault, J., citée dans Dorelli, 2010, p.

politique après 40 ans de pouvoir socialiste incarné par les présidents Léopold Sédar Senghor (1960-1980) et Abdou Diouf (janv. 1981-avril 2000).

Grâce aux diverses sources d'information mobilisées et aux témoignages de nos répondants (chapitre 5), nous constatons que, grâce au dynamisme de sa jeunesse et à certains chercheurs totalement investis, le Sénégal, avec ses 118 radios communautaires, représente l'un des pays d'Afrique de l'Ouest qui jouissent d'une certaine notoriété dans le domaine des RC. Le Sénégal joue un véritable rôle de locomotive dans la sous-région ouest-africaine en la matière. Ce leadership s'exprime en partie par la présence du siège de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) au Sénégal. Grâce à la présence de l'IPAO et à l'histoire démocratique du pays depuis l'indépendance, le Sénégal est devenu la plaque tournante des radios communautaires dans la sous-région, où il dispose de multiples structures qui assurent la formation de nombreux travailleurs de ce domaine, ainsi que dans bien d'autres démembrements de la communication en tant que champ d'étude. De plus, la présence de l'Union des Radios Associatives et Communautaires (URAC) dans les 14 régions du pays, avec ses radios membres qui émettent dans toutes les langues du pays, constitue un atout majeur pour ce pays. Le dynamisme du secteur des radios communautaires au Sénégal repose autant sur des productions scientifiques (Abdou Sarr, 2018/2019) que sur l'implication effective des radios membres de l'URAC dans la vie des radios. Autre trait caractéristique majeur, la création de ces radios-membres de l'URAC demeure généralement l'œuvre des associations communautaires de base. Ces radios se consacrent donc prioritairement au progrès, à l'éducation et à l'autonomisation des populations en promouvant la bonne gouvernance et la consolidation de la démocratie locale. Les radios membres de l'URAC sont dites libres, indépendantes et laïques, engagées dans le respect des droits de l'homme, la promotion des femmes et des groupes vulnérables, ainsi que la préservation de l'environnement. Selon ses textes régulateurs, l'URAC a trois objectifs principaux à savoir (1) faire de la radio communautaire un outil qui encourage les citoyens à prendre part au débat public en leur permettant de posséder et de contrôler leurs moyens de communication participatifs et pluralistes ; (2) encourager une participation active de la communauté dans le processus de création de nouvelles, d'informations et de divertissements pertinents en promouvant un contenu basé sur les besoins, les intérêts et les priorités des auditeurs ; et (3) constituer un cadre de consultation pour toutes les radios communautaires qui, d'une part, crée des conditions favorables au développement des

capacités du personnel des radios membres et, d'autre part, travaille en synergie avec les autorités de l'État, les autorités locales et les partenaires de développement pour les actions de plaidoyer.

En plus de ses deux ouvrages¹¹¹ Exclusivement consacré à l'importance des radios communautaires, Abdou Sarr (2018/2019) est l'initiateur d'un programme de communication sociale, le *Réseau des radios communautaires pour la paix et le développement en Casamance*. Il est également à l'origine de la création de 11 radios communautaires dans la région de la Casamance. Notons par ailleurs que la présence effective des chercheurs sénégalais qui parlent la langue, connaissent l'environnement et s'impliquent au quotidien auprès des communautés pourrait expliquer la bonne compréhension que les communautés de ce pays ont de la radio communautaire. Étienne Damome (2012), à propos des RC, estime d'ailleurs que « pour percevoir avec pertinence la place et les fonctions de ces médias dans la communauté, il faut d'abord connaître la communauté elle-même, ses usages et ses représentations »¹¹².

Enfin, c'est également au Sénégal que les premiers Centres multimédias communautaires (CMC) ont vu le jour. Comme nous l'avons présenté au chapitre 1, section 1.1.3, les CMC ont été initiés en 2003 à l'issue du sommet sur la Société de l'information qui s'est tenu à Genève. Le CMC visait directement trois pays africains, à savoir le Mozambique, le Mali et le Sénégal, avec un coût de près de 500 millions de francs CFA pour chacun, entièrement pris en charge par la Coopération suisse. Cinquante CMC ont été installés sur l'ensemble du territoire national, à raison de 15 millions de francs CFA par unité. Un CMC est composé d'un équipement radio avec un émetteur, de 4 à 5 ordinateurs connectés à Internet, d'une imprimante, d'un scanner, d'un appareil photo numérique, d'une photocopieuse, d'un téléphone et d'un fax. Ainsi constitué, le CMC se présente comme un concept novateur alliant radio et nouvelles technologies. L'UNESCO (2002) présente les CMC comme une association de radio de proximité dotée d'infrastructures de télécentres communautaires, dont le but est d'offrir une plateforme de communication et d'information au service du

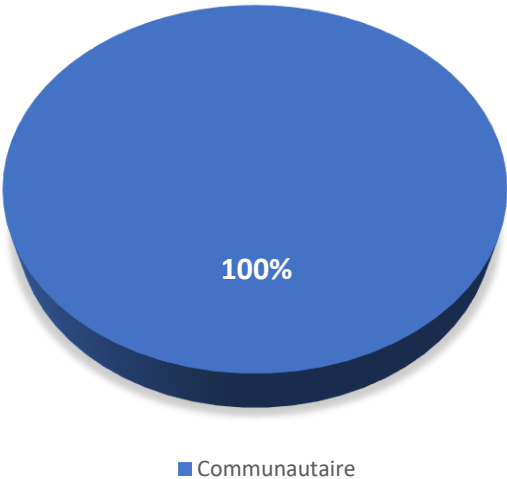
¹¹¹ L'éducation à la paix pour la prévention des conflits en Afrique (2019) et Les radios communautaires, outils de promotion de la paix, de la démocratie, de la culture et du développement en Afrique (2018).

¹¹² Damome, 2012, p. 158

développement de proximité. Une approche corroborée par Diané (2005), pour qui « le CMC est un projet visant à rendre l'information accessible aux populations de base »¹¹³.

Tableau 7. Répartition des radios en Gambie suivie de diagramme en pourcentage

Pays	Nombre	Dates d'assignation
Gambie	11	2009-2024
Total	11	2009-2024



Conformément aux deux visuels ci-dessus, à savoir le tableau et le diagramme, nous constatons qu'en Gambie, il ne subsiste qu'une seule désignation : « radio communautaire ». Une appellation qui reflète la désignation officielle standard, telle que définie par l'UNESCO en 2001 et mentionnée dans l'introduction générale de ce travail. Ainsi, les recoupements d'informations provenant de plusieurs sources sur Internet nous indiquent qu'il n'y avait que 7 stations de radio communautaires dans le pays en 2014. Toutefois, leur nombre a atteint 8 en 2015, puis a stagné jusqu'en 2017. C'est à la faveur de l'accession du président Adama Barrow à la magistrature suprême en janvier 2017 que d'autres radios communautaires ont vu le jour. Ce qui amène aujourd'hui, en 2024, à un total de onze (11). Toutefois, à l'exception de Taranga Fm (2009) et de Farafenni Comm FM (2019), nos recherches ne nous ont pas permis d'établir avec précision la date de mise en ondes de chacune de ces radios. En l'absence de précisions quant à l'assignation temporelle de

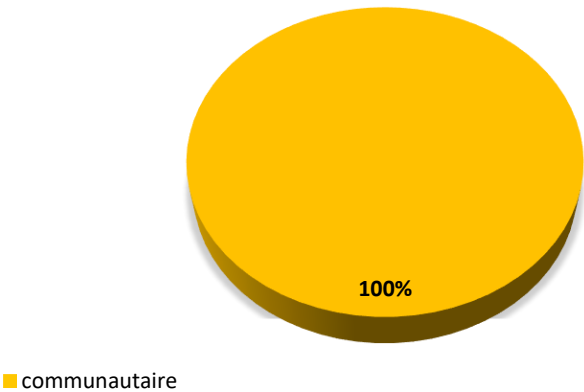
¹¹³ Diane (2005). Recherche Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal : Centre multimédia communautaire : Apporter l'information aux populations de base. <http://osiris.sn/Centre-multimedia-communautaire,2042.html> Page consultée le 12 août 2024.

chacune d’elles et au regard du rôle de leader que joue Taranga FM depuis sa mise en ondes, nous pouvons valablement affirmer que l’histoire des radios communautaires en Gambie commence en 2009, avec une croissance très lente jusqu’en 2024.

Par ailleurs, avec ses 11 radios communautaires et compte tenu de leur situation géographique (la Gambie constituant une enclave au sein du Sénégal), les populations de ces deux pays présentent de très fortes similarités sur les plans ethniques, linguistiques et culturels. D’autre part, la Gambie dépend étroitement du Sénégal, tant sur le plan de la sécurité que sur celui de l’économie. Ce positionnement géographique de la Gambie et ses nombreuses similitudes avec le Sénégal pourraient constituer des facteurs ayant motivé son choix de conserver, tout comme le Sénégal, la désignation RC. La Gambie et le Sénégal avaient d’ailleurs signé en 1982¹¹⁴ Un traité de confédération, donnant naissance à la Confédération sénégalgambienne, en vue d’unifier leurs politiques de défense, économiques et monétaires. En 1989, la Gambie s’est retirée de cette confédération, mettant ainsi un terme au projet d’une Sénégalgambie durable. Cette proximité pourrait certainement expliquer les similitudes de leurs pratiques en matière de radios communautaires ; de ce fait, comme au Sénégal, la Gambie ne dispose d’aucun sous-groupe de radios communautaires, comme l’indique le diagramme ci-dessus.

Tableau 8. Radios communautaires au Cap-Vert

Pays	Nombre	Dates d’assignation



¹¹⁴ La Gambie, le Sénégal et le Cap-Vert : un creuset ouest-africain ? Rapports de groupe interparlementaire d'amitié. Rapport de groupe interparlementaire d'amitié n° 99 - 28 juin 2011. https://www.senat.fr/ga/ga99/ga99_mono.html Page visitée le dimanche 21 mai 2023.

Cap-Vert	12	1996-2020
Total	12	1996-2020

Trouver des radios communautaires au Cap-Vert n'a pas été chose aisée pour deux raisons : le défi de la langue (le portugais) et le nombre impressionnant de radios capverdiennes en ligne, qui en est à l'origine. Or, pour les besoins de ce travail, l'accent a été mis exclusivement sur les RC telles qu'elles sont connues sous leur ancienne forme. Nous avons conscience d'une réelle migration des radios de l'analogique au numérique depuis quelques décennies. Malheureusement, au Cap-Vert, on observe que, sans aucune indication particulière, dès qu'on clique sur un lien, la radio émet immédiatement. Donc nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que ces radios numériques sont forcément communautaires ou non. Si cette ambiguïté a constitué un obstacle à nos recherches sur le Cap-Vert, la configuration de l'Archipel en elle-même pose problème. Le Cap-Vert, archipel, se divise en deux séries d'îles. Nous avons, au sud, les îles de Sotavento (Brava, Fogo, Santiago et Maio) et, au nord, les îles de Barlavento (Boa Vista, Sal, São Nicolau, Santa Luzia, São Vicente et Santo Antão). Cette disparité géographique constitue un défi majeur pour la couverture nationale de la radiophonie. Ainsi, la douzaine de radios que nous avons pu répertorier tient certainement à leur mise en ondes, à la faveur d'un mécanisme savamment conçu par la diaspora en 1995. En effet, selon Fernandes Ramos (2002)¹¹⁵ compte tenu du fait que deux tiers de sa population sont en diaspora et de la grande difficulté qu'elle éprouve à établir des relations avec les familles au pays, des immigrants de retour entre 1996 et 1997 ont créé une radio pour relier le plus grand nombre d'immigrés à leurs familles au pays. Ce procédé a connu un succès remarquable et a permis à plusieurs radios de voir le jour.

L'originalité de ces radios communautaires réside dans la démarche des promoteurs, qui ont tenté d'associer la diaspora, les autorités locales et les populations dans un dialogue sur les problèmes qui préoccupent les Cap-verdiens. Comme l'explique Ramos (2002), le projet s'est progressivement mis en place lorsque les initiateurs ont décidé de voyager de commune en commune, en prenant à chaque fois attache auprès des élus locaux. La radio est ainsi installée avec l'accord et la collaboration de la mairie, quelle que soit sa coloration

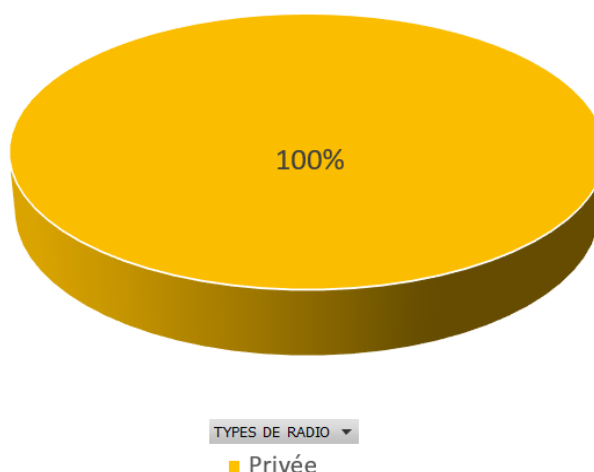
¹¹⁵ RAMOS, Fernandes (Dakar, juin 2002). Radio communautaire et approfondissement de la démocratie locale. Les populations cap-verdiennes, la diaspora et le pouvoir local dialoguent à travers une radio. https://www.afrique-gouvernance.net/bdf_experience-22_fr.html

politique. Ensuite, grâce à un mécanisme de sondage, l'équipe demande aux populations locales de trouver un nom évocateur pour la radio, par des appels téléphoniques ou par l'envoi de courriers, afin d'expliquer leur choix. À la fin du processus, le nom qui recueille le plus de voix est attribué à la radio. Après quoi, les promoteurs organisent une cérémonie d'inauguration de la radio avec un parrain et une marraine. Tout ceci dans l'unique optique de susciter de l'engouement pour la radio et de favoriser, à long terme, son appropriation par les populations. Selon Ramos (2002), le processus s'est soldé, dans la plupart des cas, par l'établissement d'un dialogue réel entre les populations, les autorités locales et la diaspora, désormais susceptibles d'intervenir directement. Cette confiance mutuelle permet au maire de parler de sa gouvernance, de ses réalisations et de ses difficultés ; et, de l'autre côté, les populations et la diaspora l'interpellent sur certaines promesses non tenues, ainsi que sur le matériel et l'équipement en provenance de la diaspora qui n'ont pas eu d'écho. Dès lors, via ces radios, les préoccupations des populations sont directement transmises au ministre de tutelle.

L'impressionnant, dans le cas du Cap-Vert, c'est l'initiative de ces radios, les mécanismes de leur mise en place, l'anticipation de l'implication effective des populations, le subtil ralliement des autorités et le soutien financier et matériel de leurs promoteurs. La démarche semble un peu atypique par rapport à celle des autres pays d'Afrique, mais il faut reconnaître qu'elle est originale, audacieuse et davantage en adéquation avec le concept même de radio communautaire.

Tableau 9. Répartition des radios au Niger suivie de diagramme en pourcentage

Type de radios	Nombre	Date d'assignation
Communautaires	159	1997-2021
Total	159	1997-2021



Comme l'indiquent le tableau et la représentation graphique ci-dessus, le Niger, avec ses 159 radios, est l'un des pays de la région ouest-africaine qui disposent d'un nombre impressionnant de radios communautaires. Elle se classe au troisième rang derrière la Côte d'Ivoire (238) et le Mali (352). Nous pouvons donc considérer, avec Kadi Souley B. Kohler (2008), que c'est avec l'avènement de la démocratie et de l'État de droit, intervenus dans les années 1990, que le monopole des radios publiques a pris fin au Niger. Nos recherches montrent toutefois que l'histoire des RC y est relativement récente avec un niveau de croissance remarquable dans les années 2000. Selon Hachimou Chinkafa (2021), avant le déploiement des radios communautaires sur l'ensemble du territoire nigérien, la première expérience de radio communautaire a commencé à Keïta, dans la région de Tahoua, en 1998, suivie de celle de Bankilaré, dans la région de Tillabéri. Cette information a été corroborée par Kadi Souley Kohler (2008), qui précise que cette première expérience avait été menée dans le cadre du projet de mise en œuvre des radios communautaires ou rurales (RURANET), financé par le PNUD, l'ACMAD et la SNV. Ce projet a été conduit par le comité paritaire de pilotage des radios de proximité (CPRP), institué par l'arrêté n° 233/MCCJS du 30 novembre 1999, dans le but d'aider les populations rurales à accéder à

la communication et à l'information »¹¹⁶. Il permettait ainsi de répondre aux besoins des populations rurales dans les domaines de l'information et de la communication pour le développement économique et social, de la santé, ainsi que de la réduction de la pauvreté, afin d'accroître leur autonomie (Kohler, 2008). En réponse à une requête du gouvernement nigérien, ce projet de départ, piloté par RURANET, sera renforcé dès 2003 par l'intervention de la FAO et de l'UNICEF. Ces deux institutions spécialisées de l'ONU vont mettre en œuvre un projet de « relance des radios rurales au Niger » qui prendra fin en mars 2004.

Les deux spécificités du Niger que nous pouvons souligner sont que toutes les radios allient des initiatives locales à des partenariats qui, s'ils ne sont pas directement internationaux, recourent à des financements internationaux, notamment dans le secteur du développement. À titre d'exemple, nous avons en première position le PNUD à hauteur de 70 % pour l'accompagnement et/ou le financement, Africare à environ 15 %, et le reste est réparti entre plusieurs autres partenaires, dont le Corps de paix, le projet Paix contre l'arme, etc. Toutes les radios communautaires ont un partenaire international. Chinkafa (2021) précise d'ailleurs que la mise en œuvre de la Politique Nationale de Communication pour le Développement (PNCD) a favorisé l'éclosion des radios communautaires, avec l'appui des partenaires au développement, notamment des ONG et des organismes du Système des Nations Unies. Ainsi, « la mise à jour du répertoire des radios communautaires 2017 a permis de constater, à la date du 18 mai 2021, que sur les 202 radios de l'ensemble du territoire, 158 sont fonctionnelles et 44 sont à l'arrêt. Aussi, seize (16) de ces radios communautaires n'ont pas d'autorisation ».¹¹⁷ Les 158 radios sont, entre-temps, passées à 159 à la date de rédaction de cette thèse.

Un autre fait spécifique au Niger a également retenu notre attention : l'existence d'environ 7 % des radios émettant sans autorisation. La recherche sur le Niger nous montre que, parmi les 159 radios, 11 sont en ondes, mais l'on ne dispose d'aucune information ni sur la date d'assignation ni sur le début des activités. Sur ces onze radios, une se trouve dans la région d'Agadez, deux (2) dans la région de Diffa, trois (3) dans la région de Dosso, une (1) dans la région de Tillabéri et quatre (4) dans la région de Zinder. Parmi eux, Yérima (Diffa, Chétimar), Alhéri (Dosso, Benbou), Aissami (Ziinder, Guidimouni), etc. Souligner

¹¹⁶ Chinkafa et al., 2021, p. 11

¹¹⁷ Chinkafa et al. 2021, p. 59.

l'existence de ces radios nous permet de mettre en exergue à la fois la complexité de cet écosystème des RC et le caractère insaisissable du phénomène des radios communautaires en Afrique, en général, et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest.

Pour ce qui est de la situation générale de la vie des RC au Niger, il convient de noter la présence significative et active du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Croix-Rouge nigérienne (CRN). Selon un article publié par le CICR en 2021¹¹⁸ Les radios communautaires, en tant que « vecteurs de développement », contribuent non seulement à mieux faire connaître les activités de la Croix-Rouge, mais aussi à engager un dialogue avec les populations bénéficiaires. Convaincus ainsi de l'importance de nombreuses activités menées en faveur des populations affectées par les conflits armés et la violence dans différentes régions du Niger, le CICR et la CRN vont signer des partenariats et autres protocoles d'accords de vagues successives de 2016 à 2020 avec plusieurs radios communautaires aux fins des séances de formations à l'endroit des animateurs, avec notamment entre autres le traitement de l'information en période de conflit, l'éthique et la déontologie des métiers de la presse, les genres journalistiques, les techniques de montage radio suivies de donation des kits complets (enregistreur et carte mémoire) pour chaque radio. À l'instar des autres pays de la sous-région, les émissions radiophoniques sont diffusées en langues locales (kanouri, peulh, tamasheq, zarma et haoussa). Grâce à ces accords de partenariat, des séances de sensibilisation et/ou de formation sont organisées avec les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), notamment auprès des militaires, des éléments de la Gendarmerie, de la Garde nationale et de la Police nationale. Grâce aux RC, d'autres publics influents (les autorités publiques, la société civile, les leaders communautaires et les médias) bénéficient également de séances d'information régulières sur les actions du CICR.

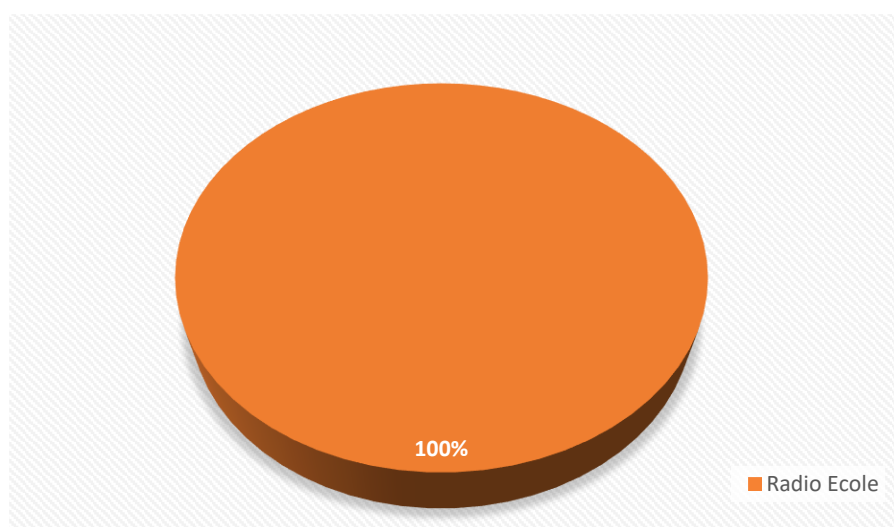
Tout ceci montre finalement que même si les médias communautaires, y compris les médias autochtones, diasporiques, ethniques et indigènes (Browne 1996 ; Daley et James 2004 ; Karim 2003 ; Molnar et Meadows 2001) sont passés de la périphérie au centre des études contemporaines sur les médias et la culture, la réalité du terrain des radios communautaires

¹¹⁸ Article du CICR publié en 2021 Niger : la radio au service de l'action humanitaire, <https://www.icrc.org/fr/document/niger-la-radio-au-service-de-laction-humanitaire>

reste à creuser et à comprendre car il existe de grands écarts et des zones grises entre les écrits et la matérialité de ce medium.

Tableau 10. Radios communautaires au Nigeria

Type de radios	Nombre	Date d'assignation
École	46	2004-2020
Total	46	2004-2020



Le tableau récapitulatif sur le Nigeria nous montre qu'il existe quarante-six (46) radios communautaires, appelées « radio campus »¹¹⁹. Akin Akingbulu et Miriam Menkiti (2008) expliquent que soixante-deux ans de monopole d'État en matière de télédiffusion et une douzaine d'années de participation du secteur privé n'ont pas permis au peuple nigérian d'obtenir un accès adéquat aux médias. De plus, même au début de la période démocratique, la radio communautaire n'était pas un élément caractéristique du paysage médiatique nigérian. Ce qui s'expliquerait, selon ces auteurs, par un environnement politique nigérian marqué par de longues années de régime militaire, qui ont restreint la liberté d'expression. Ce n'est qu'en 2003 que deux organisations internationales, en l'occurrence l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC) et l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAPO), ont collaboré pour lancer, conjointement avec l'Institut pour les médias et la société (IMS), un programme de promotion et de défense

¹¹⁹ Ubong et Okpor, 2018, p. 379. Pour des raisons d'harmonisation de la désignation, tous les pays portant le nom de « radio campus » ont été rattachés à la désignation « radio école », car nous travaillons en français et nos recherches ont démontré que les deux terminologies désignent les mêmes types de radios. La différence est juste linguistique.

des droits intitulé « Initiative pour la construction de la radio communautaire au Nigéria ».¹²⁰

Bassey Ubong (*et al.*, 2018) confirment cette information en indiquant qu'au Nigeria « les stations de radio des établissements d'enseignement sont considérées comme des radios communautaires ».¹²¹ Ayodele Thomas Odunlami (2016) corrobore cette information en soutenant qu'en tant que précurseurs majeurs de radios communautaires au Nigeria, les radios de campus détenues et exploitées par des communautés universitaires des établissements d'enseignement supérieur, en particulier les universités, ont beaucoup gagné en reconnaissance lorsque plus de vingt-sept licences ont été approuvées vers la fin du mandat du président Goodluck Jonathan en 2015. En effet, ainsi que l'indique cet auteur, l'histoire de la radiodiffusion au Nigéria remonte à 1932¹²² Mais ces radios ne sont devenues perceptibles pour le grand public qu'en 2002, lorsque, dans son édition révisée du Code de la radiodiffusion, le Nigeria a institué la radiodiffusion communautaire en deux branches : la radiodiffusion universitaire et la radiodiffusion rurale. Toutefois, souligne l'auteur, seule la version Campus de la radio communautaire est effectivement diffusée dans le pays jusqu'à ce jour.

Soulignons que la radio Unilag Radio 103.1 FM a été la première station de radio campus créée en 2004 par l'Université de Lagos en tant que radio universitaire et communautaire au Nigeria ; elle a été suivie par Diamond 101.1 FM, quatre ans plus tard (plus précisément en octobre 2008) ; c'est une radio campus appartenant à l'Université d'Ibadan, la première institution tertiaire du Nigeria. Ainsi, comme nous l'avons dit plus haut, c'est à la fin de son mandat, en 2015, que Goodluck Jonathan a accordé près de trente licences aux universités. Ce qui nous amène aujourd'hui à un total de quarante-six radios campus.

Tout comme la plupart des radios communautaires, les radios campus nigérianes n'échappent pas aux nombreux défis liés aux diverses formes de précarité. Pour ce qui est du Nigeria, Bassey Ubong et Mercy Okpor (2018) font état de trois défis majeurs, à savoir, primo, le défi financier. Le coût élevé de l'acquisition de nouveaux équipements, d'un ensemble complet de machines, d'équipements et d'outils pour une prestation de services

¹²⁰ Akingbulu et al. 2008, p. 28.

¹²¹ Notre propre traduction de l'anglais en français.

¹²² En 1932, c'était lors de l'émission des premiers signaux de la British Broadcasting Corporation (BBC) vers les avant-postes coloniaux de l'époque que s'impliqua l'exploitation de la radio communautaire comme outil de développement et de mobilisation sociale.

efficace ne permet pas d'installer le matériel adéquat pour assurer un travail efficace. Le coût d'installation est parfois si élevé que le financement de la plupart des radios universitaires provient du « *Tertiary Education Trust Fund (TETFund)* »¹²³. Par ailleurs, ces institutions sont confrontées au coût d'entretien des équipements. En deuxième lieu, les mécanismes de régulation : pour les radios campus qui ont eu la chance de se lancer, les stations sont régies par la « *National Broadcasting Commission* » (NBC), une agence du gouvernement fédéral chargée de réglementer la radiodiffusion dans le pays. Cette agence semble contraindre les opérations des radios campus par un contrôle strict des conditions d'obtention de leurs licences. Ces auteurs précisent que les exigences sont si contraignantes que les écoles préféreraient fonctionner sans stations de radio. Ayodele Odunlami (2016) explique, par exemple, que le cadre juridique régissant les opérations des radios universitaires au Nigeria découle du chapitre 9 de la loi du Nigeria ; il s'agit notamment du code de la radiodiffusion (2012), qui définit spécifiquement une radio de campus comme une forme de communauté de diffusion mise en place dans un département ou une faculté pour la formation d'éventuels diffuseurs ou d'étudiants liés à la communication artistique. Ainsi, le Code prévoit notamment que :

Les opérations d'une radio de campus reposent sur la communauté ; le contenu du programme répond à ses besoins et les principaux opérateurs de la station sont, dans la mesure du possible, des membres de celle-ci. Ainsi, selon le code, un radiodiffuseur universitaire est autorisé « principalement à former des étudiants à la radiodiffusion et à d'autres domaines connexes, comme l'ingénierie, les technologies de l'information, les arts créatifs, l'utilisation de l'anglais, le théâtre, etc., et à fournir des opportunités d'expérience pratique ainsi qu'à promouvoir le bien-être social au sein de la communauté du campus ».¹²⁴

En troisième lieu, outre le financement des équipements et la législation qui limitent les activités de ces radios campus dites communautaires, l'auteur soulève un problème plus grave et préoccupant pour les stations de radio universitaires, à savoir celui de l'électricité. En effet, il est de notoriété publique que, dans les pays en développement comme le Nigeria, les micro-, petites et moyennes entreprises se plaignent, car une grande partie de leurs dépenses opérationnelles est consacrée à l'approvisionnement en électricité. Ces radios campus du Nigeria ne dérogent donc pas à cette réalité tristement célèbre.

¹²³ Ubong et Okpor, 2018, p. 474.

¹²⁴ Odunlami, 2016, p. 74.

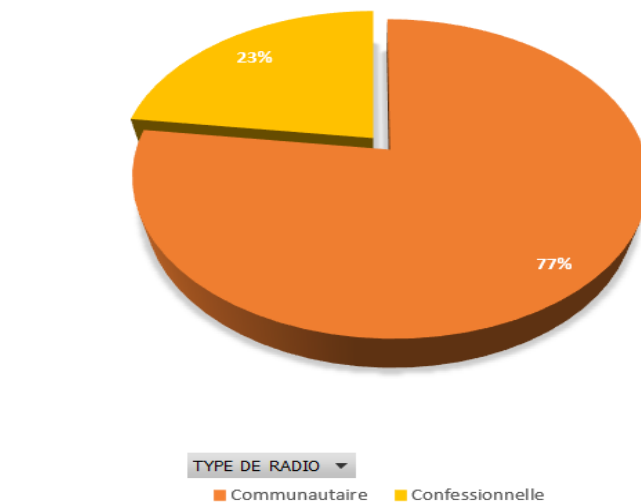
Malgré sa longue histoire de radiodiffusion, remontant à 1932 avec la British Broadcasting Corporation (BBC), le Nigeria n'a commencé à s'approprier le concept de radio communautaire/radio campus qu'en 2004, avec l'Unilag Radio 103.1 FM, suivie en 2008 par Diamond Fm, toutes deux des radios campus. D'autres radios n'ont été autorisées qu'en 2015. D'ailleurs, Odunlami (2016) s'indignait déjà en 2015 face à la déclaration du directeur général de la Commission nationale de radiodiffusion dans laquelle celui-ci estimait que le paysage audiovisuel du Nigeria a connu une croissance considérable sous le regard vigilant des autorités et qu'il se serait transformé en une industrie dynamique au potentiel illimité : « Il est passé d'une simple voix autoritaire et dominatrice à un bel orchestre démocratique de points de vue et de perspectives multiples »¹²⁵. Pour Odunlami, malgré l'existence au Nigeria de plus de 600 stations de médias électroniques aux propriétés diverses, décrites comme les plus grands marchés de diffusion en Afrique (Mba, 2015), la réalité est que, parmi les 600 stations de radiodiffusion que compte le pays, seules 249 sont des stations de radio. Avec ce chiffre, le Nigeria ne pouvait que se vanter de posséder vingt-deux radios de campus. Cette situation montre que le phénomène de la radio communautaire n'a pas connu d'essor au Nigeria, contrairement à la plupart des pays d'Afrique francophone. On peut observer que les agences spécialisées de l'ONU ne se sont pas beaucoup impliquées dans la mise en place et la gestion de ces radios, contrairement à ce qui se passe ailleurs. En effet, malgré tous les défis auxquels ces radios font face, elles jouissent d'un contrôle suffisamment strict qui leur permet de se concentrer sur leurs objectifs ; c'est le cas de la radio UNILAG, située au Sénat, un bâtiment de l'université placé sous la surveillance administrative du vice-chancelier. Odunlami (2016) considère toutefois que cette situation est en nette violation de la disposition du Code qui exige spécifiquement que chaque station de radio campus « fournisse un studio de formation dans le département de communication de masse »¹²⁶

¹²⁵ Op.cit., 2016, p. 72.

¹²⁶ Odunlami, 2016, p. 74.

Tableau 11. Répartition radios communautaires au Bénin

Type de radios	Nombre	Date d'assignation
Communautaire	37	1998-2004
Confessionnelle	11	1994-2004
Total	48	1994-2004



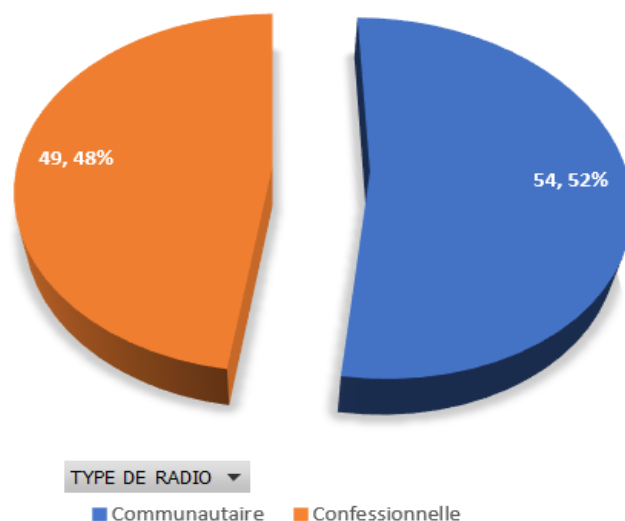
Le graphique du Bénin montre l'existence de deux types de radios communautaires, à savoir 37 radios communautaires et 11 radios confessionnelles, soit respectivement 77% et 23% des 48 radios communautaires présentes sur le territoire. On peut également constater, à partir de nos données, que de 1994 à 1998, un nombre limité de radios confessionnelles était autorisé. C'est donc à partir de 1998 que nous assistons à l'essor d'un grand nombre de radios communautaires.

Il reste que, selon les différents territoires, la catégorisation de la radio communautaire sous le grand parapluie des RC pose des problèmes de définition ou d'adaptation. Sur la base de la typologie de *Community Media Studies* (CMS), Howley (2013) a d'ailleurs fondé ce champ d'étude sur l'importance de la contextualisation des médias communautaires ; il les a appréhendés comme des médias avant tout alternatifs et fortement contextualisés. Sa dénomination a été utilisée pour identifier et analyser les médias produits par des individus et des groupes opérant en dehors des industries médiatiques dominantes (Carpentier et al., 2003 ; Forde, 2011 ; Howley, 2005). Ceci suggère une donnée : bien que la radio communautaire ait été définie en 2001 de façon consensuelle par la Charte africaine de la radiodiffusion à l'issue des travaux du séminaire organisé par l'UNESCO, nul ne peut

ignorer l'existence d'un problème d'adaptation des décideurs locaux couplé à la compréhension du concept en lui-même et à son applicabilité sur le terrain.

Tableau 12. Répartition des radios au Burkina Faso

Type de radios	Nombre	Date d'assignation
Communautaire	54	2000-2009
Confessionnelle	49	1995-2010
Total	103	1995-2010



Dans le chapitre 2, section 2.1.2, nous avons noté, sur la base des travaux de Sylvie Capitant et Marie-Soleil Frère (2011), la présence de 112 radios communautaires au Burkina, dont 33 associatives ou communautaires, 35 confessionnelles et 1 municipale. Toutefois, nous n'avons, pour notre part, pu en repérer que 103, comme l'indique ce graphique. Cette différence de neuf radios pourrait être imputée aux biais de nos travaux, comme nous l'avons annoncé en introduction de ce chapitre.

Avec ses 54 radios communautaires, soit 53% des 103, et 49 radios confessionnelles, soit 47 %, le cas du Burkina Faso nous interpelle à nouveau sur la problématique de la désignation et de la compréhension du rôle même de ces radios. La radio confessionnelle

est-elle différente des radios communautaires, ou bien un sous-groupe du grand champ de la recherche sur la radio communautaire ? Cette interrogation s'est imposée à nous tout au long de cette recherche, tout comme elle a été soulevée par quelques chercheur.e.s. Pourquoi donc cette particularisation des radios communautaires ? A-t-elle un lien avec l'absence de développement soutenu, qui favorise des projets sporadiques et épisodiques, ou s'agit-il d'un manque de systèmes nationaux ou interrégionaux cohérents, voire de tentatives d'initiatives autonomes ou de la volonté de contextualisation par les décideurs de ces radios ? Quelle serait, par exemple, la valeur ajoutée de ces différentes appellations qui se multiplient dans des pays comme la Côte d'Ivoire ? Ces interrogations surgissent face à cette profonde coloration nominale.

On peut rappeler que le Burkina a été en proie à des coups d'État militaires de 1980 à 2022¹²⁷. Aujourd'hui, membre de l'AES et en rupture de ban avec la CEDEAO, le Burkina continue d'affronter le djihadisme et le terrorisme. Ainsi, les 103 radios communautaires et confessionnelles implantées sur place contribuent, dans la mesure du possible, à l'effort de paix. D'ailleurs, le reportage de Tibgouda Samuel Sawadogo (2023)¹²⁸ souligne le rôle que jouent ces RC dans l'extension du territoire. De la Radio Manegda à Zama FM, en passant par la radio confessionnelle Notre-Dame de Kaya, les leaders de ces radios affirment que leur programmation est davantage orientée vers la sensibilisation, la cohésion sociale, la paix et le véhicule de propos rassembleurs au sein de la population. L'abbé Kouka Alexis Ouédraogo, directeur de la radio Notre-Dame de Kaya, mentionne à cet effet que certaines de ses émissions ont été remplacées par d'autres consacrées à la paix, à la cohésion sociale et au vivre-ensemble. Par exemple, dans les émissions, les mots « djihadisme » ou « terroriste » sont remplacés dans les langues vernaculaires par « tansobinsoodsé », qui signifie « combattants cachés » en mooré, ou « weooga-ramba », qui signifie « propriétaires de la brousse ». Ces orientations appellent à une certaine volonté d'apaisement et de rapprochement entre les communautés des belligérants, et vice versa. Un travail mené en collégialité avec les autres responsables de radios, tels qu'Issaka

¹²⁷ De Saye Zerbo (1980) au Capitaine Ibrahim Traoré (2022), en passant par le médecin-commandant Jean-Baptiste Ouédraogo (1982), le capitaine Thomas Sanakara (1983) ; Blaise Compaoré (1987) ; 31 octobre 2014 (renversement de Compaoré par la révolution populaire de la rue) ; Roch Marc Christian Kaboré (29 novembre 2015 est démocratiquement élu comme président du Burkina Faso) et renversé par le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba pour dit-on son incapacité manifeste à faire face efficacement à la dégradation de la situation sécuritaire (Coup d'État 24 janvier 2022).

¹²⁸ Tibgouda Samuel Sawadogo (2023). Promotion de la paix : À Kaya, les radios communautaires en font leur cheval de bataille <https://lefaso.net/spip.php?article122299> . Page consultée le 24 mai 2024.

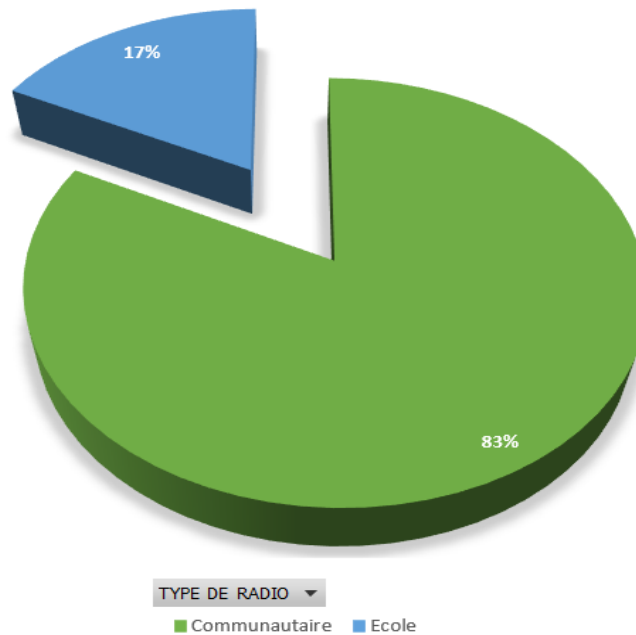
Sawadogo, chef de programmes de la radio Zama FM, et Souleymane Ouédraogo, directeur général de la radio Manegda de Kaya. Une campagne largement appréciée des populations, comme en témoigne Mme Zalissa Sawadogo : « Si les radios n'étaient pas impliquées dans la diffusion de messages de paix, cela aurait été grave pour nous, pour le nombre de personnes déplacées internes, et même pour retrouver les lieux de distribution de vivres. Grâce à l'émission Rakiré, plusieurs familles se sont réconciliées. Aussi, les communiqués ont permis à nous, PDI, de retrouver nos parents perdus de vue lors de la fuite »¹²⁹.

Cette situation au Burkina Faso précise le rôle fondamental que peuvent jouer les radios communautaires au sein des peuples, ainsi que la manière dont les radios ont été mobilisées, depuis les années 1960, en Afrique de l'Ouest, selon le contexte et les besoins du moment, comme nous l'avons indiqué dans les chapitres 1, 2 et 3. Tout comme au Liberia, en Sierra Leone, au Niger et, tout récemment, en Côte d'Ivoire, la situation au Burkina indique également (ce qui sera l'objet du chapitre sept) que les radios communautaires foisonnent, à quelques exceptions près, dans les pays en guerre ou qui tangent sur le chemin du développement sans succès. Le Burkina représente malheureusement le visage hideux de la souffrance des pays africains en général, un visage balafré et terni par des guerres, les pandémies, le manque d'infrastructures et l'instabilité politique, ce qui fait que le besoin de radios communautaires se fait toujours sentir, mais ne constitue pas pour autant la solution appropriée à tous ces maux. Aussi, la communication pour le développement, telle qu'elle est présentée par les Nations Unies depuis près de quatre décennies, avec la place prépondérante accordée aux RC, nous semble problématique.

¹²⁹ Op.cit. Mme Zalissa Sawadogo est auditrice de la radio Zama FM, résidente dans le secteur n° 6 de Kaya, et une PID (personne déplacée interne).

Tableau 13. Radios communautaires au Ghana

Type de radios	Nombre	Date d'assignation
Communautaire	114	
Ecole	24	
Total	138	



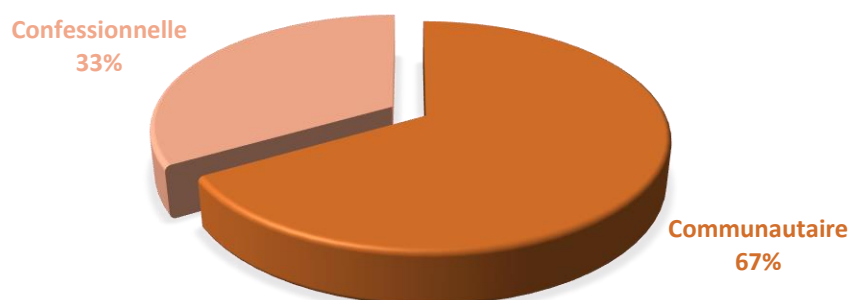
Le Ghana, dans cette recherche, se présente comme l'exception qui confirme la règle. En effet, selon les travaux de Sylvie Capitant et Marie-Soleil Frère (2011), les pays anglophones d'Afrique, en général, et en particulier ceux d'Afrique de l'Ouest, n'ont pas une forte culture des radios communautaires. Les spécialistes des médias d'Afrique francophone présentent souvent les radios communautaires ou associatives comme le symbole de la vigueur du renouveau médiatique africain (Tudesq, 2002). Toutefois, les pays anglophones ont davantage tendance à nous présenter un paysage médiatique différent. En effet, le Nigeria, géant continental par sa population (162,4 millions d'habitants) et doté d'une longue histoire médiatique, n'a aucune radio communautaire (Ojebod et Akingbulu, 2009), à l'exception d'une quarantaine de radios-écoles. Le Kenya, avec près de 42 millions d'habitants, n'en compte que huit (BBC World Service Trust, 2008) ; de même, la Tanzanie n'en compte que sept (Mpehongwa, 2010). Le Ghana, avec ses 138 radios communautaires, constitue un cas assez singulier dans ce contexte. Est-ce un fait qui pourrait s'expliquer par la situation géographique du Ghana, pris en sandwich

entre la Côte d'Ivoire, le Togo et le Burkina Faso, pays francophones dont les pratiques déteignent certainement sur le Ghana ?

Dans le contexte ghanéen, le média communautaire est un service de radiodiffusion à but non lucratif, fourni à une communauté marginalisée spécifique par une station de radio ou de télévision dont la propriété et la gestion sont représentatives de la communauté pour laquelle le service est destiné, tandis que la radio campus est une station exploitée dans le cadre d'établissements d'enseignement. Ainsi, le Ghana compte 114 stations de radio communautaires et 24 stations de radio de campus, que nous avons désignées par « radio-école » afin d'assurer l'harmonisation et l'efficacité de nos représentations graphiques. Réputé pour être l'une des démocraties les plus solides d'Afrique, le secteur médiatique ghanéen offre un visage à la fois dynamique et diversifié, avec une approche authentique des radios communautaires. Très attaché à la tradition ashanti, le Ghana a, par exemple, intégré l'approche « Kente » à la formation en radio communautaire. Comme l'explique dans son blog Wilna Quarmyne - Vice-présidente de Radio Ada (Ghana Community Broadcasting Services), le nom donné à la formation dont il est ici question fait référence au « Kente » (prononcer Ken. Té), le costume traditionnel tissé à la main par le peuple ashanti ; il est maintenant devenu un symbole du Ghana tout entier. Au premier abord, l'utilisation du terme « Kente » rappelle que la méthode de formation s'inspire de l'expérience ghanéenne. À un autre niveau, ce terme montre que la culture est au cœur de la philosophie et du fonctionnement de la radio communautaire ghanéenne dans son ensemble. À un autre niveau, enfin, le mot « Kente » illustre la méthodologie d'approche consistant en la fusion de la formation, de la philosophie et des actions pratiques. Cette originalité ghanéenne et ses spécificités à divers niveaux favorisent certainement un meilleur déploiement et une meilleure exploitation des radios communautaires, de sorte qu'elles soient plus proches des populations qui s'y reconnaissent. La méthode « Kente » repose sur quatre piliers essentiels : se connaître soi-même, connaître la communauté, connaître le développement et connaître les médias. Mais le Ghana ne déroge pas à la problématique du financement des radios communautaires en Afrique de l'Ouest.

Tableau 14. Radios communautaires en Guinée-Bissau

Type de radios	Nombre	Date d'assignation
Communautaire	35	1994-2013
Confessionnelle	3	2001-2019
Total	38	1994-2013

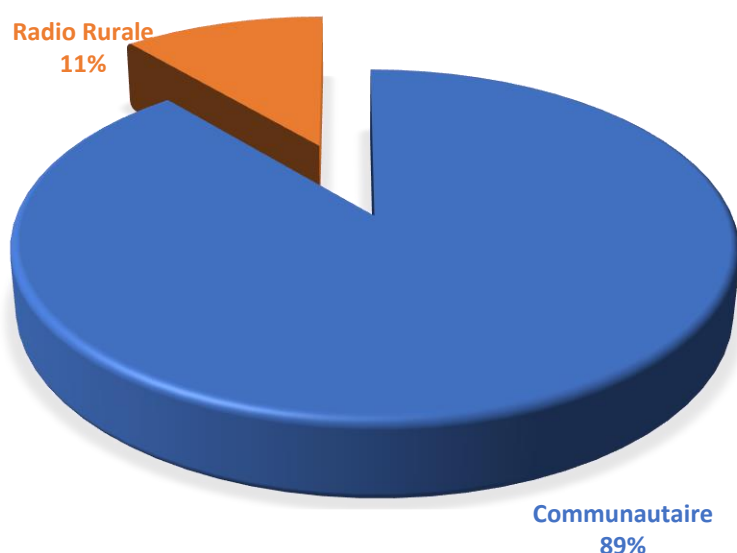


En Guinée-Bissau, il existe 38 radios et 4 télévisions communautaires au sein du Réseau National des Radios et Télévisions Communautaires (RENARC), la plupart dirigées par des journalistes bénévoles. Ces 38 radios communautaires sont réparties en 35 radios communautaires et 3 radios confessionnelles. Comme pour la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, elles adoptent une diversité de désignations ; mais les indicateurs fédérateurs à prendre en compte demeurent la proximité de ces radios et l'identité de la communauté qui les promeut. C'est de ces éléments que découle la caractéristique principale qui oriente le nom de la radio. Comme c'est le cas en Guinée-Bissau, on aura, par exemple, une radio-école/campus, une radio rurale, une radio de la collectivité et une radio confessionnelle.

Depuis 2022, l'actualité des médias en Guinée-Bissau est marquée par la fermeture de plusieurs stations de radio pour défaut de paiement des redevances accumulées. Ceci démontre la fragilité et la précarité de ces radios. Au mois de mai 2023, toutes les radios et télévisions communautaires se sont réunies dans la ville de São Domingos, au nord de la Guinée-Bissau, pour la XVIe rencontre nationale des radios et télévisions communautaires, organisée en collaboration avec le Consortium des médias (CMICS-GB) et le PNUD, afin de plancher sur la problématique de la survie de ces médias communautaires.

Tableau 15. Radios communautaires en Guinée Conakry

Type de radios	Nombre	Date d'assignation
Communautaire	32	2011-2020
Rurale	4	1990
Total	36	1990-2010



Nos recherches documentaires indiquent que la Guinée-Conakry n'a pas de longue histoire de radios communautaires. Comme nous l'avons expliqué au chapitre 2, section 2.2.2, c'est seulement en 1990 que les premières radios communautaires voient le jour en Guinée, à la suite d'une requête déposée par le gouvernement guinéen lors de la 9^e session du Conseil du Programme Intergouvernemental pour le Développement de la Communication (PIDC). La radio rurale doit donc sa naissance en Guinée aux efforts conjugués de plusieurs partenaires, notamment la Coopération suisse au développement (DDA), la Banque mondiale à travers le Comité national de lutte contre le SIDA (CNLS), le Fonds canadien d'initiative locale (FCIL), l'UNICEF, le Plan International Guinée et l'État guinéen. La Guinée dispose donc de 32 radios communautaires et de 4 radios rurales. On a parfois l'impression que les deux désignations renvoient à la même chose en termes de champ d'action, de cible et de contenu des programmes.

L'arrivée tardive et le nombre réduit de radios communautaires en Guinée-Conakry pourraient certainement remonter jusqu'à la rupture diplomatique historique aux premières heures de l'indépendance. En effet, le Parti démocratique de Guinée (PDG) d'Ahmed Sékou Touré est le seul en Afrique de l'Ouest à avoir refusé, en 1958, la proposition de nouvelle constitution présentée par le président français Charles de Gaulle. Lors du référendum du 28 septembre 1958, les Guinéens ont été le seul peuple d'Afrique francophone à refuser de rejoindre la communauté française. Le président Sékou Touré, le jour de la proclamation de l'indépendance, prononcera d'ailleurs une phrase qui restera gravée dans les annales de l'histoire des relations franco-guinéennes : « Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage ». Un refus catégorique qui aura pour conséquence immédiate la rupture des liens administratifs et financiers entre la Guinée et la , qui retire ses cadres et ses crédits. Au cours des années qui suivent, la Guinée, un territoire riche en ressources naturelles, va se tourner vers le Mali et le Ghana avec lesquels elle forme l'Union des États africains¹³⁰.

Par ailleurs, depuis son indépendance en 1958, ce pays a connu une succession de régimes militaires. Les présidents Ahmed Sékou Touré (1958-1984) et Lansana Conté (1984-2008), ainsi que les militaires du Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD), dont le capitaine Moussa Dadis Camara (2008-2009) a été à leur tête, se sont illustrés par l'intimidation et la violence à l'encontre des voix de l'opposition¹³¹. Ainsi, avec le vent du multipartisme des années 1990, les premières radios sont apparues, mais on est loin d'un foisonnement, comme en Côte d'Ivoire, par exemple. En outre, la démarche officielle mise en place par les des autorités pour l'obtention des radios communautaires met en péril l'essence même de la radio communautaire, prenant frontalement le contre-pied toute la rhétorique de la galaxie onusienne et de ses démembrements sur le continent, à savoir les institutions de Breton Woods, premiers bailleurs de fonds de la quasi-totalité des programmes de développement, mais aussi la multitude des agences de coopération qui pullulent en Afrique. Leur discours laisse croire que la radio communautaire est une radio « par et pour le peuple ». Mais cette orientation explique précisément l'origine de la

¹³⁰ Perspective Monde : Outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/320>. Page consultée le 22 mai 2023.

¹³¹ Rapport de mission en République de Guinée du 29 octobre au 19 novembre 2011. Mission organisée conjointement par le CGRA (Belgique), l'OFPPRA () et l'OMD (Suisse). <https://www.refworld.org/pdfid/500d252b2.pdf> Page consultée le 22 mai 2023.

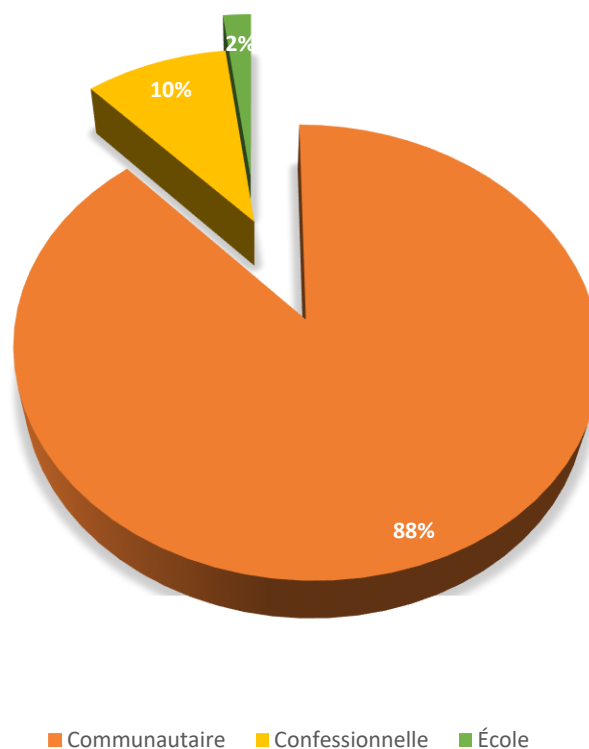
problématique de la reconnaissance des populations à travers ces radios ; elle se caractérise par la remise en cause systématique de la dimension soi-disant communautaire, qui se heurte à leur appropriation culturelle locale et à l'épineuse question de leur financement. La radio communautaire est trop souvent perçue comme l'affaire des autorités du pays ou des seuls responsables qui la dirigent. Il est d'ailleurs très rare que les collectivités (mairies, conseils régionaux) s'intéressent au fonctionnement effectif de ces radios, vu que tous les secteurs de la vie sociale en Afrique sont profondément politisés. De telle sorte que si le gouvernement ou le maire à l'origine de cette initiative radiophonique n'est plus au pouvoir, ces radios sont frappées de désuétude en attendant de nouveaux élus/putschistes ; car en Afrique, la fin tragique du long et interminable règne, voire la fin brutale d'un bref pouvoir, ne laisse pas du tout la place à la continuité de l'administration. La plupart du temps, les nouveaux hommes forts ne se reconnaissent pas dans la politique de leurs prédécesseurs. Cette situation plonge très souvent ces radios dans de sérieuses difficultés de trésorerie, voire dans la ruine totale¹³². On comprend que bon nombre de dirigeants de radios expriment le besoin de placer les communautés au centre de la production des émissions, mais manquent de moyens pour y parvenir. Tous ces problèmes ont d'ailleurs été clairement exposés et largement abordés lors de notre recherche de terrain en Côte d'Ivoire, comme nous le verrons plus en détail dans les chapitres 5 et 6.

Tableau 16. Radios communautaires au Liberia

Type de radios	Nombre	Date d'assignation
Associative	46	1997-2019

¹³² Pour rappel, depuis le 5 septembre 2021, l'homme fort de la Guinée s'appelle le colonel Mamadi Doumbouya. Membres du Groupement des forces spéciales (GFS), unité d'élite de l'armée guinéenne, le colonel et ses hommes se sont emparés du palais présidentiel en septembre 2021 et ont capturé le président en exercice, Alpha Condé, qu'ils ont mis à la touche. Après la suspension de la Constitution, la dissolution du gouvernement et des institutions ainsi que la fermeture des frontières, la junte militaire exerce le pouvoir d'État sous le nom de Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) qui déclare aux premières heures du coup sur les antennes de la radiotélévision guinéenne (RDG) que « la situation sociopolitique et économique du pays, le dysfonctionnement des institutions républicaines, l'instrumentalisation de la justice, le piétinement des droits des citoyens, l'irrespect des principes démocratiques, la politisation à outrance de l'administration publique, la gabegie financière, la pauvreté et la corruption endémique ont amené l'armée républicaine [...] à prendre ses responsabilités vis-à-vis du peuple souverain de Guinée ».

Communautaire	5	1988-2006
École	1	1954-2016
Total	52	1954-2016



Ces deux visuels (le tableau et le diagramme) sur le Liberia montrent la présence de 46 radios associatives, 5 radios communautaires et 1 radio-école. Dans la littérature scientifique, elles sont toutes regroupées sous la désignation générique de « radio communautaire ». Anas Tawileh et Edward Jaser (2012) confirment en partie ce fait et ces données en affirmant que « le Libéria a 57 stations de radio communautaires enregistrées, dont 37 actives en 2007 »¹³³. Leurs travaux portent d'ailleurs sur un projet qui a mis en place un réseau reliant six communautés membres de « West Africa Democracy Radio » (WADR) au Libéria, afin de faciliter l'échange d'informations et de contenus, ainsi que la programmation avec d'autres stations de radio.

Cette interconnectivité a relancé un certain dynamisme. Comme l'indique l'ONG « Search for Common Ground/Talking Drum Studio Liberia », le secteur de la radio s'est considérablement développé ces dernières années ; il existerait désormais un total

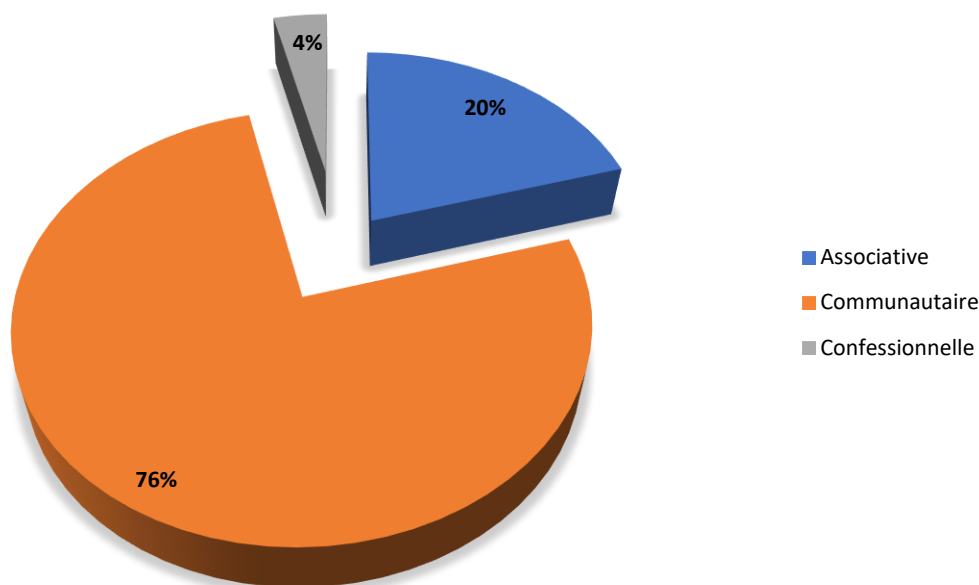
¹³³ Tawileh et al., 2012, p.79.

d'environ 42 stations de radio qui émettent au Libéria ; il y a au moins 30 radios communautaires ; elles appartiennent soit à la communauté, soit à des ONG, soit à des individus. Mais, pour l'essentiel, il reste que les radios communautaires au Liberia sont davantage liées à l'histoire des organisations à but non lucratif. Selon Mary Kimani (2007), en 2006, il y avait 23 stations de radio communautaires à travers le pays, dont beaucoup avaient été créées et soutenues, d'une manière ou d'une autre, par des ONG telles que *Search for Common Ground (Talking Drum Studio)*, Fondation Hirondelle (Star Radio), *Mercy Corps*, *International Alert* ou le *Radio Netherlands Training Center*. Kimani (2007) précise par conséquent que l'ONG « Search for Common Ground » (SFCG) est une structure qui produit et diffuse au Libéria des émissions sur la paix, le désarmement et la réconciliation, grâce à ses 22 stations de radio partenaires, dont 10 à Monrovia, la capitale, et 12 dans les régions rurales.

Dans le cas du Liberia, la documentation montre clairement que la plupart de ces stations de radio communautaires peuvent fonctionner en grande partie sans l'intervention du gouvernement, même si nombre d'entre elles font constamment face au défi d'une alimentation électrique irrégulière et au coût du carburant des générateurs. Cependant, l'opérateur de téléphonie mobile CellCom offre, en échange de publicité, de l'espace et une source d'énergie constante à de nombreuses stations communautaires sur ses sites et antennes à travers le pays.

Tableau 17. Radios communautaires au Mali

Type de radios	Nombre	Date d'assignation
Associative	72	1988-2006
Communautaire	273	1988-2020
Confessionnelle	9	1994-2005
Total	352	1988-2020



Le tableau ci-dessus indique la présence de 352 radios communautaires au Mali. Avec un tel nombre, le Mali est, loin devant la Côte d'Ivoire (218), le pays qui compte le plus de RC selon les informations dont nous disposons. Le Mali totalise 72 radios associatives, soit 20 % du total, 273 radios communautaires, soit 77 %, et 9 radios confessionnelles, soit 3 % du total des 352 radios. Le graphique montre également que les premières radios apparaissent en 1988 et atteignent leur apogée en 2006. Cette information est d'ailleurs corroborée par les études menées par l'URTEL (Union des radiodiffusions et télévisions libres du Mali), qui indiquent qu'à partir de 1994, près de 90 % de la population malienne s'informait par la radio. Une situation qui s'explique par le fait que le pays fait face à quelques difficultés : un taux d'analphabétisme d'environ 70 %, une tradition de l'oralité fortement ancrée et un accès limité aux bourses de poste pour les postulants. En plus, les programmes sont diffusés dans les langues locales, ce qui explique le développement exponentiel des radios sur l'ensemble du territoire. D'ailleurs, les statistiques officielles maliennes indiquent la délivrance de près de 500 autorisations de création de radios.

Nous n'avons toutefois répertorié que 352 radios communautaires. Un chiffre susceptible de croître si cette recherche est approfondie au-delà du cadre du présent projet. Comme nous l'avons mentionné au premier chapitre (section 2.1), Capitant et Frère (2011)

indiquaient déjà la présence de 175 radios communautaires sur le territoire malien. De plus, sans préciser clairement la proportion des radios communautaires et des radios commerciales, l'URTEL a tout de même réalisé un travail remarquable en 2013 ; elle est parvenue à un total de 283 radios sur l'ensemble du territoire malien. Elles sont réparties par région comme suit : « La région de Sikasso est la plus ouverte à l'antenne avec 61 stations (21,55 %) ; les régions de Koulikoro et Kayes suivent avec 47 radios (16,61 %) chacune ; [ensuite vient] la région de Ségou qui compte 40 radios, soit 14,13 %. Tombouctou, avec 25 stations (8,83 %), est talonnée par Mopti, qui en compte 24 (8,48 %). Le district de Bamako compte à lui seul 16 radios. La région de Gao, pour sa part, compte 14 radios, soit 4,95 %. [...] Kidal en compte 9, soit 3,18 % ». ¹³⁴ Cependant, si l'on a constaté une croissance du nombre de radios entre 1990 et 2000, la tendance a ralenti entre 2000 et 2011 (URTEL).

Pour cette étude, nous nous réjouissons d'avoir répertorié 352 radios communautaires à ce stade. Depuis janvier 2012 jusqu'à 2023, le Mali est en proie à une crise institutionnelle et sécuritaire aux proportions d'abord sous régionale, puis ensuite continentale et maintenant mondiale : « Le 17 janvier 2012, des rebelles Touaregs du Mouvement national pour la libération de l'Azawad et des groupes islamistes d'Ançar Dine, Al Quaïda dans le Maghreb islamique (AQMI), du Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) déclenchent une guerre dans le nord du pays. Ils vont occuper les 2/3 du pays au nom d'une revendication d'autonomie et d'indépendance, ainsi que de l'islam. Le chaos qui a régné dans le nord du Mali pendant un an a fortement limité l'accès à l'information. Le putsch du 22 mars 2012 a, à son tour, porté un coup dur aux médias et à la réputation de modèle régional en matière de liberté de la presse et d'expression. ¹³⁵ Un tel environnement ne permet pas toujours de mener une étude documentaire sereine sur le pays en question. L'attention des uns et des autres est en effet tournée vers les perspectives de survie, de libération du pays et de protection des vies humaines. D'ailleurs, la succession de coups d'État en cours depuis 2012 ne fait que s'ajouter à de nombreux autres défis auxquels ce pays a déjà été confronté. En effet, le coup d'État du 24 mai 2021 intervient alors que l'armée malienne capture le président du pays, Bah N'Daw, le premier ministre, Moctar Ouane, ainsi que le ministre de la Défense désigné, Souleymane Doucouré. C'est à l'issue

¹³⁴ URTEL, 2013, p. 10.

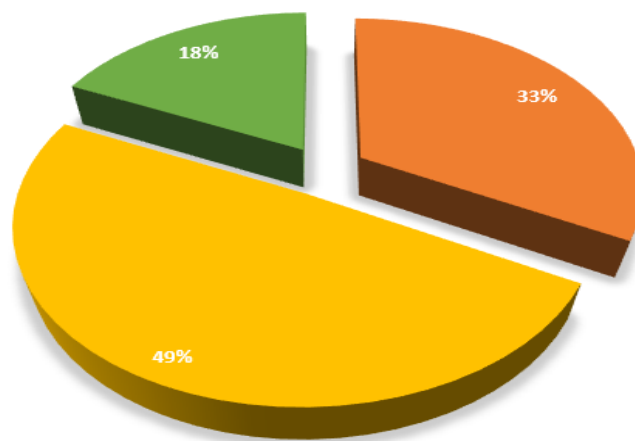
¹³⁵ Op.cit. p.4

de cette opération que le colonel Assimi Goïta fait son entrée en scène. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que ce fut le deuxième coup d'État dans le pays en moins d'un an après celui de 2020, le troisième en dix ans, avec la prise de contrôle militaire en 2012, et le cinquième de l'histoire du Mali après les coups d'État de 1991 et de 1968.

Depuis son entrée en scène, le Colonel Assimi Goïta a révoqué trois textes majeurs qui régissent l'intervention française au Mali depuis le 11 janvier 2013 : l'accord Sofa de 2013 encadrant le statut de la force « Serval », devenue « Barkhane », le traité de coopération en matière de défense de 2014, qui définissait la collaboration militaire entre les deux pays, le protocole additionnel de 2020 déterminant le statut des détachements non français du contingent européen Takuba. La tension est palpable entre elle et ses alliés, d'un côté, et, de l'autre, le Mali et ses alliés. Aussi, Bamako a jugé bon de mettre fin aux activités de toutes les ONG soutenues par l'État français sur le sol malien. Une mesure d'interdiction avec effet immédiat a donc été prise par les autorités. Elle concerne toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali, financées ou bénéficiant de l'appui matériel ou technique de la , y compris dans le domaine humanitaire. Cette situation met définitivement à mal les activités des radios communautaires, la plupart d'entre elles étant pilotées par ces ONG. Ainsi, comme nous l'avons vu et le verrons tout au long de ce travail, qui dit ONG, dit radio communautaire, soit parce qu'elles sont à l'origine de la création de ces radios, soit parce qu'elles sont pourvoyeuses de fonds et d'autres aides matérielles et techniques. Le colonel Abdoulaye Maïga, premier ministre par intérim, justifiait d'ailleurs cette décision d'interdiction des ONG françaises par l'annonce préalable, en février 2022, de la suspension de sa coopération au développement et de son aide publique au développement destinées au Mali. Depuis lors, le Mali est en rupture de ban avec ses anciens partenaires, tout en cherchant de nouveaux. Dans de telles circonstances, il est évident que les priorités sont ailleurs. Les radios communautaires sont obligées de stagner, incapables d'atteindre une vitesse de croisière leur permettant de communiquer sur la crise et de mobiliser les populations. Il reste qu'il y a une très forte présence de radios communautaires au Mali, avec une proximité avérée avec les communautés qu'elles desservent, grâce aux messages qu'elles diffusent dans les langues du terroir.

Tableau 18. Radios communautaires en Sierra Leone

Type de radios	Nombre	
Communautaire	20	
Confessionnelle	31	
Ecole	11	
Total	62	



La Sierra Leone abrite trois catégories de radios : 20 communautaires (33 %), 30 confessionnelles (49 %) et 11 radios-écoles (18 %). Si l'on excepte quelques pays, la répartition des radios communautaires en plusieurs sous-groupes est de mise dans la sous-région ouest-africaine. Ce que ces radios communautaires ouest-africaines ont en commun, toutefois, c'est que leur intervention pendant et après les conflits armés les rend très dépendantes du système des Nations Unies qui les crée souvent.

En effet, à côté des radios communautaires qui ne sont en général ni l'émanation des communautés locales ni leur propriété, prospèrent des radios onusiennes, toujours présentes et plus performantes que les radios communautaires locales ordinaires. Celles-ci surviennent toujours en marge des conflits armés avec l'arrivée des contingents onusiens de maintien de la paix. Certaines naissent des cendres de guerres pour promouvoir la paix et la réconciliation. Elles jouent même les rôles dévolus aux radios communautaires, ces radios onusiennes étant plus proches des communautés et plus au cœur de l'action que les

radios communautaires ordinaires. Une situation d'autant plus intrigante et incongrue se reproduit dans presque tous les pays ouest-africains en proie à la guerre comme l'indiquent quelques extraits choisis de l'article de Mary Kimani (2007)¹³⁶. L'auteur indique, par exemple, la présence en Afrique de l'Ouest de l'ONG « Search for Common Ground » (SFCG), qui opère en quasi-monopole dans le secteur des RC. Grâce à ses 22 stations de radio partenaires, cette ONG américaine produit des émissions consacrées à la paix, au désarmement et à la réconciliation. Avec 10 radios à Monrovia et 12 dans les régions rurales du Liberia, SFCG intervient également en Sierra Leone, voisine, qui se remet progressivement d'une longue guerre civile. Le *Studio Talking Drum* du SFCG œuvre à promouvoir la paix dans ces pays. Selon les recherches de Mary Kimani (2007) menées en Côte d'Ivoire, le feuilleton radiophonique consacré à des joueurs de football d'origines ethniques diverses est utilisé pour renforcer le sentiment d'identité nationale, mis à mal par la guerre civile. Financé par la Commission européenne et la Fondation Skoll (organisme philanthropique américain), « *ce feuilleton est diffusé par 14 stations de radio locales* », dont ONUCI FM (Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire), la station de radio de la mission de maintien de la paix des Nations Unies. L'ONU apporterait également son soutien à 10 stations de radio communautaires, en produisant des émissions similaires, afin de contrer les effets négatifs des médias utilisés par les factions en conflit.

Consciente des réalités des RC en Afrique de l'Ouest et face à l'implication soutenue des Nations-Unies dans ce secteur dans une dynamique de dépendance financière accrue de ces radios au système onusien, l'auteure se montre préoccupée quant à la survie de ses radios après le départ des missions des Nations-Unies : « Continuer à faire fonctionner ces stations de radio uniquement grâce au soutien des bailleurs de fonds est irréaliste. Cela peut coûter entre 200 000 et 500 000 dollars par an ».¹³⁷ Elle estime d'ailleurs, à juste titre, qu'en cas de départ ou de retrait de ces missions, ces stations, qui ne disposent d'aucune ressource locale, verraient soit leurs journalistes les mieux formés les désertir, soit ces RC risqueraient simplement de s'exposer aux gouvernements ou à des groupes politiques qui s'emparaient du matériel ou exerçaient des pressions sur la rédaction. D'ailleurs, l'article de Kimani nous indique qu'un rapport du PNUD sur la radio MINUSIL (Mission des

¹³⁶ La radio, instrument de réconciliation. Après les conflits, une information objective revitalise la société civile. PAR Mary Kimani, 2007. <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/october-2007/la-radio-instrument-de-r%C3%A9conciliation>. Page consultée le 22 mai 2023.

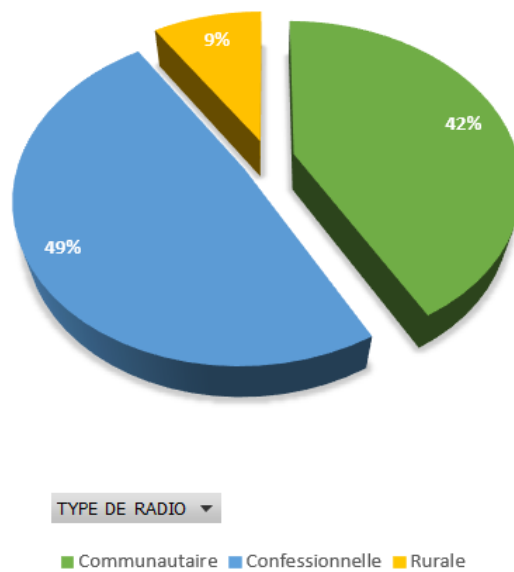
¹³⁷ Kimani, 2007, p. 3.

Nations Unies en Sierra Leone) invite à mettre en place un système de régulation qui préserverait l'indépendance et les mécanismes de formation et de financement, afin de permettre à ces stations de survivre au départ de l'ONU et des ONG.

Cette situation au Libéria, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire confirme la présence permanente et l'implication directe du système des Nations Unies dans la création, la gestion, la programmation et le financement des radios qui se présentent comme communautaires mais sont opérées de manière top-down ou exogène. Cette incrustation des Nations unies au cœur même des radios soulève la question fondamentale de l'autonomie et de la capacité des radios à se pencher sur le respect et la préservation des besoins vitaux des populations vulnérables, qui sont malheureusement les premières victimes des guerres lugubres, généralement d'origine hégémonique. À l'aune d'auteurs et de chercheurs comme Middleton (1985), Jenatsch et al. (2016), Bessette (2004) et Misse (2005), tels que convoqués aux chapitres 2, 2.5, le discours des bonnes pratiques des radios communautaires véhiculé par les Nations Unies et repris à profusion semble toujours hypothétique, tant leurs pratiques demeurent nébuleuses, voire problématiques, lorsqu'on pense aux intérêts réels des populations, à l'image de la communication pour le développement.

Tableau 19. Radios communautaires au Togo

Type de radios	Nombre	Date d'assignation
Communautaire	18	2000-2015
Confessionnelle	21	2000-2007
Rurale	4	2002-2009
Total	43	2000-2015



Au Togo, l'on ne compte que 43 radios communautaires, dont 21 confessionnelles, 18 communautaires et 4 rurales. Comme le montre le graphique, l'histoire des radios communautaires de ce pays est relativement récente. Cela pourrait en partie s'expliquer par la situation politique du Togo, entre les mains d'un seul homme, Gnassingbé Eyadéma, de 1967 à 2005, année de sa mort. Les premières radios communautaires ne font leur apparition qu'en 2000. En effet, ReR-TOGO (2006)¹³⁸ Confirme que « le Togo était, jusqu'à récemment, resté en marge du développement de l'implantation de radios rurales ». Ce n'est qu'en 2000, et sur requête de l'État togolais, que l'Organisation internationale de la Francophonie a appuyé l'installation de radios rurales communautaires dans les régions des Savanes au Nord (Dapaong), de Binah vers le Centre-Est (Pagouda) et de Haho dans les Plateaux (Notsè) ».

Une fois les premières radios installées, s'est immédiatement posé le problème du personnel qualifié, sur divers plans, afin de remplir « la mission de développement » (ReR-Togo, 2006). L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) entre en scène en 2004 pour résoudre le problème de compétence du personnel au moyen du projet « renforcement des capacités de production en radio rurale ». Entre autres résultats de ce processus, Rep Togo indique (1) l'installation de trois radios rurales locales par l'Organisation Internationale de la Francophonie ; (2) dix radios associatives privées en

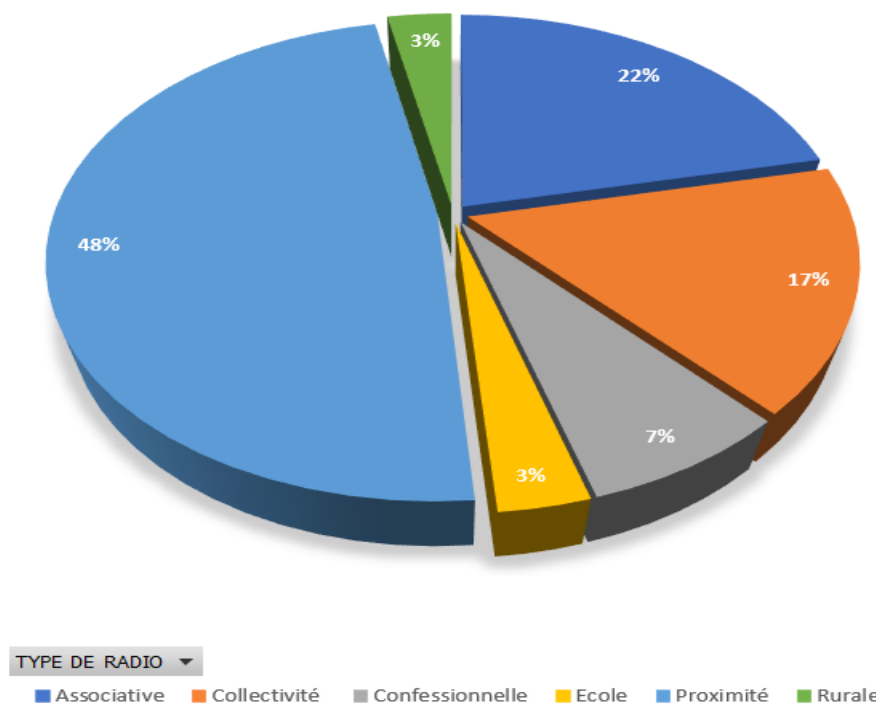
¹³⁸ Réseau des Radios Rurales, Locales, Associatives et Communautaires du Togo (ReR-TOGO) <http://www.icidev.org/?p=rer-togo>. Page consultée le 22 mai 2023.

milieu rural sont sélectionnées afin de bénéficier de la formation en radio rurale et de recevoir un petit matériel de reportage ; (3) création et renforcement des structures d'encadrement (Comités Locaux de Développement et Associations de Développement des radios rurales communautaires); (4) production d'émissions sur la thématique de développement de l'agriculture et de l'amélioration nutritionnelle des populations, etc. Ainsi, les organisations internationales installent les radios, assurent la formation du personnel, déterminent l'orientation de la programmation et, dans certains cas, paient les per diem des travailleurs de ces radios, qui sont généralement bénévoles. Un tel processus n'est pas particulièrement propice au développement d'une radio par et pour les communautés.

On peut voir très clairement qu'à l'instar de la plupart des pays francophones d'Afrique de l'Ouest, le Togo n'échappe pas à l'éclatement des dénominations des radios communautaires. Mais comme nous l'avions constaté dans d'autres cas, comme le Mali et la Guinée, et davantage encore avec l'exemple de la Côte d'Ivoire, nous estimons, avec Howley (2013), que, sur le plan théorique, cette problématique est elle-même liée aux multiples manières de faire communauté, telles que le souligne la recherche. Ainsi, une communauté peut être comprise au sens ethnique, géographique, linguistique ou démographique, comme l'on peut concevoir des communautés d'intérêts de toutes sortes (Rheingold 2000). Nous estimons que l'éclatement des dénominations des RC est lié à ces différentes possibilités de création de communautés.

Tableau 20. Radios communautaires en Côte d'Ivoire

Type de radios	Nombre	Date d'assignation
Associative	47	2021
Collectivité	36	2021
Confessionnelle	16	1991-2015
École	7	2008
Proximité	105	1990-2021
Rurale	7	1960
Total	218	1960-2021



La Côte d'Ivoire est l'un des pays pour lesquels nous avons pu obtenir le plus d'informations sur les dénominations des radios, leur processus d'implantation et leur déploiement sur l'ensemble du territoire national. En effet, avec ses 218 radios communautaires répertoriées, nous avons constaté sur le terrain que l'appellation « RC » n'est pas officiellement reconnue en Côte d'Ivoire. Comme nous allons le voir plus en détail au six, en Côte d'Ivoire, le libellé de radiodiffusion sonore privée non commerciale (RSPNC) est officiellement et légalement en vigueur pour désigner les RC et/ou les radios de proximité. Ces trois désignations ont cependant tendance à se chevaucher car elles se réfèrent au même objet. Ainsi, le thème RSPNC est utilisé pour désigner à la fois les quatre types de radios dont l'URPCI (Union des radios de proximité de Côte d'Ivoire) à la charge, à savoir les radios écoles, les radios associatives, les radios de collectivité et les radios confessionnelles à couverture locale d'une part et de l'autre, les radios de type public non commercial émettant dans un rayon de 80 km. En effet, c'est essentiellement l'idée de proximité que partagent ces différentes radios. C'est donc depuis 2004 que cette désignation est officiellement attribuée aux radios de proximité, grâce à une disposition de la loi sur la presse.

Différentes sous-catégories des radios communautaires existent, à savoir les radios rurales (7) ; les radios confessionnelles promues par toutes les confessions religieuses confondues

(16) ; les radios écoles, propriété des établissements scolaires et universitaires (7), les radios de collectivités mises en place par les mairies et les conseils régionaux (36), les radios associatives, œuvre des associations et des individus qui se sont associés pour pouvoir se conformer à la loi afin d'opérer dans ce domaine (47) ; et les 105 radios de proximité émanation des ONG (organisations non gouvernementales). Ceci confirme donc la forte atomisation des radios communautaires à laquelle nous avons fait référence précédemment, notamment au Burkina et dans d'autres pays. En Côte d'Ivoire, le phénomène de la particularisation des radios est très marqué. Aucune recherche n'indique les raisons profondes de ces différences. Toutefois, nous savons que toutes ces radios n'ont en commun que leur rayon d'émission (50 km) et la proximité avec les populations desservies en termes de collaboration, de co-production, co-crédation et co-gestion. De plus, notre terrain de recherche nous a démontré que le passage de la radio communautaire à la radio sonore privée non commerciale (RSPNC) voire le passage à la radio de proximité était une décision de l'État. Cela obéit à deux objectifs : d'une part, imprimer une certaine conformité au contexte local ivoirien ; d'autre part, marquer une distinction claire avec les radios de proximité privées commerciales, également régies par la notion d'onde courte, c'est-à-dire des radios qui émettent dans le même rayon que les RSPNC. Cependant, tous les démembréments (radios d'école, confessionnelles, associatives et de collectivité) contribuent à la complexité du portrait national.

Ce qu'il faut aussi noter, c'est la nette distinction entre la radio rurale et les autres radios sonores privées non commerciales. Depuis leur apparition en 1960, ces radios rurales, demeurées au nombre de sept, n'ont pas connu de progression particulière, ni en nombre ni en dotation en équipements significatives, alors qu'elles se sont avérées les principales alliées des populations rurales. Ces radios rurales ont connu leur heure de gloire et se trouvent désormais confrontées à la multiplicité de radios communautaires émergentes depuis les années 1990. De même, l'apparente absence de contrôle sur les outils et les mécanismes d'autodéveloppement dont souffrent ces radios communautaires peut être à l'origine d'instabilités dans la gestion, car « le développement sans la souveraineté est un leurre »¹³⁹. Or, il se trouve que l'histoire de ces radios ressemble étrangement à celle de la majorité des États d'Afrique de l'Ouest qui les hébergent. Tel que nous l'avons présenté en

¹³⁹ Habib Sy, 1995, p.65.

détail au chapitre 2, section 2.2.2. Amougou (2006) résume cette histoire de l'Afrique en trois idéal-types : (1) « le modèle déterministe du tout-État » (1960-1970) qui a vu l'émergence des radios rurales ; (2) « Le modèle déterministe du tout Marché » de 1980-1990 précurseur et printemps annonciateur du vent du multipartisme ; (3) « modèle déterministe du tout populaire » de 1990-2000 qui a ouvert la voie à une certaine démocratie qui a apporté l'efflorescence de radios de proximité et/ou des radios communautaires. Ces étapes exogènes de développement des pays du Sud échappent complètement aux dirigeants ; elles contribuent à leur vulnérabilité et à leur incohérence dans la gestion publique, plus particulièrement quant à la vision à donner à ces radios. La mise en œuvre et la survie de ces radios se font la plupart du temps grâce à l'intervention directe des institutions de Bretton Woods et de l'ONU dans les pays dits sous-développés, par le truchement de programmes et de projets de développement, ainsi que par leur financement. Ces programmes sont essentiellement portés par des organisations non gouvernementales internationales (ONGI), notamment des agences spécialisées de l'ONU telles que l'UNESCO, le BIT, l'OMS, la FAO et le PNUD, ainsi que des organisations économiques internationales telles que le FMI, la Banque mondiale et le GATT (devenu l'OMC plus tard).

Ainsi, comme nous l'avons déjà évoqué au chapitre deux (section 2.4), conformément au cycle d'évolution du pays, après les sept radios rurales dès 1960, aux premières heures de l'indépendance, ce n'est que dans les années 1990 que le pays connaît une nouvelle vague de radios communautaires en faveur du multipartisme. Trois décennies plus tard, la Côte d'Ivoire compte environ 218 radios sonores privées non commerciales. Parmi ces 218 RSPNC, il faut compter 40 radios classées dans le thème générique des radios de proximité, soit des émissions d'ONG, comme mentionné ci-dessus. Parmi ces 40 radios, quatre ont été autorisées par la décision n° 2021-001/HACA du 27 janvier 2021, portant régularisation de radios privées non commerciales. Ce sont : Radio M'bengue, Radio Kouto, Radio Nielle et Radio Fresco ; elles sont portées respectivement par des personnes morales promotrices, notamment l'Association Club des francs amis, l'ONG Vecom-CO, l'ONG Chterigniman et Marie de Fresco. Les 36 autres ont été officialisées par la décision n° 2021-007/HACA du 26 février 2021, complétant la décision n° 2021-001/HACA DU 27 janvier 2021 portant régularisation des radios privées non commerciales. Elles ont été portées par des associations telle que l'Association des jeunes pour le développement de Danané

(AJPDD) ; l'ONG Développement durable de Côte d'Ivoire ; l'ONG ACHES Agriculture-Élevage-Cohésion sociale ONG solidarité continue ; l'Association les amis de Man ; l'IDESK-Initiative pour le développement économique et social du Kabadougou ; l'OFCCI - Organisation des femmes combattante et de Côte d'Ivoire ; l'ACDS-CI Association pour la promotion et du développement du sport en Côte d'Ivoire ; l'ONG TEBEC tous ensemble pour le bien être de chacun ; l'ORCPA- Organisation pour le renouveau culturel panafricain, etc.

Les dates des différentes décisions nous laissent entrevoir que, depuis 1960, avec les radios rurales, l'assignation des radios communautaires s'est faite par vagues successives jusqu'à aujourd'hui. Quant aux ONG porteuses de ces radios, leurs noms sont révélateurs, soit en fonction de leurs activités particulières, soit en raison de l'affinité des membres. Ce qui expliquerait certainement l'atomisation des radios communautaires en Côte d'Ivoire. Ce manque d'homogénéité pourrait également suggérer un réel manque de modèle national cohérent pour le développement soutenu et pérenne des radios communautaires.

Rappelons que depuis 1999, la Côte d'Ivoire est en proie à une longue crise politique qui a atteint son paroxysme en 2010 par une guerre civile connue sous le nom de la crise post-électorale de 2010, à la suite des élections présidentielles dont le « dernier bilan officiel fait état de plus de 3000 morts et de plus d'un million de personnes déplacées »¹⁴⁰. On retient avec Kako (2017) que cette guerre civile s'est surtout déroulée sur la scène médiatique et informationnelle, avec l'avènement spontané d'une nouvelle chaîne de télévision, la TCI (Télévision Côte d'Ivoire), qui a ainsi mis fin au monopole absolu de 50 ans de la RTI (Radiotélévision ivoirienne). La question est : cette dynamique s'est-elle propagée au sein des radios communautaires ? Nous pensons que oui, car, comme nous l'avons déjà souligné, de janvier à février 2021, nous avons assisté à la promulgation de 40 radios de proximité et peut-être même d'autres ; mais, au cours des deux dernières années, 2022 et 2023, nous n'avons certainement pas pu mettre la main sur des données précises. Telle est la situation des radios communautaires en Côte d'Ivoire, comme le suggère le graphique. Nous aurons davantage l'occasion d'approfondir cette réalité au chapitre 6 qui se rapporte directement à notre terrain-témoin.

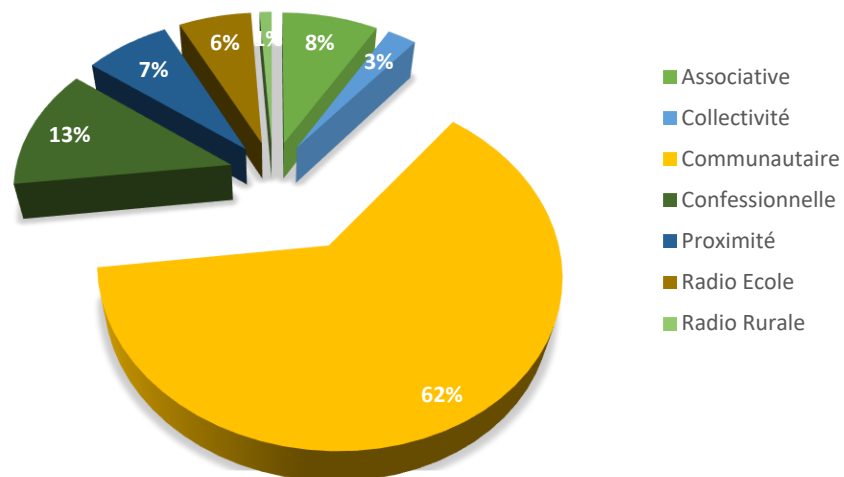
¹⁴⁰ Konadje, 2012, p.47

5.2. Analyse globale des quinze pays

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction de ce chapitre, nous avons pu accéder aux données de 12 des 15 pays d'Afrique de l'Ouest. Après avoir passé en revue la situation radiophonique pays par pays, nous allons maintenant procéder à une analyse globale en fonction des dates d'assignation, ainsi que du pourcentage de chaque type de radio par rapport au nombre total de radios communautaires répertoriées en Afrique de l'Ouest.

Tableau 21. Récapitulatif global des radios répertoriées en Afrique de l'Ouest

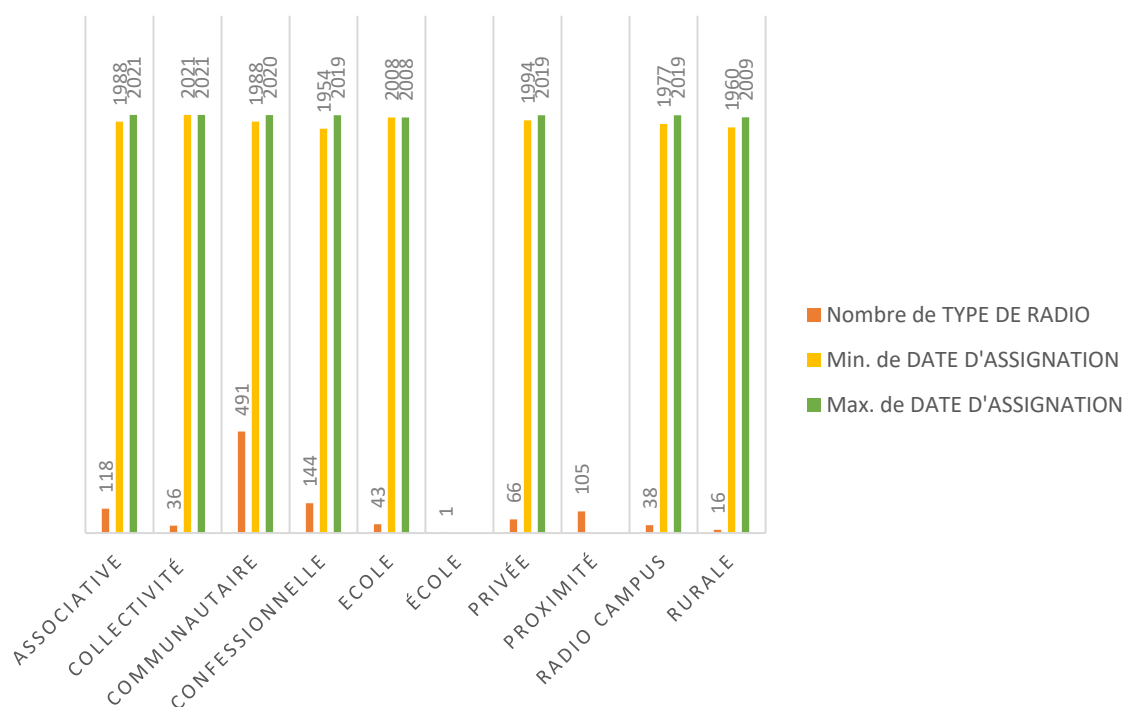
Type de radios	Nombre de radios	Période d'assignation
Associative	119	1988-2021
Collectivité	36	2020-2021
Communautaire	894	1988-2020
Confessionnelle	177	1991-2015
Radio Ecole	90	2005-2008
Proximité	105	1990-2021
Radio Rurale	15	1960-2009
Total général	1436	1960-2021



Ce graphique indique une part importante de l'appellation « radio communautaire » (62 %, soit 894 radios sur les 1 436 répertoriées dans cette étude). Ceci confirme la présence de radios communautaires en Afrique de l'Ouest telles qu'elles ont été initialement conçues par les Nations unies et définies par la Charte africaine de la radiodiffusion. Il faut constater

que, parallèlement à ces RC, une variété de radios de proximité a fait son apparition et prospéré en grand nombre depuis les années 1990. Les radios rurales pourraient être considérées comme la matrice des radios de proximité selon la date de leur déploiement. En effet, apparues dès les années 1960, aux premières heures des indépendances africaines, ces radios ont fait les beaux jours des communautés villageoises jusqu'à ce que les soucis financiers et administratifs aient progressivement conduit les journalistes de ces radios à produire davantage d'émissions « en conserve », c'est-à-dire en studio (Berqué, 1993), comme nous l'avons exposé au chapitre 1, à l'alinéa 1.1.2.1. Ces variétés de radios de proximité représentent à elles seules 48 %, soit 542 radios sur un total de 1 436. Ce nombre ne peut pas passer inaperçu dans le contexte général de l'étude des radios communautaires. Comme nous l'avons suggéré, la prolifération des noms de radios nous amène à interroger la matérialité des RC en Afrique de l'Ouest. Alors que les radios de proximité occupent un peu moins de la moitié de l'espace physique des RC, parler exclusivement des RC en faisant allusion à ce type de radios, c'est faire ombrage, voire effacer conceptuellement la réalité du terrain qui affiche clairement d'autres démembrements de ces radios. Une carence que nous appréhendons sur les plans empirique, politique et conceptuel et que nous nous évertuons à élucider au chapitre 7 de ce travail.

Figure 4. Proportion des radios par période



Cet histogramme permet de rendre visibles la progression des RC au fil des années ainsi que les proportions respectives des types de radiologie. Ce qui nous donne une date minimale et une date maximale pour chaque type de radio. Il nous offre un regard clair sur le déploiement et la progression de ces radios, en général, et dans la mesure où elles n'apparaissent ni par vagues successives ni selon une période de temps bien précise. Nous constatons, encore une fois, que nous sommes en présence d'un portrait qui ne profite ni à un protocole ni à des politiques nationales, et encore moins à des dynamiques régionales concertées, cohérentes et soutenues pour les encadrer. Les dénominations varient d'un pays à l'autre, en grande partie en fonction du niveau de partenariat avec les bailleurs de fonds. Ces radios, comprises sous le grand parapluie de la radio de proximité, incluent bien sûr les radios communautaires ; elles apparaissent donc en vrac et selon les besoins des gouvernants et/ou des bailleurs de fonds qui accompagnent leur implantation et leur financement. Ce qui souligne la complexité du phénomène des radios communautaires dans leur ontologie, à l'inverse du portrait empirique de l'Afrique de l'Ouest. Nous y reviendrons d'ailleurs dans le chapitre sept où nous présentons l'analyse globale des radios communautaires dans cette zone géographique.

Conclusion

Ce chapitre nous donne une compréhension des radios communautaires qui se déploient, se développent et se scindent en une multitude de variétés au fil des années, et surtout selon le territoire géographique dans lequel elles opèrent, au sein de la sous-région ouest-africaine. La variété des dénominations des radios témoigne d'un certain dynamisme du phénomène des radios communautaires, tout en soulignant une fragilité conceptuelle. Une fragilité qui semble avoir de réelles répercussions sur ces travaux, dans la mesure où il est, en général, quasi impossible de remonter à une synthèse globale, justement du fait du portrait si morcelé et si diversifié de ces radios communautaires. En effet, nous aurions aimé pouvoir projeter un portrait homogène et structuré des radios communautaires en Afrique de l'Ouest, aussi bien dans leur déploiement que dans leur gestion quotidienne, comme nous le verrons plus tard, au chapitre 7, à travers les modèles de CKRL-FM (Canada) et de KPFA (USA). Mais nous avons plutôt eu affaire, dans ce chapitre, à un système de radios communautaires complètement morcelé, diversifié et désintégré. Ce qui

nous amène à visualiser, dans ces travaux, le phénomène des radios communautaires en Afrique de l'Ouest comme un grand parapluie désigné, qui devrait adopter l'appellation de radio de proximité, sous lequel toutes les différentes catégories de RC opèrent selon le principe du rayon d'émission (ondes courtes de 50 km), de la non-lucrativité et de la propriété collective/communautaire.

Il nous faut toutefois indiquer une donnée liée au défi de la définition du thème de la communauté, auquel les chercheurs ont très souvent été confrontés : elle pourrait être l'une des sources de cette trop grande diversité de désignations qui gouverne la radio communautaire. Howley estime d'ailleurs que les médias communautaires constituent « un espace discursif pour la promotion de l'égalité entre les sexes, des artistes, des activistes, des syndicalistes et des dissidents politiques ; des minorités raciales, ethniques et culturelles ; et d'autres personnes dont les voix, les intérêts et les points de vue sont généralement marginalisés dans les médias traditionnels et dans le discours des grands médias »¹⁴¹. À ce titre, nous serions certainement tentés d'étendre cette situation aux médias communautaires, y compris à la radio communautaire. Nous pouvons donc dire, avec Rheingold (2000), que ces radios prennent tantôt une appellation, tantôt une autre selon que l'on considère la communauté en termes de géographie, d'ethnicité, de communautés linguistiques, de communautés d'intérêt ou de communautés dites virtuelles. Le caractère plausible de ces orientations a été perceptible dans ce chapitre où nous avons pu révéler l'existence distincte de radios confessionnelles, de radio-écoles, de radios de proximité, de radios de collectivité, de radios associatives, de radios rurales qui sont des sous-groupes de la radio communautaire telle qu'elle est définie par la Charte africaine de la radiodiffusion en 2001. Mais nous avons également mis en exergue le fait que ces radios, dites « pour, par et au service de la communauté », baignent dans un mode d'acquisition et dans un mécanisme politico-hégémonique précis. Aussi avons-nous plutôt recommandé de mettre ces radios au service d'une véritable communication autonomisante (CA). Par elle, nous conceptualisons, pour chaque individu ou chaque peuple, une dynamique de retour sur soi, dans une démarche holistique, en tant qu'elle constitue une trajectoire absolue vers une conscience de soi fondée sur l'apprentissage de son histoire, de sa connaissance, de son appropriation et, surtout, de sa sauvegarde dans ce monde du donné et du recevoir qui

¹⁴¹ Howley, 2013, p.21. Community Media Studies: An Overview.<https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2011-1-page-21.htm>. p.818

régit l'humanité. Comme nous le verrons d'ailleurs au chapitre 6, le travail de terrain que nous avons réalisé met en évidence l'ampleur de la diversité des radios communautaires en Côte d'Ivoire. Ceci nous amène à dire que l'appellation « RC » masque, sur le terrain, la réalité de ces radios de plus de 50 %.

CHAPITRE 6

LA RADIO COMMUNAUTAIRE EN CÔTE D'IVOIRE : DISCUSSION DU TERRAIN DE RECHERCHE

Introduction

Ce chapitre constitue le premier de deux chapitres dans lesquels nous abordons le terrain de recherche mené en Côte d'Ivoire. Ce terrain comprend des visites et des observations, mais se caractérise, en son centre, par des entretiens effectués sur place, soit quatre rencontres avec des personnes travaillant dans les quatre types de radios communautaires caractéristiques de ce pays, ainsi qu'un entretien avec un représentant de l'URPCI (Union des radios de proximité de Côte d'Ivoire).

Dans ce chapitre, nous présentons les entretiens individuellement afin d'en extraire les éléments pertinents. Nous présentons d'abord l'entretien mené avec un représentant de l'URPCI, puis les entretiens menés auprès de stations de radio spécifiques. L'objectif de ce chapitre est de synthétiser les propos recueillis sur nos thèmes préétablis, à savoir : (1) les fondements et les missions des radios communautaires, (2) la gouvernance et le financement, (3) les rôles et les apports à l'égard de la communauté et (4) les spécificités et les défis dans le contexte ivoirien. Ainsi que nous l'avons mentionné dans le chapitre sur la méthodologie, dans la section 3.2.2, les personnes rencontrées sont identifiées ici par les codes C0, C1, C2, C3, C4 afin de respecter leur anonymat, tout en permettant de scinder ou de suivre des ramifications d'un C, d'autant plus qu'une personne peut avoir intervenu au sein d'une autre radio.

6.1. Union des radios de proximité de Côte d'Ivoire (URPCI)

6.1.1. Fondements, missions et fonctionnement de l'URPCI

L'Union des radios de proximité de Côte d'Ivoire a été créée le 21 décembre 1999. Elle a été initiée par des concessionnaires de radios qui ont jugé nécessaire de s'organiser au sein d'un organe bien structuré. Le but poursuivi était de faire avancer la cause des radios communautaires, alors qu'elles apparaissaient à ce moment-là comme un nouvel outil dans le paysage audiovisuel ivoirien. Cette Union se veut donc une faîtière des radios

communautaires. C0 mentionne qu'au début de son fonctionnement, et surtout en faveur du vent du multipartisme des années 1990, l'Union regroupait 52 radios en son sein, dont 26 fréquences attribuées à des individus et 26 à des collectivités, en 1998 par l'État de Côte d'Ivoire. Le fait déjà d'attribuer, à tous azimuts, des fréquences de radios communautaires aux individus, municipalités, associations, conseils généraux, organisations non gouvernementales, écoles, etc., vient ici non seulement corroborer l'écart entre la rhétorique et la matérialité de ces radios, mais aussi dénaturer et trahir complètement les fondamentaux de ces radios, comme nous l'avons largement mobilisé dans les chapitres précédents qui régissent, justifient et légitiment leur existence à savoir une faite pour, par, avec et aux services des communautés. Fort heureusement, comme l'indique C0, la loi de 2014 vient rattraper la situation : « L'État ne permet plus à un individu de soumissionner pour acquérir une fréquence d'exploitation radio. Il faut se constituer en association », déclare-t-il. Par exemple, l'association des agriculteurs d'un village ou d'une localité donnée peut se constituer en groupe d'intérêt exprimant le besoin d'installer une radio pour diffuser sa communication, voire son message. Et c'est l'ONG ou l'association qui portera le projet de radio auprès de l'autorité compétente, à savoir la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA).

Selon C0, lors de sa création, l'Union était animée par des directeurs de radio avec pour entre autres missions la représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics, des institutions nationales et internationales ; l'aide aux populations locales pour accéder à travers la radio à l'eau, à leurs droits fondamentaux et à tout ce qui peut contribuer à l'amélioration de la qualité de leur vie ; le soutien aux actions pour la consolidation de la paix, la cohésion sociale entre les communautés à la pratique et à l'exercice de la démocratie, etc.

C'est également l'occasion de souligner que les trois salariés de l'URPCI sont des techniciens recrutés dans leurs domaines respectifs. Ils sont rémunérés à l'aide de fonds inscrits au budget de l'URPCI et alimentés par les cotisations des radios membres de l'Union ainsi que par une subvention de l'État. On peut noter, à cet effet, que chaque année, l'État de Côte d'Ivoire accorde une subvention aux organisations professionnelles des médias (OPM) par le biais du Fonds de Soutien et de Développement de la Presse (FSDP), devenu, depuis peu, l'Agence de Soutien au Développement des Médias (ASDM).

6.1.2. Rôles et apports des communautés

L'apport des communautés est ambigu selon C0. Ce dernier mentionne en effet qu'en Côte d'Ivoire, ce ne sont pas forcément les communautés qui sollicitent la fréquence auprès de l'État, contrairement à ce qu'on observe dans d'autres pays. Bien que quelques-unes des radios en Côte d'Ivoire aient eu la chance d'être portées directement par les communautés, d'autres relèvent d'ONG locales ou internationales, de congrégations religieuses ou de collectivités (mairies, conseils régionaux). Dans la majorité des cas, ce n'est qu'une fois que l'outil est en place que les initiateurs s'activent à faire adhérer les communautés au sein desquelles ces radios sont implantées. Une situation qui rejoint notre problématique de départ, remettant en question l'implication directe des Nations Unies dans l'écosystème des radios communautaires en Afrique de l'Ouest, à travers les États. C'est pourquoi C0 insiste sur le fait que les initiateurs sont fréquemment confrontés à l'absence de communauté parmi les auditeurs. En effet, explique C0, les programmations sont très souvent en décalage avec les attentes des communautés, qui sont très peu ou pas associées au fonctionnement ou encore au contenu de ces radios. Dans cette dynamique, il est tout à fait légitime que leur gestion et leur financement deviennent des enjeux cruciaux, puisque ces aspects reposent naturellement sur la communauté. Nous avons appris avec C0 que c'est cette atmosphère délétère qui a motivé certains gestionnaires de radios communautaires, membres de l'URPCI, à participer à une formation à Dakar, au Sénégal, pays dont la culture est la plus ancienne en matière de radios de proximité. Cette formation a abouti à l'adoption d'une politique de recherche sur l'ancrage communautaire au sein de l'Union. Celle-ci consiste à expliquer clairement le bien-fondé de ces radios, la nécessité de l'implication des communautés dans les projets de radios communautaires et, plus encore, leur appropriation effective. Il faut donc encourager ces communautés à s'engager, à adhérer au projet et à la vie de la radio. Ceci donne écho à l'idée que la radio communautaire prend son sens précisément à travers le lien fort entre la station et les communautés.

Selon C0, ce sont les radios confessionnelles qui jouent véritablement le rôle de radios communautaires dans le contexte ivoirien. C'est au sein des congrégations religieuses que l'ensemble des mécanismes est mis en place et déployé afin de faciliter l'implication des communautés. C'est d'ailleurs pourquoi nous articulons la communication autonomisante comme la clé de voûte de tout développement socio-économique visant une croissance

endogène effective, inclusive et durable dans laquelle chacun puisse se réaliser et s'épanouir. En effet, pour ce qui est des radios confessionnelles, c'est la communauté religieuse qui en fait la demande et en assume la gestion, tant administrative que financière, comme nous le verrons plus tard dans ce chapitre, au point 6.3.2, avec la Radio Paix Sanwi.

6.1.3. Rapports de l'Union aux autorités ivoiriennes et aux institutions internationales

Abordant la question des rapports de l'Union à l'État, notre interlocuteur affirme : « Nous sommes tenus d'avoir de bons rapports avec l'État, puisque nous sommes tenus par l'État. » Compte tenu de la présence effective de l'État dans le processus de mise en ondes des radios communautaires, C0 estime que le fait que l'État ait bien voulu accorder les fréquences nécessaires à leur fonctionnement constitue l'un des gages de leur bonne collaboration. Car c'est avec l'État que le concessionnaire conclut sa convention d'exploitation. Tel qu'il est décrit par C0 ou tel qu'il l'entend, l'écosystème de la RC en Côte d'Ivoire dépend essentiellement de l'État, qui a d'ailleurs demandé la libéralisation des ondes en 1998 et, par la suite, contribué à la mise en place de la HACA (Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle) en tant qu'organe de régulation. Cette situation contribue donc à renforcer la position de l'URPCI sous la coupole de l'État. Tout compte fait, qu'elle soit directement sous la coupole de l'État ou par l'intermédiaire de la HACA, notre répondant estime que les rapports de l'Union avec l'État de Côte d'Ivoire sont au beau fixe. Ce qui peut apparaître comme un gage de bonne collaboration pourrait également s'interpréter comme l'opacité de la gouvernance des États africains en général, et en particulier en Côte d'Ivoire, où la ligne de démarcation entre l'État, le privé et les organismes à but non lucratif est si mince que ça frise la dictature. De plus, un tel niveau de collaboration peut même constituer un frein à l'initiative privée et nuire au bon fonctionnement des radios communautaires qui, à quelques exceptions près, se croient redevables à l'État *ad vitam aeternam*. D'où les défis de financement auxquels ces radios font face, comme nous le verrons plus tard au chapitre 7, et le culte des femmes et des hommes politiques qui se croient quasiment au-dessus du commun des mortels.

D'ailleurs, d'autres raisons qui justifieraient la cordialité des rapports de l'Union avec l'État seraient, selon notre répondant, la sollicitation de l'appui institutionnel lors de certaines de leurs activités, en tant que caution morale et, souvent, d'appui financier : « Nous avons souvent des parrainages avec les hommes politiques, c'est-à-dire des

personnalités qui apprécient la radio, qui ont une idée de l'importance de la radio parce qu'ayant œuvré dans ce milieu ». À titre d'exemple, C0 explique que, dans le cadre de ses activités, il est impossible de parler de la santé sans l'accord et l'appui du ministère de la Santé. Il précise d'ailleurs qu'à l'occasion de la crise militaro-politique qui a secoué la Côte d'Ivoire de 2002 à 2010, les radios communautaires ont apporté une contribution remarquable en matière d'éducation citoyenne, au point que l'ONUCI, une mission onusienne en Côte d'Ivoire pour la paix, a adressé un satisfécit à l'Union des radios de proximité – approbation directement remise par M. Amadou Touré, alors directeur de l'ONUCI en Côte d'Ivoire. Il est intéressant de mentionner que c'est très rare que les radios soient validées par l'État ou les fonctionnaires de façon appréciable, car ce sont généralement « des gens qui regardent la radio communautaire de haut. Ils toisent les RC, parce que pour eux, une radio de proximité est un petit média sans importance, caché dans un petit couloir quelque part ».

Quant aux rapports avec les institutions de Bretton Woods, C0 explique que plusieurs projets sont financés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. En guise d'exemple, notre interlocuteur a cité pêle-mêle le projet Suède-Côte d'Ivoire (un projet sous-régional financé par la Banque mondiale) et le projet d'appui post-conflit (PAPC, financé par la Banque mondiale) ; il conclut en affirmant que l'Union bénéficierait énormément de ce que la Banque mondiale apporte aux pays africains en matière de subventions au développement. Le répondant ajoute que les agences onusiennes interviennent généralement pour apporter de petits appuis financiers afin de piloter certains projets de sensibilisation. Il s'agirait notamment de la protection des forêts, de la santé de la population et de la promotion des droits de l'enfant, en collaboration avec l'UNICEF et l'UNEFPI. Pendant notre séjour au sein de l'URPCI, nous avons constaté la présence d'un agent de l'UNICEF dans les locaux de l'Union. Une présence qui se justifierait, selon C0, par le fait que l'UNICEF, le PNUD, l'UNFPA, ainsi que bien d'autres agences sont des partenaires techniques et financiers. Au sein de chacune de ces organisations, l'URPCI dispose d'un interlocuteur-projet. Souvent, ces organisations envoient leurs agents à l'URPCI pour superviser la mise en œuvre des projets, renforcer les capacités de l'équipe-projet de l'URPCI, ou encore effectuer des contrôles de la gouvernance et des finances (audit, micro-évaluation et autres *contrôles sur le terrain*). Il en ressort que la structure et le fonctionnement de la RC en Côte d'Ivoire sont étroitement liés à des agences ou à des

ONG externes. De ce point de vue, l'Union joue un rôle de médiation ou de point de rencontre entre l'exogène et l'endogène. Ce qui démontre en partie l'immixtion des Nations Unies et de ses agences spécialisées dans tous les secteurs d'activité.

Or, comme le constate Moyo (2010), plus l'aide est présente dans tous les secteurs d'activité, plus elle est corrosive et plus grande est la dépendance à l'aide. C'est pourquoi l'implication des structures onusiennes dans des secteurs d'activité ordinaires en apparence, comme les radios communautaires, constitue un sujet de recherche approfondie.

6.1.4. Les défis et les difficultés de l'URPCI en général

Au titre des défis internes à l'URPCI, les défis de développement structurel, de restructuration et de fonctionnement ont été mentionnés. En plus de ces défis propres à l'Union au niveau interne, C0 a relevé d'autres défis qui concernent à la fois l'Union et les radios communautaires membres de celle-ci, dont les principaux sont financiers et politiques.

Défi financier : Parmi les difficultés qui se dressent dans le secteur des radios communautaires en Côte d'Ivoire, C0 a évoqué la question financière. Selon lui, l'éventualité que les radios de collectivité, en tant que sous-groupe des RC, fonctionnent en bonne et due forme comme une structure administrative sous la supervision de l'État devrait être sérieusement envisagée. Les radios de collectivité, mises en place directement par les mairies et les conseils régionaux, devraient, par exemple, bénéficier d'une ligne budgétaire étatique. Ces radios n'ont aucune ligne budgétaire formellement établie par l'État. Or, les directeurs de ces radios de collectivité, comme nous le verrons plus tard dans ce chapitre, fonctionnent exactement comme des radios communautaires et sont confrontés aux mêmes réalités que leurs pairs. Paradoxalement, les radios de collectivité sont perçues par la communauté comme la propriété de l' élu de la circonscription. Or, explique C0, « même si l' élu en question dispose d'une ligne budgétaire dédiée à la radio et qu'il détourne ce fonds à d'autres fins, l'URPCI n'a aucun pouvoir de coercition ni contre l' élu ni contre une quelconque association d'ailleurs ». En tant que tel, l'Union procède généralement par le lobbying, la sensibilisation et l'encadrement : « Un maire qui n'apporte rien à sa radio, dont la radio a des problèmes de pilonnes, d'émetteurs, où les employés ne sont pas payés, comment voulez-vous qu'une telle radio puisse fonctionner ? ». Selon notre interlocuteur,

ce n'est qu'à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux des médias au président de la République en 2020 que ce dernier aurait pris connaissance des difficultés financières des radios de la collectivité, dont les budgets étaient bel et bien logés au sein des mairies et des conseils régionaux. À partir de ce moment, « le président a fait circuler une circulaire pour exiger que tous les agents de ces radios bénéficient d'au moins le Smig, qui était de 60 000 Fcfa (soit environ 120 dollars canadiens) ». Il explique qu'à partir de cet instant, l'État a apporté un appui financier à la RC via l'URPCI, qui n'a pas l'ossature d'une entreprise de presse privée. C0 mentionne que « les premiers appuis, à hauteur de plusieurs millions, pour 28 radios, ont été octroyés dès la première phase ; ensuite, il y a eu une autre vague de radios qui ont eu la chance d'être soutenues par l'État de Côte d'Ivoire grâce à des équipements ». Mais il y a eu, par la suite, un bref temps mort, dû à des moments de flottement budgétaire au sein de l'État ». Ceci démontre la dépendance excessive à ces radios, pourtant supposées être l'émanation et la propriété des communautés. D'où la légitimité que les communautés accordent aux agences onusiennes, qui se présentent, en bout de ligne, non pas comme des intrus, mais bien comme une véritable bouée de sauvetage dans un chaos bien pensé et bien organisé.

Toujours dans le registre des défis financiers, notre interlocuteur a évoqué la question du paiement de la caution lors de la soumission des dossiers ; elle est passée brusquement de 50 000 FCFA en 1998 à 300 000 FCFA en 2020. En dehors des dossiers administratifs, il faut payer le droit d'assignation, qui fixe la fréquence et coûte également 3 000 000 Fcfa (environ 6 000 dollars canadiens), en plus de la redevance¹⁴². C'est dire que chaque année, pour avoir exploité une fréquence de l'État, on demande aux propriétaires de RC une somme de 3 000 000 FCFA. Après des négociations entre les leaders de l'URPCI, ce montant aurait été ramené à 500 000 FCFA par an (soit environ 1 000 dollars canadiens). À côté du droit d'assignation et de la redevance, il faut payer les droits d'auteur, puisque ces radios reposent essentiellement sur les sons, notamment les chansons, afin de permettre aux artistes de vivre également de leur art : « Tout ceci, ça fait un paquet de charge pour les radios. »

¹⁴² C0 informe par ailleurs qu'au jour d'aujourd'hui, il existe des radios qui avaient sollicité des fréquences il y a quelques années, à qui l'État a demandé de payer 1 000 000 FCFA et d'échelonner le paiement des 2 000 000 restants sur 22 mois. Il y en a 16 qui ont payé 1 000 000 sur une quarantaine. Il se trouve que les 16 n'ont toujours pas fini d'éponger le reliquat des 2 000 000, parce que, pour bien d'entre eux, les fonds manquent.

Ces difficultés financières deviennent très pesantes pour l'URPCI, car, en tant que structure faîtière des radios, le président de l'Union est constamment sollicité pour régler les litiges ou endosser les responsabilités en cas de saisie de matériel des radios par la Haute Autorité des Communications Audiovisuelles (HACA) à la suite d'un déficit de paiement des frais susmentionnés. Ces radios, rappelons-le, vivent essentiellement de 20 % de publicité et, parfois, d'annonces de décès, de mariage, de naissance, de baptême, ainsi que d'autres activités et événements socioculturels et politico-économiques pour lesquels les annonceurs paient généralement un tarif forfaitaire de 2 000 FCFA (à peine 5 \$ canadiens).

Comme corollaire du défi financier, on a les catastrophes naturelles qui causent souvent d'énormes dégâts aux émetteurs, qui se détraquent en cas de foudre, car ces radios n'ont pas les moyens de se doter de paratonnerres et de parafoudres. De nombreux émetteurs sont endommagés année après année. Ces situations posent un défi financier pour l'URPCI, qui cherche désormais à se doter d'une banque de matériel pour assister les radios en pareilles circonstances. En cela, soutient-il, « nous avons constaté, dans l'une de nos collaborations avec une association sœur du Bénin, que là-bas, ils disposent d'un fonds donné par un bailleur, qui a permis de constituer une centrale d'achat. C'est cela que nous voulons expérimenter ici, à notre niveau, en captant des fonds pour permettre aux radios d'accéder au matériel en contractant avec l'URPCI, sous des conditions et des critères souples. D'autre part, C0 explique que la politique de l'ancrage communautaire, initiée en 2021, demeure l'un des espoirs et, surtout, la meilleure voie de survie pour ces radios communautaires. Ces deux approches nous démontrent clairement que, sans l'implication directe et le contrôle subtil de ces radios par l'Eta et les Nations Unies, les communautés auraient pu faire preuve d'initiative et mieux s'approprier ces radios.

Défi politique : En général, en Côte d'Ivoire, les radios communautaires sont interdites d'aborder des sujets politiques pour éviter souvent d'embraser les communautés, en référence certainement à la situation de Radio Mille Collines au Rwanda de 1993 à 1994 : « De plus, insiste C0, contrairement à ce que l'on pense, la vie est très politisée ici en Côte d'Ivoire ». Dans notre perspective et conformément aux dires de C0, il est certes bien de poser des balises aux radios communautaires, toutefois, c'est le fait que les gouvernants, les autorités nationales et les décideurs internationaux s'invitent expressément dans l'initiative de ces radios dites communautaires pour finalement les museler et en prendre tacitement le contrôle, ce qui soulève des interrogations qui nous guident dans ces travaux.

En effet, si la radio était effectivement l'émanation des communautés, la mission, les champs de compétence et la programmation seraient préalablement définis et relèveraient de ces dernières, et ne seraient pas manipulés au gré des besoins, uniquement pour le confort des décideurs. Elles seraient effectivement communautaires au sens premier du terme, comme conceptualisées par les experts onusiens, définies par l'AMARC et vulgarisées par des démembrements des Nations Unies à travers la communication pour le développement.

D'ailleurs, C0 précise que, depuis 1999, la Côte d'Ivoire a traversé tant de crises que la question politique demeure toujours sensible. Alors, si, par exemple, dans une localité donnée, une station de radio s'ouvre et se met à parler du bilan d'un maire, cela engendrera sans aucun doute un *clash* ouvert entre les partisans du maire et ses opposants. Ce qui risquerait de mettre littéralement le feu aux poudres. En effet, poursuit-il, pour l'instant : « Nous faisons des émissions de généralité ; la HACA ne nous a pas encore autorisés à faire des débats politiques. Mais cela reste une difficulté, dans la mesure où la situation s'apparente à une forme d'infantilisation des radios de proximité ». Les RC donnent davantage d'écho aux actions sociales et éducationnelles portant sur les pompes hydrauliques, les fournitures scolaires et les bourses scolaires que celles que des individus, des élus, l'État ou toute autre personne de bonne volonté octroient dans les régions urbaines et rurales du pays. Ainsi, comme déjà annoncé dans l'introduction générale et au chapitre 1, le tableau 1 montre que la radio a connu de nombreuses mutations en fonction des besoins, du contexte et de l'époque. Nous notons à nouveau, avec ce récit de C0, qui corrobore ce constat, que la radio, qui était hier la voix de la combattante dans les colonies (Ilboudo, 1998), est devenue aujourd'hui communautaire de nom, tandis que son initiative, sa gouvernance et ses actions la trahissent. À défaut d'être le porte-voix de la France dans les colonies, la radio communautaire, dans sa forme actuelle en Côte d'Ivoire, n'est rien d'autre que le relais du discours des gouvernants et des élus locaux et la vulgarisatrice des actions des agences onusiennes auprès des communautés, d'où la grande difficulté de la reconnaissance et de l'appropriation de ces radios par ces dernières. Ce qui justifierait en partie le regard condescendant que les autres journalistes et la communauté portent sur les professionnels des RC, dont s'offusque C0 : « Les gens vous toisent souvent », déclare-t-il, « en vous regardant simplement comme des gens de radios de proximité alors que nous avons les mêmes diplômes, les mêmes formations et tout ça. Donc, tout ceci pour dire que,

malgré quelques acquis, les difficultés et d'autres défis majeurs subsistent dans la gestion optimale des radios sonores non commerciales en Côte d'Ivoire ». Par ailleurs, C0 indique que, compte tenu de leur niveau de collaboration avec les instances internationales, certaines décisions de celles-ci ont un impact sur l'Union et, par ricochet, sur le fonctionnement des RC. Il recourt, par exemple, aux accusations d'abus financiers et sexuels dont certains agents de l'ONU feraient l'objet, et dont l'URPCI subirait indirectement les conséquences. En effet, dans une telle circonstance, l'ONU intime l'ordre à l'Union de former ses membres aux techniques et aux autres mécanismes de détection de tout cas d'abus sexuel dans l'exercice de leurs fonctions, afin de pouvoir bénéficier des fonds octroyés. Une aide conditionnée qui en dit long sur la nature de la collaboration, de la coopération, de la co-construction et de la cogestion, prônée par la communication pour le développement. Ce qui pourrait également, en partie, justifier la multiplicité des types de radios communautaires qui cohabitent en Côte d'Ivoire.

6.2. Précisions sur les types de radios de proximité en Côte d'Ivoire : radio rurale et radiodiffusion sonore non commerciale

6.2.1. Radios rurales

La radio rurale locale est une radio à but non lucratif, créée pour une communication efficace sur le développement en milieu rural. En Côte d'Ivoire, les premières radios rurales locales voient le jour dans les années 1960 avec l'aide de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), aujourd'hui l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Elle n'a plus vraiment évolué depuis les années 1970. À ce jour, on en dénombre sept (07), dont : Radio rurale de Bin-Houyé - La Voix d'Adzopé - Radio Moronobu (Bongouanou) - Radio rurale locale de Bouna - Radio rurale locale de Tiassalé - Radio San-Pedro - Radio Binkadi (Tengrela). Toutefois, la radio rurale a inspiré la création d'autres stations de radio portant d'autres appellations. Comme nous l'avons mentionné au chapitre 3, les radios communautaires peuvent changer d'appellation en fonction du contexte, de l'époque ou de la mission qui leur est assignée.

La création de la radio rurale est initiée par l'État, mais elle appartient à la communauté qui la gère, généralement par le biais d'un comité de gestion composé de représentants locaux, de l'État et de la société civile. Son but est de servir les intérêts de cette

communauté. Le rayonnement de la radio rurale n'excède pas 80 kilomètres (article 2 du cahier des charges). Les radios rurales locales diffusent leurs émissions dans l'ensemble des localités, en langues locales et en langue officielle. À cet effet, leurs programmes sont conçus pour accompagner et soutenir les initiatives et activités de développement socioéconomique des localités concernées, et pour apporter à toutes les composantes sociales de la communauté l'enrichissement culturel et le divertissement. En outre, elles doivent susciter la participation des populations locales à leur gestion et à leur fonctionnement. L'engouement suscité auprès des populations a conduit le gouvernement à s'engager dans un vaste programme de décentralisation, porté par la mise en place de radios rurales. À côté de ces radios rurales, la Côte d'Ivoire a connu, depuis les années 1990, une véritable floraison de radios sonores privées et non commerciales. Notons que nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer un·e représentant·e de la radio rurale.

6.2.2. Radiodiffusions sonores privées non commerciales

En Côte d'Ivoire, l'appellation « radio de proximité » est la plus fréquente pour désigner les quatre types de radios dont l'URPCI est chargée : radios écoles, radios associatives, radios confessionnelles à couverture locale et radios de collectivité. L'idée essentielle qui sous-tend cette appellation tient surtout au rayon d'émission, fixé à 50 km, qui détermine la notion de proximité et constitue la caractéristique commune à toutes ces radios. Si la désignation « radio de proximité » demeure la plus usitée, elle ne constitue ni la désignation formelle ni même la légale¹⁴³. Ainsi, depuis 2004, on appelle officiellement les radios de proximité les *radios privées non commerciales* (RPNC). En faveur de l'avènement de la *loi de 2004 portant régime juridique de la communication audiovisuelle* en Côte d'Ivoire, la radio privée non commerciale est définie comme une radiodiffusion à but non lucratif, de type associatif ou communautaire, dont le rayon de couverture de la fréquence de diffusion ne dépasse pas 50 km.

¹⁴³ Selon le cahier des charges des radios de proximité établi en 1998, il faut entendre par radios de proximité celles dont le rayonnement n'excède pas 10 kilomètres. Leur mission est définie par l'article 3, alinéa 2, dudit cahier et consiste à concevoir des programmes afin d'accompagner et de soutenir les initiatives et activités de développement socioéconomique de la localité concernée, en vue d'apporter à toutes les composantes sociales de la communauté enrichissement culturel et développement.

L'autorisation d'installation et d'exploitation d'une radio sonore privée non commerciale est accordée pour une durée de cinq ans, renouvelable. Les RPNC représentent un intérêt local ; elles ont un rôle social, économique et culturel. Cette nouvelle disposition légale, il faut le dire, n'a pas eu d'impact particulier sur les RPNC en matière de mission, de gouvernance et de sources de financement. En effet, la loi stipule que les RPNC continuent de sensibiliser les populations à des sujets d'intérêt local ; elles doivent surtout viser, dans leurs programmes, l'animation locale et le développement culturel, l'éducation permanente, notamment les débats sur la gestion des ordures ménagères, le respect du bien public, la santé et l'hygiène publique. Les sources de financement de ces RPNC couvrent tous les secteurs déjà ciblés par les RC avec l'idée de proximité avec les communautés. Il s'agit, entre autres, des contributions des associations et des populations concernées, des structures et organismes intéressés par l'activité de la radio, des recettes issues des annonces et des services radio, des manifestations socioculturelles locales promues par ces radios, des subventions des collectivités locales, ainsi que des dons, des aides et des legs. Bien que cette rhétorique soit relayée à tous les niveaux du processus, la réalité du terrain nous a montré un réel déficit en matière d'implication des communautés dans le financement et l'appropriation de ces radios, comme nous le verrons plus en détail dans les sections suivantes.

Avant de passer aux entretiens des quatre responsables de radio à proprement parler, l'écosystème global des RC en Côte d'Ivoire se présente succinctement comme suit : les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire sont de deux (2) ordres : la radio confessionnelle à couverture nationale¹⁴⁴ et la radio confessionnelle à couverture locale¹⁴⁵, membre de l'Union des radios de proximité (URPCI). Ce sont ces quatre types de radios communautaires, membres de l'URPCI, à savoir les radios écoles, les radios

¹⁴⁴ Composée essentiellement de la radio de la communauté chrétienne protestante, créée en 1999, la radio Fréquence Vie est située à Cocody. Dans la même commune, l'Église Méthodiste unie a mis sur pied en 2010 la radio La Voix de l'Espérance située à dans les locaux de l'Église UEESO (Union des Églises Évangéliques Services et Œuvres) et émet sur les 89.4 FM depuis le 02 août 2010 et des radios de la communauté musulmane dont les plus connues sont Radio Al Bayane créée en 2001 à Cocody et Radio Al Firdaws implantée à Bouaké depuis 2005, Radio Al Fokan une radio confessionnelle musulmane située à Boundiali, à Abidjan et à Man.

¹⁴⁵ Il en existe plus d'une dizaine. Parmi elles, cinq (05) sont la propriété des chrétiens catholiques à savoir Radio la Voix des 18 Montagnes créée à Man en 1991, Radio Paix Sanwi (couverture locale) implantée à Aboisso en 1992, Radio notre dame créé à Yamoussoukro en 1994 devenue Radio Maria en 2011, Radio Espoir mise sur pied dans la commune de Port-Bouët en 1994 et la Radio nationale catholique créée en 2002 dans la commune de Yopougon.

confessionnelles, les radios associatives et les radios de collectivité, qui font l'objet de notre terrain de recherche. Nous avons mené nos entrevues en leur sein en mettant en évidence les principales thématiques regroupées au chapitre 3.4.2 du guide d'entretien ; c'est autour d'elles que nous avons fait émerger des questions ouvertes afin de favoriser une discussion semi-contrôlée avec nos répondants.

6.3. Synthèse des entretiens avec les responsables de radios de proximité rencontrés

6.3.1. Radio École : Radio Atlantique FM

Les radios-écoles sont généralement créées par une école de formation aux métiers de l'information et de la communication. Elle permet aux apprenants de mener des travaux pratiques et de découvrir les réalités de leurs futures professions sous l'œil vigilant de leurs formateurs. Il en existe sept (07) : ISTC FM (Cocody), Elite FM (Cocody), Radio BLM (Treichville), Méridien FM (Bouaké), Yackoi FM (Grand-Bassam) et Atlantique FM (Cocody). Nous nous sommes entretenus avec l'un des responsables.

Fondements et missions

La radio Atlantique est située dans l'enceinte de l'Université Atlantique. Le participant C1 nous indique d'entrée de jeu que cette radio de l'Université Atlantique a été créée en 2008¹⁴⁶. La radio, département de l'Université, a été créée principalement pour permettre aux étudiants en journalisme de s'exercer au métier et de côtoyer le milieu des médias au cours de leur formation. Propriété privée de l'université, cette radio répond généralement aux critères d'une RC, fonctionne et est reconnue en tant que telle par l'écosystème des radios communautaires en Côte d'Ivoire.

Notre répondante explique que « près de 70 % du temps d'antenne est consacré aux étudiants. Certes, il y a des animateurs professionnels, mais ils encadrent les étudiants la plupart du temps ». Le fonctionnement d'Atlantique FM intègre une fonction de formation : « Il y a eu, conclut-il, des fois où les étudiants qui démontrent un talent exceptionnel sont recrutés directement après leur formation. » Quant à la programmation des émissions, c'est la direction de l'école qui s'en charge, en collaboration avec les encadreurs et les enseignants. Lorsqu'un étudiant excelle dans son apprentissage, l'école peut lui accorder

¹⁴⁶ L'Université et la Radio ont pour fondateur feu Aliou Mané, décédé le 15 août 2021.

un temps d'antenne, mais il doit s'inscrire dans la programmation existante, conforme à la ligne de conception et de production en vigueur.

Gouvernance et financement

S'agissant de la gouvernance de la radio, notre répondante indique qu'en tant que gestionnaire de la communication de l'Université, elle gère également la radio et la communication publique de l'université. La direction de la radio relève de l'administration de l'université, qui prend toutes les décisions importantes et les transmet ensuite à la radio. On peut donc dire que ce n'est pas une gestion vraiment autonome et libre dans la mesure où elle est intrinsèquement liée à l'administration de l'université. Les radios-écoles, comme les radios privées, ont une gouvernance tributaire d'un acteur externe, ce qui les distingue des radios collectives ou de proximité. Nous pouvons donc établir un parallèle avec le cas du Nigeria, qui n'abrite que quelques radios-écoles dont la gestion dépend strictement de l'école ou de l'université qui en est propriétaire. Cette indépendance des radios-écoles donne certes une certaine autonomie à ces radios sur les plans financier et de programmation, mais elle pose un réel problème de définition claire de la communauté, d'autant plus que notre répondant C1 n'a pas été très loquace quant à la délimitation de la communauté qui bénéficie des services de cette radio. Tantôt ce sont les étudiants et leurs parents, tantôt c'est la population riveraine, sachant que les parents d'élèves pourraient ne pas résider à moins de 50 km.

Pour ce qui est de la programmation, C1 explique qu'Atlantique FM consacre 60 % de son temps d'antenne à ses émissions matinales, de mi-journée et du soir. Il existe également des plages horaires consacrées à la musique, mais il convient de souligner que la plupart des émissions sont à la fois éducatives et ludiques. Elles permettent aux étudiants d'apprendre et aux auditeurs de découvrir et d'approfondir leurs connaissances culturelles, historiques ou autres. C'est aussi l'occasion d'indiquer que le personnel de la radio est composé d'enseignants en communication, d'autres professionnels et d'étudiants, ce qui permet quand même un certain équilibre. Pour recruter certains professionnels, nous lançons le processus via des publications d'offres d'emploi. Mais en parallèle de ce processus régulier de recrutement, l'école permet aussi aux enseignants de journalisme de passer de la théorie à la pratique afin de mieux encadrer les étudiants. Ce sont donc les enseignants de journalisme qui sont à l'antenne la plupart du temps.

En ce qui concerne le financement, on doit retenir, selon C1, que cette radio est un département de l'Université Atlantique ; elle est donc une structure privée. De ce point de vue, le financement de cette radio, tout comme celui de l'université, provient du fondateur. En dehors de cette source de financement, l'institution, dans son entièreté, fonctionne grâce aux frais de scolarité des étudiants, aux prêts bancaires et à d'autres subventions, notamment des dons. La radio dépend essentiellement de l'université : « Toutefois, en tant que Radio École, il est clairement indiqué dans nos cahiers des charges que nous ne sommes autorisés qu'à faire de la publicité à hauteur de 20% de notre chiffre d'affaires. ». Les revenus publicitaires sont les mêmes pour tous les types de RC en Côte d'Ivoire. Pour ce qui est de la communauté qui écoute la radio, notre interlocuteur nous explique qu'il s'agit d'un ensemble d'auditeurs qui ne contribue en rien au financement de la radio. Ce qui revient, à nouveau, à la problématique de la redéfinition de la communauté et de son implication réelle au sein de ces radios dites communautaires.

Rôles et apports vis-à-vis de la communauté

L'objectif principal de la radio est de garantir une expérience du métier de journaliste ou d'animateur radio. Des objectifs secondaires : nous retenons l'idée d'égayer et de former la population grâce aux émissions de jeunesse et culturelles, auxquelles la communauté participe par téléphone ou en présentiel dans les studios.

Comme le représentant d'Atlantique FM nous l'a indiqué, ce sous-groupe des radios sonores privées non commerciales (RSPNC) est entièrement consacré à la mission de formation et d'éducation. Atlantique FM a un champ d'émission de 50 km et 20 % de son chiffre d'affaires provient de l'activité publicitaire. Atlantique FM est donc une radio qui semble s'autosuffire financièrement, car sa principale source de financement provient de la scolarité des étudiants, de dons et de legs. Atlantique FM va chercher son auditoire complémentaire parmi « les 30 % de la population située dans le rayon d'émission de 50 km, qui viendront compléter l'ensemble de sa communauté, majoritairement composée d'étudiants ». Bien qu'autosuffisantes sur le plan financier, nous disons que le fonctionnement de ces radios échappe complètement aux fondamentaux qui en constituent la spécificité.

6.3.2. Radio confessionnelle à couverture locale : Radio Paix Sanwi, 89.2 FM

L'article premier du cahier des charges des radios confessionnelles dispose qu'il faut entendre par service public de radiodiffusion sonore confessionnelle un service autorisé par la convention à produire et à diffuser, par voie hertzienne, des programmes dont le contenu est spécifiquement et exclusivement religieux. Le caractère religieux ici ne s'applique qu'aux religions dites révélées, c'est-à-dire aux religions catholiques, protestantes et musulmanes, à l'exclusion des sectes.

Le concessionnaire d'une radio confessionnelle est tenu de produire et de diffuser exclusivement un programme destiné à servir de support à l'expression religieuse. Ce programme doit prendre en compte les informations et les enseignements religieux, l'actualité confessionnelle, la formation spirituelle, la morale et la théologie. En outre, il doit faire place aux cultes, aux liturgies, aux prières, aux veillées, aux chants, à l'histoire de la religion et à l'éducation à la vie familiale.

En revanche, il est interdit à la radiodiffusion confessionnelle de produire et de diffuser des émissions politiques. Elle ne doit pas non plus concevoir, produire ni diffuser de la publicité de marque ou de produit. Elle tire l'essentiel de ses revenus des services d'information, des avis, des communiqués et des dons des fidèles. Plus d'une dizaine de stations relèvent de cette catégorie. Pour ce qui est de notre terrain, nous avons travaillé avec la Radio Paix Sanwi.

Fondements et missions

Cette radio se trouve à Aboisso, à une centaine de kilomètres d'Abidjan. Selon le répondant C2-1, la Radio Paix Sanwi est une radio communautaire catholique du diocèse de Grand-Bassam créée en 1992. Elle émet en modulation de fréquence sur la bande FM. Elle était auparavant basée à la mission catholique, mais son siège social est désormais situé à la Rive Gauche, un quartier d'Aboisso. Elle a été initiée par la congrégation des Pères Sigmatis de Côte d'Ivoire. C'est une congrégation de prêtres catholiques présente à Aboisso depuis 1968. Ces prêtres avaient pour mission, à leur arrivée, d'évangéliser la population. Ils s'intéressaient particulièrement aux jeunes.

En 1992, ils ont créé cette radio pour répondre à divers besoins. En effet, explique-t-il, la population n'avait accès ni à la télévision ni à la radio d'État. C'est dans ce contexte que la radio a été créée pour la région du Sanwi. Elle émet sur un rayon de 60 km et concerne

les populations d'Aboisso, d'Adiaké et d'Ayamé, ainsi que quelques départements environnants. À ses débuts, la radio n'avait qu'une seule antenne, située à la Rive Gauche, et visait à répondre aux besoins de la communauté en matière de santé, de scolarisation et d'éducation.

Gouvernance et financement

La congrégation a été le PCA jusqu'en 2019, année où la gouvernance a été réorganisée. C2-1 raconte : « Il y a eu un appel d'offres pour que les laïcs prennent la direction. C'est là que j'ai postulé, car je connaissais déjà les rouages, puisque je travaillais avec ces prêtres depuis longtemps. Il faut dire qu'avant, c'étaient des paroissiens, les Pères Stigmatins, qui géraient, mais ils ne décidaient pas vraiment en tant que tels. » Depuis 2019, le comité de gestion est composé de 6 membres dont :

- Le Président est un prêtre ; il s'agit du Père Kassi ;
- 1 conseiller en charge de mettre en place une administration efficiente ;
- 1 conseiller administratif chargé de la trésorerie, de la comptabilité qui est un prêtre ;
- 1 conseiller en charge de la recherche des fonds, Dr N'Guessan Loukou, un laïc qui travaille avec patronat ivoirien ;
- 1 conseiller de programme au secrétariat ;
- 1 conseillère en charge des affaires sociales et culturelles, Dr. Élise Attobra.

Bien que, sur le plan structurel, nos interlocuteurs semblent déplorer l'insuffisance des départements pour coordonner les activités de la radio, notre terrain de recherche nous a montré que la radio Paix Sanwi reste de loin la mieux organisée. Aussi, a-t-elle la capacité réelle d'atteindre ses objectifs en tant que RC, avec une directrice générale, un assistant en gestion, chargé des réceptions, des rapports et de la comptabilité, un responsable technique chargé de la régie, du multimédia, du maintien technique, de l'enregistrement et du montage, et un directeur des programmes chargé des grilles de programme, de l'animation et de la rédaction. Par ailleurs, il nous a été indiqué qu'en matière de gouvernance, la communauté s'impliquait dans l'animation bénévole. Mais comme il faut rester conforme à certaines contraintes de l'État et aux normes à respecter, la radio compte désormais au moins sept employés déclarés, à savoir le directeur des programmes, tous les techniciens et l'assistant-secrétaire. Des agriculteurs peuvent également avoir des plages horaires pour animer la radio et reçoivent en retour des *per diem* selon le type d'émission. Toutefois,

grâce à l'engouement suscité par la radio au sein de la communauté, certaines personnes viennent des villages pour animer bénévolement, car cela leur permet de mettre en pratique leur passion. Ce partage leur confère une certaine notoriété et la reconnaissance de la communauté. De par ses activités socio-culturelles et éducatives, la radio confessionnelle Paix Sanwi s'invite au cœur de la communauté et participe, dans la mesure de ses moyens, au développement local grâce à sa politique d'ancrage communautaire, comme l'indique C2-1 : « La communauté s'approprie sa radio. Elle est présente, car nous avons constitué l'équipe, mais nous travaillons avec la communauté. C'est elle qui nous donne des idées de programme. Les populations se réjouissent des programmes sur les contes dans les villages, des films de 15 min sur l'agriculture, la vaccination des enfants dans les centres de santé, l'éducation des jeunes, les litiges fonciers, le veuvage où la femme est plus malmenée que l'homme, etc. »

Le participant C2-1 se montre très désolé lorsqu'il aborde le financement des activités radiophoniques. Il peut donc déclarer ceci :

Loin de moi la volonté de rabaisser les Africains, mais, comme les Italiens, c'étaient des Blancs ; les prêtres bénéficiaient de financements de la part de leur communauté de base, ce qui permettait à la radio de survivre. Maintenant qu'ils sont partis, les membres de la communauté africaine, capables ici de mettre la main à la poche, sont majoritairement des hommes politiques et des personnalités d'origine sanwi, tous deux vivant à la capitale, Abidjan. Ils ne viennent à Aboisso que les week-ends. Ce sont des personnes qui disent toutes s'intéresser beaucoup à la vie de la radio, mais cet intérêt se traduit souvent peu par des faits. Ils se sentent concernés par les problèmes de la radio, mais uniquement lorsqu'ils participent à des activités ponctuelles.

En général, le financement de cette radio, selon nos intervenants, se fait par des aides, car l'État ne peut pas financer en particulier les radios confessionnelles, même si la législation du pays progresse timidement dans cette direction. Ainsi, C2-1 précise qu'en collaboration avec l'URPCI, des efforts sont entrepris en ce sens. À l'époque des Pères Stigmatins, ce sont des donateurs et des ONG qui apportent un soutien particulier, soutenus par un certain Franco (Italien), dont le décès a entraîné un important vide budgétaire. Dans l'ensemble, la radio vit de ses fonds propres, c'est-à-dire des petites annonces communautaires et de petits dons qui arrivent par-ci par-là. Les populations sont plus actives et interviennent beaucoup plus promptement que plusieurs personnalités publiques, malgré leurs moyens maigres : « Je vois que s'ils avaient plus de moyens, ils auraient contribué sans aucune hésitation. Je

dis cela parce que, parfois, quand la situation leur le permet, ils font des dons en nature, généralement de la nourriture (bananes, ignames, poulet, etc.). « Ceci exprime le lien fort entre la communauté et « sa » radio.

Face à cette précarité financière, C2-1 raconte une initiative de 2022 :

Nous avons récemment procédé à des ventes de bienfaisance, car nous avons des difficultés à émettre en raison d'un dysfonctionnement de notre émetteur, en service depuis environ 25 ans. En plus de l'émetteur, il y avait aussi le problème de l'électricité, puis celui de la sécurité, etc. Avec notre évêque, on a décidé de renouveler ce matériel. Nous avons besoin de 18 millions de francs CFA (soit environ 36 000 dollars canadiens). Pour réunir cette somme, nous avons récupéré les dessins d'une jeune dame, Marie-Ange, une vraie mordue des arts plastiques. Nous en avons imprimé en grand format et réalisé des tableaux décoratifs. Quant aux dessins, ils ont été rassemblés à des fins d'illustration dans un ouvrage coproduit par Marie-Ange et Mgr Raymond Ahoua, évêque du diocèse de Grand-Bassam.

C'est grâce à cet ouvrage (Annexe B) et aux tableaux que l'équipe de la Radio Paix Sanwi a organisé une vente de bienfaisance qui a permis, séance tenante, de récolter 7 millions sur 18 millions. En deux semaines, grâce aux dons et aux diverses contributions par chèque reçus au fur et à mesure, non seulement l'objectif financier a été atteint, mais aussi largement dépassé. Les 18 millions, entièrement récoltés, auront ainsi permis d'acheter le matériel. Au départ, indique C2-1, « nous nous sommes beaucoup interrogés sur la possibilité de réussir un tel projet, des questions du genre : est-ce que la population va répondre puisqu'elle n'a pas de moyens ? Est-ce que notre message sera entendu ? Y aura-t-il un écho favorable au sein de la communauté ? etc. ».

Ce coup d'essai a permis de résoudre un problème crucial de financement. Il peut inspirer d'autres gestionnaires de ces radios qui souhaitent atteindre une certaine autonomie financière tout en restant proches de leurs communautés. D'où l'idée de poursuivre l'expérience à travers d'autres mécanismes tels que le projet *Opération RENAISSANCE*, dont le slogan est : « *Je soutiens ma radio* » (Annexe C). Le principe de cette petite carte est qu'elle contient cinq catégories de montants sur son dos ; il y est écrit : « *Je contribue à hauteur de : 12 000 F, 24 000 F, 55 000 F, 110 000 F* ». Sur la case du donateur particulier, le contributeur indique lui-même à hauteur de quelle somme va s'élever son don. Selon les dirigeants de la Radio Paix Sanwi, la communauté aurait déjà répondu favorablement à ce nouvel appel. Les populations viennent donc en prendre connaissance et choisissent les cartes en fonction de la case cochée en rouge ; certaines personnes appellent directement

les responsables du projet pour indiquer la carte qu'elles souhaitent prendre, puis envoient leur contribution en fonction de cette option.

En guise de commentaire et afin d'éclairer notre lanterne, C2-1 poursuit : « Je vous avoue, Madame Kako, que nous sommes nous-mêmes surpris du résultat obtenu, par le succès retentissant que connaît cette opération. Voyez-vous, moi, je suis une femme et je postule; en plus, je me retrouve au cœur de tous ces problèmes, y compris la pandémie de Covid-19. Je me suis dit que c'était un défi à relever.

Au final, l'équipe de la Radio Paix Sanwi dit avoir pris les tableaux de l'étudiante Marie-Ange et les écrits du prêtre pour éditer un ouvrage intitulé « *Mon Dieu Tu es Grand Tu es Beau* », paru aux Éditions Paulines ; un ouvrage tout en couleur et en images, vendu à 10 000 FCFA l'unité, qui a constitué la clé de voûte de cette vente de bienfaisance. L'autre technique développée pour l'écoulement de cet ouvrage consiste donc à la confier à ceux qui le souhaitent moyennant un dépôt initial de 10 % de la valeur du livre. Il a ensuite fallu leur fournir des échéanciers de paiement à leur propre rythme. Nous avons d'ailleurs bénéficié d'un exemplaire de l'ouvrage en question en don ; mais nous avons néanmoins payé, en contrepartie, la modique somme de 5 000 FCFA comme simple contribution aux efforts de la radio¹⁴⁷.

À travers ces activités de levée de fonds qui se sont répétées en 2023, l'équipe croit pouvoir renforcer son rapprochement et sa collaboration avec la communauté. Ainsi, à travers les programmations et les visites de formation et de consultation, les gestionnaires de cette radio se disent résolument déterminés à faire comprendre à la communauté que c'est leur radio et qu'elle doit absolument renaître. C'est le thème de la Renaissance qui a été mis en avant dans toutes les activités, comme thème générique, devant régir toutes les politiques, les actions et les plans stratégiques de la radio : « C'est notre radio et nous devons nous l'approprier ; de plus, nous estimons que, dans notre communauté, il est toujours nécessaire de mettre en place des stratégies pour inciter les populations à s'investir dans cette radio qui contribue à leur mieux-être. C'est notre combat quotidien, parce qu'avoir une radio, c'est de l'or », conclut C1.

¹⁴⁷ Nous avons donc accepté de prendre l'ouvrage avec une contribution symbolique de 500 FCFA et de remercier l'équipe de Sanwi FM pour son travail exceptionnel, qui donne tout le sens à ce qu'est une radio communautaire.

Rôles et apports vis-à-vis de la communauté

Notre répondant (C2-2) raconte que des femmes, organisées en associations pour produire du manioc et de la pâte de manioc, se prêtent souvent à tourner de petites vidéos d'illustration pour des campagnes de sensibilisation. Ces vidéos sont réalisées par la projection de vidéos de femmes au travail en milieu rural. L'équipe parcourt tous les villages riverains pour réaliser ces capsules. Certaines institutions et bailleurs de fonds viennent ensuite appuyer ces coopératives de femmes. L'équipe profite du tournage pour donner des conseils aux villageois afin de bien entretenir leur plantation, leur environnement et leurs conditions de vie : « Étant une radio de proximité, renchérit C2-1, on ne reste pas dans nos bureaux. Nous sommes au cœur de la communauté pour réaliser ces productions. Ces petits films sont produits dans les villages. ».

Par ailleurs, en tant que membres d'une radio confessionnelle, nos deux répondants n'omettent pas de préciser que les prêtres missionnaires s'imprègnent du mode de vie des populations et de leurs besoins. À ce titre, ils auraient même construit des écoles passerelles¹⁴⁸ Et des jardins d'enfants dans les hameaux. C'est donc plus qu'une radio, mais bien un écosystème communautaire dont elle est le socle.

Pour ce qui est du contenu, C2-2 et C2-1 nous indiquent que le programme est conçu avec la communauté : « Nous sommes dans la communauté, donc on ne peut pas faire un programme sans consulter les populations. Le programme est conçu en fonction de leurs besoins, notamment sur les plans sanitaire, culturel, agricole, sportif, etc. : « Nous nous imprégnons des réalités des différentes communautés avec lesquelles nous échangeons et, ensemble, on établit un programme qui les intéresse », insiste C2-2. Il est clair pour le participant C2-1 que tout ce qui importe dans la gestion des radios communautaires, c'est la « politique de l'ancrage communautaire », et elle est bien en marche au sein de la radio Paix Sanwi : « On fait comme vous, on fait des interviews, on pose des questions et puis

¹⁴⁸ Les classes passerelles offrent aux enfants non scolarisés âgés de 9 à 13 ans, y compris ceux qui travaillent, une seconde chance d'intégrer – ou de réintégrer – le système scolaire formel. Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, des progrès significatifs ont été réalisés en matière d'éducation de base depuis la mise en œuvre de la politique de scolarisation obligatoire. Toutefois, il existe des disparités régionales importantes laissant 1,6 million d'enfants âgés de 6 à 16 ans en dehors du système scolaire, dont plus de 430 000 au cycle primaire. Une situation qui pourrait s'expliquer, entre autres, par la pauvreté, l'éloignement des écoles, la mauvaise qualité de l'enseignement et la faible sensibilisation des parents à l'importance de l'éducation <https://treccprogram.org/project/classes-passerelles/#:~:text=Les%20classes%20passerelles%20offrent%20aux,r%C3%A9int%C3%A9grer%20%E2%80%93%20le%20syst%C3%A8me%20scolaire%20formel> Page consultée le 17 mai 2024.

on vient regrouper et, quand on a fini le montage, on vient leur montrer et demander leur avis. Il y a aussi des programmes en partenariat. Mais la base, c'est avec les communautés. Ce n'est pas la communauté qui conçoit les programmes, mais nous avons besoin de son avis. Pour C2-1 et C2-2, l'équipe de la radio Paix Sanwi et d'autres de ses pairs ont surmonté de nombreux défis dans la gestion des radios communautaires en Côte d'Ivoire, au point que toute leur satisfaction tient à leur proximité réelle et à leur véritable capacité à collaborer avec la communauté.

6.3.3. Radio associative: Radio Bassam FM

Les radios associatives sont des radios mises sur pied par des associations, souvent composées de femmes, de quartiers, etc. Ce sont donc des associations qui créent ces radios pour faire passer leur message.

Fondements et missions

Cette radio est située à Grand-Bassam, à une cinquantaine de kilomètres d'Abidjan.

Selon C3-1, l'idée de cette radio serait venue d'un fils de Grand-Bassam, originaire de Mondoukou mais résidant au Canada. C'était donc, au départ, une propriété privée avant la loi de 2004. Mais, comme l'a déjà indiqué C0, la loi de 2004 portant régime juridique de la communication audiovisuelle en Côte d'Ivoire oblige toutes les personnes physiques possédant des radios à basculer sur le plan associatif pour continuer à fonctionner ou à remettre la fréquence à l'État. Depuis lors, Bassam Fm est chapeautée par une ONG nommée Alohanzèlè, qui signifie « entente » en langue n'zima. C'est une ONG culturelle dont les activités s'adressent à la ville.

C3-1 explique que cette radio répond à la demande d'outils de communication modernes en ville. C'est dans ce sens que la radio a été créée le 14 février 2005.

Gouvernance et financement

Les intervenants sur la radio se subdivisent en deux catégories, nous dit-on :

- Les travailleurs, à 100% bénévoles, souhaitent mettre leur savoir au service de la communauté. Ce sont des personnes qui ont déjà un emploi rémunéré dans d'autres structures, mais qui sont mobilisées par la radio en tant que personnel externe.

- Les employés qui perçoivent un salaire.

Les travailleurs de la radio sont généralement issus de la communauté de Bassam. Pour les salariés de la radio, la direction essaie, autant que faire se peut, de les intéresser au travail radiophonique en les rémunérant grâce aux revenus du service commercial. C3-1 reconnaît que la prise en charge financière du personnel constitue un énorme défi, dont la direction est consciente et tente de le surmonter au moyen de diverses politiques d'intéressement.

Quant au fonctionnement financier, C3-1 nous indique que « Bassam FM est une radio qui vit essentiellement de la contribution de la communauté et des revenus générés par les communiqués communautaires et les spots publicitaires, car la radio a le droit de diffuser des publicités à hauteur de 20 % de son chiffre d'affaires ». Ces revenus publicitaires permettent de subvenir, au moins, aux charges de fonctionnement de la radio. D'ailleurs, au début de la mise en ondes de la radio, les financements provenaient exclusivement du promoteur, ce qui était très contraignant pour sa bonne marche. S'agissant de la participation financière de la communauté, de sa capacité à viser l'appropriation de la radio, ainsi que de son degré de participation et d'implication, C3-1 informe que la direction permet aux communautés de communiquer gratuitement, ce qui favorise l'établissement d'une certaine confiance entre la radio et les populations. De plus, en cas de besoins importants, la participation financière de ces dernières est sollicitée. En général, pour certains projets, la réponse se fait sans hésiter, même si de telles sollicitations et interventions ne sont pas fréquentes dans la vie de la radio. Pour terminer, C3-1 affirme que tout essai de créer un ancrage communautaire implique que les dirigeants aient toujours pour ambition de sceller des partenariats et de rechercher des occasions de jumelage avec d'autres radios. Dans cette perspective, précise-t-il, « nous avons d'ailleurs essayé avec une institution avec laquelle nous échangeons des programmes. Bref, tout est mis en œuvre pour permettre à la radio de mieux vivre ».

Certains programmes proviennent de la faîtière et de l'URPCI, en fonction de l'actualité et des priorités nationales. Les programmations internes tiennent essentiellement compte de la zone de Grand-Bassam et visent principalement les jeunes et les membres de la

communauté. Selon nos répondants, les contenus sont diffusés en langues vernaculaires le soir, ainsi que des programmes de sport et de musique destinés aux enfants. Ils reconnaissent toutefois que le programme, qui peine à décoller, reste celui des femmes, en raison de la sous-représentation des femmes au sein de l'équipe, du manque de financement et de la difficulté à les retenir au sein des équipes. Les femmes sont faiblement représentées au sein de l'équipe de 10 personnes, dont il n'y en a qu'une seule. Les voies féminines sur les antennes sont donc très faibles. Ce déficit pourrait s'expliquer par des fluctuations de la rémunération. Les animateurs ne sont ni des bénévoles à 100 % ni des salariés à 100 %. Les salaires ne sont pas très réguliers ; ils n'ont pour but que de motiver les animateurs en leur permettant de subvenir à leurs besoins de déplacement.

Rôles et apports vis-à-vis de la communauté

Selon C3-1, entre autres obstacles à surmonter pour la radio figurent la reconnaissance de la population et son appropriation. Pour lui, avant toute chose, l'établissement des rapports de confiance prime sur tout le reste. C'est d'ailleurs pour ces raisons, poursuit-il, que le terme radio communautaire n'est pas très utilisé en Côte d'Ivoire : « Ce type de radio est passé de la dénomination de radio de proximité à celle de radio privée non commerciale afin de mettre en exergue son caractère communautaire ; ce changement visait à lever l'antagonisme entre le *non commercial* et le *commercial*. Toutefois, il faut noter que, parmi ce type de radios, il y a des radios purement communautaires à 100 %, par exemple la radio Catholique ou la radio al Bayan, qui sont des radios confessionnelles et fonctionnent sur la base de levées de fonds ». Ce qui ressort de cette situation est qu'en dehors des radios confessionnelles, qui ont un caractère exclusivement communautaire, les radios dites privées non commerciales naviguent entre les dimensions commerciales et non commerciales, car les gestionnaires de ces radios doivent équilibrer la satisfaction des communautés et le développement commercial, qui se fait par le biais de partenariats avec des annonceurs, comme l'association des maquis, l'association des religieux, etc. La radio n'est pas seulement axée sur le volet commercial, mais bénéficie également de l'appui de la collectivité, notamment par des dons. Ce qui permet de créer un ancrage communautaire. Bassam Fm essaie toujours de faire de son mieux pour marquer sa présence et collaborer avec la population sur des questions d'intérêt général, comme lors de la pandémie de la COVID-19 et d'autres crises politico-sociales : « Nous avons communiqué toutes les informations nécessaires dès le début de la pandémie de la COVID-19. Nous avons travaillé

à lever les préjugés et les soupçons entourant cette pandémie en élaborant des programmes spécifiques. De même, lors de la crise politique de 2010-2011, il y a eu des programmes spécifiques de réconciliation, au cours desquels la radio a été largement sollicitée par les autorités pour sensibiliser ». C'est un mixte, explique-t-il, car le directeur de la programmation conçoit les programmes, mais, compte tenu du risque que des tensions surviennent à tout moment au sein de la communauté, il faut trouver les voies et moyens d'apaiser les uns et les autres. Étant donné qu'une interdiction a été imposée aux radios privées non commerciales de traiter de questions politiques, elles concentrent davantage leurs activités sur les discours de réconciliation, de cohésion sociale et de paix.

6.3.4. Radio de collectivité : La Voix de l'Agnéby

Les radios de collectivité peuvent être considérées comme une spécificité ivoirienne, car elles sont créées par les mairies et les conseils régionaux. Ce sont donc les collectivités territoriales qui mettent ces radios en place pour amplifier leur voix ou celle de l'État.

Fondements et missions

La radio de collectivité La Voix de l'Agnéby FM est située à Agboville, à 80 km d'Abidjan. C4-1, le répondant rencontré, indique d'emblée que la Voix de l'Agnéby est une « radio communale en voie de devenir une radio communautaire ». Cela veut dire que c'est une radio de la commune, donc une collectivité ». En 1998, l'État de la Côte d'Ivoire a pris un décret pour permettre aux différentes communautés d'obtenir des fréquences afin de diffuser leurs programmes d'activités et d'impliquer, d'une certaine manière, les communautés dans la gestion de la commune. C'est dans cette optique que la Voix de l'Agnéby a été mise en ondes en 2000 et que la majorité de ces radios porte le nom de la localité dont elles émanent. D'où la présence de « La Voix de la Nawa », « La Voix de l'Agnéby », « La Voix du Berret », etc. Cette radio appartient à la mairie et la collectivité en est responsable. Le mode de fonctionnement de la radio de la collectivité est complètement différent de celui d'une radio communautaire, mais elle s'exerce au nom de celle-ci.

Gouvernance et financement

La mairie intervient directement dans la gestion de la radio au sein de la présidence du conseil d'Administration. Dans le cas de La Voix de l'Agnéby, le maire, au vu de ses nombreuses occupations, a délégué son pouvoir à l'une de ses conseillères, qui est aujourd'hui la PCA. En tant qu'instrument de rapprochement des communautés, cette radio présente quelques avantages, mais l'ombre du maire, qui plane en permanence sur elle, constitue souvent un obstacle à une implication effective des communautés. Selon C4-1, bien que le maire soit appelé à travailler avec toute la communauté, la dimension politique semble souvent prévaloir. Les communautés attendent que le maire aille au-delà des promesses électorales concernant ses projets, sa gouvernance et ses ambitions pour la commune. Elles attendent qu'une fois élu, le maire passe automatiquement à l'action et, mieux encore, pense aux populations qui lui ont permis d'accéder au pouvoir. Il doit donc retourner à l'ascenseur, car les populations ont, avec l'élection, rempli leur part du contrat. C'est de là que vient toute la complexité des radios de collectivité et, surtout, la non-implication des populations dans les affaires de ces radios. Paradoxalement, malgré leur manque d'implication, clarifie-t-il, les communautés estiment que, même si c'est un bien commun, elles peuvent utiliser la radio sans contribuer, parce qu'elles la considèrent comme à la charge de la mairie. Selon C3-1, ces éléments ne soutiennent pas la gestion d'une radio de collectivité. La complexité de la gestion de la radio fait que, depuis plus de deux décennies, on n'est pas sorti de cet imbroglio.

En matière de gouvernance et de financement, C4-1 reconnaît certes quelques avantages à collaborer directement avec la mairie ; mais ces relations demeurent empreintes de méfiance sur le plan financier. La présence active de la mairie dans la gestion de la radio semble visiblement être conflictuelle et C4-1 nous fait part de ses réflexions sur un aspect de la collaboration entre les deux entités :

Pour qu'il ait une représentante du maire jouant le rôle de PCA, il devait au préalable disposer d'un véritable conseil d'administration, chargé de veiller aux actions de la direction que nous avons en charge, mais le blocage se situe à deux niveaux. Le premier niveau, c'est qu'il s'agit d'une simple appellation, car le conseil d'administration n'est absolument pas opérationnel. En dépit de cette absence, le maire nomme l'une de ses collaboratrices au poste de PCA de la radio. Elle porte certes le gros titre, mais pour exécuter quelles tâches ? Il ne s'agit pas seulement d'être présidente et d'afficher un certain enthousiasme pour sa nomination ; il faut aussi être porteur d'une vision et d'un idéal, connaître le rôle, la mission, les activités et les actions réelles de la radio, et collaborer étroitement avec le représentant en chef du personnel, en l'occurrence le directeur de la radio. D'ailleurs, on est président d'un conseil si le Conseil lui-même

existe. Et donc, dès les premiers moments, elle était dans l'enthousiasme des débuts de la nomination, mais en réalité, elle ne venait pas les bras chargés de solutions. Tu as été nommée ; il aurait fallu que tu reconsidérasses la réalité de la situation et que tu dises, en toute humilité, que tu ne veux pas être présidente simple sans un conseil d'administration à proprement parler. Quand le Conseil d'administration, en tant qu'organe décisionnel qui fixe les grandes orientations, existe effectivement, on peut travailler avec lui. Mais en l'absence de l'organe lui-même, que fait sa présidente ? Quelles sont ses prérogatives ? C'est dans cet imbroglio que nous sommes.

Deuxièmement, nous avons finalement réalisé que les gens occupent les instances dirigeantes pour s'assurer du bon fonctionnement financier de la radio, en tant que commissaires aux comptes et vérificateurs financiers. J'ai d'ailleurs clairement dit que je n'avais aucun souci avec le contrôle financier et j'ai présenté tous nos livres de compte à une seule condition, à savoir de reverser nos gains à la mairie, mais qu'en retour la mairie nous donne la ferme garantie qu'elle sera à même de réagir promptement face aux charges mensuelles de la radio, parce que la radio n'attendra pas avec ses soucis pendant que nous tournons dans les méandres de l'administration. On ne va pas nous demander, à la fin de chaque mois, d'écrire au trésorier, puis de passer à la mairie, et ainsi de suite. Dès que le mois se termine, il faut que tous ceux qui sont ici reçoivent immédiatement leur salaire et leur per diem. Et ça, il faut que nous nous entendions fermement sur ces aspects avant de porter quelques modifications à nos modes de fonctionnement.

En gros, ce témoignage met en évidence la complexité de l'organisation administrative et la précarité financière qui règnent au sein de ces structures, censées, en théorie, répondre aux besoins de communication des communautés et favoriser leur autonomisation, en tant que préalable au développement. D'ailleurs, C4-1 insiste : « Nous sommes doublement lésés si nous nous maintenons dans le cadre de la radio de collectivité. En effet, pour tout ce que nous engrangeons comme revenus, aussi minimes soient-ils, nous sommes appelés à le verser à la mairie ; de l'autre côté, nous n'avons pas le statut d'agent municipal en ce qui concerne la rémunération à proprement parler ».

Depuis près d'une quinzaine d'années, le personnel n'a été ni varié ni renouvelé. De plus, le recrutement du personnel relève de l'autorité du maire. Ceux qui travaillent à la radio sont la plupart du temps rémunérés grâce aux dons que certaines bonnes volontés, en l'occurrence des personnalités, souhaitent faire à la radio : « Nous avons essayé d'impliquer financièrement les populations, mais en vain. »

Rôles et apports vis-à-vis de la communauté

C4-1 explique que l'implication des populations, par le biais de l'ancrage communautaire, est une démarche adoptée par l'équipe de la radio après une formation reçue auprès de

CFI/RFI (Canal Radio International). Cette formation a ouvert de nouvelles perspectives et a permis d'adopter des approches plus proactives et constructives face à la problématique du financement. Munis de cette nouvelle expérience, « nous avons essayé de faire une tournée pour rencontrer les différentes communautés lors des différentes réunions et profiter de l'occasion pour leur parler, leur expliquer comment elles pourraient vraiment utiliser la radio pour les aider à communiquer et, en retour, qu'elles puissent nous accompagner dans nos projets, ne serait-ce qu'avec une participation forfaitaire ». Mais, malheureusement, la démarche était très souvent vouée à l'échec, justement en raison de la trop grande proximité entre la radio et le maire. Car tout de suite après ces genres de réunions, des chefs, des leaders de communautés qui ont des entrées auprès du maire, le saisissent et lui exposent que les gestionnaires tentent de leur extorquer de l'argent « Oui, bon, vous avez vu le directeur de la radio, après tout ce que nous avons fait pour vous, pour votre élection, le directeur de la radio nous demande de payer le coût de fonctionnement de la radio... ». Le maire rappelle la radio pour donner des instructions.

Pour ce qui est de l'implication réelle et de la création d'un environnement participatif, explique C4-1, la priorité de l'heure reste avant tout le changement structurel de la radio, c'est-à-dire le passage de la radio de collectivité vers le statut de radio communautaire, afin qu'elle soit vraiment ancrée dans la communauté : « Je rencontre beaucoup de gens dans le cadre des productions de certaines émissions, on va dans les villages, on va dans les quartiers et je me rends compte qu'il y a beaucoup de choses que la radio peut faire ; la radio peut s'impliquer dans beaucoup de projets, une fois complètement dissociée de la mairie ».

La démarche de l'équipe dirigeante de la radio est aujourd'hui d'instaurer une certaine transparence dans la gestion et une certaine clarté statutaire vis-à-vis du maire, ce qui a déjà été mentionné : « Une fois que les choses sont suffisamment claires, que le maire a compris, accepte et intègre que la radio n'est pas sa propriété mais celle des communautés, cela aiderait un peu plus dans la gestion. À cet effet, il faut que nous parvenions à faire comprendre aux communautés que c'est leur radio et qu'elles doivent la prendre en charge et, surtout, être présentes dans sa gestion globale. Aujourd'hui, nous avons tout préparé et organisé une assemblée générale à laquelle nous avons invité les communautés, de sorte que, statutairement, la radio devienne une radio communautaire avec un conseil

d'administration en bonne et due forme. On constate ici l'importance de l'autonomie et de l'ancrage au sein de la communauté pour cette radio de proximité.

C'est l'équipe de la radio qui se charge de la programmation, sous la supervision du directeur des programmes. C4-2 indique qu'ils invitent également des acteurs de la société civile. L'équipe peut choisir de faire venir des individus, des personnes de la collectivité, pour intervenir directement sur les antennes, de façon bénévole, ou pour animer une émission en fonction de leurs centres d'intérêt. Toutefois, attribuer exclusivement un rôle ou une plage horaire à une personne en raison de son talent de conteur, de joueur d'instruments traditionnels du terroir, de slameur, etc., revient toujours au problème du financement. Souvent, à tort ou à raison, la personne commence à poser le problème du transport, une batterie de requêtes, souvent le besoin d'être accompagnée à l'antenne. En voulant ainsi impliquer davantage de bénévoles, la radio se retrouve confrontée à des difficultés supplémentaires qu'elle ne peut pas relever. Parce que les intervenants permanents n'arrivent pas à percevoir l'intégralité du SMIG, fixé à 65. 000 FCFA qui leur est dû, il est difficile d'envisager de nouveaux postes budgétaires : « À l'époque, la radio avait ce qu'on appelle une subvention et, d'ailleurs, au démarrage, la subvention de la radio était de 12 000. 000 FCFA par année. Lorsque vous répartissez ça, même avec 10 agents, chacun peut être payé 150. 000 FCFA parfois et puis il n'y a pas de souci. La politique a pris le dessus : parmi les maires qui se sont succédé, certains ont utilisé cette somme comme leur boîte noire, ce qui a entraîné l'arrêt de la subvention. »

Néanmoins, si la collaboration avec la mairie est problématique, C4-1 et C4-2 ont reconnu l'appui inestimable qu'elle apporte à cette radio en lui offrant un local. Ce qui leur permet de travailler dans une certaine quiétude et dans de très bonnes conditions, sans être amenés à réfléchir, chaque fin de mois, au paiement du loyer et de l'électricité. Cela permet à l'équipe de concentrer ses budgets sur les salaires, le renouvellement du matériel et l'acquisition de nouveaux équipements.

6.4. Les défis globaux aux différentes radios visitées

Ces radios ont des difficultés financières, puisqu'elles dépendent en grande partie de la participation des communautés (donations et subventions), lesquelles ne sont pas seulement sans conscience de leur appartenance à ces radios, mais sont déjà dans le besoin

et vivent dans la précarité. Pour capter l'attention d'une telle communauté et l'impliquer effectivement dans de tels projets, il faut, en amont, une communication autonomisante, de proximité et transformatrice des mentalités. En outre, seuls 20 % du budget de ces radios peut provenir de la publicité. Le budget de fonctionnement peut également reposer sur des contributions d'organismes locaux, d'ONG ou d'institutions internationales, qui accompagnent majoritairement ces radios. Au final, cela place les radios dans un contexte de précarité financière, ce qui se traduit par d'autres effets, tels que leur incapacité à se développer et à se doter des moyens nécessaires pour déployer pleinement leur potentiel.

Nos répondants ont insisté sur le fait que les autres journalistes ont tendance à considérer leurs collègues des radios communautaires avec mépris, alors que, la plupart du temps, tous les journalistes suivent les mêmes formations. Les journalistes des radios communautaires éprouvent un manque de reconnaissance professionnelle. Ainsi, il ressort de l'ensemble de leurs propos que les radios communautaires en Afrique, en général, et en Afrique de l'Ouest, en particulier, ne sont pas encore prises très au sérieux. Une situation qui pourrait s'expliquer par le fait que, au sein des radios communautaires, se côtoient des professionnels, des bénévoles, des personnes en formation et des invités de la communauté. Cette situation est source d'incompréhension. Le fait que ces radios soient, à la base, des outils et des lieux de développement rend la légitimation de leurs professionnels plus difficile.

La précarité des conditions de travail découle directement de ce qui précède, à savoir le manque de financement, la non-implication des communautés et la faible considération que la société dans son ensemble accorde à ces radios. Cette précarité se traduit par le manque de locaux décents pour une performance optimale, l'absence d'équipements modernes et adéquats, et l'impossibilité pour ces journalistes de s'offrir des conditions de vie convenables. C'est pourquoi, dans la plupart des rencontres avec les autorités compétentes ou des organisations internationales, des plaidoyers sont toujours formulés auprès d'elles pour améliorer leurs conditions de travail, mais surtout pour réduire les charges liées à la gestion de ces radios.

Conclusion

Ce terrain a été pour nous l'occasion de découvrir et de comprendre les radios communautaires en Côte d'Ivoire. Ces rencontres ont été très fructueuses dans la mesure où elles nous ont permis de constater par nous-mêmes certaines réalités propres à ces radios. Elles nous ont aussi, et surtout, permis d'ajuster la théorie à l'empirique, afin d'en dégager des nuances. Nous avons également compris avec nos interlocuteurs que depuis 2004, ces types de radios dites communautaires sont officiellement désignées par radios sonores privées non commerciales et définies comme des radiodiffusions « à but non lucratif, de type associatif ou communautaire avec pour caractéristique essentielle la production et la diffusion d'émissions radiophoniques par voie hertzienne et en modulation de fréquence ou en modulation d'amplitude dont la part des ressources publicitaires n'excède pas les 20% du chiffre d'affaires et émettant sur une zone géographique de 50 km ». Les radios sonores privées non commerciales comprennent la radio rurale locale ou communautaire, la radio associative, la radio de collectivité, la radio confessionnelle et la radio-école. L'Union des radios de proximité de Côte d'Ivoire regroupe ces quatre catégories. Le récit de toutes les radios visitées, bien que dites fondées à l'initiative de la communauté, renforce notre intuition de départ, à savoir la difficulté de l'ancrage communautaire et de l'appropriation par les communautés, liée à l'ingérence extérieure, voire à l'instrumentalisation de ces radios. À l'exception des radios confessionnelles et des radios-écoles, qui semblent définir clairement leur cible, impliquer concrètement leur communauté cible dans la gestion et, surtout, développer des mécanismes de survie financière, la situation des radios de collectivité demeure frappante, en raison de l'implication directe de la politique, à travers les élus locaux. Nous avons ainsi relevé cinq défis partagés par ces radios, à savoir le financement, la reconnaissance du métier de journaliste communautaire, la précarité des conditions de travail, la relation entre la gouvernance et la communauté, et enfin l'implication et l'appropriation par les communautés. C'est ce constat qui nous amène à mener une analyse globale de notre terrain témoin.

CHAPITRE 7

ANALYSE DE TERRAIN

Introduction

Ce terrain de recherche nous a permis de nous approcher de certains acteurs privilégiés des radios communautaires ou « radiodiffusion sonore privée non commerciale¹⁴⁹ », de nous entretenir avec eux, d'en apprendre davantage sur ces radios, de partager leur quotidien, leurs perceptions, leurs opinions, leurs motivations et leurs expériences au sein de celles-ci. Ainsi, en combinant la cartographie historique et l'enquête de terrain, nous avons cherché à mettre en lumière la complémentarité des savoirs théoriques et expérientiels. Nous avons dès lors rejoint Sauvé (2005), qui estime que le dialogue entre les différents savoirs (scientifiques, expérientiels, traditionnels, de sens commun, etc.) est nécessaire pour aborder les questions environnementales et sociales de manière plus globale et enrichissante. Les thèmes qui structurent l'analyse présentée dans le chapitre précédent sont ceux qui ont été partagés par les répondants et par notre revue de la littérature : transformations de la radio communautaire, implication des communautés, ancrage communautaire, financement et reconnaissance professionnelle des journalistes. L'analyse du contenu thématique s'est avérée pertinente, car elle nous permet de croiser les propos de plusieurs répondants à travers le prisme des thèmes et sous-thèmes. De ce point de vue, notre objectif n'est pas de voir comment s'organise leur discours sur le plan linguistique, mais plutôt de comprendre la perception et les enjeux au cœur de l'expérience des répondants rencontrés.

7.1. Principales transformations et défis

Cette section se penche sur les changements intervenus dans la législation et l'organisation des radios de proximité en Côte d'Ivoire depuis les années 1990. Il convient également de prendre en compte les facteurs endogènes et exogènes ayant influencé le rayonnement des radios de proximité. On ne peut comprendre le phénomène des radios communautaires en

¹⁴⁹ Désignation officielle des radios de proximité non commerciales en Côte d'Ivoire depuis 2004.

Afrique, en général, et en Côte d'Ivoire, en particulier, sans se référer aux années 1990 : « La FM a inondé l'espace Afrique au vent du multipartisme des années 1990 », explique C0. Et depuis lors, poursuit-il, « nous avons eu, d'une part, au niveau de la presse écrite, ce qu'on appelle le printemps de la presse et, d'autre part, au niveau des radios, ce foisonnement des radios à travers toute l'Afrique, notamment en Côte d'Ivoire ». Ces propos étayent les constats relatifs au nombre d'auteurs mentionnés dans les deux premiers chapitres. Le catalyseur de cette explosion dans la sphère de la radiodiffusion, loin d'être l'initiative d'une quelconque communauté, est essentiellement la résultante du vent du multipartisme des années 1990 (Dioh, 2009 ; Tozzo, 2005 ; Dia, 2002 ; Loum et Sarr, 2018, etc.). Ce qui est complètement en porte-à-faux avec l'idée de développement communautaire en tant que tel. Ces radios étaient, pour la plupart, des instruments de communication des partis politiques qui cherchaient à faire passer leur message à leur électorat. D'où notre préoccupation à l'égard de la rhétorique qui gouverne ces radios, qui, malheureusement, lorsqu'elles sont inadéquatement utilisées, conduisent à des tragédies, comme en a été le cas de la tristement célèbre Radiotélévision Libre des Mille Collines (RTL), également connue sous le nom de Radio génocidaire en raison de l'important rôle qu'elle a joué dans l'incitation au génocide rwandais qui a eu lieu d'avril à juillet 1994. Ainsi, pour les peuples de ces pays nouvellement sortis des dictatures militaires ou civiles, les années 1990 se sont présentées comme le début d'une ère de la liberté d'expression car, au-delà des radios, « le multipartisme en Côte d'Ivoire a coïncidé avec la floraison de journaux ». De 1990 à 1996, 178 titres ont fait leur apparition sur le marché, alors que de 1964 à 1990, on n'en comptait que 4, dont « *Fraternité Matin* », « *Fraternité Hebdo* », « *Ivoire Dimanche* », « *Ivoir'Soir* ». ¹⁵⁰ Bien que cette période de l'histoire des États africains ait connu un certain dynamisme aussi bien sur le plan politique que sur le plan communicationnel, faire de ces radios de véritables outils de développement, d'autonomisation, de coproduction, de co-création et de cogestion serait une sorte de surévaluation si les communautés n'en réalisent même pas la nécessité ni la portée, surtout lorsque l'ombre de l'Etat plane toujours sur ces radios aux desiderata des chefs d'Etat toujours prêts soit à fermer ces stations soit à emprisonner les journaliste malgré la démocratie naissante. Il faut également souligner qu'il s'agit ici de peuples qui ont enduré (et, plus spécifiquement, en Afrique de l'Ouest) la dictature des États militaires ou des États

¹⁵⁰ Zio dans Kako, 2017, p.36.

civils à parti unique depuis des années d'indépendance. Ce fut le cas de la Côte d'Ivoire, avec le PDCI-RDA de Félix Houphouët-Boigny, qui dirigea le pays de 1960 à sa mort en 1993. C'est une période qu'Amougou (2006, p.3) désigne par le modèle déterministe du tout-État ; dans ce cadre, l'État représente le centre névralgique de toute action de développement comme mentionné au chapitre 1 et revisité dans le tableau 22 ci-après. La présence de l'État se fait sentir fortement à travers les actions de ses agents, y compris les plus subalternes, dans leurs rapports avec la communauté. Cette puissance de l'État, Henri Amougou (2006) la condense en trois points majeurs, à savoir (1) l'État développeur, acteur pilote du développement, il est le plus grand investisseur, le plus grand employeur, le constructeur de l'unité nationale, le planificateur des grands projets, le promoteur d'une politique budgétaire expansive...) ; (2) la dictature politique avec l'existence d'un parti unique, une absence de démocratie d'opinions, une absence de syndicats...) ; (3) une redistribution efficace qui prend la forme de réseaux communautaires, clientélistes, hégémoniques ; ce qui a pour contrepartie une absence de démocratie ...)

Ainsi recensée et organisée dans le tableau 1, il n'est pas surprenant que l'État soit à l'initiative des radios rurales, éducatives et agricoles, dont la mission principale a été la promotion du développement culturel, économique, social ou encore agricole ; cela s'est réalisé au moyen de l'alphabétisation, de l'éducation et de la formation. Ainsi que l'explique d'ailleurs C0, « c'est à partir des années 1990 que l'État de Côte d'Ivoire a progressivement ouvert les vannes de la radiodiffusion en octroyant, au départ, 52 radios, c'est-à-dire 26 fréquences aux individus et 26 autres aux collectivités, en 1998. Et, chemin faisant, il y a eu un engouement croissant à cause du vent de la démocratie, du passage des partis uniques au multipartisme en Afrique ».

7.1.1. De la radio communautaire à la radiodiffusion sonore privée non commerciale

Dans cette enquête de terrain, nos participant.e.s sont revenu.e.s à diverses reprises sur le fait que le vocable « radio communautaire » n'est pas la désignation légale et officielle en Côte d'Ivoire. La dénomination légale est « la radiodiffusion sonore privée non commerciale ». Selon Magali Siaudeau (2014), l'utilisation de l'expression « radio communautaire » pour désigner l'ensemble des radios de proximité en Côte d'Ivoire est abusive, mais largement encouragée par les bailleurs de fonds qui souhaitent devenir

partenaires de projets visant à rapprocher les communautés »¹⁵¹. Une approche des bailleurs de fonds qui vise, sans nul doute, à favoriser une certaine harmonisation du vocabulaire, afin de faciliter l'accès aux financements de ces institutions et organisations internationales. Quiconque, devant ou voulant bénéficier d'une aide ou d'une subvention, doit déposer un dossier de demande conforme aux normes et standards de ces institutions et répondant aux critères d'éligibilité. L'objectif de telles démarches entre toutefois en tension avec les réalités du terrain et peut constituer un véritable frein à la marche des États concernés vers un développement autonomisant. Ceci soulève le problème d'adéquation entre les besoins exprimés par les populations et l'offre des institutions financières de Bretton Woods depuis près d'un siècle ; ce point a été largement discuté dans les trois premiers chapitres et corroboré par C0. Ce dernier explique d'ailleurs que la nuance voulue par la Côte d'Ivoire tient au fait que la notion de proximité ne se réfère pas uniquement aux radios communautaires, mais également aux radios sonores privées commerciales. En ce qui concerne le statut de ces radios, la proximité renvoie donc au rayon de couverture, passé de 50 km à 80 km aujourd'hui. Alors, la désignation « radiodiffusion sonore privée non commerciale » marque une distinction réelle entre les radios de proximité commerciales et les radios de proximité non commerciales, pour la plupart membres de l'URPCI. C'est d'ailleurs à ce niveau que réside toute la différence entre la désignation des systèmes à distance et la prise de décision au cœur des institutions extérieures aux pays concernés, dans l'ignorance totale des réalités de ces zones géographiques. Ces bailleurs s'assurent ainsi de la loyauté ou de la complicité de certains natifs de ces régions, ou d'un choix, parmi eux, de collaborateurs et d'experts qu'ils estiment acquis à certaines visions. Ainsi en est-il des courtiers du développement, généralement chargés de ces radios communautaires, qui y voient très fréquemment un simple moyen de sortir de la précarité. Entretien en partie par les instances onusiennes, cette attitude d'éternel assisté fait malheureusement ombrager à l'éclosion des intelligences et même aux initiatives locales. L'affirmation selon laquelle ces médias communautaires émanent du peuple, pour le peuple et par le peuple, s'arrête aux portes de l'Afrique pour revêtir un manteau plus tropical. Aussi, même s'ils sont qualifiés de médias communautaires ou de proximité, ces radios

¹⁵¹ Siaudeau, 2014, p. 27.

butent continuellement sur les réalités du terrain, qui sont celles de leur légitimité aux yeux des populations qui ne s'y reconnaissent guère.

Quant aux courtes zones d'émission, elles nous apparaissent à la fois comme un levier d'implantation positif et comme une limite à l'épanouissement structurel et à l'autonomie financière de ces radios. En effet, comme nous l'avons indiqué plus haut, la radio rurale est étatique. Les radios de proximité non commerciales doivent, quant à elles, leur éclosion au vent démocratique des années 1990, avec le foisonnement des partis politiques, qui a renforcé leurs instruments de communication. Ces deux principales sources d'émergence de ces radios contredisent la dimension suggérée par la rhétorique, à savoir la radio pour, par et au service de la communauté de la Charte africaine de la radiodiffusion de 2001, la radio interactive et participative (Bessette, 2004), la radio participative (Berqué et al., 1993) ou encore la voix des sans-voix (Adjovi, 2007). Cet état de fait renforce donc la problématique de l'appropriation de ces radios par les communautés ; celle-ci passe par l'indépendance et l'autonomie financière de ces radios vis-à-vis de l'État, des partis politiques et/ou des personnes de pouvoir qui les mettent en ondes. En effet, l'absence totale, en Afrique de l'Ouest en général, et en particulier en Afrique de l'Ouest francophone, d'une classe moyenne ou d'une bourgeoisie établie, capable d'effectuer des investissements philanthropiques d'envergure dans divers domaines, pourrait justifier une intervention accrue de l'État et des organisations internationales dans la vie de ces radios. Ceci explique la centralisation du pouvoir décisionnel et financier dans tous les secteurs d'activité, ainsi que la cristallisation de la vie sociale autour des personnalités politiques et des gestionnaires de portefeuille étatiques, comme le montrent les relations de subordination entre l'URPCI et l'État que nous examinons dans les lignes qui suivent.

7.1.2. Création de l'Union des radios de proximité de Côte d'Ivoire

« L'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI) a été créée le 21 décembre 1999 à Abidjan par les concessionnaires des radios, est régie par la loi 60-315 du 21 septembre 1960 et reconnue par les autorités le 04 février 2000. »¹⁵² La création de l'URPCI en 1999 peut être comptée parmi les changements majeurs intervenus dans le système de gestion des RSPN en Côte d'Ivoire. Outil fédérateur et de consolidation des

¹⁵² URPCI 2004 - Présentation de l'URPCI. <https://urpci.net/urpci>. Page consultée le 15 août 2022.

radios de proximité en Côte d'Ivoire, l'URPCI joue un rôle prépondérant au sein du système. Par concessionnaires, il faut entendre un groupe de personnes ou de collectivités ayant signé une convention d'exploitation de la radiodiffusion avec l'État de Côte d'Ivoire. Ils ont réalisé dans les années 1990 que pour se faire entendre, il était important de travailler ensemble au sein d'un regroupement. Faitière des RSPN, l'URPCI s'est très tôt positionnée comme l'intermédiaire entre ses radios et l'État afin de faire avancer les causes relatives au bon fonctionnement radiophonique ; il s'agit par exemple (1) de créer et faire la promotion des relations de partenariat et de coopération avec tout organisme ou association ayant un objet similaire ou connexe à ceux de l'Union ; (2) de défendre les intérêts de ses membres ; (3) de représenter ses membres auprès des pouvoirs publics, des institutions nationales et internationales ; (4) de veiller au respect de la convention et des cahiers de charges avec l'État (URPCI, 2024).

Malgré cette mission importante, la situation financière de l'Union est demeurée aussi précaire que celle des radios dont elle a la charge. En effet, selon C0, l'État se serait très tôt imposé comme principal bailleur de fonds de cet organisme afin de stabiliser son organisation, tout en accordant une certaine reconnaissance aux travailleurs de ce secteur. C0 estime d'ailleurs que la prise en charge financière complète de l'URPCI par l'État aurait été une mesure salubre pour la protéger d'une éventuelle faillite des radios membres. Cela dit, cela contredit l'impression de rigueur avec laquelle l'URPCI assure la structure et répond aux demandes constantes de ses membres. Selon nos observations, il nous serait pertinent de persévérer sur cette voie d'autonomisation, plutôt que de souhaiter la mainmise de l'État sur des radios dites communautaires. À ce sujet, deux visions s'affrontent dans les travaux d'Axelle Kabou (1991) et de Dembisa Moyo (2010), qui apportent de la matière à la réflexion. Pour Kabou, « le mythe de la volonté africaine de développement paraît remplir trois fonctions essentielles : disculper d'avance la classe politique de tout soupçon d'incompétence en détournant les esprits vers un interminable complot international [...] parquer indéfiniment les Africains dans des partis uniques censés canaliser efficacement les énergies vers des objectifs de développement singulièrement flous ; engraisser une foultitude d'experts en perpétuelles missions et recherches dont l'inutilité, jaugée à l'aune de l'aggravation du sous-développement, ne souffre aucune discussion » (Kabou, 1991, p.18). Plusieurs autres chercheurs, tels que Pierre Bamony (2011), Abdoulaye Sawadogo (1987) et Jean-Placide Keza (2005), s'accordent avec Kabou (1991) pour dire que les

obstacles au développement des pays africains s'expliquent essentiellement par des facteurs endogènes, notamment le refus des Africains de cerner leurs propres défis et d'y apporter des solutions appropriées. Pour ces auteurs, la dépendance des États africains aux autres nations et aux programmes internationaux, le sous-développement de ces pays et l'appauvrissement à l'extrême de la population sont le fait d'une junte d'intellectuels qui désorganise les divers secteurs de l'activité économique ; le sous-développement tient donc principalement à la défaillance morale, intellectuelle et politique de ces élites. D'ailleurs, Bamony dénonce avec véhémence « la politique du ventre plein » (Bamony, 2011), c'est-à-dire les satisfactions personnelles immédiates au mépris de l'intérêt général et d'une vision à long terme.

Or, face au nombre et à la diversité des programmes qui se déploient dans tous les secteurs stratégiques des nations africaines (les fonctions publiques, les institutions politiques, l'armée, la santé, l'éducation, les infrastructures, etc.), Dembisa Moyo (2009) estime pour sa part que « plus l'aide étend son champ, plus corrosive est son action plus grande est la culture de la dépendance à l'aide » (Moyo, 2009, p.78). Une assertion que Moyo partage avec d'autres chercheurs qui critiquent l'intervention massive des institutions de Bretton Woods et de l'ONU dans ces pays dits sous-développés ; elle se manifeste par la présence effective des organisations internationales dans toutes les sphères stratégiques de la gestion des nations (sociales, culturelles, économiques, monétaires, éducatives, infrastructurelles, etc.). Il s'agit, entre autres, des organisations non gouvernementales internationales (ONGI), du Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'ONU Femmes, pour l'amélioration des conditions de la femme et la promotion de l'égalité des sexes. Ces agences spécialisées de l'ONU ont pris à bras-le-corps le développement de l'Afrique à travers des programmes et des projets de développement depuis leur création, par exemple, des programmes de radiodiffusion et de télévision scolaires en Côte d'Ivoire de 1960 à 1970 (Bianchini, 2004 ; Tudesq, 1994 ; Desalmand, 1986 ; Benveniste, 1979).

À partir de l'aspiration exprimée par C0 à une prise en charge de l'URPCI par l'État en vue d'une certaine stabilité et de sécurité financières, ces recherches critiques suggèrent que les difficultés endogènes et exogènes minent les sociétés africaines et la RSPNC. Elles méritent donc un regard holistique et historique. C'est d'ailleurs ce qu'implique la communication autonomisante que nous proposons, voire une approche qui transcende l'antagonisme entre le développement exogène et le développement endogène. Celle-ci

propose donc un positionnement en rupture systémique avec la dynamique néocoloniale et néolibérale, afin de mener une réflexion autonome permettant de saisir la place de ces États face aux modèles idéologiques de développement. Cela constitue la clé pour leur permettre de prendre leur envol au sein des politiques nationales socioculturelles, éducatives et économiques. C'est d'ailleurs à ce prix que les défis qui minent les sociétés ouest-africaines, notamment celui du financement des radios communautaires, trouveront un début de solution pérenne.

7.2. Financement des radiodiffusions sonores privées non commerciales en Côte d'Ivoire

Il s'agit ici du déficit de capacité des RSPNC à faire face, ou non, aux charges de fonctionnement et aux investissements importants en matériel nécessaires aux travaux techniques majeurs. La radio communautaire, comme nous l'avons montré tout au long de ce travail, occupe une place prépondérante au sein du système de radiodiffusion ouest-africain. En l'absence de données quantitatives, nous estimons que ces radios, grâce à leur longévité et à leur diffusion dans plusieurs pays, mobilisent certainement un auditoire significatif au sein des communautés. On peut certes l'illustrer en prenant l'exemple de plusieurs types de radios communautaires en Côte d'Ivoire. Mais nous nous attarderons sur quatre catégories de RSPNC, à savoir les radios-écoles, les radios confessionnelles, les radios associatives et les radios de la collectivité. Malgré cette diversité, la problématique du financement des radios a toujours constitué un défi majeur et permanent aussi bien pour les titulaires d'une licence que pour les communautés auxquelles ces radios sont destinées. Dans ces conditions, d'importants efforts s'avèrent nécessaires pour le maintien soutenu et continu de la station de radio à flot, et surtout pour la sensibilisation de la communauté à son existence.

Face à cette problématique, ceux qui ont participé à nos enquêtes ont été unanimes quant aux sources de revenus de ces radios, ce qui les empêche de se prendre pleinement en charge. C'est d'ailleurs à cette difficulté de financement que faisait allusion C0 lorsqu'il expliquait qu'après plusieurs interventions de lobbyistes auprès de l'État de Côte d'Ivoire, ce dernier se serait résolu à apporter un soutien financier aux radios sonores privées non commerciales par l'intermédiaire de l'URPCI. C'est ainsi, soutient C0, « que nous avons

reçu les premiers appuis à hauteur de plusieurs millions pour 28 radios dès la première tranche ». Toutefois, ces radios peinent à surmonter les barrières financières qui se dressent devant elles. Principal pourvoyeur de fonds, l'État n'en injecte pas suffisamment, alors que les annonces publicitaires sont plafonnées à 20 % et que manquent en même temps les organisations de la société civile et une classe moyenne pouvant avoir un excédent de revenus qu'elle peut introduire dans le social. C'est d'ailleurs en raison de toutes ces circonstances que nous portons un regard assez critique à l'égard de la rhétorique onusienne perpétrée par ses agences spécialisées. La présence des radios en Afrique de l'Ouest, en elle-même, ne constitue aucunement une problématique principale dans ces travaux. Il s'agit davantage du fait de croire qu'elle est l'émanation des populations qui cogéreraient ces radios de manière autonome. C'est pourquoi nous disons que si nous voulons que ces radios atteignent leur plein potentiel en tant que radio pour, par et au service des communautés, une communication autonomisante de libération des esprits, de la décolonialité et de rupture complète avec la rhétorique de façade des Nations Unies, ses demembrements et aux autres courtiers du développement qui en servent de relais sur le terrain et pire encore auprès d'une population ignorante de tout dont la confusion est grandissante de génération en génération justement par manque d'un leadership éclairé. Oui, les radios connaissent une certaine pérennité dans le temps et une profonde pénétration dans les endroits les plus reculés de ces États (Berqué et al., 1993), mais à quelle fin et aux frais de qui ? Ce n'est certainement pas pour l'autonomisation des communautés, encore moins pour le développement de ces États. Malgré l'implication imposante des agences spécialisées de l'ONU, des institutions de Bretton Woods et des États dans la vie des radios communautaires, ces radios ne sortent pas d'un mode de survie pour adopter une approche proactive et autonome de développement, en raison des conditions dans lesquelles elles sont implantées et de l'idéologie ultra-libéraliste et hégémonique qui gouverne leurs actions.

Afin d'étayer nos propos, nous nous saisissons du rapport intitulé « Approches internationales en matière de financement de la radio communautaire et de la radio de campus », de Connectus Consulting Inc. (2009), qui répertorie des sources de financement des radios communautaires dans douze (12) pays développés. Pour l'Australie, il y a entre autres cinq sources légalement établies de financement : (1) les commandites (essentiellement des fonds provenant de la publicité) au niveau de 41 % ; (2) les dons qui

s'élèvent à 11 % ; (3) les subventions de la fondation de la radio communautaire avec un pourcentage de 9 % ; (4) les cotisations des membres qui sont à 7 % et (5) les autres subventions du gouvernement avec moins de 5 %. Il est indiqué dans ce rapport que la principale source de revenus du secteur de la radio communautaire en Belgique provient (1) du temps consacré par les bénévoles, de leurs compétences et de leur engagement, et (2) des dons ou des cotisations des membres. Examinant l'approche irlandaise, le rapport indique que plus de 50 % du financement d'une station de radio communautaire ne peut pas provenir d'une même source. Une telle démarche vise essentiellement à faire en sorte (1) qu'il y ait diverses sources de financement et (2) que la collectivité participe. Ce qui, selon la réglementation, constitue un principe fondamental de la radiodiffusion communautaire. Par ailleurs, en faisant allusion aux États-Unis d'Amérique, le rapport précise qu'environ 1/3 du financement provient du programme « Community Service Grants » de la Corporation for Public Broadcasting ; 1/3 provient de dons ; 1/3 provient d'institutions locales.

Ce qui ressort du rapport, dans une lecture contrastive avec notre terrain de recherche, c'est que le bénévolat constitue un pan essentiel de la gestion de ces radios, et qu'en plus des sources de financement usuelles, les dons et les cotisations des membres constituent un atout majeur pour leur survie.

Or, qui dit bénévoles dit au moins : (1) une frange de la population qui s'est bâtie une carrière stable et vit tranquillement de ses rentes et autres pensions de retraite et qui veut désormais redonner à la société ; (2) une jeunesse active et dynamique à qui l'on a enseigné un certain degré de patriotisme et qui décide de donner son temps par amour pour sa patrie et/ou à la recherche d'une expérience professionnelle pour étoffer son curriculum vitae ; (3) une classe moyenne, avec un certain niveau de vie, de stabilité financière et de tranquillité d'esprit quant à l'avenir de sa progéniture, qui décide de donner son temps et de se bâtir un réseau. Mais rien de tout ceci ne correspond aux réalités des populations de l'Afrique de l'Ouest en général, et particulièrement à la cible que ces radios disent servir. D'où la nécessité d'un travail de développement socio-économique et de libération de la conscience collective en amont, avant d'investir le terrain par les radios communautaires.

Dans le rapport de Connectus Consulting Inc. (2009), nous constatons également que plusieurs pays cherchent à diversifier les sources de financement de la radio, ce qui

implique une participation accrue des collectivités. Toutefois, pour ce qui est de la France, le financement de la radio communautaire et étudiante dépend largement du gouvernement, via le Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER), une direction du ministère de la Culture et de la Communication. Or, le FSER lui-même est financé par les impôts prélevés sur les revenus publicitaires des entreprises de radiodiffusion commerciales françaises. Selon notre lecture, en plus des trois caractéristiques relatives au bénévolat évoquées supra, c'est le transfert du modèle français, mal copié et mal exécuté, en Afrique francophone de l'Ouest qui engendre cette opacité dans la gestion des radios communautaires et les empêche de s'aligner strictement sur la définition et la rhétorique onusienne. Ainsi, comme nous l'avons démontré à l'entame de ces travaux, les médias publics « en Afrique de l'Ouest demeurent marqués par la période coloniale et, plus particulièrement, par le modèle français de l'ORTF en Afrique francophone, afin de mettre en place des systèmes centralisés de gestion des médias officiels »¹⁵³. Tidiane Dioh (2009) vient d'ailleurs corroborer cette immixtion des États dans les médias en constatant que, de 1960 à la fin des années 1980, tous les modèles de régime politique en Afrique, qu'ils soient civils ou militaires, libéraux ou marxistes, ont adopté le même modèle de médias publics contrôlés par le gouvernement, via ses ministères de l'information. Une ingérence de l'État qui semble devenue la norme, au point que C0 souhaite même que « les radios de collectivité fonctionnent comme des structures étatiques en bonne et due forme et qu'elles ne manquent pas de fonds ». À ce point, nous nous demandons : si tel est le cas, allons-nous continuer à classer les radios de collectivité parmi les radios communautaires au sens propre du terme, ou deviennent-elles désormais des radios étatiques ? Quel serait désormais leur statut légal dans ce cas ? À cela s'ajoute l'intervention directe dans tous les secteurs stratégiques de la gestion de ces pays dits francophones à travers des mécanismes de coopération et d'aide au développement tout aussi ambigus que la problématique des radios communautaires. Il n'est donc pas étonnant que la gestion de ces radios souffre de nombreuses carences dans l'application du modèle français, malgré des contextes variés.

Par ailleurs, en faisant allusion aux Nations Unies et à leurs agences spécialisées, C0 estime qu'il serait plus bénéfique pour les radios communautaires en Côte d'Ivoire si l'URPCI pouvait bénéficier d'un type de collaboration similaire avec l'État de Côte d'Ivoire, à savoir

¹⁵³ Tozzo, 2005, p. 101.

la reconnaissance et une certaine prise en charge de ces radios, car s'indigne-t-il : « ces structures internationales considèrent davantage la radio, connaissent mieux les radios à l'avance que nos structures nationales ici ». Il confirme inconsciemment que ces radios ne sont pas l'émanation des communautés lorsqu'il indique que les démembrements des Nations Unies en connaissent davantage, voire à l'avance. Cette affirmation de C0 corrobore ainsi les résultats des travaux de plusieurs recherches (Amin Samir 1989 ; Vachon 1990 ; Habib Sy, 1995 ; Sachs 1996 ; Rist 2007 ; Moyo 2009 ; Serge Latouche, 2008 ; David Sogge, 2014 ; etc.) qui tendent à expliquer que le développement de l'Afrique échappe aux Africains puisque tout est conçu d'un point de vue occidental, dans une perspective coloniale et néolibérale. Dembisa Moyo écrivait d'ailleurs à ce propos que « plus l'aide étend son champ, plus corrosive est son action [et] plus grande est la culture de la dépendance à l'aide »¹⁵⁴.

Toutefois, ce que cette recherche révèle également comme pertinent, c'est que la difficulté de financement des radios communautaires en Côte d'Ivoire et la cacophonie qui règne dans ce secteur amènent désormais des intervenants de ce secteur d'activité à réfléchir et à remettre en question les mécanismes qui gouvernent ces radios. Ainsi, le séminaire de Dakar, qui a abouti à l'expérimentation d'une politique d'ancrage communautaire consistant à communiquer davantage avec les communautés, à les intéresser à l'importance et à la nécessité de ces radios pour la communauté, et surtout à les convaincre de l'urgence de leur appropriation, d'une part, et, d'autre part, la volonté affichée de tous nos interlocuteurs de les doter de mécanismes visant à diversifier leurs sources de financement et ainsi de leur permettre de bénéficier d'une relative autonomie, constituent des exemples tangibles.

De l'autonomie financière découlent d'autres dimensions de l'autonomie potentielle des radios. Le participant C4-1 évoquera les démarches entreprises pour transformer sa radio de collectivité en radio communautaire : « Nous sommes une radio communale qui est en train de devenir une radio communautaire. ». Selon lui, tant que la radio sera perçue, à tort ou à raison, comme une propriété privée du maire, les communautés ne s'y impliqueront jamais sur le plan financier. Il est donc indispensable de faire changer son statut ; il s'agit de la faire passer du statut de radio de collectivité à celui de radio communautaire ; il sera

¹⁵⁴ Moyo, 2009, p.78.

alors possible de travailler à y associer les différentes communautés, afin de leur donner la place qui est la leur au sein de cet outil de cohésion et de développement des populations. N'est-ce pas d'ailleurs ce que promeut la charte européenne des radios de type communautaire en présentant les radios communautaires comme l'un des moyens essentiels pour favoriser la liberté d'expression et d'information, le développement culturel, la liberté de la forme et la confrontation d'opinions, ainsi que la participation active à la vie locale. Cette charte indique que les radios communautaires doivent avoir une ligne éditoriale indépendante vis-à-vis du gouvernement, des institutions commerciales et religieuses, ainsi que des partis politiques. Contre le programme politisé de ces derniers, il s'agit de les établir comme des organismes à but non lucratif ; cela n'est possible que si l'on assure ou garantit leur indépendance grâce à diverses sources de financement. Sur cette base, l'indignation de C4 prend tout son sens puisqu'il a placé son mandat sous le sceau du changement au cœur même du dispositif entourant la radio de collectivité ; il déclare qu'il faut faire comprendre à l'actuel maire et bien entendu à ses prédécesseurs une donnée de base : certes la radio est une structure communale, sans pour autant être la propriété du maire : « Le maire ne peut pas par exemple décider de qui passe et qui ne passe pas à la radio, qui est son adversaire politique qui n'a pas accès à la propriété, à la radio ».

Cependant, sur notre terrain, c'est généralement à la Radio Paix Sanwi que revient le mérite d'être inventive face aux défis de financement. Notre enquête de terrain nous a permis d'observer le travail des dirigeants de cette radio. Comme cela a été largement détaillé dans le chapitre 5, section 5.5.2, C2-1 a expliqué le doute auquel ils ont été confrontés lorsqu'ils ont décidé de lancer une campagne de levée de fonds portant sur la vente de bienfaisance. Pour faire face aux difficultés financières qui minaient la radio, l'équipe explique qu'il est arrivé un moment où la station avait du mal à émettre en raison de la vétusté et des défauts de l'émetteur radioélectrique et de l'antenne. La panne avait été évaluée à 18 millions de francs CFA, soit environ 44000 CAD. Passé le moment du doute et de la frayeur, l'équipe a lancé la campagne en sollicitant toutes les communautés habituellement desservies par cette radio. La mobilisation a dépassé leurs attentes. Grâce donc à un ouvrage coproduit par une jeune paroissienne et l'évêque du diocèse de Grand-Bassam, ainsi qu'à la vente des dessins et tableaux de cette paroissienne, « nous avons procédé, explique C2-1, à une vente de bienfaisance qui nous a permis de récolter, séance tenante, 7 millions sur les 18 recherchés. En deux semaines, grâce aux dons et aux diverses

contributions par chèque que nous avons reçus au fur et à mesure, nous avons non seulement atteint nos objectifs financiers, mais les avons surpassés ».

La reconnaissance des communautés et leur réappropriation des radios pourraient aider ces radios à atteindre leurs objectifs. De plus, il est primordial de diversifier les sources de revenus d'une radio communautaire, plutôt que de compter exclusivement sur les subventions étatiques qui, la plupart du temps, sont très hypothétiques, surtout dans des États où la politique cristallise tous les secteurs d'activité.

7.3. Réappropriation et politique d'ancrage communautaire des radios privées non commerciales

Il est question, dans cette section, des rapports de ces radios de proximité avec la communauté. Le processus d'implantation des radios, la présence de la communauté dans la programmation des émissions, la participation et la contribution effective des populations dans le financement des activités de la radio, la réappropriation de ces radios par les populations, le degré du sentiment d'appartenance à la radio par les populations sont des thèmes qui constituent leurs potentiels ancrages dans la communauté. Sur l'enjeu de la réappropriation, C0 indique qu'en Côte d'Ivoire, les radios sont mises sur pied avant même que les communautés n'en aient connaissance. Les radios naissent, puis, comme certains le disent, « on cherche les communautés à qui s'intéresser à la radio ». Autrement dit, les radios sont généralement mises sur pied par les mairies, les conseils régionaux et les associations avant même que la cible en soit informée. En procédant ainsi, il va de soi que ces autorités elles-mêmes instaurent une certaine distance entre la radio et la communauté ; cette dernière regarde de façon passive, un peu de loin la radio, sans en comprendre véritablement la nécessité pour elle, afin d'y être impliquée de quelque façon, en dehors de la consommation des produits radiophoniques, à travers l'écoute. Une telle dynamique est de toute évidence incapacitante. Aussi, tous nos répondants ont-ils souligné l'importance de la politique d'« ancrage communautaire », qui consiste à amener les populations à reconnaître ces radios comme un bien commun, à se reconnaître en elles et à les approprier. Nos répondants étaient tous convaincus que c'est superficiel et paradoxal d'avoir une radio dite communautaire dans un milieu où elle n'est ni aimée ni écoutée ni soutenue par une communauté pour laquelle on prétend justement travailler. C'est un élément que souligne

Siaudeau (2014) lorsqu'il déclare que « les radios de proximité en Côte d'Ivoire, n'ayant pas historiquement été initiées par les communautés, sont très peu incitées à s'impliquer dans leur programmation et leur gestion »¹⁵⁵. Il est donc important de relever à ce stade que, même l'engouement dont font preuve les conseillers généraux, des maires ou autres responsables politiques au phénomène de radios communautaires peut souvent se lire à deux niveaux : Soit ces personnalités implantent ces radios au cœur d'une communauté pour des visées politiciennes et en faire leur propre instrument de propagande ; soit une importante subvention est en cours en provenance des Nations Unies ou d'autres partenaires et ces personnalités qui sont au cœur des appareils décisionnels et ont donc la primeur de l'information, se précipitent pour la mise sur pied des stations de radio afin de bénéficier de la subvention qui la plupart du temps se termine avec le rayonnement des radios qui tombent en ruine instantanément. C'est finalement comme être ministre de l'infrastructure et avoir une épouse qui dirige une entreprise de bâtiment qui rafle tous les marchés publics de construction de maisons sociales ou de rénovation de je ne sais quel bâtiment, dont l'entreprise s'effondre à la fin du séjour de l'époux au sein du ministère.

C'est donc mû par la volonté de réconcilier les radios avec la communauté que la stratégie d'ancrage communautaire a fait l'objet d'une formation destinée aux dirigeants des radios communautaires, financée par l'IPAO (Instituts Panos de l'Afrique de l'Ouest) de Dakar, avec l'encadrement d'Oxy Jeune, une radio de jeunes de Dakar. En effet, l'IPAO, depuis les années 2000, continue de révéler un véritable leadership régional de référence dans l'appui aux médias et à la communication en Afrique de l'Ouest. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'il s'est montré solidaire pour faire face à ce déséquilibre qui mine les radios communautaires en Côte d'Ivoire, en initiant cette formation de renforcement des capacités des responsables afin de les doter d'un outil de soutien. Au-delà de ces initiatives qui se multiplient pour intéresser les communautés à la vitalité de ces radios et les y impliquer, il faut tenir compte du contexte africain et des marques profondes, tangibles, invisibles et intangibles, façonnées par le colonialisme. En effet, après la promesse des indépendances et de la coopération aux États nouvellement indépendants d'Afrique francophone dans les années 1960, le général de Gaulle, paradoxalement, n'a fait que les maintenir pernicieusement dans la Françafrique dénoncée par d'éminents chercheurs africains

¹⁵⁵ Siaudeau, 2014, p.15.

(Joseph-Achille Mbembe et al., 2020, 2016 ; Kako Nubukpo, 2016 ; Mamadou Koulibaly, 2008 ; Nicolas Agbohoun, 2000, etc.). Il faut aussi rappeler les accords secrets que Madame Amina Fatima Ibrahima Fofana, activiste et membre du CNT (Conseil national de la transition),¹⁵⁶ a publiés, puis repris par Grah Kossi sur *7 jours Info*.¹⁵⁷

La symbolique de la Françafrique, dénoncée par François-Xavier Verschave (1998)¹⁵⁸, est un iceberg dont la partie émergée représente la France, meilleure amie de l'Afrique, patrie des droits de l'homme, etc. Toutefois, les 90 % de la relation immergée évoquent l'ensemble des mécanismes de maintien de la domination française en Afrique avec des alliés africains. C'est donc une sorte de système politique et institutionnel, doublé d'un ensemble de réseaux favorisant la mainmise sur la vie économique et politique de ses anciennes colonies, ce qui lui garantit l'accès aux matières premières, dans l'ultime but de conserver sa puissance sur l'échiquier international. L'auteur indique d'ailleurs que cet opaque système a vu le jour dans les années de l'indépendance africaine au sommet de l'État français et a accompagné toute l'histoire de la V^e République. La Françafrique, comme l'explique Thomas Borrel (2021), est

un système de domination fondé sur une alliance stratégique et asymétrique entre une partie des élites françaises et une partie de leurs homologues africains. Cette alliance, héritée d'une longue histoire coloniale, mêle des mécanismes officiels, connus, visibles, assumés par les États, et des mécanismes occultes, souvent illégaux, parfois criminels, toujours inavouables. Ces mécanismes, qui se déploient dans une relative indifférence de l'opinion publique française, permettent à ces élites franco-africaines de s'appropriier et de se partager des ressources, économiques, mais aussi politiques, culturelles et symboliques, au détriment des peuples africains.¹⁵⁹

Il s'agirait notamment de (1) la dette coloniale pour remboursement des bénéfices de la colonisation ; (2) de la confiscation automatique des réserves financières nationales ; (3)

¹⁵⁶ Le Conseil national de transition est l'organe législatif du Mali, en remplacement de l'Assemblée nationale, durant la période de transition mise en place par le Comité national pour le salut du peuple (CNSP), à la suite du coup d'État du 18 août 2020. Il est également connu sous l'appellation « parlement de transition » et compte 121 membres, dont des militaires, des membres de la classe politique et de la société civile. D'ailleurs, depuis cette date, le Mali est en rupture de ban avec la , car tous ses accords ont été rompus, le Mali étant en pleine refondation et restructuration grâce à de nouveaux partenaires.

¹⁵⁷ 7 jours Info est un organe de presse en ligne : <https://7joursinfo.com/actualites/le-mali-vient-de-mettre-definitivement-fin-a-sa-dependance-face-a-la--en-annulant-les-11-accords-coloniaux-imposes-aux-pays-africains-depuis-1960/> Page consultée le 24 mars 2023.

¹⁵⁸ François-Xavier Verschave, ancien président de Survie et auteur de *La Françafrique, le plus long scandale de la République*, 1998, Stock. Survie est en effet une association qui lutte contre le néocolonialisme français en Afrique, sous toutes ses formes, dont la Françafrique est la principale manifestation. La survie milite également contre le contexte colonial qui perdure en Kanaky, en Nouvelle-Calédonie et à Mayotte.

¹⁵⁹ Borrel et al., 2021, p.14.

du droit de premier refus sur toute ressource brute ou naturelle découverte dans le pays ; (4) de la priorité aux intérêts et aux entreprises français dans les marchés publics et les appels d'offres publics ; (5) du droit exclusif de fournir des équipements militaires et de former les officiers militaires des colonies ; (6) le droit pour la France de déployer des troupes et d'intervenir militairement dans le pays pour défendre ses intérêts ; (7) de l'obligation de faire du français la langue officielle du pays et la langue pour l'éducation ; (8) de l'obligation d'utiliser le franc CFA (franc des colonies françaises d'Afrique) ; (9) de l'obligation d'envoyer en France un bilan annuel et un rapport d'état des réserves ; la conditionnalité est claire : pas de rapport, pas d'argent ; (10) du renoncement à toute alliance militaire avec d'autres pays, sauf autorisation de la France ; (11) de l'obligation de s'allier avec la France en cas de guerre ou de crise mondiale. Toutes les dispositions qui lient les mains des Africains les maintiennent dans une dépendance perpétuelle et nuisent à toute initiative de développement fondée sur leurs propres initiatives, leurs expertises, leurs ressources et, surtout, sur leurs besoins réels.

Si nous avons donc tenu à analyser le déploiement des radios communautaires en Afrique de l'Ouest, pour les mettre en perspective avec le contexte historique des relations Nord-Sud et tous les mécanismes qui les sous-tendent, c'est justement pour mettre en exergue leurs ramifications jusque dans les aspects les plus simples et les plus anodins du mythe du développement du continent africain qui est miroité depuis des siècles. La rhétorique sur le caractère participatif, l'autonomisation et la capacité attribuées aux RC ne peuvent ni fonctionner ni avoir le moindre impact que si des communautés ont d'abord réussi à briser la chaîne de la servitude, de la domination, de l'aliénation et de la vassalisation.

C'est aussi de cette Afrique piégée par des accords, des programmes de développement, des plans d'ajustement structurels et autres programmes d'aide et de coopération dont parle également Venance Konan (2018), journaliste-écrivain, quand il fait allusion à quatre latrines qu'il aurait vues au Bénin, au bord du lac Ahémé et sur lesquelles il était écrit fièrement : « Financement : coopération française » ; il parle aussi d'une autre opération de construction de latrines en Côte d'Ivoire financée par la coopération européenne.

Quant à l'activiste Nathalie Yamb,¹⁶⁰ Elle parle du rituel d'humiliation lorsqu'elle se réfère aux cinq vélos offerts à la police gabonaise par la France, via son ambassade à Libreville, qui ont été fièrement affichés sur la page officielle de l'ambassade, sans compter une pirogue pneumatique offerte également à la marine camerounaise. Il faut encore mentionner, pour le compte de la France, le fameux haut-parleur offert aux forces armées maliennes au plus fort de l'opération Barkhane, sachant qu'il s'agit d'une intervention militaire française lancée en 2014 visant à combattre les groupes armés djihadistes salafistes au Mali, comme mentionné au chapitre 5. La liste est si longue que nous ne nous sommes pas privés de faire un clin d'œil à l'ambassadrice du Canada au Bénin, Son Excellence Tina Guthrie, qui a offert 20 tentes modulables en octobre 2025 aux forces armées béninoises, sous le regard admiratif de tout un chef d'état-major venu pour réceptionner le don. Bien que le don en lui-même nous fasse souciller, c'est le discours qui l'accompagne qui nous fait réfléchir lorsque cette dernière déclare que ce don « illustre la solidarité entre le Canada et le Bénin face à la menace terroriste grandissante au Sahel ». Bref, ce sont ces genres de situations insolites qui donnent tout leur sens à cette recherche.

Une telle mentalité, où tout est attendu de l'extérieur, même pour de petites latrines publiques, et où aucune chance n'est accordée aux initiatives ni aux expertises endogènes, s'ouvre-t-elle vraiment à l'idée d'une prise en charge personnelle ? Cette peur de se prendre en charge est celle à laquelle a été confronté C4-1 lors d'une rencontre avec les communautés, afin d'évoquer, justement, la question de la souveraineté financière de la radio de collectivité. Toute une cohorte de personnes s'est plainte auprès du maire, par téléphone ou en sa présence, en affirmant qu'on voulait leur extorquer de l'argent au profit de la radio. Nos observations nous poussent à questionner la capacité et la volonté d'autonomisation des populations qui subissent cet acharnement psychologique, tout comme le confinement, à la fois idéologique et épistémologique, des élites intellectuelles et politiques africaines depuis des siècles.

¹⁶⁰ Vidéo publique consultée le 14 décembre 2025 en référence aux différents dons effectués par des représentations occidentales en Afrique. Des informations toutes retraçables sur des sites officiels, notamment pour le Gabon, publiées sur <https://gabonmediatime.com/gabon-cinq-vtt-offerts-par-la-france-pour-renforcer-la-police-de-proximite/>, et pour le Canada, publiées sur <https://lanation.bj/societe/cooperation-militaire-20-tentes-modulables-offertes-aux-forces-armees-beninoises>, etc. Pages consultées le mercredi 10 décembre.

Conclusion

Ce chapitre, qui analyse le terrain témoin, renforce les propos de nos répondants. Ils mettent en lumière certains faits saillants relatifs à la gestion des radios communautaires. Il s'agit, entre autres, des mutations au sein de ces radios en Côte d'Ivoire, des types de relations entretenues avec les communautés et de la problématique du financement. La pertinence de cette analyse tient à sa cohérence avec les chapitres précédents, notamment le contexte théorique du travail, qui a également mis en évidence la problématique du financement des radios communautaires. Il nous a également été donné de constater l'effort constant de collaboration entre plusieurs entités (l'État, les agences spécialisées des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, les structures locales, etc.) en faveur de la survie et de la pérennité de ces radios communautaires. La méthode d'analyse thématique qualitative mobilisée nous a permis d'effectuer un examen objectif, exhaustif et méthodique du matériel verbal et non verbal issu des différents entretiens, afin d'en commenter les éléments caractéristiques. En effet, afin d'explorer les réponses ouvertes apportées à notre questionnement préliminaire, nous avons interprété, analysé et synthétisé rigoureusement le sens manifeste des discours de nos répondants. L'analyse thématique qualitative que nous avons menée nous semble en adéquation avec la dimension théorique de cette recherche. Celle-ci nous a permis de confronter les propos des interviewés au prisme des thèmes et sous-thèmes élaborés en lien avec la problématique principale, à savoir les circonstances du déploiement et de l'expansion des radios communautaires en Afrique de l'Ouest depuis les années 1990. Par exemple, cette analyse corrobore un fait : le financement des radios communautaires a toujours été un enjeu préoccupant sur le continent africain en général et particulièrement en Côte d'Ivoire. De plus, cette analyse montre que, malgré les changements structurels, statutaires et juridiques, les radios communautaires ne parviennent toujours pas à établir une relation conventionnelle d'appartenance ou de fusion avec les communautés desservies. Cet état de fait s'explique à la fois par le mode d'installation de ces radios et par leur processus de financement. Les radios naissent, et c'est ensuite qu'on cherche les communautés à desservir. Ainsi, malgré l'importance des radios de proximité clairement établie et reconnue par tous, les mécanismes qui entourent leur exploitation n'aident ni à leur rayonnement ni à leur appropriation effective par les communautés. C'est d'ailleurs ce qui légitime la méthode de l'ancrage communautaire qui, bien ficelée, pourrait apporter à ces radios une autonomie

financière et une certaine pérennité. Tout ce contexte nous amène donc à mener une analyse générale de ce travail, que nous appréhendons selon trois dimensions empiriques, politiques et conceptuelles.

CHAPITRE 8

ANALYSE GLOBALE

Introduction

Au départ, nous voulions nous intéresser aux radios communautaires pour un certain nombre de raisons : (1) à la définition du concept de radio communautaire et à ses implications sur le terrain ; (2) aux mécanismes de déploiement de ces radios, qui semblaient souffrir d'une certaine opacité ; (3) au mode de financement, qui nous paraît crucial et pertinent pour les communautés et leur autonomie. Le plan conceptuel de la recherche nous a conduits au constat d'un certain enchevêtrement entre la radio communautaire et la communication pour le développement (voir le chapitre 2, 2.1). C'est dans ce cadre que l'ONU et ses agences spécialisées - en particulier les organisations à vocation sociale telles que l'UNESCO, le BIT, l'OMS, la FAO et le PNUD - classent les pratiques en quatre tendances, à savoir 1) la communication axée sur les changements comportementaux ; 2) la communication pour le changement social ; 3) la communication visant à promouvoir certaines idées ; 4) les activités visant à soutenir et renforcer un environnement médiatique et de communication favorable (McCall, 2010). À ce titre, la communication pour le développement a été diversement appréhendée tantôt comme un « ensemble d'activités planifiées de communication visant le changement individuel et social »¹⁶¹, tantôt comme « un outil d'influence sociale et politique »¹⁶², tantôt comme « un ensemble de procédés de transmission et de communication » voire comme « un champ d'investigation »¹⁶³. Tout en les inscrivant dans la perspective de la CPD, certains chercheurs estiment que les radios communautaires « redonnent un certain pouvoir aux auditeurs en leur fournissant des outils et des encouragements nécessaires pour qu'ils prennent part non seulement aux activités de la radio mais également aux processus sociaux, culturels et politiques qui influent sur leur vie quotidienne »¹⁶⁴. Ceci conduit à la définition consensuelle formulée par la Charte africaine de la radiodiffusion, adoptée à la fin des travaux du séminaire organisé par l'UNESCO en 2001 à Windhoek, en Namibie,

¹⁶¹ Middleton, 1985, p.31.

¹⁶² Jenatsch et al., 2016, p.10.

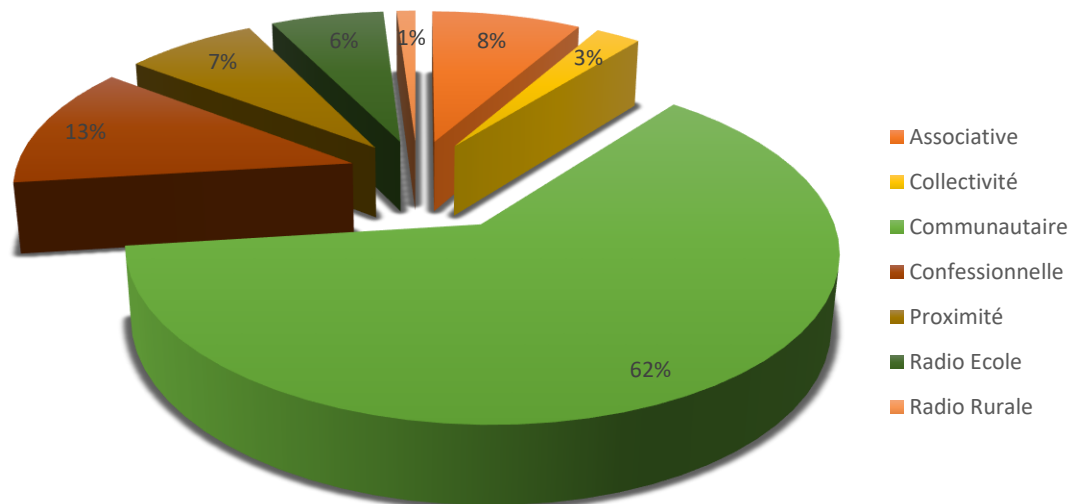
¹⁶³ Misse, 2005.

¹⁶⁴ Berqué et al, 1993, pp 17-18.

telle que rappelée dans notre introduction générale supra. Elle fait de la radio communautaire « un type de radiodiffusion pour, par et au service de la communauté ; sa propriété et sa gestion sont représentatives de cette communauté ; elle est à but non lucratif et a pour objet le développement social ». Il nous a toutefois été donné de constater, au cours de cette recherche, un contraste entre la théorie et la pratique : même si la Charte africaine de la radiodiffusion (2001) présente la radio communautaire en théorie comme une radio pour, par et au service de la communauté, de façon pragmatique, nous avons remarqué que ces radios échappent la plupart du temps à la communauté. Et cela concerne aussi bien la matière première que la technologie, le mécanisme de financement, le mode d'acquisition ou le niveau des programmes. Cet écart entre la rhétorique et la réalité des radios est apparu intuitivement et s'est confirmé tout au long de nos travaux de recherche, au cœur de notre thèse. Ce chapitre huit aborde la question sous trois angles, sur la base d'éléments probants issus de cette recherche et, plus essentiellement, grâce aux diagrammes présentés et analysés au chapitre 4. Les trois dimensions qui feront l'objet de ce chapitre sont donc : (1) le constat empirique ; (2) le constat politique ; et (3) le constat conceptuel.

8.1. Constat empirique

8.1.1. Représentation graphique de la fragmentation des radios communautaires en Afrique de l'Ouest



Ce diagramme présente l'ensemble des radios communautaires répertoriées en Afrique de l'Ouest dans le cadre de ces travaux de recherche. Il nous montre 62% des radios communautaires dans la perspective de l'UNESCO, telle que définie et adoptée par la Charte africaine des radios communautaires en 2001. Parallèlement à ces 62%, nous avons un ensemble de 48% de radios sous d'autres appellations jouant quasiment le même rôle que les radios communautaires mais à différents niveaux de la société ; les recherches de terrain en Côte d'Ivoire exposées aux chapitres 5 et 6 amènent à ce constat.

Assurément, 62 % des radios communautaires couvrent la moitié des RC ; il n'en demeure pas moins que la présence de 48 % de ce type de structures mérite d'être interrogée. Par souci de standardisation et d'universalisation, une définition harmonisée a été adoptée. Mais une question demeure : pourquoi existent encore 13 % de radios confessionnelles, 8 % de radios associatives, 7 % de radios de proximité, 6 % de radios d'école, 3 % de radios de collectivité et 1 % de radios rurales, alors que toutes ces radios ont la même mission et la même finalité : le « développement social » des communautés ? Comme nous l'avons vu en Côte d'Ivoire, les 48% des radios qui ne portent pas le nom de radio communautaire sont portées soit par des conseils régionaux, des mairies sous la forme de radios de

collectivité, soit par des confessions religieuses avec des radios confessionnelles, soit par des établissements scolaires ou universitaires sous la forme de radios-école, soit par des associations, des amicales à travers des radios associatives, soit enfin par des organisations non gouvernementales sous la forme de radios de proximité. Ces ambiguïtés rejaillissent d'un pays comme la Côte d'Ivoire, où il existe une télévision et une radio publiques d'État couvrant l'ensemble du territoire national. On s'y retrouve avec 218 radios communautaires, au régime de financement parmi les plus précaires, comme l'indique et le confirme la littérature ainsi que nos répondants. Nous y avons d'ailleurs fait allusion au chapitre cinq. Le financement des radios communautaires s'avère particulièrement préoccupant en Afrique de l'Ouest. De manière générale, les communautés s'impliquent difficilement, voire pas du tout, dans la vie économique des radios communautaires, à l'exception des communautés religieuses, qui apportent des contributions financières aux radios, ce qui constitue une responsabilité religieuse (chapitre 6, 6.4).

La problématique de la rupture dans les stratégies de développement en Afrique, en général, et davantage en Afrique de l'Ouest, occupe une place prépondérante auprès des décideurs, des pourvoyeurs et des bénéficiaires. On peut regretter qu'une stratégie de développement ne soit pas conçue par l'intelligentsia africaine ; cette dernière se contente de s'ajuster aux célèbres étapes de la croissance économique de Walt Whitman Rostow (1962), à savoir 1) la société traditionnelle ; 2) l'accumulation des conditions préalables au décollage (*take-off*) ; 3) le décollage ; 4) la marche à la maturité ; 5) l'âge de la consommation de masse. Une préoccupation que soulève d'ailleurs Martha Nussbaum (2020), qui déplore la corrélation directe entre le progrès d'un État et l'accroissement du PIB (produit intérieur brut). D'après ce modèle de développement constate-t-elle :

Le but d'un État devrait être la croissance économique. Peu important la distribution des richesses et l'égalité sociale, peu important les conditions d'une démocratie stable, peu important la qualité des relations entre groupes raciaux et entre les genres, peu important le développement d'autres éléments de la qualité de vie des êtres humains qui ne sont pas clairement articulés à la croissance économique.¹⁶⁵

La vie des radios communautaires, s'inscrivant sans doute dans cette dynamique, se trouve régie par les besoins de l'heure, à l'image des missions qui leur sont généralement confiées par les Nations Unies dans un contexte précis, comme le montre le tableau 1 du chapitre 1.

¹⁶⁵ Nussbaum, M., 2020, p.24

Le développement du continent rime ainsi avec les programmes quinquennaux et les plans d'ajustement structurel ; on a l'impression que le développement ne répond qu'à un simple besoin d'expérimentation. Il y a là un déficit de compétences qui crée une dépendance totale et permanente des États ouest-africains, en général, et francophones, en particulier. Venance Konan (2018) l'illustre d'ailleurs par l'histoire rocambolesque des quatre latrines publiques qui, au Bénin, au bord du lac Ahémé, portent fièrement l'écriteau : « Financement : coopération française » ; il évoque également une autre opération de construction de latrines en Côte d'Ivoire financée par la coopération européenne. Coopération, experts internationaux, bailleurs de fonds et institutions financières internationales sont autant de vocables qui alimentent le quotidien de la sous-région ouest-africaine, surtout francophone. Mais les dirigeants ne disposent d'aucune gouvernance cohérente ni de statistiques vitales ; ils se tournent donc perpétuellement vers Washington, Paris, Genève ou Londres pour bénéficier de plans de développement. Selon Habib Sy (1995), des dirigeants s'en remettent parfois « à la science des sorciers du développement que sont les coopérants, les assistants techniques et autres africanistes, prêts à embrasser toutes les causes douteuses conçues par les gouvernements aux abois »¹⁶⁶.

Ainsi, ce morcellement des radios communautaires, bien que propre au portrait empirique de l'Afrique de l'Ouest, n'est pas une exclusivité de la sous-région et n'émerge pas ex nihilo. Il s'inscrit en effet dans un contexte idéologique d'hégémonie. Dans une région où la plupart des affaires publiques sont si cristallisées autour des dirigeants politiques, ces radios, aussi variées soient-elles, ne bénéficient finalement d'aucune vision cohérente et rigoureuse soutenue par une politique d'encadrement réaliste. Après avoir satisfait aux procédures administratives et s'être acquitté des frais afférents à la mise en place d'une radio (plutôt bien harmonisés), chaque concessionnaire évolue selon ses capacités et, en général, selon ses propres moyens. En effet, notre interlocuteur C2-1 indique qu'après le départ des missionnaires de la congrégation des Pères Stigmatins, précurseurs de la Radio Paix Sanwi, les membres de la communauté capables d'intervenir financièrement au sein de la radio sont majoritairement des hommes politiques, des personnalités d'origine du Sanwi qui vivent tous à la capitale, à Abidjan et ne viennent à Aboisso que de façon épisodique et sporadique : « Ce sont des personnes qui disent tous s'intéresser beaucoup à

¹⁶⁶ Habib Sy, 1995, p.63.

la vie de la radio mais, conclut-il, cet intérêt est souvent loin de se traduire dans les faits. Ils se sentent concernés par les problèmes de la radio que lorsqu'ils viennent les fins de semaine pour des activités ponctuelles ». On trouve le même son de cloche chez le participant C4-1, dont le cheval de bataille est la mutation de la radio de collectivité en une « vraie radio communautaire » à laquelle doivent effectivement participer les communautés. C4-2 appuie les propos de son collègue en déclarant que la perception que la communauté a de cette radio est très erronée. En effet, il estime que les membres de la communauté sont généralement convaincus que, pour avoir contribué à l'élection du maire, ce dernier doit faire un retour d'ascenseur qu'ils entendent à la radio de la collectivité. C'est donc à croire que ces communautés, selon ces deux intervenants, considèrent la radio comme une sorte de récompense du maire ou du conseil régional, un gage de remerciement au peuple pour son élection. Et ces élus, poursuit C4-1, entretiennent malheureusement cette illusion, la nourrissent et l'instrumentalisent. Sous cet angle, soutient C4-1, le maire devient « le grand propriétaire de la radio, à la limite même c'est lui le tout-puissant maire, la mairie est sa propriété et la radio avec, donc on attend qu'il assume tout ».

Le manque de transparence et de communication claire autour de ces radios, ainsi que leur particularisation à l'infini, constituent une source de confusion qui éloigne davantage les communautés de celles-ci. Nous avons déjà dit que les courtiers du développement, chargés de ces radios communautaires, y voient très souvent un simple moyen de sortir de la précarité. Aussi, divers auteurs ont en effet mené une réflexion sur la longue histoire des courtiers locaux en développement ; ils les présentent comme des intermédiaires servant d'interface entre les destinataires du projet et les institutions de développement, drainant ainsi des ressources extérieures relevant de l'aide au développement. Malheureusement, selon Bierschenk (2000), ces personnes censées représenter la population locale ou exprimer ses besoins auprès des structures d'appui et de financement extérieures sont des salariés de ces instances de développement. Ainsi, clarifient-ils, durant la colonisation, les interprètes, chefs de canton et de village (sans maîtriser les discours propres au monde du développement) assuraient cette intermédiation jusqu'aux indépendances. Ils ont été progressivement remplacés par des fonctionnaires, puis par les encadreurs des projets de développement. Ceci correspond à ce que les chercheurs qualifient de « mentalité d'éternel assisté ». Cette dernière est entretenue par un système postcolonial qui fait malheureusement ombrage à l'éclosion des intelligences, voire aux initiatives locales. C'est

sans doute cette situation historique qui freine le développement du réseau des RC et, par le fait même, une politique d'ancrage communautaire, en tant que quête d'appropriation des radios communautaires par les communautés locales, selon nos participants. Au chapitre 5. 5.4, le participant C0 a été d'ailleurs plus disert et précis au sujet de la politique de l'ancrage communautaire, car, pour lui, cette politique constitue une véritable bouée de sauvetage pour ces radios, pour la simple raison qu'en Côte d'Ivoire « les radios sont mises sur pied avant même que les communautés ne sachent quoi que ce soit ». Pour lui, aucune consultation préalable auprès des communautés n'est envisagée avant la création de ces radios. L'ancrage des RC dans la communauté, selon notre étude, se résume à des actions menées au sein des communautés après que les stations sont apparues, financées et mises sur pied dans le cadre de dynamiques historiques postcoloniales.

8.1.2. Mode d'acquisition des radios communautaires : la rhétorique face à la réalité du terrain

À ce problème de fragmentation intrinsèquement lié au contexte politico-idéologique, il faut ajouter celui du mode d'acquisition de ces radios aux niveaux stratégique et étatique. Nous avons vu, dans le chapitre 2.2.4, que la mise en place des sept (7) radios rurales a été rendue possible grâce à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), aujourd'hui connue sous la désignation d'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Pour les autres formes de radio qui ont suivi à la faveur du vent de la démocratie, c'étaient plutôt des individus ou des groupes qui en étaient les concessionnaires. De même, dans le cas de la Guinée Conakry, nous avons relevé au chapitre 4, 4.2.6 que malgré son arrivée tardive sur le terrain guinéen, la Radio communautaire doit sa naissance aux efforts conjugués de plusieurs partenaires (la Coopération Suisse au Développement (DDA), la Banque Mondiale à travers le Comité national de lutte contre le SIDA (CNLS), le Fonds Canadien d'initiative Locale (FCIL), l'UNICEF, le Plan International Guinée et l'État Guinéen, ect). Dans cet ordre d'idées, nous avons indiqué au chapitre 4, 4.2.10, avec ReR-Togo (2006), que ce n'est qu'en 2000, et sur la requête de l'État togolais, que l'Organisation internationale de la Francophonie a appuyé l'installation de radios rurales communautaires dans les régions des Savanes au Nord (Dapaong), de Binah vers le Centre-Est (Pagouda) et de Haho dans les Plateaux (Notsè).

Ces RC tirent leur légitimité des accords stratégiques conclus entre des États et leurs partenaires extérieurs, afin de mettre en œuvre des radios dites « pour, par et au service de la communauté ». Au sujet de celles-ci, on voit l'ONU et ses agences spécialisées qui ne cessent de vanter l'esprit de participation des communautés, de collaboration, de coproduction, de co-crédation et de co-gestion entre les parties prenantes. Ceci fait écho au concept de participation tel que compris par Karl Blanchet dans *Le Développement participatif, entre souhait et réalité*. En effet, pour l'auteur, le caractère passif et actif de la communauté signifie « prendre part à une initiative sans en être réellement l'instigateur et le meneur. Dans un tel cas, celui qui participe n'a aucun pouvoir. Il a seulement un rôle à jouer, une tâche à mener »¹⁶⁷. Tel pourrait être sans doute le cas des communautés de la sous-région ouest-africaine qui sont mises devant le fait accompli d'une présence diversifiée de radios communautaires pour lesquelles la conscience, la pratique, la matière première, la technologie, le mécanisme de financement, le mode d'acquisition et même les programmes leur échappent et dans lesquelles l'on espère qu'elles s'y retrouvent en apportant contributions et des maigres lots de consolation que sont les suggestions dans la programmation.

Par ailleurs, comme nous l'avons dit au chapitre quatre (section 4.2.9), avec quelques nuances, les radios du système des Nations Unies existent également à profusion en Afrique de l'ouest ; elles y opèrent sous le large parapluie des radios de proximité parce qu'elles répondent au même critère de rayon d'émission de 50 à 80 km et jouent quasiment les mêmes rôles que les radios communautaires. Ces radios ont généralement émergé à la faveur des guerres et des conflits armés. Que ce soit avant, pendant ou après les guerres, ces radios sont présentes pour proclamer la paix, la réconciliation, la tolérance et le vivre-ensemble. Comme nous l'avons dit au chapitre 4 avec le cas du Libéria, Mary Kimani (2007) indique qu'en « Afrique de l'Ouest, l'ONG Search for Common Ground (SFCG) produit et diffuse au Libéria des émissions sur la paix, le désarmement et la réconciliation grâce à ses 22 stations de radio partenaires - 10 à Monrovia, la capitale, et 12 dans les régions rurales ». De même, « des émissions similaires, produites par le studio Talking Drum de SFCG, sont toujours diffusées dans la Sierra Leone voisine, qui se remet également d'une longue guerre civile [...]. » (*Op.cit.*). Il est intéressant de noter ici le lien

¹⁶⁷ Blanchet, 2001, p.700.

entre une RC structurée et financée souvent par l'extérieur et une RC, paradoxalement, qui prône la réconciliation et la tolérance au sein des communautés.

La Côte d'Ivoire voisine nous offre un exemple qui invite à la réconciliation par le biais d'un feuilleton radiophonique consacré à des joueurs de football d'origines ethniques diverses, destiné à renforcer le sentiment d'identité nationale, mis à mal par la guerre civile. Financé par la Commission européenne et la Fondation Skoll, organisme philanthropique américain, ce feuilleton est diffusé par 14 stations de radio locales, dont ONUCI FM (Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire), la station de radio de la mission de maintien de la paix des Nations Unies. L'ONU apporte également son soutien à 10 stations de radio communautaires en produisant des émissions similaires afin de contrer les effets négatifs des médias utilisés par les factions en conflit. Des stations de radio similaires essayent de promouvoir la paix dans d'autres pays : Radio MINUSIL (Mission des Nations Unies en Sierra Leone), mise en place en Sierra Leone par la mission de maintien de la paix des Nations Unies, et Radio Okapi en RDC, dirigée conjointement par la mission de maintien de la paix des Nations Unies (MONUC) et la fondation suisse Hirondelle. Au-delà de ces modes d'acquisition atypiques des RC en Afrique de l'Ouest, c'est toute la problématique de la stabilité, de l'autonomie, de la souveraineté et du développement de ces pays qui fait surface.

8.1.3. La politique des deux poids deux mesures au cœur de la politique onusienne des radios communautaires

Lorsque les Nations Unies s'installent dans un pays en temps de conflit, elles débarquent souvent avec une logistique comprenant une chaîne de radio assez proche de la communauté, avec des activités pouvant être qualifiées de communautaires, mais suffisamment internationales pour être également perçues comme une radio internationale étrangère. Cette radio opère presque exactement comme les radios communautaires en matière de sensibilisation, de promotion de la paix et de vulgarisation de certains programmes socio-culturels et humanitaires des Nations Unies, tout en travaillant étroitement avec les contingents militaires onusiens et les belligérants. En général, ces radios recrutent du personnel qualifié pour les animer. Tel a été le cas en Côte d'Ivoire avec l'ONUCI-FM, en Sierra Leone avec Radio MINUSIL (Mission des Nations Unies en Sierra

Leone, mise sur pied par la mission de maintien de la paix elle-même) et en RDC avec la Radio Okapi, dirigée conjointement par la mission de maintien de la paix des Nations-Unies (MONUC) et la fondation suisse Hironnelle. Ainsi, si l'ONUCI-FM a disparu avec la mission onusienne à la fin de la guerre en Côte d'Ivoire, la durée de vie de la radio OKAPI semble aussi longue que celle de la guerre qui sévit et fragilise la République démocratique du Congo depuis 1997.

D'ailleurs sa brève historique¹⁶⁸ Précise que c'est au terme de la résolution 1201 du 24 février 2000 du Conseil de sécurité des Nations Unies que la MONUC (désormais Monusco) a été mandatée pour maintenir la paix en RDC et accompagner la transition vers la sortie de crise. Cet accord entre le gouvernement congolais et les Nations unies prévoyait la mise en place d'une radio destinée à informer la population congolaise sur la situation humanitaire et la transition. La question est la suivante : à quelle opportunité répond une nouvelle radio quand on sait qu'il existe sur le territoire congolais une pléiade de radios, à la fois publiques, privées et communautaires ? S'agit-il d'un manque de confiance envers les autorités congolaises ou d'une porte d'entrée potentielle pour les nombreux experts onusiens en vue de leurs activités ? Pourquoi ne pas renforcer la capacité des radios communautaires, censées être la voix des sans-voix, l'alliée des communautés, l'outil social et communautaire par excellence, comme le laissent croire toute la littérature et la rhétorique relatives à ces radios ?

En suivant la logique des Nations unies, l'historique de cette radio nous apprend que, convaincues du rôle capital qu'elle jouerait en RDC, des personnes au sein du Département de Maintien de la Paix à New York (DPKO) auraient contacté la Fondation Hironnelle afin qu'elle participe à la conception et à la mise en place de la station. C'est donc en 2001 que le concept de radio organisée en réseau à travers le pays, avec une tête de réseau à Kinshasa et des studios régionaux dans les provinces, a été proposé aux Nations unies par la Fondation Hironnelle et aussitôt approuvé. La Fondation Hironnelle, ONG suisse spécialisée dans l'information en zone de crise, est associée à la MONUC afin d'apporter son professionnalisme journalistique et son savoir-faire à la formation aux métiers de la radio et à la gestion des médias. Depuis, la Radio OKAPI s'est taillé une part importante du marché en se positionnant comme l'incontournable voix autorisée de la RDC, aussi bien

¹⁶⁸ <https://www.radiookapi.net/page/propos> , page consultée le 28 mai 2023.

sur le plan national qu'international, tout en marginalisant, ce faisant, les radios nationales (publiques, privées, communautaires). Nous trouvons ici une autre expression du développement des RC qui ne repose pas sur une stratégie locale et potentiellement logique, mais bien sur un système postcolonial, qui profite d'opportunités conjoncturelles plutôt que de bâtir des continuités avec des structures existantes.

Son personnel, tout comme celui des autres radios qui sont l'émanation du système des Nations Unies et opérant dans les mêmes circonstances, est rémunéré au statut de fonctionnaire international, alors que les journalistes des radios communautaires locales souffrent non seulement d'un criard manque de reconnaissance auprès des populations et de leurs pairs, mais sont encore confrontés au défi salarial. Cet aspect soulève d'ailleurs de sérieuses préoccupations, compte tenu du fait que la radio communautaire, dans sa forme originelle et achevée, devrait être animée, gérée et financée majoritairement par la communauté, grâce aux dons et aux legs, tout en valorisant le bénévolat. Alors que le caractère non lucratif est l'un des principes des radios communautaires, tous les travailleurs de ces radios agissent exactement comme des fonctionnaires, ce qui contribue à les éloigner, sur les plans physique et identitaire, des communautés qu'elles sont censées desservir. Berqué déplorait d'ailleurs déjà cette situation lorsqu'il indiquait que les radios communautaires avaient toujours été animées de passion, de la noble vision exprimée à travers les animations villageoises avec les chants, les contes, les jeux, la musique ; mais les soucis financiers et administratifs ont progressivement conduit les journalistes de ces radios à produire davantage d'émissions en conserve, c'est-à-dire en studio (Berqué, 1993).

Lorsque l'on considère les salaires et les traitements spéciaux dont bénéficient certains journalistes de ces radios, on constate un réel « deux poids deux mesures ». Cela met les Nations unies en porte-à-faux avec l'idéal communautaire qu'elles veulent insuffler en Afrique, en général, et en Afrique francophone de l'Ouest, en particulier. C'est donc avec raison que nous observons, dans ces pratiques onusiennes, une instrumentalisation (potentielle ou avérée) des communautés et une contradiction flagrante entre les discours et les actions. C'est d'ailleurs à cette drôle et malencontreuse situation des radios que faisait allusion Mary Kimani (2007) dans son article : poursuivre le fonctionnement de ces stations de radio uniquement grâce au soutien des bailleurs de fonds est irréaliste, estimait-elle. Car selon elle, en cas de retour aux ressources locales, les journalistes les mieux formés risquent fort d'être séduits par des postes mieux payés, d'une part, et, d'autre part, le gouvernement

ou des groupes politiques risquent fort de s'emparer du matériel ou de soumettre la rédaction à des exigences contraires à l'autonomie rédactionnelle. Un rapport du PNUD sur Radio MINUSIL (Mission des Nations Unies en Sierra Leone) propose la mise en place d'un système de régulation qui préserve leur indépendance, ainsi que des mécanismes de formation et de financement pour ces stations, afin qu'elles survivent lorsque l'ONU ou les ONG se retireront. Un constat parfaitement consonant avec la nécessité d'une politique nationale et sous-régionale harmonieuse et méthodique, capable d'aboutir à des mécanismes concrets portant ces radios communautaires vers une vision cohérente, afin de freiner leur morcellement, tant sur le plan conceptuel que dans la multitude de désignations et de dénominations. Cette dimension, que reflète le graphique au début de cette section, nous amène à interroger le contexte politique dans lequel évoluent ces RC.

8.2. Constat politique

8.2.1. Contexte géopolitique et géostratégique du déploiement des radios communautaires en Afrique de l'Ouest

L'évolution de la presse en Afrique a généralement coïncidé avec les différentes phases de la pénétration et du déploiement de la politique occidentale, de la colonisation à l'indépendance. Pour ce qui est des radios communautaires, nous avons présenté leur processus d'évolution au premier chapitre (section 1.1, tableau 1). Nous avons conçu ce tableau selon une démarche itérative alliant l'usage de documents théoriques et de données empiriques (Paillé, 2004). Le tableau ci-dessus nous donne une vue d'ensemble de la période d'émergence des radios communautaires, des principaux acteurs, des missions de ces radios selon les périodes, ainsi que des défis et des enjeux liés à leur fonctionnement. Tout en tenant compte de la vision qui fait de ces radios tantôt un outil de développement « pour et par » la communauté, autrement dit une radio « détenue et dirigée par la communauté qu'elle dessert » (Al Hassan et al, 2011 : 1), tantôt un « miroir de la communauté » (Buckley et al. 2008 : 207), il nous a semblé pertinent d'appréhender ces radios dans leurs dimensions politique, idéologique et géostratégique. Parce qu'elles sont généralement portées par l'idée d'une communication pour le développement, il s'impose d'en avoir une compréhension aussi élaborée et complète que possible.

L'histoire globale de ces radios a été présentée dans le tableau 1. Elle montre que la progression de ces radios sur le territoire étudié s'est déroulée du passage des radios agricoles (1950-1960) aux radios de proximité (2010-2020), en passant par les radios rurales/éducatives (1960-1980) et les radios communautaires (1990-2010). Toutes ces radios avaient des missions précises liées à la période et au contexte, et plus particulièrement, en fonction des besoins internationaux prescrits aux dirigeants de la région ouest-africaine, ou à la demande de certains chefs d'État ou de gouvernements de l'Afrique de l'Ouest, comme nous l'avons indiqué au chapitre 5. À titre d'exemple, avec la FAO, les radios agricoles de 1950 à 1960 servaient essentiellement de relais pour tous les messages de développement ; elles étaient considérées comme des instruments de diffusion et de vulgarisation des innovations techniques et des technologies agricoles, accompagnant et encadrant les initiatives et les activités de développement socio-économique au niveau local. Il s'agissait plus particulièrement de la production à grande échelle des cultures de rente destinées à l'exportation, notamment le café et le cacao. Avec les radios rurales éducatives des années 1960 à 1980, l'accent était mis sur le développement au sens large, tant dans les domaines économiques, sociaux et culturels que par l'alphabétisation, l'éducation, la formation et la vulgarisation. Après la période initiale de développement de 1960 à 1990, couverte par les radios agricoles et rurales, la période de la démocratisation des années 1990 a suivi ; au cours de celle-ci, il a plutôt été question de radios de proximité, de radios indépendantes, de radiodiffusions nationales étatiques ou de radios de la paix (1990-2010). Les radios ont constitué, dans le nouveau contexte de multipartisme, à la fois un moyen de libre expression pour les populations longtemps maintenues sous l'emprise des partis uniques, militaires ou civils, et un moyen d'intégration nationale, dans la mesure où elles étaient le relais des messages des missions des Nations unies. Certaines radios mises en place par les missions de maintien de la paix des Nations Unies ont milité en faveur de la paix et de la réconciliation à la suite des violents conflits fratricides engendrés par le vent des démocraties naissantes. Ainsi, comme nous en avons largement fait état dans la section 7.1 et dans les chapitres 1 et 2, l'omniprésence de l'ONU et de ses agences spécialisées à toutes les étapes de la vie de ces radios en fait un objet d'« instrumentalisation développementaliste » (Capitant, 2008 ; Frère, 1998). Nous entendons par là une tendance à considérer la radio communautaire comme un outil au service d'un développement exogène dans divers secteurs

(gouvernance, santé, éducation, questions de genre, humanitaire, etc.). C'est dire que nous avons affaire à des productions scientifiques qui associent des ONG et des acteurs universitaires (Boulch, 2008 ; Myers, 2008, 2011 ; Fortune *et al.*, 2011). Depuis 1992, l'ONU crée sept stations de radio dans des pays en guerre ou qui sortent d'une guerre civile, comme la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire et le Liberia. Ces stations tentent de fournir une information équilibrée et fiable, de relayer les actions des missions onusiennes sur le terrain, de donner la parole aux minorités et de favoriser la préservation du sentiment national, conformément à l'agenda de l'ONU.

La présence marquée des Nations unies et des institutions de Bretton Woods dans la vie de ces radios confirme notre intuition initiale quant à leur manque d'autonomie en Afrique. Dans la majorité des cas, du mode d'acquisition à leur fonctionnement, ces radios communautaires ne reflètent pas les communautés qu'elles desservent. Ainsi, en est-il, par exemple, de la radio CKRL-FM, qui fait partie des radios dotées de toutes les caractéristiques de la radio communautaire, telles que l'indiquent ses normes et ses standards. Mais nos investigations en Afrique de l'Ouest nous ont montré que l'avènement de ces radios répond à des besoins bien précis qui les inscrivent dans une idéologie développementaliste, à savoir un développement exogène dans une dynamique postcoloniale.

De fait, que ce soit le phénomène des radios communautaires ou la présence accrue du système onusien à travers divers mécanismes, par exemple les radios de paix, il est bon de rappeler que l'idéologie développementaliste s'inscrit directement dans le discours-programme de Harry Truman, qui élève le « développement » au rang d'un véritable enjeu stratégique des relations Nord-Sud dès 1945. Comme nous l'avons indiqué au chapitre 1, Truman pensait qu'il était du devoir des « pays développés » d'apporter une assistance aux « pays sous-développés », afin que les niveaux de vie des populations défavorisées convergent vers ceux des pays occidentaux. Au chapitre deux, nous avons insisté sur le fait que l'effet puissant de ce discours a donné un coup d'accélérateur aux grandes théories de la modernité qui situaient le rôle et les apports des médias dans la promotion de l'intégration nationale, la liaison entre les marchés locaux et internationaux, la mobilisation nationale en vue d'objectifs de développement et la diffusion de valeurs modernes dans des domaines aussi variés et stratégiques que la santé, l'agriculture, l'industrie, etc.

8.2.2. Des radios communautaires et du modèle participatif : une avancée dans le processus du développement

Rappelons ici que les radios communautaires, en dépit du contexte global mentionné ci-haut, continuent, tant bien que mal, d'être de fervents alliés des communautés qu'elles desservent partout où elles sont implantées en Afrique de l'Ouest. La communication pour le développement, en raison de sa nature d'outil d'influence politique et sociale, sera mise à profit pour freiner le modèle de diffusion. À la CPD, va donc être assignée, entre autres, la mission d'œuvrer en faveur des couches sociales les plus démunies et les plus vulnérables. Une perspective qui inscrit la communication pour le développement dans la droite ligne des mécanismes dont se sont dotés les médias communautaires pour se constituer en contrepoids face aux modèles industriels et massifs de communication. Une approche qui recommande que les médias des pays du « tiers-monde » soient des outils de diffusion des innovations locales, dont l'appropriation aiderait certainement les pays du Sud à combler leur « retard » par rapport au monde moderne incarné par les États-Unis d'Amérique et l'Europe.

En s'inscrivant dans cette approche, des journalistes, aussi bien communautaires qu'étatiques, vont donc commencer à jouer le rôle de soldats du développement, tout en favorisant la ruée des bailleurs de fonds pour soutenir des médias ruraux. L'ONU et ses organes, notamment les institutions de Bretton Woods, vont faire de l'implication effective des populations et des communautés dans le processus de développement l'une de leurs priorités, en les associant à différents niveaux et en essayant de les amener à prendre en compte leurs réalités environnementales. À ce propos, James Wolfensohn va s'opposer à une vision technocratique sur la base du principe 25 de la déclaration de l'UNESCO en 2015 :

Le patrimoine culturel a souvent été endommagé ou détruit par la négligence, ainsi que par les processus d'urbanisation, d'industrialisation et de pénétration technologique. Mais plus inacceptables encore sont les atteintes portées au patrimoine culturel par le colonialisme, les conflits armés, l'occupation étrangère et les valeurs imposées de l'extérieur. Toutes ces actions contribuent à rompre les liens unissant les peuples à leur passé et à effacer ce passé de leur mémoire. Ce sont la préservation et l'appréciation de leur patrimoine culturel qui permettent donc aux peuples de défendre leur

souveraineté et leur indépendance et, par là même, d'affirmer et de promouvoir leur identité culturelle.¹⁶⁹

Parallèlement à ses déclarations, soulignons la présence effective sur le terrain d'humanitaires et de chercheurs qui épousent la cause de l'autonomisation des communautés d'Afrique de l'Ouest. On peut, à titre d'exemple, renvoyer à l'ouvrage *Communication et participation communautaire : guide pratique de communication participative pour le développement* de Guy Bessette (2004). Bessette considère la dimension participative comme un outil de travail capable de favoriser les processus de développement communautaire et de recherche-développement. La démarche de Bessette met l'accent sur « les procédés interactifs et participatifs plutôt que sur la production et la diffusion de l'information coupée des processus communautaires » (Bessette, 2004, p. 14). D'autres auteurs abondent dans le même sens, estimant que la communication participative encourage et facilite la participation des communautés à leurs propres initiatives de développement grâce à l'usage de diverses stratégies communicationnelles (Bierschenk *et al.*, 2000 ; Rajasunderam *et al.*, 1996 ; Koné *et al.*, 1995). L'expression « participation de la communauté » renvoie, selon Bessette, à la prise de décision relative aux activités à entreprendre et aux objectifs à poursuivre. Il a d'ailleurs consacré des années à la mise en œuvre de son guide pratique sur le terrain sénégalais.

De plus, dans le contexte particulier de l'Afrique de l'Ouest, où les contenus médiatiques des radios et télévisions nationales ont été très souvent dédiés au culte de la personnalité et à la propagande d'État (Kasoma, 2001 ; Perret, 2005 ; Bayart, 2009), les médias communautaires ont réussi, au fil des ans, à insuffler une multiplicité de discours reflétant les préoccupations des populations ou défendant les intérêts de certains groupes (Nyamnjoh, 2005). La mobilisation des radios communautaires par des bailleurs de fonds et des ONG à des fins de changement social en a fait des acteurs incontournables, d'autant plus qu'elles émettent aussi bien dans les langues héritées de la colonisation que dans les langues locales africaines. Ce potentiel, parfois réalisé en dépit de réelles contraintes, nous permet de comprendre la nécessité de conditions de communication autonomisantes.

¹⁶⁹ UNESCO, supra note 3, « Principes 25 », dans Ndiaga Loum, *Développement et Culture à l'ère du « tout numérique » : Une problématique à repenser ou à renouveler?* p.162. Cultures, Sociétés et Numérique / Actes de colloque organisé par le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM), UQAM, 15 et 16 octobre 2015. Sous la direction de Michèle Rioux, Destiny Tchéhoulali et Felipe Verdugo. Éditions IEIM 2017.

La dimension participative les rapproche davantage des communautés, comme nous l'avions illustré au premier chapitre (section 1.1.3). Grâce au centre multimédia communautaire (CMC), la radio communautaire fait actuellement peau neuve en s'adaptant aux exigences des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Initié en 2003 à l'issue du sommet sur la « Société de l'information », tenu à Genève, le CMC visait directement trois pays africains : le Mozambique, le Mali et le Sénégal. Un coût de près de 500 millions de francs CFA a été alloué à chacun des trois pays, entièrement pris en charge par la Coopération suisse. Dès lors, 50 CMC ont été installés sur l'ensemble du territoire de chacun de ces 3 pays, à raison de 15 millions de francs CFA par CMC. L'UNESCO (2002) appréhende le centre multimédia communautaire (CMC) comme une association de radio de proximité et d'infrastructures de télécentres communautaires, afin d'offrir une plateforme de communication et d'information au service du développement local. Le CMC se présente comme un concept novateur alliant la radio et les nouvelles technologies. Pour le Ministère de l'économie numérique et des télécommunications du Sénégal, le CMC serait une passerelle directe entre la radio et Internet ; c'est une plateforme qui combine et articule notamment une radio communautaire, un centre d'accès communautaire, des centres de ressources, des cyberespaces et des structures multimédias (Ment, 2017). Dans cette optique, on peut comprendre que les centres multimédias communautaires (5 CMC) constituent une réponse à certains besoins d'adaptation dans le domaine des radios communautaires. D'ailleurs, Diané (2005) souligne que le CMC est un projet visant à rendre l'information accessible aux populations de base. Pour Diané (2005), un CMC est composé d'un équipement radio avec un émetteur, de 4 à 5 ordinateurs connectés à Internet, d'une imprimante, d'un scanner, d'un appareil photo numérique, d'une photocopieuse, d'un téléphone et d'un fax. Cette révolution numérique a touché la RC dès le début des années 2000, avec l'arrivée des CMC de l'UNESCO sur le terrain en Afrique de l'Ouest, le Mali en tête (Lohento, 2003). On peut dire que ces efforts continus de perfectionnement, aussi bien sur les plans théoriques que pratiques, témoignent de la volonté des Nations unies d'améliorer les conditions de vie des populations en se préoccupant du développement des États africains en général et de ceux de l'Afrique de l'Ouest en particulier.

Toutefois, la problématique des RC en Afrique de l'Ouest demeure complexe. On observe que des mécanismes d'influence demeurent en vigueur. Même si le « soft power » se

substitue au « hard power », des dynamiques de pouvoir au sein de la postcolonialité demeurent à l'œuvre. En effet, à la suite des nébuleuses guerres asymétriques imposées à l'Afrique, du morcellement du continent à la Conférence de Berlin en 1884-1889, et maintenant par l'inondation du continent par toutes sortes de produits dérivés issus des découvertes technologiques, l'Occident n'a en aucun cas permis au continent africain d'acquérir une autonomie, avec la possibilité pour ce dernier de se créer un cadre idéologique voué à un développement approprié. Ainsi, que ce soit avec les radios rurales ou de proximité, les radios demeurent souvent présentes dans le processus de développement en Afrique, conformément à la perspective occidentale. Elles ont soutenu les programmes agricoles et continuent aujourd'hui de se maintenir comme des instruments de diffusion et de popularisation des innovations techniques et technologiques dans un monde dominé par l'économie de l'intelligence artificielle en matière de connaissances et de technologies. Cela a lieu dans un monde où les plus grands acteurs de la capitalisation boursière demeurent les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft).

Dans un tel contexte, les CMC apparaissent comme un pan important de l'écoulement des marchandises, découlant d'une révolution technologique au cours de laquelle les ordinateurs, les téléphones cellulaires, les microprocesseurs et d'autres équipements ont plus que jamais besoin d'espace pour s'étendre. La combinaison de la radio et des nouvelles technologies apparaît comme une technique de reconquête d'un vaste marché au profit des grands et des petits acteurs du secteur, pour lesquels l'Afrique est d'abord un terrain d'expérimentation et d'évacuation de leurs produits. Les chercheurs prennent aussi part à cette évolution en jouant le rôle de facilitateurs et d'amplificateurs du discours expansionniste, diffusionniste et développementaliste. Dès lors, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les implications des initiatives internationales en matière de RC en revisitant l'histoire du déploiement de ces radios en Afrique de l'Ouest depuis les années 1960 et des indices du niveau de performance socio-économique, politique, sécuritaire, diplomatique, monétaire de ces pays en ce XXI^e siècle. En ce sens, Jimenez (2016) propose la notion de « troisième carence théorique » ; celle-ci porte sur les évolutions technologiques de la RC en Afrique de l'Ouest ; elle convoque des auteurs qui sont convaincus que l'arrivée d'Internet et du téléphone portable a transformé le monde médiatique du continent, la radio en tête (Boulch, 2008 ; Lenoble-Bart et Chéneau Loquay, 2010 ; Myers, 2011). Ces auteurs ne nous précisent pourtant ni le taux de couverture

Internet dans les villages ouest-africains ni les capacités réelles d'adaptation des communautés à ces radios communautaires numériques. Les communautés ont-elles véritablement l'expertise requise pour s'impliquer pleinement dans ces CMC et y apporter une contribution ? Les communautés ont-elles suffisamment maîtrisé, voire dompté les techniques des RC originelles pour qu'elles soient projetées en toute confiance dans cette nouvelle aventure technologique ? Et d'ailleurs, qui compose cette nouvelle communauté et à qui ces nouvelles formes de radio sont-elles destinées ?

8.2.3. Radios communautaires comme passerelles pour une intervention directe ou indirecte des Nations Unies dans les politiques internes des États faillis (failed States)

Le système des Nations Unies ne laisse place à l'autonomie et à l'expression des peuples qu'au sein du canevas idéologique et épistémologique du libéralisme autoritaire. Or, en mondialisant ses pratiques économiques, techniques, technologiques, éducatives et politiques, l'Occident favorise un ethnocentrisme qui a servi de filtre et de miroir pour mieux se voir lui-même, tout en empêchant d'autres civilisations d'émerger (Sogge, 2014 ; Rist, 2007 ; Sachs, 1996). Un système où se sont profondément et durablement inscrites les idéologies de l'esclavagisme, du colonialisme, du néocolonialisme, du néolibéralisme et de l'ultralibéralisme. Ce système limite le libre déploiement des peuples dont il prétend soutenir le développement, notamment ceux d'Afrique ; il ne les aide pas à se projeter vers l'avenir ni à opérer des choix raisonnés et cohérents en dehors de ce cadre normatif. Aussi, toute velléité de se soustraire a été perçue comme un affront ; la rétorsion à cet acte d'insoumission a conduit aux violations des droits élémentaires des peuples, aux assassinats, aux emprisonnements, aux destitutions, aux exils forcés de leurs dirigeants, voire à des campagnes systématiques de diabolisation, comme ce fut le cas sous George W. Bush en 2002.

L'intention qui entoure les discours accompagnant les programmes onusiens, en général, et, plus encore, ceux des radios communautaires, est très alléchante et séductrice. Elle est formellement louable, car il s'agit la plupart du temps de programmes ambitieux, dits « du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Ils sont d'ailleurs conçus et adoptés lors des sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies par des chefs d'État et de gouvernement, des hauts responsables des Nations Unies et des représentants de la société

civile, avec la collaboration active de l'UNESCO. Mais leur réalisation laisse toujours la porte ouverte à la controverse. C'est ce que nous essayerons de démêler dans les lignes qui suivent, à partir de l'expérience des radios communautaires en Afrique de l'Ouest. Et pour mieux apprécier la situation en Afrique de l'Ouest, nous nous proposons, à titre de comparaison, de faire un bref détour par le Canada, avec la radio communautaire CKRL-FM, et par les États-Unis, avec la radio KPFA.

8.2.3.1. Du modèle originel de la radio communautaire : les cas de CKRL-FM dans la province du Québec, au Canada, et de KPFA dans l'État de Californie, aux États-Unis.

La radio communautaire vise à « mettre l'accent sur les procédés interactifs et participatifs plutôt que sur la production et la diffusion de l'information coupée des processus communautaires »¹⁷⁰. Cela s'applique au cas de la station CKRL-FM, fondée par un groupe d'étudiants de l'Université Laval et mise en ondes depuis le 15 février 1973 à Québec ; elle est devenue une radio-école parce qu'elle a été fondée par des étudiants. Le directeur général de CKRL¹⁷⁰ confirme d'ailleurs que si CKRL existe aujourd'hui, c'est grâce au travail de 6 à 8 employés et de 10 administrateurs, et surtout à l'investissement d'une centaine de bénévoles qui assurent plus de 90 % de la programmation et constituent le cœur de la station. Cinquante ans plus tard, cette radio pionnière des radios communautaires au Québec, la plus ancienne radio communautaire francophone d'Amérique du Nord, a inspiré la mise en ondes de 37 radios membres de l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ). « C'est aujourd'hui 250 employés qui évoluent au sein de ces 37 radios, avec plus de 600 bénévoles impliqués, desservant plus de 450 municipalités pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 20 millions de dollars.¹⁷¹ Ces stations de radio renforcent ainsi l'importance des radios communautaires dans une vision cohérente et rigoureuse, grâce à une politique pleinement contrôlée et harmonieuse. François Carrier soutient d'ailleurs qu'en moyenne, les radios communautaires s'autofinancent à près de 80 % grâce à la vente

¹⁷⁰. Mai 2023. 50 ans de radios communautaires : donner la voix à la culture locale avec CKRL <https://www.lafabriqueculturelle.tv/dossiers/10688/50-ans-de-radios-communautaires/> Page consultée le 31 mai 2023.

¹⁷¹ François Carrier (2023). Un modèle radiophonique québécois à mettre en valeur. François Carrier, l'auteur de cet article, est directeur de CHIP 101,9 et président de l'ARCQ. [Com/opinion/libre-opinion/781467/libre-opinion-un-modele-radiophonique-quebecois-a-mettre-en-valeur](https://www.lafabriqueculturelle.tv/opinion/libre-opinion/781467/libre-opinion-un-modele-radiophonique-quebecois-a-mettre-en-valeur). Page consultée le 31 mai 2023.

de publicité, aux contributions des membres et à la production de bingo »¹⁷². En effet, « dans les régions isolées du nord canadien, plus d'une centaine de communautés autochtones [...] se sont dotées de stations qui leur servent aussi de système téléphonique, de bureau de poste, de lieu de rencontre et d'école »¹⁷³. Elles répondent ainsi directement à leurs besoins quotidiens.

À côté du CKRL-FM, nous avons bien voulu faire un clin d'œil à KPFA¹⁷⁴, « la doyenne des stations de radios communautaires américaines »¹⁷⁵. Comme il nous a été donné de le constater, l'initiative de cette radio, tout comme celle de CKRL-FM, émane directement d'une communauté bien précise, avec une mission issue de la volonté de combler un vide sociétal, social et surtout communautaire que celle-ci ressentait. Ce n'est absolument pas le cas de la quasi-totalité des radios communautaires de notre objet d'étude, à savoir l'Afrique de l'Ouest, où les RC sont presque toutes suscitées soit par les gouvernements, soit par les organisations internationales, comme nous l'avons développé dans les chapitres 4, 5 et 6 de notre travail.

En plus d'être initiée par une communauté bien définie, KPFA tire également sa légitimité de sa source de financement, qui repose essentiellement sur (1) la souscription de ses auditeurs, comme l'on souscrit à un magazine ou un journal, (2) les donateurs, qui assument les coûts d'exploitation, (3) les activités socio-culturelles, comme les marathons, (4) les levées de fonds, (5) certains programmes gouvernementaux dédiés à cet effet, etc. KPFA « n'accepte aucune publicité, pas même sous forme de commandite limitée [...], elle refuse tout don provenant d'organismes à but lucratif, favorise la liberté d'expression et de discussion politique, diffuse de la musique rejetée par les stations commerciales et, parmi toutes les stations de la ville, est ouverte à la population »¹⁷⁶. Ainsi, par sa mission, sa

¹⁷² Ibidem

¹⁷³ Berqué, 1993, p.27.

¹⁷⁴ Initialement située à Berkeley, en Californie, KPFA a hérité de la maison de l'une de ses auditrices en léguee et s'est dotée d'un siège à la dimension de son histoire dans la région de la baie de San Francisco. Ainsi, du défunt auditeur qui, pendant des années, faisait payer à la radio un loyer modique à la défunte auditrice de longue date qui lègue sa maison à KPFA, on peut dire que cette station de radio doit sa longévité et sa pérennité à sa véritable communion avec la communauté qu'elle dessert. Bien que l'histoire de cette radio soit riche, édifiante et pleine de rebondissements, elle a été essentiellement portée par la communauté. En effet, cette radio a été fondée en 1945, aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, par un groupe de pacifistes, notamment Pacifica. « Dégoutés par la façon dont les radios avaient été utilisées pour attiser les passions suscitées par la guerre » (Op.cit.), les membres de la fondation se dotèrent ainsi d'un « outil de promotion de la paix et du développement » (Op.cit.).

¹⁷⁵ Thomas, dans Berqué et al., 1993, p.49.

¹⁷⁶ Berqué et al, p. 53.

programmation et sa source de financement, la KPFA s'inscrit parfaitement dans la vision d'une radio communautaire, selon les déclinaisons que veulent les Nations Unies et toutes les organisations internationales qui les portent à travers le monde et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest.

Ces deux stations de RC ont traversé le temps et continuent de se renforcer grâce à leur ancrage communautaire. Comme nous l'avons présenté plus haut, CKRL-FM et KPFA sont non seulement l'émanation de la communauté, mais la communauté les gère en toute autonomie, aussi bien sur le plan financier que sur celui de la programmation et des différentes initiatives d'autonomisation. Pour avoir traversé le temps et les événements sur plus d'un demi-siècle, ces radios n'ont pas eu besoin d'exister, ni de changer de dénomination, ni de déroger aux principes fondateurs des RC. Soulignons que les cas des radios communautaires CKRL-FM et KPFA nous confirment, dans l'intuition de départ qui nous a conduits à mener ces recherches, l'important écart perçu entre la rhétorique qui accompagne les radios communautaires en Afrique de l'Ouest à travers la communication pour le développement (CDP) et la réalité de ces radios sur le terrain.

En effet, en fonction des détails des chapitres 1 et 2 et contrairement au cas de CKRL-FM et de KPFA, la radio communautaire, dans sa forme dite rurale et agricole, en Afrique de l'Ouest a répondu aux besoins de vulgarisation des techniques de fertilisation et de production agricole dans les années 1960, au besoin de démocratisation du continent à travers les radios de proximité dans les années 1990 et depuis les années 2000. Ces approches sont tombées en désuétude, voire obsolètes, car elles ne semblent plus répondre aux besoins de vulgarisation et de commercialisation des produits dérivés de la révolution technologique au sein des centres multimédias communautaires (CMC), selon l'UNESCO (2002). Or, les CMC sont pourtant présentés comme une association de radio de proximité, dotée d'infrastructures de télécentres communautaires, qui veut offrir une plateforme de communication et d'information au service du développement local. Une nouvelle approche dans laquelle les contours de la notion de communauté ne sont pas non plus clairement définis, notamment quant à l'apport de ces communautés et à leur niveau de perfectionnement pour gérer les nouvelles technologies.

Nous avons montré au chapitre 2 que la problématique du développement a longtemps été appréhendée par l'Occident comme un miroir pour mieux se projeter, à la fois

physiquement et intellectuellement, auprès des autres peuples du monde. Contrairement aux pays développés, certains pays d'Afrique, surtout les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, nous offrent le spectacle d'une certaine redynamisation des radios communautaires, tout en s'enlisant continûment dans un désœuvrement généralisé et dans des guerres incessantes.

8.2.3.2. Radio communautaire en Afrique de l'Ouest : l'ombre permanente des puissances occidentales

François Querre soutient que, dans les zones extrêmement vastes et diversifiées d'Afrique, « ni les relations interpersonnelles, ni la presse écrite, ni la télévision ni aucun autre média ne sont en mesure de rivaliser avec l'impact des ondes hertziennes qui instantanément et en toute langue apportent à domicile une riche manne d'information »¹⁷⁷. L'auteur renseigne également sur une donnée : les premières expériences de radiodiffusion rurale en Afrique ont été, au départ, l'affaire de la FAO, qui voulait vulgariser avec célérité des techniques nouvelles d'agriculture et d'élevage ; elle soutenait donc, à ce titre, financièrement de petits studios de production radiophonique. Toutefois, comme l'indique Ilboudo (1998), les premières émissions agricoles étaient diffusées en langues étrangères, notamment l'anglais, comme l'émission « La famille cacao » au Ghana, et ces émissions radiophoniques s'assuraient de véhiculer des modèles politiques et culturels occidentaux.

Des radios éducatives apparaissent en Afrique après cette phase de création de radios agricoles, sur l'inspiration du modèle canadien de la tribune radiophonique ; celui-ci avait en effet déjà suffisamment fait ses preuves au Canada dans les années 1950 (Ilboudo, 1998 ; Tudesq, 1983)¹⁷⁸.

Parallèlement, au Canada, portée par son expérience en radio éducative, l'UNESCO a mis en œuvre le projet de tribunes radiophoniques rurales en Afrique. C'est de ce point de vue que l'UNESCO va porter et organiser, au Ghana, un projet d'expérimentation pilote de 1964 à 1965. Simultanément, l'UNESCO va mettre en place deux programmes de

¹⁷⁷ Querre, dans Kone et al., 1995, p. 194

¹⁷⁸ Créée en 1941, grâce aux efforts combinés de l'association canadienne pour l'éducation des adultes, de la Fédération canadienne de l'agriculture et de la Société de Radio-Canada (Canadian Broadcasting Corporation), l'expérience atteint son apogée en 1949-50, années au cours desquelles elle compte 1 600 groupes répartis dans tout le pays et totalise quelque 30 000 auditeurs. Cette tribune du Canada fonctionnera jusqu'en 1966. Récupéré dans https://www.fao.org/4/x6721f/x6721f02.htm#P99_11595

formation pour treize pays anglophones à la fin de l'année 1962, puis pour dix-huit pays francophones à la fin de l'année 1963. Ces programmes étaient plus précisément destinés aux spécialistes africains de la radio et de l'éducation et portaient sur la radio à des fins d'éducation des adultes en zone rurale. D'un autre côté, sous la houlette de la FAO, une rencontre a été organisée en 1966 à Giseyni (Rwanda) réunissant treize pays francophones pour encourager non seulement l'extension de la tribune radiophonique, mais également pour souligner le rôle que doivent jouer la radio rurale et les programmes de radio agricole dans le développement économique des pays et dans l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des populations agricoles. Ainsi, de nouvelles initiatives vont émerger, notamment Radio Dahomey, qui diffusera au Bénin une émission spéciale en langue fon contre l'abattage du palmier à l'huile (1960-61), avec l'aide de la FAO, après avoir conçu un service de radio agricole. Le projet pilote démarre en 1967 et utilise six langues pour produire des émissions sur la plantation du palmier, l'aménagement des champs de maïs et l'introduction de la culture du riz et du coton. Au Niger, avec la création de l'Association des radio-clubs (1962) et le lancement des premières émissions (1965), on y traite des questions relatives aux semences, à la préparation des sols, à l'usage de l'engrais, à l'embouche bovine, à la commercialisation des produits vivriers, aux cultures irriguées, à l'hygiène de l'eau, etc. Ailleurs, notamment en Afrique centrale, au Cameroun, c'est en 1966 que des conseils agricoles sont diffusés en fulfuldé (ou fulani) et en haoussa dans les stations régionales. En Côte d'Ivoire, l'émission *La coupe nationale du progrès*, créée en 1966, mêle vulgarisation agricole, musique traditionnelle et compétition entre les sous-préfectures pour améliorer la production agricole et les conditions sociales. Les années 1970 seront plus marquées par l'essor exponentiel des radios rurales et, par la suite, par celui des radios rurales éducatives. Toutefois, ces radios ont été peu à peu confinées à un type de production bureaucratique, faute de moyens nécessaires pour se rendre là où se trouvent les paysans des zones rurales. Les radios rurales africaines vont également se heurter à des contraintes telles que le manque de cadres compétents formés pour la tâche, le choix des langues à utiliser pour toucher l'auditoire cible, ainsi que la censure des tenants du pouvoir, qui tendent à n'autoriser que les programmes qui, selon eux, ne nuisent pas à l'ordre social, politique, culturel et économique environnant.

Ce passage montre que, des années 1960 jusqu'en 1980, ces radios existaient, mais aucune technique n'a été enseignée aux populations, afin qu'elles se reconnaissent dans ces radios

et les approprient. Par contre, les missions évoluaient au fil des décennies en fonction des besoins précis. Ce sont malheureusement les mêmes mécanismes qui se reproduisent aujourd'hui avec l'entrée en vigueur des CMC associant le radio communautaire et le centre d'accès communautaire, les télécentres, les centres de ressources, les cyberespaces et les structures multimédias. Ce sont autant d'éléments qui font dire à Dutheuil que l'Afrique demeure non seulement une zone d'expérimentation mais aussi d'exploitation ou de prédation (Dutheuil et al., 2009). Toutes ces pratiques susciteront ainsi des débats sur la fonction de ces radios. Ces débats ont été menés d'ailleurs par des professionnels de la communication rurale depuis le début des années 80, lors des rencontres réunissant l'UNESCO, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), l'Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique (URTNA) et le Centre interafricain d'études en radio rurale de Ouagadougou (CIERRO). Il y sera question de remettre en cause les méthodes d'approche du monde rural jusqu'ici mises en œuvre et de rechercher de nouvelles voies pour améliorer la communication.

Selon Ilboudo (1998), un séminaire de perfectionnement des programmeurs de la radio rurale se tiendra du 4 au 28 octobre 1981 à Ouagadougou, au Burkina Faso. Ce séminaire, organisé par l'ACCT et le CIERRO, réunira quinze participants issus du Togo, de la Mauritanie, de la Tunisie, du Niger et du Burkina Faso. À la suite de cette rencontre, on a fait face à un amer constat : même si les radios rurales ont bien vulgarisé auprès des paysans les connaissances dont ils avaient besoin, elles n'ont cependant pas pu leur apprendre à s'exprimer et à s'auto-éduquer, alors que le but est de responsabiliser les populations par rapport aux charges liées à la gestion de ces radios. D'où la nécessité d'orienter les actions des radios rurales vers une pédagogie participative liée aux enjeux de développement. Du 21 mars au 8 avril 1983, s'est tenu à Ouagadougou, au Burkina Faso, le deuxième séminaire CIERRO/ACCT sur la radio rurale locale. Puis, du 29 septembre au 10 octobre 1986, un séminaire-atelier sur la production endogène des messages à l'usage des médias communautaires. L'analyse a porté sur le concept qui se décline sous différents noms et appellations : radio locale, radio communautaire, radio libre et radio participative. Ce dernier atelier, sous l'égide de l'UNESCO et de l'URTNA, a alors défini le contenu et l'orientation des messages diffusés par une radio rurale. En septembre 1990, un séminaire-atelier sur l'articulation entre la radio nationale, la radio régionale et la radio locale s'est également tenu au CIERRO avec le concours de la radiotélévision suisse-romande.

C'est donc à la faveur de cette mutation progressive que nous assisterons, dans les années 1989 et 1990, à l'éclosion des radios privées, commerciales, associatives, confessionnelles ou communautaires, période qui correspond, dans l'histoire contemporaine de l'Afrique, à la montée des revendications politiques. Des radios associées à des associations ou à des partis politiques vont émerger et revendiquer des espaces de liberté et de démocratie. La notion de démocratie a été mobilisée pour être combinée au système développementaliste afin de sortir du cadre exclusivement communautaire ; on a alors assisté à une floraison de concepts. Toutes ces nouvelles formes de radio mettent toutefois au centre de leurs actions le développement comme mot fétiche (Lajeunesse, 2005) ; c'est en son nom que nombre de décisions stratégiques sont prises au bénéfice du mieux-être des populations issues des pays du Sud. Elles focalisent leur message sur la nécessité de bâtir des écoles et des dispensaires, d'encourager les exportations, de creuser des puits, de construire des routes, de vacciner les enfants, de récolter des fonds, d'exploiter des forêts, de construire des barrages et de créer de nouvelles variétés de plantes à haut rendement. De nos jours, les radios sont mises au service de la paix, de la réconciliation et du vivre-ensemble des populations divisées par des guerres parmi les plus meurtrières et d'origine douteuse qui se déroulent en Afrique. Or, constate l'auteur, le développement s'est davantage articulé autour d'enjeux tels que le surendettement des pays du Sud, l'environnement, le système financier et l'approvisionnement des pays du Nord (Lajeunesse, 2005).

Nous avons par ailleurs analysé à la section 4, 2.4, le cas particulier de la Côte d'Ivoire, pour indiquer que, aussi indépendante soit-elle, « c'est seulement deux ans après son indépendance, le 31 décembre 1962, que la Côte d'Ivoire obtient les installations de la Radio Nationale Ivoirienne »¹⁷⁹. Ce qui a donné naissance aux sept radios rurales, qui ont eu, entre autres, pour missions la diffusion et la vulgarisation des innovations techniques et des technologies agricoles, ainsi que l'accompagnement des initiatives et des activités de développement au niveau local, en matière économique, sociale et culturelle, en lien avec l'alphabétisation, l'éducation et la formation. Le cas de la Guinée-Conakry, analysé dans la section 4, 2.3, montre que ce n'est qu'en 1990 que les premières radios communautaires ont fait leur apparition, à la suite d'une requête déposée par le gouvernement guinéen lors de la 9^e session du Conseil du Programme Intergouvernemental

¹⁷⁹ Ibitowa et al., 2017, 17.

pour le Développement de la Communication (PIDC). Cela a été rendu possible grâce aux efforts conjoints de plusieurs partenaires, dont la Coopération Suisse au Développement (DDA), la Banque mondiale à travers le Comité national de lutte contre le SIDA (CNLS), le Fonds canadien d'initiative locale (FCIL), l'UNICEF, le Plan International Guinée et l'État guinéen. Mentionnons également le Togo, où les premières radios communautaires n'ont vu le jour qu'en 2000, à la suite d'une demande de l'État togolais. Comme nous l'avons expliqué au chapitre 4, 2.10, c'est à partir de là que l'Organisation internationale de la Francophonie a appuyé l'installation de radios rurales communautaires dans les régions des Savanes au Nord (Dapaong), de Binah vers le Centre-Est (Pagouda) et de Haho dans les Plateaux (Notsè).

Nous analysons, dans cette section, le niveau conceptuel du phénomène des radios communautaires. De ce point de vue, rappelons la perspective de communication autonomisante formulée dans les chapitres 2 et 3 de ce travail.

8.3. Constat conceptuel

8.3.1. Problématique de la floraison de concept

Comme nous l'avons clairement présenté dans notre introduction générale et au chapitre 1 et 2, si la Charte africaine de la radiodiffusion cadre bien la fonction première de la radio communautaire comme une réelle propriété de la communauté, la définition de l'AMARC résonne avec le portrait éclaté des types de RC que nous avons retrouvé sur le territoire : Radio communautaire, radio rurale, radio coopérative, radio participative, radio libre, alternative, populaire, éducative sont autant de dénominations prises en compte par l'AMARC dans sa définition, avec des profils et des pratiques encore plus variés les uns les autres. Certaines sont musicales, d'autres militantes, et d'autres encore à la fois musicales et militantes. Situées dans des villages isolés ou au cœur des agglomérations, ces stations appartiennent à des groupes sans but lucratif, aux étudiants, aux universités, aux municipalités, à l'Église ou à des syndicats, et sont financées essentiellement par des agences de développement international, et partiellement par l'auditoire, la publicité ou les gouvernements.

Nous l'avons vu au chapitre 4 et repris au chapitre 7 : 1 436 radios communautaires ont été répertoriées, dont 62 % de RC et 48% d'autres genres, à savoir 13% de radios

confessionnelles, 8% de radios associatives, 7% de radios de proximité, 6% de radios école, 3% de radios de collectivité et 1% de radios rurales. Nous avons abordé le défi définitionnel au chapitre 2 avec George Hillary (1955) ; ce dernier en recense 94, avec très peu de points communs entre elles. De plus, l'AMARC estime que si les stations de radio, les réseaux et les groupes de production se présentent sous une variété de noms, leurs profils et leurs pratiques sont encore plus variés. Mais une seule constante demeure dans la rhétorique de l'Amarc : une radio par et pour sa communauté. Elle est partagée par de nombreux auteurs qui parlent, entre autres, de radio à l'envers (Amarc Afrique et Panos, 1998 ; Damome, 2012 : 157), parce qu'il s'agit d'une radio détenue et dirigée par la communauté qu'elle dessert (Al Hassan et al., 2011) ou encore parce qu'elle est le miroir de la communauté (Buckley et al., 2008). Mais à ce sujet, on n'a pas beaucoup plus de détails empiriques ou théoriques (Jimenez, 2016). Aussi, Jimenez a-t-il expliqué que, dans un contexte médiatique Web 2.0, les aspects communautaires et participatifs des médias n'ont jamais été aussi d'actualité dans la sphère de la recherche (Bruns, 2007 ; Carpentier et Scifo, 2010). Or, malheureusement, on ne sait à peu près rien des nouvelles formes de communautés à l'œuvre au sein de la RC africaine à l'ère du numérique, qui constituent pourtant un critère majeur de définition de ce type de radio (Jimenez, 2016). Ainsi, en plus du défi sémantique lié au concept de communauté et à la multiplicité des variétés de radios communautaires, nous avons rappelé la perception des chercheurs quant à l'atomisation catégorielle de ces radios. Des questions ont donc émergé : quelles en sont les implications au sein de l'écosystème des radios communautaires ? Quelles analyses sommes-nous en droit de faire face à la diversité des radios communautaires ?

Nous avons déjà souligné que certains chercheurs considèrent cette multiplication de catégories de radios communautaires comme un signe du dynamisme du secteur (Howley, 2002). D'autres soulignent des lacunes théoriques (Jimenez, 2016) dans ce champ d'étude. Il s'agit pour nous d'une expression des contraintes imposées par la machine néocolonialiste au développement et à l'autonomie. Et elle devrait être comprise comme telle. Le néocolonialisme, a expliqué Kwame Nkrumah :

Il est fondé sur le principe du morcellement des anciens territoires coloniaux en un certain nombre de petits États non viables qui, incapables de se développer individuellement, doivent compter sur l'ancienne puissance impériale pour assurer leur défense et même leur sécurité intérieure. Leurs systèmes économiques et

financiers sont liés, comme à l'époque coloniale, à ceux de l'ancienne puissance ¹⁸⁰.

Dans cet ordre d'idées, la multiplicité d'appellations pour désigner une même réalité, à savoir la radio de proximité, de la collectivité, associative, confessionnelle, la radiodiffusion sonore non commerciale, etc., dénote non seulement l'expression d'un mal-être d'une sous-région en quête d'identité et de stabilité, mais vient aussi corroborer l'expression du néocolonialisme, du développement morcelé et discontinu dans l'espace et dans le temps. La radio communautaire offre ainsi un portrait à la fois illogique et fragmenté. Telles sont des pistes de réflexion que suggère et nous inspire la multitude de dénominations des RC observées en Afrique de l'Ouest.

Aude Jimenez (2016) indique que l'arrivée de la radio communautaire en Afrique de l'Ouest s'est faite dans un contexte bien précis : celui des nouvelles approches développementalistes prônant un développement participatif, bottom-up, fondé sur les médias légers. Pourtant, les radios communautaires n'ont pas connu une progression linéaire vers une certaine stabilité, contrairement à d'autres régions ou pays du monde, comme en témoignent les exemples de radios communautaires au Canada et aux États-Unis d'Amérique. Il en est ainsi parce que, comme nous l'avons mentionné plus haut, le néocolonialisme laisse des traces financières, politiques, etc., qui s'ajoutent aux contraintes d'un développement autonome et durable.

Au regard de ce qui précède et pour des raisons d'harmonisation conceptuelle, nous estimons que le thème radio de proximité répond mieux aux multiples réalités observées et documentées. Le terme « radio communautaire », qui ne couvre que 62 % de la réalité du terrain, n'embrasse pas la majorité des dynamiques d'installation et de programmation des radios sur le territoire. Pour Reader et Hatcher (2012), le journalisme communautaire est très semblable à la partie inférieure d'un iceberg : il forme un tout, et non une entité ; il constitue la plus grande partie du journalisme produit dans le monde, mais il passe largement inaperçu aux yeux du public et des masses, par rapport à l'omniprésence des grands noms de la presse, très facilement reconnus par la société dans son ensemble. Ainsi, pour certains auteurs qui attirent l'attention critique sur la production locale, les études sur les médias communautaires offrent un contrepoint productif aux analyses académiques qui privilégient les conglomerats médiatiques nationaux et transnationaux. Dans la perspective

¹⁸⁰ Nkrumah, 1965, p.13.

des *Community media studies (CMS)*, les médias communautaires, y compris les médias autochtones, diasporiques, ethniques et indigènes (par exemple, Browne 1996 ; Daley et James 2004 ; Karim 2003 ; Molnar et Meadows 2001), sont passés de la périphérie au centre des études contemporaines. C'est à la mise en lumière de ce type de médias que contribue le travail mené dans cette thèse.

8.3.2. L'opportunité de la communication autonomisante

Comme nous l'avons largement mobilisé dans ce travail et décliné précisément au chapitre 2.2.3, nous entendons par communication autonomisante le moteur tangible d'une volonté d'émancipation qui est, en tout ou en partie, idéologique, identitaire, culturelle, historique, socio-économique et géostratégique, pour tout peuple aspirant à une transformation qualitative et durable de son cadre général de vie. Il s'agit d'un mouvement de capacitation ou de capabilité, exprimé par des individus ou des collectivités opérant à l'échelle historique et géopolitique. Le concept de communication autonomisante s'ancrage dans les travaux de certains critiques du développement et de spécialistes de la problématique de l'aide, tels que Freire (1968), Samir (1989), Vachon (1990), Sachs (1996), Rist (2007), etc. ; ils ont analysé les pratiques de l'aide, qu'ils ont mises en perspective aussi bien avec les réalités socioculturelles et politiques des États bénéficiaires qu'avec la structure mentale des donateurs eux-mêmes.

La communication autonomisante que nous proposons s'inscrit dans les travaux de plusieurs chercheurs. Il s'agit, en premier lieu, de Paul Bernard (2015), en référence à ses travaux sur l'éducation populaire, en tant que projet, c'est-à-dire un ensemble de pratiques éducatives s'investissant dans le développement personnel et social des individus, en somme la construction de soi ; il y a aussi les travaux de Bonaventure de Sousa Santos (2011), qui prône le concept d'épistémologies du Sud ; en outre, nous avons David Recondo (2009) avec sa vision de l'autonomie. Par ailleurs, Paulo Freire occupe une place prépondérante avec *La Pédagogie de l'autonomie* (1968) et *La Pédagogie des opprimés* (1970). Freire, qui a consacré toute son existence à la pratique de la formation non formelle structurée et adaptée aux populations, d'une part, et à la formation relative aux mouvements sociaux, d'autre part. Nous pensons finalement à Myles Horton, dont les efforts pédagogiques fructueux profitent, depuis 1932, à l'ensemble du Sud des États-Unis grâce

à l'éducation populaire à travers des ateliers, des sessions de formation, des universités populaires, la reconstitution historique, la consultation populaire, etc.

Avec ces auteurs, la CA signifie et suggère une praxis autonome des communautés, des leaders et des peuples face aux enjeux endogènes, car il s'agit d'offrir aux populations un cadre de vie décent et équilibré, et de les inviter, à long terme, à s'inscrire dans une épistémologie non occidentale. Une perspective de communication autonomisante reviendrait à la restauration de la conscience des peuples en général, et de la conscience africaine en particulier, vis-à-vis du modèle occidental de développement, qui se déploie à travers l'aide au développement et les programmes de développement, et s'incruste dans tous les secteurs publics et stratégiques de ces États, à savoir la santé, l'éducation, l'armée, la monnaie, les administrations publiques, les collectivités locales, etc. Nous avons insisté sur le potentiel de la radio ; elle peut jouer un rôle dans tout processus de développement, en créant un lien horizontal avec les communautés.

Comme nous l'avons vu et y avons insisté, l'histoire des radios communautaires depuis les années 1960 montre l'ingérence du système onusien au cœur des centres névralgiques de la prise de décision africaine ; nous pouvons dire, avec Braudel (1997), que le temps d'aujourd'hui date à la fois d'hier, d'avant-hier et de jadis. En effet, tout développement digne de ce nom devrait plonger ses racines dans les profondeurs de l'histoire du peuple concerné, en appréhender les contraintes endogènes et exogènes avant d'envisager la restauration intégrale de son vécu. Or, malheureusement, « [...] les problèmes africains sont parfois traités comme si leurs racines n'étaient vieilles que de quelques années, et non de décennies ou de siècles ».¹⁸¹ L'importance de la conscience de l'histoire amène Habib Sy à dire que « piégée par les affres de l'esclavage puis de la colonisation, l'Afrique traverse depuis trois siècles une période de gestation où elle éprouve des difficultés à trouver ses marques ». Au cours de cette longue période, l'Afrique est restée peu en communication avec elle-même. » Selon les explications de Jimenez (2016), on rencontre toutefois des études strictement académiques, souvent descriptives, qui évoquent le rôle de la RC comme « catalyseur de développement » sur le plan politique (Adjovi, 2007), comme vecteur de développement rural (Al Hassa, 2011), ou encore comme média pour le développement en éducation, etc. Il en existe d'autres, plus critiques, qui remettent en

¹⁸¹ Ellis, 2003, dans Kabou, 2011, p.1

question les modèles développementalistes et les « solutions » que la RC représente dans les études d'ONG (Dorelli, 2011 ; Diagne, 2005 et 2014). L'omniprésence des ONG, des Nations Unies et de leurs dépendances, des institutions de Bretton Woods, ainsi que la problématique du développement constituent le véritable talon d'Achille des radios communautaires, malgré toute la littérature et la rhétorique qui accompagnent ce médium dans le contexte africain.

Conclusion

Ce chapitre a été pour nous l'occasion de reconnaître l'importance du rôle de la radio communautaire en Afrique, en général, et en Afrique de l'Ouest, en particulier. Nous avons également levé le voile sur les défis conceptuels qui jalonnent le phénomène des radios communautaires. Les trois réflexions (empiriques, politiques et conceptuelles) nous ont permis de revenir sur le mode d'acquisition des radios communautaires en Afrique. Ces formes d'acquisition sont aux antipodes des pratiques occidentales. Sur le plan politique, au-delà de la rhétorique qui gouverne l'univers des Nations unies et donc celui des radios communautaires, nous avons quand même corroboré l'idée que la réalité de ces radios est plus complexe qu'elle ne le paraît dans le discours qui les accompagne. L'importance de ces radios pour les pays d'Afrique de l'Ouest nous semble indéniable, mais à condition que les gouvernants de ces pays en prennent conscience et qu'ils élaborent des politiques ou un système national ou intracontinental pour une meilleure gestion de ce domaine d'activité. Nous avons d'ailleurs pensé à inscrire la problématique de la variété des noms dans la perspective des Community media studies ; cela aiderait non seulement à maintenir la radio communautaire au centre des études contemporaines, mais servirait également à mieux gérer les problèmes de définition qui ont empêché les chercheurs d'apprécier la diversité et la spécificité des pratiques médiatiques adoptées par des communautés disparates en Afrique de l'Ouest. Commencer par harmoniser l'appellation autour du vocable simple « radio de proximité » serait un bon début pour reconnaître la diversité des appellations. Par ailleurs, l'omniprésence et l'ingérence perpétuelles du système des Nations unies dans les affaires internes du continent, et davantage dans celles de l'Afrique de l'Ouest francophone, empêchent les dirigeants africains de prendre des décisions éclairées et autonomes. C'est ce qui nous conduit à renforcer la pertinence de notre position dans ce chapitre, en insistant sur la nécessité d'une communication autonomisante. La CA pourrait

ainsi assurer le chemin d'un retour sur soi à certaines communautés du monde ; on pense plus particulièrement aux peuples africains égarés physiquement, psychologiquement, culturellement et, voire, intellectuellement, car ils ont trop tôt été arrachés à leur culture, à leur tradition, à leur histoire. Dès lors, pour mieux amorcer un véritable développement bénéfique pour les communautés et les peuples d'Afrique, mais aussi, et surtout, pour être à l'origine de l'équilibre mondial, il leur faudra renouer avec la cohérence psychologique, culturelle et intellectuelle.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette recherche s'est exclusivement concentrée sur les quinze pays d'Afrique de l'Ouest, unis par leur appartenance à l'institution régionale qui les regroupe, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'objectif de ce travail était de comprendre le déploiement et le développement des radios communautaires en Afrique de l'Ouest, tout en répertoriant et en cartographiant ces radios, afin de revisiter les principes et les approches de la communication au service du développement. Il s'inscrit notamment dans le paradigme de la communication pour le développement. Nous avons mis un point d'honneur à travailler sur les tenants et les aboutissants des RC en Côte d'Ivoire, dans la mesure où nous y avons mené nos enquêtes de terrain. Nous entendions ainsi approfondir la compréhension des conditions nécessaires au développement, que nous avons inscrites dans une perspective de croisement entre les domaines de la communication pour le développement (dans une posture critique à l'égard de ce domaine) et les *Community media studies*. C'est à ce titre que nous avons conceptualisé la communication autonomisante, qui nous semble mieux adaptée à la réalité africaine.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous avons élaboré une perspective théorique en mobilisant de nombreux chercheurs et auteurs, ainsi qu'en adoptant d'importants concepts tels que la communication pour le développement (CPD). Aussi avons-nous réexaminé le concept de communauté à la lumière de la perspective de Ferdinand Tönnies. Par communauté, nous entendons une forme de collectivité reposant sur un sentiment affectif d'appartenance à un contexte culturel et social qui s'incarne en premier lieu dans les liens « organiques » de la famille, du voisinage et de la communauté religieuse, comme la forme la plus achevée, et ceci par opposition à la société, qui représente le produit de la volonté rationnelle et calculatrice des individus qui s'associent par intérêt (*Gesellschaft*). L'association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC) renforce cette approche sociétale de la communauté, qu'elle présente comme un groupe de personnes ou une collectivité partageant des caractéristiques et/ou des intérêts communs, dont l'appartenance peut dépendre de critères géographiques, sociaux, linguistiques, ethniques, culturels, corporatistes, confessionnels, politiques, d'âge, de genre, etc. Ces approches conceptuelles ont permis d'identifier et de reconsidérer certaines mutations survenues tout au long du processus de développement des pays sous-développés depuis 1945, année de la mise en

place des institutions de Bretton Woods et du plaidoyer de Truman en faveur de ces pays. C'est d'ailleurs dans le cadre de ce discours que les radios communautaires émergeront, qui joueront un rôle prépondérant dans les pays d'Afrique de l'Ouest, à divers niveaux, notamment sur le plan socioculturel. Ces radios vont progressivement s'imposer au fil des époques et en fonction des missions qui leur ont été confiées au sein du vaste chantier du développement, qui a connu un essor important dans les années 1990. C'est d'ailleurs (1) le principe même de l'assignation des missions spécifiques à ces radios par la communauté internationale, selon les époques et en fonction des besoins ; (2) leur incapacité à mobiliser des fonds au sein de la communauté pour leur fonctionnement ; et (3) la non-implication réelle des communautés au sein de ces radios, qui contraste avec des RC comme CKRL-FM et KPFA (voir le chapitre 7, au 7.2.3.1). Les radios communautaires en Afrique de l'Ouest sont donc en porte-à-faux avec les fondamentaux des RC. Une telle discordance au sein de l'écosystème de ces radios pourrait, entre autres, s'expliquer par l'instabilité qui caractérise ces pays d'Afrique de l'Ouest. Cela constitue un facteur aggravant de leur sous-développement et de leur incapacité à aspirer à un véritable développement.

Rappelons-le, la radio communautaire, grâce à son taux de pénétration dans les hameaux les plus reculés des pays sous-développés, à son accessibilité en termes de coût, à sa pérennité et surtout à sa fonction de radio « pour, par et au service de la communauté », comme l'a formulé la Charte africaine de la radiodiffusion en 2001, devient un objet incontournable aussi bien sur le plan de la recherche que sur le plan pratique. Son déploiement et son développement en Afrique de l'Ouest sont bien réels, même s'ils se déroulent en contradiction avec la vision et la mission des RC, dont la finalité est de réaliser « par, pour et au service de la communauté ». Lorsque par exemple en 1997, l'ONU affirme une certaine « nécessité de soutenir des systèmes de communication réciproque (...) qui permettent aux communautés de prendre la parole »¹⁸² ; L'UNESCO en tête et les partenaires d'appui au développement sur place (Dorelli, 2011) « vont massivement investir dans les radios communautaires qui se multiplient sur le continent africain à une vitesse vertigineuse, avec un taux de croissance de 1386 % entre 2000 et 2006 »¹⁸³. Une présence accrue de l'ONU et de ses agences spécialisées au cœur de ces RC nous a semblé

¹⁸² Mc Call, 2010, p. 1.

¹⁸³ Myers, 2008, p. 12

assez problématique : de façon intuitive, au préalable, elle a été confirmée par la progression de ces travaux.

Une fois déployées, ces radios ont malheureusement été confrontées à de multiples défis, notamment sur les plans politique, financier et d'ancrage communautaire. En effet, dans un contexte où la communauté exprime le besoin de se rassembler pour créer sa radio communautaire, comme ce fut le cas des radios confessionnelles en Côte d'Ivoire, une forte mobilisation et la participation des membres de la communauté sont garanties, ce qui accroît le niveau d'appropriation. Mais lorsque le projet de RC est porté par les autorités, on constate qu'elles-mêmes sont la plupart du temps confrontées à la question de la souveraineté vis-à-vis des puissances économiques mondiales, en général, et de l'idéologie néolibérale, en particulier. Elles peinent également à maîtriser l'exécution du projet de manière autonome, ce qui constitue presque une mission impossible. Ce contexte apporte son lot de velléités idéologiques, hégémoniques et sociopolitiques. À un niveau encore plus local, la radio de la collectivité n'est pas toujours bien perçue ni comprise au sein de la communauté, qui l'appréhende généralement comme l'instrument politique du maire ou du conseil régional qui en a suscité la création. Dans un cas comme dans l'autre, l'appui à la création de ces radios provient souvent d'une intervention ponctuelle qui s'estompe avec l'ouverture officielle de la radio. D'où la critique que nous adressons à la dépendance perceptible des États ouest-africains à l'égard de l'ONU et de ses agences spécialisées, laquelle affecte considérablement la vie de la communauté.

Par ailleurs, ces radios ne serviront effectivement et efficacement la cause des communautés à une seule condition : que les gouvernants de ces pays prennent conscience de leur importance et qu'ils élaborent un cadre, des politiques ou un système national, interrégional, coalisé ou même intracontinental, harmonisé sur une base souveraine. C'est un véritable défi pour les communautés, qui doivent maintenir une ligne de démarcation claire entre la collaboration avec les autorités et la préservation d'une certaine autonomie de ces radios. Ces États d'Afrique de l'Ouest sont peu viables, car la vie y est centrée sur la politique ; ils ont du mal à faire émerger des radios véritablement communautaires, dotées d'une certaine autonomie. Cet imbroglio s'est d'ailleurs fait sentir lors de nos enquêtes de terrain. Notre répondant C0 a émis le vœu de voir toutes ces radios de proximité, supposées communautaires, se transformer en structures étatiques, en vue d'une garantie financière hypothétique. À l'inverse, le participant C4-1 de la radio de la

collectivité de la voix de l'Agnéby se donnait pour principal défi de faire basculer cette radio de collectivité vers une véritable radio communautaire, l'objectif étant d'en assurer la totale autonomie au profit des communautés, propriétaires légitimes de ces radios. Il évoquait d'ailleurs, entre autres raisons, la nécessité de garantir un accès égal aux différentes composantes de la communauté, y compris à celles qui ne relèvent pas du bord politique du maire. Dans son idée, il s'agissait de résister à l'appropriation de la radio de proximité par les responsables politiques proches du pouvoir, qui ont tendance à écarter de la gestion et de l'animation de la radio les personnes qui ne sont pas de leur bord. Il voulait que les autorités respectent l'autonomie et les principes fondamentaux de fonctionnement des radios communautaires. Son objectif, en dernière analyse, était d'éviter toute exacerbation de la division au sein de la communauté entre ceux qui souhaitent collaborer avec les autorités et ceux qui ne le souhaitent pas. Cela obéissait à une option : amener tous les bords politiques et non politiques autour de ce qui les rassemble, à savoir la radio communautaire.

Sur le plan méthodologique, cette recherche est qualitative, mobilisant les paradigmes constructivistes et interprétativistes, et s'appuyant sur quelques approches participatives, notamment l'approche systémique et la recherche-intervention. Dans le souci de pénétrer efficacement l'univers des radios communautaires, nous avons privilégié à la fois la recherche documentaire et l'enquête de terrain. Nous cherchions ainsi à mettre en lumière la complémentarité de ces deux méthodes à travers la mobilisation des savoirs théoriques et de la connaissance du terrain, sur la base de la perspective méthodologique de Sauvé (2005) : « Le dialogue des différents savoirs scientifiques, expérientiels, traditionnels, de sens commun, etc. est nécessaire pour aborder les questions environnementales [et sociales] de façon plus globale [et aussi plus riche] »¹⁸⁴. Ainsi était justifiée la pertinence de mobiliser les deux méthodes utilisées dans cette recherche, ainsi que toutes les techniques de collecte de données dont nous nous sommes servies, comme nous l'avons indiqué au chapitre 3.

Les deux méthodes (la recherche documentaire et l'enquête de terrain) nous ont amenés à produire une carte d'ensemble des radios communautaires en Afrique de l'Ouest. Nous avons ensuite examiné et évalué, sur le terrain, la situation actuelle des radios

¹⁸⁴ Sauvé, 2005, p. 29.

communautaires par pays. Il a fallu retrouver leur mode d'acquisition, leur mode de financement et de gestion, ainsi que la participation des communautés, etc. Le contenu de cette carte, issu principalement de la recherche documentaire, a été fortement corroboré par le terrain-témoin en Côte d'Ivoire. Les chapitres 4 et 5 ont donc été exclusivement consacrés à la réalisation de cette cartographie des radios communautaires en Afrique de l'Ouest, à l'analyse, pays par pays, et surtout aux rencontres exceptionnellement édifiantes et enrichissantes que nous avons eues avec ceux qui ont participé à l'enquête sur le terrain. Le fait de toucher du doigt ces radios de proximité, ces réalités concrètes, apporte finalement une valeur ajoutée à cette recherche. La pertinence de l'analyse du terrain s'inscrit dans la cohérence avec les chapitres précédents. De ce point de vue, le cadre théorique du travail a également mis en évidence la problématique du financement de ces radios communautaires. Cette pertinence est également due à la méthode d'analyse thématique qualitative que nous avons mobilisée ; elle nous a permis d'effectuer un examen objectif, plus ou moins exhaustif et méthodique, du matériel verbal et non verbal issu des différents entretiens, afin d'en commenter les éléments caractéristiques.

Par ailleurs, la cohérence de l'ensemble du processus de cette thèse tient à la problématique de recherche, à l'analyse de terrain, au cadre théorique, à la méthodologie, à la conception, à la réalisation et à l'analyse de la cartographie des radios communautaires, ainsi qu'à l'enquête de terrain et à son analyse. Cela nous a permis de mener aisément une analyse globale, au cours de laquelle nous avons pu souligner l'importance du rôle de la radio communautaire en Afrique, en général, et en Afrique de l'Ouest, plus particulièrement. Il nous a été donné d'observer l'ingérence accrue des Nations Unies dans le fonctionnement de ces radios, ainsi que la dépendance perceptible des États ouest-africains à l'égard de l'ONU et de ses agences spécialisées, notamment les institutions de Bretton Woods. Ce qui empêche une gestion souveraine et optimale des radios communautaires dans cette zone.

Finalement, le désir de lever le voile sur les carences conceptuelles qui jalonnent le phénomène des radios communautaires nous a conduits à recourir à l'approche des Community media studies pour en comprendre les mécanismes. Il nous est apparu que l'exploitation de ces radios communautaires dans leur plein potentiel exige leur sortie du cadre onusien. D'ailleurs, l'examen du modèle de la station CKRL-FM et de KPFA nous a encore davantage convaincus de la nécessité, pour tout État, tout peuple, toute communauté, de maîtriser son propre développement et de se donner les moyens humains,

financiers, politiques et organisationnels pour y parvenir. C'est ce qui nous a, d'ailleurs, amenés à conceptualiser la communication autonomisante (CA). Par là, nous entendons le moteur tangible de la volonté manifeste d'émancipation idéologique, géostratégique, culturelle, identitaire et socio-économique pour tout peuple aspirant à une transformation qualitative et durable de son cadre de vie. La communication autonomisante pourrait se manifester à travers divers mécanismes et médias communautaires.

Au terme de ces travaux, on peut dire que le déploiement et le développement des radios communautaires en Afrique ont constitué un canal pour pénétrer certaines dimensions de la vie collective africaine, ce qui explique l'instabilité qui ronge les pays d'Afrique de l'Ouest, ainsi que les rôles réels qu'elles jouent. La saisie de cet objet de recherche dans sa dimension politico-stratégique a permis de pénétrer les blocages développementalistes auxquels les États d'Afrique de l'Ouest sont confrontés depuis près d'un siècle. Une bonne partie de ces radios communautaires, comme nous l'avons indiqué au chapitre 4, a vu le jour en faveur des guerres. Ce fut le cas au Liberia, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire. La question reste de savoir si nous sommes en droit d'espérer une arrivée massive de radios communautaires pendant et/ou après la guerre contre le terrorisme qui sévit au Sahel depuis 2011 et a entraîné la déflagration de la CEDEAO ; ou bien si c'est plutôt une porte qui s'ouvre sur la possibilité d'une mise en œuvre effective de la communication autonomisante pour ces peuples. Trois membres de cette institution régionale (le Burkina Faso, le Mali et le Niger) ont opté pour la rupture en quittant l'organisation ; ils ont créé la Confédération de l'Alliance des États du Sahel, qui a vu le jour le 6 juillet 2024. Cette rupture fait suite à l'intervention en Libye (2011) d'une coalition militaire occidentale sous les bannières de l'opération Harmattan (France), de l'opération Ellamy (Royaume-Uni), de l'opération Odyssey Dawn (États-Unis), de l'opération Mobile (Canada) et de l'opération Protector (OTAN). L'objectif était l'instauration d'un État de droit démocratique fondé sur la souveraineté du peuple libyen. Cette opération d'envergure s'est soldée par l'assassinat du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, et depuis lors, seules deux élections législatives ont eu lieu en Libye. Cette intervention militaire a laissé un pays fragmenté et exsangue, entre des pouvoirs rivaux à Benghazi, à l'est, et à Tripoli, à l'ouest. Où est donc la démocratie si, de 2011 à 2024, aucune élection présidentielle n'a été organisée en Libye ? C'est ce non-ajustement, ce trop grand écart entre la rhétorique et la pratique, qui, appliqué aux RC et à la CPD, a constitué l'épine dorsale de ces travaux. L'Afrique de l'Ouest est

prise dans une guerre contre le terrorisme dont les ramifications s'étendent jusqu'en Afrique du Nord. C'est cette instabilité qui se manifeste par le fonctionnement erratique des radios communautaires sur les plans politique et financier. Malgré toute la rhétorique onusienne, malgré toutes les bonnes intentions qui accompagnent les RC, celles-ci ne peuvent ni assurer la stabilité ni favoriser le moindre développement. Elles ne peuvent jamais être « par, pour et au service de la communauté » si l'écosystème dans lequel ces radios évoluent est empreint de violence, de chaos et d'ingérence de forces extérieures, voire de leur substitution subtile par des communautés de base.

ANNEXES

ANNEXE A : APERÇU DE LA FEUILLE EXCEL POUR LES 15 PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST : L'EXEMPLE DU MALI

NOM DES RADIOS	LOCALISATION	TYPE DE RADIO	PAYS	DATE ASSIGNATION
4Fm	Koulikoro	Communautaire	Mali	2018
Aadar	Ansongo	Associative	Mali	2005
Aadar	Menaka	Associative	Mali	2018
Aadar	Gao	Communautaire	Mali	2002
Aadar FM	R/Gao	Communautaire	Mali	2018
Aadar FM	Bourem	Communautaire	Mali	2018
Aadar FM	Ansongo	Communautaire	Mali	2018
Adaoula Yellen Fm	Sagarabi	Communautaire	Mali	2020
Ahmadiyya Fm	R/Sikasso	Communautaire	Mali	2018
Alafia Fm	Temera c/Bourem Fogas	Communautaire	Mali	2020
Alkhabar	Gourma-Rharous	Communautaire	Mali	2006
Altakadoum Fm	Kaboila C/Sikasso	Communautaire	Mali	2020
Apdas Fm	Banankoroni C/Kati	Communautaire	Mali	2020
Badenya	Banamba	Associative	Mali	1997
Badenya Fm	Ouéléssébougou C/Kati	Communautaire	Mali	2018
Badenya Fm	Manankoro	Communautaire	Mali	2020
Bafing	Manantali	Associative	Mali	1997
Baguine	Bandiagara	Associative	Mali	1994
Baguineda	Baguineda	Communautaire	Mali	2005
Bamakan	Bamako/Marché de Médine - Commune II	Associative	Mali	1991
Baniko	Dioila	Confessionnelle	Mali	1997
Banimonotie	Bougouni	Associative	Mali	1996
Baoule Fm	Dio-Gare	Communautaire	Mali	2020

Baragna	Koféba Fm	Communautaire	Mali	2020
Baya	Kangare (Selingue)	Communautaire	Mali	2004
Bediana	Bougouni	Communautaire	Mali	1996
Bedje	Niono	Associative	Mali	2005
Beldo –Hore	Tenenkou C/Mopti	Communautaire	Mali	2018
Beledougou	Kolokani	Confessionnelle	Mali	1996
Beledougou Fm	Kolokani	Communautaire	Mali	2018
Belekan Fm	Kati	Communautaire	Mali	2018
Ben Fm	r/Kolikoro	Communautaire	Mali	2018
Benbakan	Sanakoroba	Communautaire	Mali	2005
Bende	Sikasso	Associative	Mali	1996
Bendougou	Bla	Communautaire	Mali	1997
Benkadi	Tene C/San	Communautaire	Mali	2018
Benkadi Dit Benbaka	Sanankoroba	Communautaire	Mali	2018
Benkan	Kreouane	Associative	Mali	1992
Benkan Fm	Djidjan	Communautaire	Mali	2020
Benkouma Fm	Sido	Communautaire	Mali	2018
Betafo	San	Associative	Mali	1997
Betafo	San	Communautaire	Mali	2018
Bingha	Dire	Communautaire	Mali	2005
Bingha	Diré	Communautaire	Mali	2018
Bogrin Beru	Koporona C/Koro	Communautaire	Mali	2018
Bouatou Fm	Farako C/Ségou	Communautaire	Mali	2020
Bouctou	Tombouctou	Communautaire	Mali	1994
Cesiri	Niono	Communautaire	Mali	2018
Cesiri Tjessiri	Niono	Communautaire	Mali	1993
Cimprogo	Sanzana	Communautaire	Mali	2003
Cinporogo	R/Sikasso	Communautaire	Mali	2018
Ciwara Fm	Baguineda –CAMP C/Kati	Communautaire	Mali	2020
Ciwara Fm	Kadiolo	Communautaire	Mali	2018
Communale de Sagabala	r/Koulikoro	Communautaire	Mali	2020

Culture Fm	r/Kayes	Associative	Mali	2018
Daande	Douentza	Communautaire	Mali	2018
Dakan	Sevare	Associative	Mali	2005
Dakan Fm	Dogofry C/Ségou	Communautaire	Mali	2020
Dambe	Quartier Commercial Commune	Confessionnelle	Mali	1994
Dambé	Koutiala	Communautaire	Mali	2018
Dambe Fm	Kersignanè c/yélimanè	Communautaire	Mali	2018
Dambe FM	Kerouané C/Banamba	Communautaire	Mali	2018
Dambe Fm	Diabaly c/ Ségou	Communautaire	Mali	2020
Dambé Maréna Fm	Jombougou Maréna	Communautaire	Mali	2018
Damissa FM	Dieli-Felina C/San	Communautaire	Mali	2018
Danaya	Zegoua	Associative	Mali	1997
Danaya Fm	Boura C/Yorosso	Communautaire	Mali	2020
Danaya Fm	Bla	Communautaire	Mali	2018
Danaya Fm	Farako C/Ségou	Communautaire	Mali	2020
Dande	Douentza	Communautaire	Mali	1993
Dande Haire	Boni c/Douentz	Communautaire	Mali	2018
Dango Fm	Tafacirga	Communautaire	Mali	2020
Daoula 'S Fm	Kabala/N'Golobougou C/Kati	Communautaire	Mali	2020
Debo	Moti	Associative	Mali	1996
Delta Fm	Niono	Communautaire	Mali	1993
Diadioumbéra Fm	Diadimou/Diadioumb éra	Communautaire	Mali	2018
Diafounou Fm	Region de Bamako	Communautaire	Mali	2018
Diaka Kene Yeelen FM	Teninkou	Confessionnelle	Mali	1994
Diaman Ka Wassa	Koutiala	Communautaire	Mali	2018
Diedougou	Dioro	Communautaire	Mali	1998
Diombadio	Kremis	Communautaire	Mali	2005
Dionakan	Koulikoro	Associative	Mali	1995
Dionakan	r/Koulikoro	Communautaire	Mali	2018
Diongaga	Diongaga/cYélimané	Communautaire	Mali	2005

Dionxolondy Fm	Tringa Maréna	Communautaire	Mali	2020
Djébé Fm	Sitakili	Communautaire	Mali	2005
Djida Fm	Kersignanè	Communautaire	Mali	2020
Djiiri Fm	Dire	Associative	Mali	2005
Djitoumou	Ouelessebougou	Confessionnelle	Mali	2005
Dokan Beledougou	Kolokani	Communautaire	Mali	2017
Donco (Beledougou)	Kati	Associative	Mali	1996
Doumba Fm	Sirakorola	Communautaire	Mali	2020
Dounia Fm	Kati	Associative	Mali	1996
Eiphanie	Kolokani	Communautaire	Mali	2018
Emergence	Bamako	Communautaire	Mali	2018
Espoir	Sogoniko Commune VI	Confessionnelle	Mali	1994
Espoir Africa Fm	Région de Kayes	Communautaire	Mali	2018
Etoile FM	Zana C/Sirakorola	Communautaire	Mali	2018
Eveil Fm	Gouni	Communautaire	Mali	2020
Fadougou Ii	Boron	Communautaire	Mali	2020
Faso Kanu Fm	r/Koulikoro	Communautaire	Mali	2020
Faso Kanu Fm	Kadiolo C/Sikasso	Communautaire	Mali	2020
Faso Kuna	Banamba	Communautaire	Mali	1992
Fatine	Fatine	Associative	Mali	1997
Fatine	Kamiendougou	Communautaire	Mali	2018
Folona	Kadiolo	Communautaire	Mali	1997
Foundara Fm	Kadiolo C/Sikasso	Communautaire	Mali	2020
Frequence Sante	Tombouctou	Associative	Mali	2005
Gadiaga Fm	r/Kayes	Communautaire	Mali	2017
Gourma	Gourma-Rharous	Associative	Mali	2006
Guegneka	Fana	Associative	Mali	2004
Guegneka	Fana	Communautaire	Mali	2018
Gueme	Kirane	Communautaire	Mali	1996
Guimbaya Fm	r/Kayes	Communautaire	Mali	2018
Guintain	Région De Kayes	Associative	Mali	1988

Guintan	Magnambougou - Commune VI	Associative	Mali	1994
Guintan	Segou	Associative	Mali	1996
Hanna	Gao	Associative	Mali	1996
Hondou FM	r/Ségou	Communautaire	Mali	2017
Hondou Fm	Tenenkoun	Communautaire	Mali	2017
Hondou Fm	Youwarou	Communautaire	Mali	2017
Hondou Fm	C/Tombouctou	Communautaire	Mali	2017
Hondou FM San	r/Ségou	Communautaire	Mali	2017
Horonya	Region De Bamako	Communautaire	Mali	2018
Humanite Fm	Gabero c/Gao	Communautaire	Mali	2020
Ib Fm	Dangha c/Gao	Communautaire	Mali	2020
ID FM	Kkro	Communautaire	Mali	2018
Jama'at Islamique	Ahbadiyya Diéma	Confessionnelle	Mali	2017
Jama'at Islamique Ahbadiyya	Bougouni	Confessionnelle	Mali	2017
Jamakan	Segou	Associative	Mali	2005
Jamakan FM	Markala	Communautaire	Mali	2018
Jamako	Dioila	Communautaire	Mali	1997
Jamana	Diema	Associative	Mali	2005
Jamana	Djenne	Associative	Mali	1998
Jamana	Koulikoro	Associative	Mali	1997
Jamana	Koutiala	Associative	Mali	1993
Jamana	Moti	Associative	Mali	1997
Jamana	Narena	Associative	Mali	1997
Jamana	Nioro	Associative	Mali	1996
Jamana	Tombouctou	Associative	Mali	2005
Jamana		Communautaire	Mali	2018
Jamana	Narena C/Kangaba	Communautaire	Mali	2018
Jamana	Koutiala	Communautaire	Mali	2018
Jamana	Djenne	Communautaire	Mali	2018
Jamana	r/Mopti	Communautaire	Mali	2018
Jamana	c/Tombouctou	Communautaire	Mali	2018
Jamana Foko	Segou	Associative	Mali	1992

Jam-Sahel	Nioro	Communautaire	Mali	1996
Jatigui Nyuma	Niacourazana	Communautaire	Mali	2004
Jigi Fm	Kati	Associative	Mali	1996
Jigiya	San	Associative	Mali	1997
Jigiya	Zegoua	Associative	Mali	2004
Jiguifa Koutiala	r/Sikasso	Communautaire	Mali	2017
Jijan Fm	Djidjan c/Kita	Communautaire	Mali	2018
Jim FM	Goundam	Communautaire	Mali	2018
Jimba Fm	Goundam	Associative	Mali	2006
Kaarta-Jigi	Diema	Associative	Mali	2004
Kadi Fm	Kabala/N'Golobougou u C/Kati	Communautaire	Mali	2020
Kaffo	Oualia	Communautaire	Mali	2005
Kafo Kan	Bougouni	Communautaire	Mali	1996
Kagnon FM	Nounguessou C/San	Communautaire	Mali	2018
Kala	Siribala C/Niono	Communautaire	Mali	2018
Kaleme Fm	C/Tombouctou	Communautaire	Mali	2017
Kamandjan	Siby	Associative	Mali	1996
Kanaga FM	Dioro	Communautaire	Mali	2018
Kanda Fm	Sébékoro 1	Communautaire	Mali	2020
Kanda Fm	Bandiagara	Communautaire	Mali	2017
Kantigiya	Bankass	Communautaire	Mali	2018
Kanuya Fm	Bafoulabé	Communautaire	Mali	2018
Kawena FM	Fana C/Dioila	Communautaire	Mali	2018
Kayira Bakoye FM	r/Kayes	Communautaire	Mali	2018
Kayira Fm	Mahina/cbafoulabe	Communautaire	Mali	2018
Kayira Fm	Koutiala	Communautaire	Mali	2018
Kayira Fm	Bougouni	Communautaire	Mali	2018
Kayira Fm	Kolondièba	Communautaire	Mali	2018
Kayira FM	Niono	Communautaire	Mali	2018
Kayira I	Bamako/ Djélibougou - Commune I	Associative	Mali	1992
Kayira II	Koutiala	Associative	Mali	1993
Kayira Mama Fm	R/Sikasso	Communautaire	Mali	2018

Kayira V	Kita	Associative	Mali	1995
Keleya Fm	r/Mopti	Communautaire	Mali	2018
Kemekafo Fm	r/Koulikoro	Communautaire	Mali	2018
Kenedougou	R/Sikasso	Communautaire	Mali	2018
Kéniéba Fm	Kéniéba	Communautaire	Mali	2018
Khasso Niaxo Fm	r/Kayes	Communautaire	Mali	2018
Kledu	R/Sikasso	Communautaire	Mali	2018
Kodobadiko	Goundam	Communautaire	Mali	2018
Koima	Gao	Communautaire	Mali	2005
Kolokani FM	Kolokani	Communautaire	Mali	2018
Kolombada	Fana	Associative	Mali	2004
Kolombada	Fana C/Dioila	Communautaire	Mali	2018
Kolosso Fm	Kolosso C/Kolondiéba	Communautaire	Mali	2020
Konontie	Konombougou	Communautaire	Mali	1998
Konotie	Baraoueli	Communautaire	Mali	2018
Kosila-kan dit Horizon Fm	Kita	Communautaire	Mali	2018
Koumassé Garalo Fm	Bougouni	Communautaire	Mali	2018
Koumidiosse	Kolokani	Associative	Mali	2005
Kounadiya Fm	Kita	Communautaire	Mali	2017
Kounfabo Fm	Faléa	Communautaire	Mali	2020
Koury Koun Kan	Koury	Associative	Mali	2004
Koussan Fm	Yanfolila	Communautaire	Mali	2018
Koussata Fm	Dioumara c/Diéma	Communautaire	Mali	2018
Kremis Fm	Tafacirga	Communautaire	Mali	2020
Kurukan	Kita	Associative	Mali	1995
La Bonne Destinée	Kati	Communautaire	Mali	2017
La Bonne Destinée	Kati	Communautaire	Mali	2017
La Bonne Nouvelle	Bamako	Communautaire	Mali	2018
La Voix De Diabaly Coura Fm	Diabaly C/Ségou	Communautaire	Mali	2020
La Voix De L'unité	Region De Bamako	Communautaire	Mali	1994

La Voix Du Coran Et Du Hadith	Bamako/ Grande Mosquée - Commune I	Confessionnelle	Mali	1994
Lafia	Tombouctou	Associative	Mali	1993
Lafia Fm	Dioila	Communautaire	Mali	2020
Layidu Fm	Bougouni	Communautaire	Mali	2018
Le Mande	Kita	Associative	Mali	2005
Liigwey Fm	Diombougou Marena	Communautaire	Mali	2020
Lotana	Zégoua	Communautaire	Mali	2018
Lumière	Kkro	Communautaire	Mali	2018
Mali-Sadio	Région De Kayes	Associative	Mali	1997
Mamelon Fm	Gouni	Communautaire	Mali	2020
Mamelon Fm	Kébila C/Sikasso	Communautaire	Mali	2020
Mamelon Fm	Tamani C/Ségou	Communautaire	Mali	2020
Mande	Kangaba	Communautaire	Mali	1996
Mandi	Macina	Associative	Mali	1994
Marademe	Dioila	Associative	Mali	1997
Mara-Jigi	Niantjila	Communautaire	Mali	1992
Matene FM	Faladiè Nèguèla C/Kati	Communautaire	Mali	2018
Meguetan	Koulikoro	Associative	Mali	1994
Meguetan	Kkro	Communautaire	Mali	2018
Miankala	Koutiala	Associative	Mali	1993
Miniakala	R/Sikasso	Communautaire	Mali	2018
Miracle Fm	Baguineda –CAMP C/Kati	Communautaire	Mali	2020
Miracle Fm	Kola C/Sikasso	Confessionnelle	Mali	2020
Moutian	Tominian	Communautaire	Mali	2018
N'Dlondougou	Mena C/Dioila	Communautaire	Mali	2018
N'jibafaladiè	Faladiè Nèguèla	Communautaire	Mali	2018
Naata	Gao	Communautaire	Mali	1993
Nada FM	Mafoùnè C/Tominian	Communautaire	Mali	2018
Nagadougou Fm	Tièlè	Communautaire	Mali	2018
Niamana	Niamana (Mourdhia)	Communautaire	Mali	2005
NIAMINA FM	Niamana	Communautaire	Mali	2018

Niaranke Fm	Gogui	Communautaire	Mali	2020
Nieta FM	Cinzana	Communautaire	Mali	2018
Nissouma	Kenieba	Communautaire	Mali	2017
Noor Fm	Dialakorodji	Communautaire	Mali	2020
Nourou Fm	R/Sikasso	Communautaire	Mali	2018
Nouvelle radio du Mali	Gogui	Communautaire	Mali	2020
Nouvelle Radio Du Mali	Kaboila C/Sikasso	Communautaire	Mali	2020
Nouvelle Radio Du Mali	Dougabougou	Communautaire	Mali	2020
Nouvelle Radio Du Mali	Bandiagara C/Mopti	Communautaire	Mali	2020
Nouvelle Radio Du Mali	Bankass C/Mopti	Communautaire	Mali	2020
Nouvelle Radio Du Mali	Dinangourou C/Mopti	Communautaire	Mali	2020
Orona	Koro	Communautaire	Mali	1997
Ouagadou-Djigui Fm	Nara	Associative	Mali	2005
Ouan Fm	Ouan C/ Tominian	Communautaire	Mali	2020
Ouan Tominian Fm	r/Ségou	Communautaire	Mali	2017
Ouelessebougou	r/Koulikoro	Communautaire	Mali	2020
Ouley Fm	Faraba	Communautaire	Mali	2020
Parana	San	Confessionnelle	Mali	1997
Parana	San	Communautaire	Mali	2018
Parissin	Tominian	Communautaire	Mali	2018
Rabwah	Région De Bamako	Communautaire	Mali	2018
Radio Aadar	c/Menaka	Communautaire	Mali	2018
Radio Bèdjè	Markala	Communautaire	Mali	2018
Radio Communale de Misseni	C/Sikasso	Communautaire	Mali	2018
Radio Communale Diora	r/Ségou	Communautaire	Mali	2018
Radio Diiri	Diré	Communautaire	Mali	2018

Radio Fôkô	Pelengana	Communautaire	Mali	2018
Radio Islamique	Région De Bamako	Confessionnelle	Mali	2018
Radio Orona	Koro	Communautaire	Mali	2018
Radio Rurale Bendougou	Bla	Communautaire	Mali	2018
Radio rurale de Kayes	Région De Kayes	Communautaire	Mali	1988
Radio rurale de Niafunké	Niafunké	Communautaire	Mali	2018
Reine De La Paix	Kati	Communautaire	Mali	2018
Royal Fm	Beleko	Communautaire	Mali	2018
Rurale	Kenieba	Communautaire	Mali	2005
Rurale	Macina	Communautaire	Mali	1998
Rurale	Yelimane	Communautaire	Mali	1996
Rurale Ben-So	Kolondieba	Communautaire	Mali	1997
Rurale Koolol Soboundon	Niafunke	Associative	Mali	2005
Rurale La Voix de L'azawak	Menaka	Associative	Mali	2005
Rurale Uyesu	Koutiala	Communautaire	Mali	1993
Sabati Fm	Banankoroni C/Kati	Communautaire	Mali	2020
Sagarabi Fm	Sagarabi	Communautaire	Mali	2020
Saghan	Moti	Associative	Mali	1997
Sahaa Fm	r/Kayes	Communautaire	Mali	2018
Sahara FM	Dogofry	Communautaire	Mali	2018
Sahel	Niono	Communautaire	Mali	2018
Sangha Fm	Tambacara	Communautaire	Mali	2020
Sanso Fm	r/Sikasso	Communautaire	Mali	
Sanso Fm	Sanso C/Bougouni	Communautaire	Mali	2020
Sany FM	Bénena C/Tominian	Communautaire	Mali	2018
Sanya FM	r/Ségou	Communautaire	Mali	2018
Se Dembélé	Kimparana C/San	Communautaire	Mali	2018
Seko Fm	Niono	Associative	Mali	1993
Seno	Bankass	Communautaire	Mali	1994

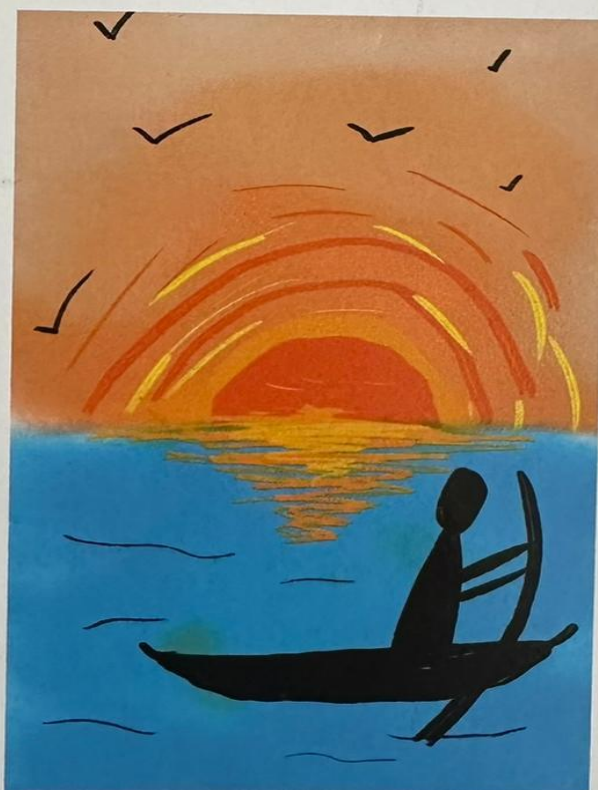
Sere Moussa Ani Samou Fm	Sere Moussa Ani Samou	Communautaire	Mali	2020
Sewa Kan	Nioro	Associative	Mali	2005
Shabab	Région de Kayes	Communautaire	Mali	2018
Shiinyen	Yorosso	Associative	Mali	2003
Shiinyèn	Yorosso	Communautaire	Mali	2018
Sidibéla	Sidibéla c/Bafoutabé	Communautaire	Mali	2018
Sido	Segou	Associative	Mali	1993
Sigi Dolo Fm	Dougabougou	Communautaire	Mali	2020
Sigidiya Fm	Kalana C/Yanfolila	Communautaire	Mali	2020
Sigui Fm	Région De Kayes	Associative	Mali	1997
Sikidolo	Konobougou C/Baraoueli	Communautaire	Mali	2018
Sikoro	Segou	Associative	Mali	2005
Sikoro I		Communautaire	Mali	2018
Sikoro II	Niono	Communautaire	Mali	2018
Sinjere	Koro	Communautaire	Mali	2018
Sirakan FM	Sirakorola	Communautaire	Mali	2018
Soboundo	Niafunké	Communautaire	Mali	2018
Soleil Fm	R/Sikasso	Communautaire	Mali	2018
Soumpo FM	Baraoueli C/Ségou	Communautaire	Mali	2018
Soumpou	Baraoueli	Communautaire	Mali	1998
Tabale	Bamako-Coura - Commune III	Associative	Mali	2018
Taïba Fm	Dangha c/Gao	Communautaire	Mali	2020
Tambacara Fm	Tambacara	Communautaire	Mali	2020
Tambaoura Fm	Kéniéba/rKayes	Communautaire	Mali	2018
Tantoudji	Mahina	Associative	Mali	1997
Tantoudji Fm	Tantoudji/cBafoulabé	Communautaire	Mali	2018
Tara Tare	r/Kayes	Communautaire	Mali	2018
Tarofe Fm	Tomora	Communautaire	Mali	2020
Tassiga Fm	Tassiga c/Gao	Communautaire	Mali	2020
Tata Fm	Koniakary	Communautaire	Mali	2005
Tatakan Fm	R/Sikasso	Communautaire	Mali	2018

Tatou Khan	R/Sikasso	Communautaire	Mali	2018
Tele	Goundam	Communautaire	Mali	2005
Teriya	Niena	Communautaire	Mali	1994
Tiakadougou	Faraba C/Kati	Communautaire	Mali	2018
Ticemen	r/Sikasso	Communautaire	Mali	2017
Tisda	Kidal	Communautaire	Mali	1995
Toguna Fm	Yolo C/Ségou	Communautaire	Mali	2020
Tolérance	Médine San	Communautaire	Mali	2018
Toya	Yaguine	Communautaire	Mali	2005
Tropic	Sikasso	Associative	Mali	2005
Tropique	Région De Kayes	Communautaire	Mali	1988
Wafadjiri Fm	Haibongo c/tombouctou	Communautaire	Mali	2020
Wassa Fm	Kaboila C/Sikasso	Communautaire	Mali	2020
Wassoulou	Yanfolila	Communautaire	Mali	1998
Wassoulou Fm 2	Kalana C/Yanfolila	Communautaire	Mali	2020
Wasulu Fm	Yanfolila	Communautaire	Mali	2018
Welena	Nonsombougou	Associative	Mali	2004
Woyowayanko	Dôgôdouma C/Kati	Communautaire	Mali	2018
Xaaso Lambe Fm	Region de Kayes	Communautaire	Mali	2018
Yallankoro-Soloba Fm	Yallankoro Soloba C/Yanfolila	Communautaire	Mali	2018
Yallankoro-Soloba Fm	Yallankoro Soloba C/Yanfolila	Communautaire	Mali	2020
Yeelen Fm	Kadiolo	Confessionnelle	Mali	1997
Yeke Sonthio Fm	Tona C/Pélengan	Communautaire	Mali	2020
Yelen FM	Sangarebougou C/Kati	Communautaire	Mali	2018
Yeredon	Koutiala	Associative	Mali	1993
Yereko	Sy	Communautaire	Mali	2005

ANNEXE B : RADIO PAIX SANWI : L'OUVRAGE POUR LA LÉVÉE DE
FONDS

Raymond Ahoua
Marie-Ange Adjounnin

**MON DIEU
TU ES GRAND
TU ES BEAU**



ANNEXE C : RADIO PAIX SANWI ; EXEMPLE D'INITIATIVE ORIGINALE
POUR LA LÉVÉE DE FONDS



The logo is circular with a blue border. Inside, a white dove is shown in flight, holding an olive branch. The text "RADIO PAIX SANWI" is written in yellow along the top inner edge of the circle. At the bottom, "89.2 MHz" and "ABOISSO" are written in white, separated by yellow stars.

Opération
RENAISSANCE

JE SOUTIENS MA RADIO

Nom :
et :
Prénoms :
Contact :
Email :

Contact : 07 79 88 29 74

Je contribue à hauteur de :

12.000 F

24.000 F

55.000 F

110.000 F

☐☐☐☒

X

Donateur particulier

Montant

Je fais un dépôt via



Orange Money

07 99 85 16 35



05 54 20 04 05

REFERENCES

- Adjovi, E. V. (2007). La voix des sans-voix : la radio communautaire, vecteur de citoyenneté et catalyseur de développement en Afrique. *Africultures*, (2), 90–97.
- Adler, P. & Adler, P. (1987). *Membership roles in field research*. Newbury Park. Sage
- Agbobli, C. (2013). Il faut se développer ! Critiques de cinquante ans de communication pour le développement en Afrique. Kane, O. et George, É. (dir.). 80e congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) (p. 199–211). Récupéré de https://www.cricis.uqam.ca/wp-content/uploads/IMG/pdf/ActesColloqueOu-en-est-la-critique-en-communication_Gricis2012_Reducit.pdf
- Agbohoun, N. (2000). *Le franc CFA et l'euro contre l'Afrique*. Editions MENAIBUC. Pp.310
- Amin, S. (1971). L'accumulation à l'échelle mondiale, Paris, Anthropos, 2e éd., pp. 17-19.
- Amin, S. (1989). *La faillite du développement en Afrique et dans le tiers-monde : une analyse politique*. Paris. L'Harmattan.
- Amougou, T. (2006). Colloque international analyses et pratiques de développement : enjeux et diversité des approches de la francophonie. URL: <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/dvlp/documents/ta-extremismes.pdf>
- Anadon, M. (2007). *La recherche participative, multiples regards* (sous la direction). Québec. Presses de l'Université du Québec, 2007
- Anta Diop, C. (1979). *Nations nègres et culture*. Paris. Présence africaine. P. 564.
- Awazi Mbambi Kungua, B. (2014). *Déconstruction phénoménologique et théologique de la modernité occidentale*. Paris. L'Harmattan. P. 310
- Awazi Mbambi Kungua, B. et al. (2012). *Les diasporas africaines et noires face au développement : enjeux, défis et perspectives d'avenir*. Paris. L'Harmattan. P115.
- Awazi Mbambi Kungua, B. et al. (2013). *Le bilan de 50 ans des indépendances politiques africaines et les défis de l'intégration des Africains au Canada : Histoires, enjeux éthiques et perspectives d'avenir pour la renaissance africaine*. (Sous dir.) Paris. L'Harmattan. P. 260.
- Bamony, P. (2010). *Pourquoi l'Afrique, si riche, est-elle pourtant si pauvre ?* Editions Le Manuscrit.
- Bathily, A. (2020). *Situation de la radio communautaire en Afrique en 2014 : état des lieux et perspectives*
- Belanger, P. (2015). *Parcours éducatifs : Construction de soi et transformation sociale*. Montréal. Les Presses de l'Université de Montréal. Pages 208
- Benveniste, A. (1979). Côte d'Ivoire : télévision extrascolaire pour l'éducation des adultes ruraux : bilan critique. *Revue Tiers Monde*, vol. 20, n° 79, audiovisuel et développement. pp. 465–478. <https://www.jstor.org/stable/23589440> Page consultée le 21 mai 2020.
- Berqué, P. ; Foy, E. ; et Girard, B. (1993). *La Passion radio : 23 expériences de radio participative et communautaire à travers le monde*. Paris. Syros-Alternatives.
- Berrigan F.J. (1981). *'Les médias communautaires et le développement'*, Paris : UNESCO, 1981
- Berthelot-Guiet, K. & Ollivier-Yaniv, C. (2001). Tu t'es vu quand t'écoutes l'État ? Réception des campagnes de communication gouvernementale. Appropriation et détournement linguistiques des messages. *Réseaux*, n° 108(4), 155–178.

doi:10.3917/res.108.0155D<https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2001-4-page-155.htm>

- Bessette, G. (1996). Communication pour le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre : vers un agenda d'intervention et de recherche. En communication participative pour le développement : un agenda ouest-africain. CRDI, Ottawa, ON, CA.
- Bessette, G. (2004). Communication et participation communautaire : guide pratique de communication participative pour le développement. Presses Université Laval, 2004 - 138 pages
- Bessette, G. et Rajasunderam C.V. (1996). La communication participative pour le développement d'un agenda ouest-africain. Ottawa : Centre de recherches pour le développement international.
- Bianchini, P. (2004). École et politique en Afrique noire : sociologie des crises et des réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina Faso (1900-2000). Editions Karthala. Paris.
- Bierschenk, T., et Olivier de Sardan, J.-P. (2017). « ECRIS : Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques... », Bulletin de l'APAD [En ligne], 7 | 1994, mis en ligne le 03 décembre 2007, consulté le 10 janvier 2019. URL: <http://journals.openedition.org/apad/2173>
- Bierschenk, T., Chauveau, J.-P., De Sardan, J.-P., O. (2000). Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets. Paris. Éditions KARTHALA.
- Bishwende Ramazani, A. et al. (2010). Le noir et le savoir scientifique de la post-colonie à la mondialisation (sous dir.). Paris. L'Harmattan. P. 98
- Blanchet K. (2001). Le développement participatif, entre souhaits et réalités, Revue internationale des sciences sociales, 2001/4 n° 170 | pp. 697-702
- Blé Raoul G., (2005). Radio et animation rurale en Côte d'Ivoire », Communication, Vol. 23/2, 217-226. <https://journals.openedition.org/communication/4153> . Page visitée le 26 avril 2023
- Bloch O. und von Wartung W. (1989). Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris, P.U.F., huitième édition.
- Bogdan, R., et Taylor, S.J. (1984). Introduction to qualitative research method: a phenomenological approach to the social sciences. New York: Wiley New. John Wiley & Sons.
- Bonneville, L.; Grosjean, S. et Lagacé, M. (2007). Introduction aux méthodes de recherche en communication. Québec. Les Éditions de la Chenelière Inc.
- Borrel, T. et al. (2021). L'empire qui ne veut pas mourir ; une histoire de la Françafrique. (Sous dir.) Éditions de Seuil.
- Bourdieu, Pierre et Alain Accardo, La misère du monde, vol. 476 : Seuil, Paris, 1993.
- Braudel, F. (1997). Les ambitions de l'histoire. Éditions de Fallois.
- Breton, P. & Proulx, S. (2012). L'explosion de la communication : Introduction aux théories et pratiques de la communication. Montréal. Éditions Boréal.
- Cabedoche, B. (2011). Le rapport McBride, conférence du consensus avant l'heure : L'expérimentation refoulée d'une médiation politique originale, porteuse d'un espace public sociétal et de valeurs fondatrices de l'Unesco. Les Enjeux de l'information et de la communication, 12/1(1), 69-82. <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2011-1-page-69.htm>.
- Capitant S. et Frère M. S. (2011). Les Afriques médiatiques, Afrique contemporaine, vol. 4, n° 240, 2011, pp. 25-41. DOI: 10.3917/afco.. 240.0025

- Capitant S. (2008). Médias et pratiques démocratiques en Afrique de l'Ouest. Utilisation des radios au Burkina Faso. Thèse de doctorat (sociologie), Université Paris 1, 2008, 521 p.
- Chauveau M. (1976). Au XIII^e Congrès de l'union internationale des journalistes et de la presse de langue française. pp. 335-343. Page consultée le 29 avril 2023. https://www.persee.fr/doc/comin_0382-7798_1976_num_1_3_987
- Chossudovsky, M. (1998). La mondialisation de la pauvreté. Les Éditions Écosociété. Montreal. Québec. p.248
- Commission économique pour l'Afrique, Union africaine, Groupe de la Banque africaine de développement et Programme des Nations Unies pour le développement. OMD-Agenda 2063/ODD Rapport de Transition 2016 Vers Une Approche Intégrée et Cohérente Du Développement Durable En Afrique, 2016. <http://ageconsearch.umn.edu/record/267641/>
- Copans, J. (1998). La longue marche de la modernité. Karthala. Paris. P.367
- Damone, É. (2014). Radios et religions en Afrique subsaharienne. Dynamisme, concurrence, action sociale, Bordeaux, PUB 319 p. 320
- De Bloganqueaux, Droh, R., et Lognon Sagbo, J.-L. (2012). De l'usage des outils de recherche qualitative en milieu rural ivoirien : une analyse de l'influence du groupe social sur la structure de l'entretien.
- De Sardan, J.-P., Olivier et V. Ridde (2011). « Une comparaison provisoire des politiques d'exemption de paiement dans trois pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger) »
- De Sardan, J.-P. Olivier et Bierschenk, Thomas (1993). « Les courtiers locaux du développement », Bulletin de l'APAD [En ligne], 5 | 1993, mis en ligne le 04 juin 2008, consulté le 30 avril 2019. URL: <http://journals.openedition.org/apad/3233>
- De Sousa Santos, B. (2011). Épistémologies du Sud. Études rurales, 187(1), 21–49. <https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2011-1-page-21.htm>.
- Descombes, V. (2013). Les embarras de l'identité, Paris, Gallimard (NRF Essais), 2013, p. 242-243
- Devèze et la critique de la notion de « communication sociale », Communiquer [En ligne], 3-4 | 2010, mis en ligne le 21 avril 2015, consulté le 09 janvier 2019. URL: <http://journals.openedition.org/communiquer/1579>; DOI: 10.4000/communiquer.1579
- Diané, M. (2005). Observatoire des Systèmes d'Information, des Réseaux et des Inforoutes au Sénégal. Centre multimédia communautaire : apporter l'information aux populations de base. <http://www.osiris.sn/Centre-multimedia-communautaire,2042.html> Page consultée le 12 juin 2021
- Dieng, P. (2013). Radios communautaires, espace public et développement local : enjeux et contraintes au Sénégal. Revue Électronique Internationale de Sciences du Langage–Sudlangues, 19.
- Dioh, T. (2009). Histoire de la télévision en Afrique noire francophone des origines à nos jours. Paris. Karthala.
- Diop, C. A. (1982). L'unité culturelle de l'Afrique noire. 2e éd. - Paris, Présence africaine, 1982
- DOI : 10.1093/nq/s7-X.236.10a dans Blé 2005 DOI : 10.3917/polaf.097.0099.
- Dorelli, J. (2010). Radios communautaires de Dakar : communication pour le développement et l'extraversion, Mémoire de maîtrise, Département de communication, Université Concordia, 2010, 136 p.

- Douyère, D. (2015). « La communication sociale : une perspective de l'Église catholique ? Jean Devèze, « La critique de la notion de « communication sociale » », Communiquer [En ligne], 3-4 | 2010, mis en ligne le 21 avril 2015, consulté le 21 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communiquer/1579> ; DOI : 10.4000/communiquer.1579
- Dumas, J. (2001). *Séduire par les mots. Pour des communications publiques efficaces*. Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal. Canada.
- Dumez H. (2011). Qu'est-ce que la recherche qualitative? *Le Libellio d'AEGIS*, 2011, 7 (4 - hiver), pp.47-58. <Hal-00657925>
- Dussey, R. (2008). *L'Afrique est malade de ses hommes politiques*. Paris. Jean Picollec.
- Dutheuil, G. et Koulibaly, M. (2009). *Afrique, ose une nouvelle voie*. L'Harmattan. Paris. Pages: 144.
- FAO, MCSAP, *Politiques et stratégies de communication pour le développement 2. Guinée-Bissau : stratégie nationale de communication pour le développement*, Rome, FAO, République de Guinée-Bissau Ministère de la Communication Sociale et des Affaires Parlementaires, Rome, 1996
- Favreau, L. (2004). *Théories et stratégies de développement au Sud : un itinéraire de 1960 à aujourd'hui*. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. SÉRIE Recherche n° 32. ISBN : 2-89251-183-6. Université du Québec en Outaouais.
- Frantz Fanon (1991). *Les damnés de la terre* précédemment publiée en 1961 aux Éditions François
- Franz Fanon (1952). *Peau noire, masques blancs*, Seuil, ; rééd. Seuil, coll. « Point /Essais », 1971.
- Freire, P. (1968 / 2000). *Pédagogie des opprimés*. Paris. Éditions La Découverte
- Freire, P. (2007 / 2013). *Pédagogie de l'autonomie*. Toulouse. ERES. Doi: 10.3917/eres.freir.2013.01.
- Frère, M. S. (2014). *Extension des territoires radiophoniques : nouvelles représentations, nouvelles perspectives*. Actes du colloque organisé par le GRER, les 20 et 21 mars 2014 à Strasbourg. Strasbourg : Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme.
- Guénolé. T. (2016). *La mondialisation malheureuse ; inégalités-pillage-oligarchie*. Paris. Editions first. P. 332.
- Horkheimer, M. (1974). *Théorie traditionnelle et théorie critique*. Paris: Gallimard. <https://archipel.uqam.ca/5563/1/MARTINO.pdf><https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2011-1-page-21.htm>
- Howley, K. (2013). *Community Media Studies: An Overview*. <https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2011-1-page-21.htm>
- Hugon, P. (2005). *La scolarisation et l'éducation : facteurs de croissance ou catalyseurs du développement ?* 2005/4 N0 132I pp.13-28
- Ibitowa, P., Dongo Amon, K., Drama Bedi, G-H., Gacha, F-G, Koffi Kouamé, A. S. (2017). (Sous dir.) *Étude diagnostique de la situation des médias : presse, presse en ligne, radio et télévision, entrave à la professionnalisation et mesures correctives*. <file:///C:/Users/Owner/Desktop/CLE%20BLANCHE/UQ%C3%80M%20PhD%202018-2022/RC%20COTE%20DIVOIRE/Etude%20Diagnostic%20des%20m%C3%A9dia.pdf>
- Ilboudo, J.-P. (1998). *Histoire et évolution de la radio rurale en Afrique noire — Rôles et usages*. <https://www.fao.org/3/x6721f/x6721f02.htm>. Page consultée le 17 novembre 2021.

- Ilboudo, J.-P. (2000). L'expérience de la FAO dans le domaine de la radio rurale - Les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la radio rurale : nouveaux contenus, nouveaux partenariats. <https://www.fao.org/3/x6721f/x6721f38.htm>. Page consultée le 17 novembre 2021.
- Jenatsch, T. und Bauer, R. (2016). Communication pour le développement : un guide pratique. Berne. Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) / Direction du développement et de la coopération (DDC).
- Jiménez A. (2016). « Étudier la radio communautaire d'Afrique de l'Ouest à l'ère du numérique : instrumentalisation développementaliste, carences théoriques et apport des Community media studies », Radio Morphoses [En ligne], 1 | 2016, mis en ligne le 01 novembre 2016. URL: <https://journals.openedition.org/radiomorphoses/1454#quotation>. Page consultée le 24 avril 2023.
- Jouin, C. (dir.). (2020) Cahiers de philosophie de l'université de Caen, 56 | 2019, « Le concept de communauté » [En ligne], mis en ligne le 30 septembre 2020, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cpuc/380> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cpuc.380>
- Kabou, A. (1991). Et si l'Afrique refusait le développement ? Paris. L'Harmattan, 1991, 207 p.
- Kabou, A. (2011). Comment l'Afrique est-elle arrivée là ? Paris. L'Harmattan.
- Kasoma P. F. (2001). L'équation éthique. Dans l'Institut Panos Afrique de l'Ouest. Sous la direction de Michel Ben Arous. Médias et conflits en Afrique. Paris. Éditions Karthala. Pp.173-193
- Keza, J-P. (2005). Valeurs culturelles et échec de l'aide au développement. Paris. L'Harmattan, 299 p.
- Kimani, M. (2007). La radio, instrument de réconciliation. Afrique Renouveau, Volume 21, Issue 3, oct. 2007, p. 3 – 3. <https://www.un-ilibrary.org/content/journals/25179845/21/3/1/read>.
- Kiyindou, A. (2015). Diversité culturelle à l'ère du numérique : de la diversité à la fracture créative. (Dans Michèle Rioux (sous la direction de), Cultures, Société et Numérique).
- Ki-Zerbo, J. (1978). Histoire de l'Afrique noire. Paris. Hartier. P. 731
- Kohler, Kadi Souley B. (2008). Les radios Communautaires au Niger dans Women's Empowerment and Good Governance Through Community Radio: Best Experiences for an Action Research Process. Sous-dir. AMARC, World Association of Community Radio Broadcasters. file:///C:/Users/Owner/Desktop/CLE%20BLANCHE/UQ%C3%80M%20PhD%202018-2022/RC%20par%20PAYS/NIGER_129591.pdf
- Koné, H. et Habib, S. Y. (1995). La communication pour le développement durable en Afrique. Abidjan. Presses universitaires de Côte d'Ivoire
- Korkonosenko S. et Berezhnaia, M. (2017). Community media online: research approaches and practices of Functioning (case of ethnic media). file:///C:/Users/Owner/Desktop/COMMUNITY_MEDIA_ONLINE_RESEARCH_APPROACHES_AND_PRA.pdf.
- Koulibaly M. (1991). Le libéralisme : un nouveau départ pour l'Afrique noire. Éditions L'Harmattan. Pp.226
- Koulibaly, M. (2008). Les servitudes du pacte colonial. Nouvelles Éditions Ivoiriennes.

- Koulibaly, M. (2009). La souveraineté monétaire des pays africains. Éditions L'Harmattan. Pp74
- Lajeunesse, A. (2005). Recherche participative et dispositif de développement: Analyse critique des discours et des pratiques de développement participatif dans un projet de gestion communautaire des ressources naturelles lié à l'expansion de l'aquaculture à Phu Tan, dans la Tam Giang Lagoon, au Vietnam (Order No. MR09600). Available from ProQuest Dissertations & Theses Global. (305358947). Retrieved from [https://search.proquest.com/docview/305358947?](https://search.proquest.com/docview/305358947?accounted=14701) accounted=14701 l'APAD, 6: 11-18.
- Latouche, S. (2003). L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement. Mondes en développement, n° 121(1), 23–30. Doi:10.3917/med.121.0023.
- Latouche, S. (1991). La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement, Paris, Éditions La Découverte, 235 p.
- Latouche, S. (1995). « Autre économie ou autre société », dans S. Latouche (sous la direction de), L'économie dévoilée. Du budget familial aux contraintes planétaires, Paris, Les Éditions Autrement, coll. Mutations, n° 159, p. 190–195.
- Latouche, Serge (dans Robert Vachon, 1990). Faut-il refuser le développement ? (Chp 3, pp.57–67) Montréal, Éditions du Fleuve.
- Lauwerier, T. (2013, August). L'influence de la Banque mondiale sur les politiques nationales d'éducation de base en Afrique de l'Ouest francophone. Université de Genève, FAPSE,
- Lauwerier, T. (2017). L'éducation au service du développement. La vision de la Banque mondiale, de l'OCDE et de l'UNESCO. p. 43-58
- Lemaire Paul-M. Communication sociale et développement en Afrique noire francophone. In: Communication Information, volume 3 n°2, hiver 1980. L'information internationale : commerce ou propagande ? pp. 129–141.DOI: <https://doi.org/10.3406/comin.1980.897> www.persee.fr/doc/comin_0382-7798_1980_num_3_2_897
- Lerner, D. und Wilbur Lang Schramm (Hrsg.). (1967). Communication and Change in the Developing Countries. Honolulu: East-West Center Press.
- Loua, Z. H. (2015). Les alliances interethniques en Afrique de l'Ouest : nouvelles stratégies de réconciliation. Théologiques, 23(2), 185–201. <https://www.erudit.org/en/journals/theologi/2015-v23-n2-theologi03341/1042749ar.pdf>
- Lokou, A. (2016). La radio au service de la paix et du développement dans l'Ouest ivoirien en contexte post-crise
- Loum, N. (2014). Paradigme de l'interdisciplinarité, de la communication et du développement international. Revue française des sciences de l'information et de la communication [En ligne], 4 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 17 juillet 2019. URL: <http://journals.openedition.org/rfsic/961>; DOI: 10.4000/rfsic 961
- Loum, N. (2016). Développement et Culture à l'ère du « tout numérique » : une problématique à repenser ou à renouveler ? dans Michèle Rioux (sous la direction de), Cultures, Société et Numérique
- Loum, N. (2021). La communication internationale dans l'univers global des sciences sociales ; suivi d'un dialogue inédit avec l'ancien directeur général de l'UNESCO. Rosemont. Les Éditions JFD Inc., p. 272.

- Loum, N. et Sarr, I. (2018). Les médias en Afrique depuis l'indépendance : bilan, enjeux et perspectives. Paris. . L'Harmattan.
- Lugan, B. (2020). Histoire de l'Afrique des origines à nos jours. Paris. Ellipses Edition Marketing. P.1126.
- Maigret, E. (2013). Sociologie de la communication et des médias. Paris. Armand Colin.
- Mattelart, A. & Mattelart, M. (2010). I. L'organisme social. Dans : Armand Mattelart (éd.), Histoire des théories de la communication (pp. 5–13). Paris: La Découverte.
- Mazama, A. (2003). L'impératif afrocentrique. Paris. Menaibuc.
- Mbembe, A. (2000). De la postcolonie. Karthala. Paris. P.277.
- Mbembe, J.-A. (2013). Sortir de la grande nuit : essai sur l'Afrique décolonisée. Édition La Découverte
- Mbembe, J.-A. et Kisukidi Yala N. (2020). De la postcolonie : essai sur l'imagination politique en Afrique contemporaine. Éditions La Découverte.
- McCall, E. (2010). La communication pour le développement : accroître l'efficacité des Nations unies. United Nations Development Program, Bureau for Development Policy, Democratic Governance Group, 304 East 45th Street, 10th Floor. New York, NY10017, USA [www.undp.org/governance Oslo Governance Centre Inkognitogata37.0204](http://www.undp.org/governance/Oslo_Governance_Centre/Inkognitogata37.0204)
- MCSAP, (1996). Politiques et stratégies de communication pour le développement 2. Guinée-Bissau : stratégie nationale de communication pour le développement, Rome, FAO, République de Guinée-Bissau, Ministère de la Communication Sociale et des Affaires Parlementaires, Rome.
- Merriam, S.B. (1998). Qualitative Research and Case Study Applications in Education. Revised and Expanded from Case Study Research in Education. San Francisco: Jossey-Bass.
- Merriam, S.B. (2009). Qualitative research: A guide to design and implementation. San Francisco, CA: John Wiley & Sons.
- Mezzalama, F. (1994): Communication for development programs in the United Nations system. file:///C:/Users/Owner/Downloads/JIU_REP_94_4-EN.pdf. Page consultée le jeudi 14 juillet 2022.
- Ministère de l'Économie Numérique et des Télécommunications du Sénégal (2017). CMC (Centre Multimédia Communautaire). <http://www.numerique.gouv.sn/programmes-et-projets/cmc-centre-multim%C3%A9dia-communautaire> Page consultée le 13 juin 2021
- Ministère des Affaires étrangères et européennes : Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (2010). L'action extérieure en faveur de l'éducation dans les pays en développement, 2010-2015. https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Exe_Education_P_par_P_V1.pdf
- Misse, M. (2003). Pratiques de communication et de changement social : recherche sur l'appropriation d'Internet en Afrique subsaharienne. HDR, Grenoble. Université Grenoble 3.
- Misse, M. et Kiyindou, A. (2006). Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives. Sous la direction de Misse et d'Alain KIYINDOU. <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2009-supplement/pdf/Actes%20de%20> Douala.pdf
- Moumouni, C. (2003). L'image de l'Afrique dans les médias occidentaux : une explication à l'aide du modèle de l'agenda-setting. Les Cahiers Du Journalisme N° 12 – Automne 2003. http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/12/10_Moumouni.pdf

- Myers, M. (2008). *Voices from villages: Community Radio in the developing World*, Center for International Media Assistance, National Endowment for Democracy, 2011. [En ligne] (consulté le 13 février 2013). <http://cima.ned.org/publications/voices-villages-community-radio-developing-world> —. *Radio and development in Africa, a concept paper*, Washington, CRDI, 2008, 57 p.
- Nations Research Institute for Social Development.
- Ndumbe III, K. (2012). *L'Afrique s'annonce au rendez-vous, la tête haute*. Ed Afrique Avenir/Exchange & dialogue. Allemagne. Berlin
- Nhu Hô, P. (1988). *Le développement endogène comme alternative. Potentialités et obstacles à son déploiement*. Cao Tri et al. (Dir.), *Développement endogène : aspects qualitatifs et facteurs stratégiques*.
- Niangoran-Bouah, G. (1981). *Introduction à la Drummologie*, Abidjan, Collection Sankofa, 199 p
- Nkrumah, K. (1963). *Le néocolonialisme : dernier stade de l'impérialisme*. Paris. . *Présence africaine*. 265 p.
- Nussbaum, M. (2020). *Les émotions démocratiques : Comment former le citoyen du XXIe siècle ?* Paris. Flammarion. 205 p.
- Obenga, T. (2001). *Le sens de la lutte contre l'africanisme eurocentriste*. Gif-sur-Yvette, Paris ; Montréal : Khepera, L'Harmattan. 123 p.
- Olivier de Sardan, J. P. (2003). *L'enquête de terrain socio-anthropologique : synthèse méthodologique et recommandations à l'intention des étudiants*. Lasdel, études et travaux, 13. Repéré à www.ird.ne/lasdel/pub/ je ne trouve pas l'article
- Olivier de Sardan, J.-P. (1993). *Le développement comme champ politique local*, Bulletin de
- Ollivier-Yaniv Caroline. *Avant-propos : L'État communicant, des formes de la communication gouvernementale*. In: Quaderni, n°33, Automne 1997. *L'État communicant : des formes de la communication gouvernementale*. pp. 75–83. www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_1997_num_33_1_1206
- Ong, W. (1990). *African talking drums and oral poetics*, dans John Miles Foley (dir.), *Oral Formulaic Theory: A Folklore Casebook*, New York, Garland
- Ouane, A. et Glanz, C. (2010). *Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue — Note de sensibilisation et d'orientation étayée par les faits et fondée sur la pratique*, Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie, Élaborée en collaboration avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA).
- Paillé, P. (2004), « Douze devis méthodologiques pour une recherche de maîtrise en enseignement », édité par la Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke, 2004.
- Peemans, J. (1996). « L'utopie globalitaire », *L'Économie à la recherche du développement*, PUF, Paris, pp.62-76
- Peemans, J.Ph. (1997), *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, L'Harmattan, Paris.
- Peemans, J.Ph. (2004). *Développement, identités culturelles, villes et territoires : quelques aspects Nord-Sud* », *développement territorial et mutations culturelles* (coordonnés par Bernard Declève et Dominique Hibo), UCL, Presse. Université de Louvain, Louvain
- Pereira, I. (2017). *Paulo Freire, pédagogue des opprimés*. Montreuil. Éditions Libertalia.

- Perkins, J. (2016). Confessions d'un assassin économique ; nouvelles révélations d'initiés sur la manipulation des économies du monde. Outremont. Ariana Editions Inc., P. 427.
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 1997, p. 113–69.
- Querre, F. (1991). Les mille et un mondes. Manuel de radio rurale. FAO, Sous-division de la communication au service du développement, Division de l'information, Rome, 1991.
- Report: The partnership for media and conflict prevention in West Africa. (2007). A review of media support in the post-conflict transitional period and recommendations for future actions: Strengthening Liberia's media. <https://www.mediasupport.org/wp-content/uploads/2012/11/ims-strengthening-liberias-media-2007.pdf>.
- Rhazaoui, A.; Grégoire, L.-J.; Mellali, S. (2005). *L'Afrique et les Objectifs du Millénaire pour le Développement*. Paris. Economica.
- Rist, G. (2007). *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*. Paris. Presses de Sciences Po.
- Rist, G. (2015). Chapitre 4 / L'invention du développement. Dans : G. Rist, *Le développement: histoire d'une croyance occidentale* (pp. 131–150). Paris: Presses de Sciences Po.
- Rist, G. (dans Robert Vachon, 1990). *Le développement est une notion occidentale*. (Chap. 2, pp.45–56). Montréal, Éditions du Fleuve.
- Rocando, D. (2009). *La démocratie mexicaine en terres indiennes*. Editions Karthala. Paris, .https://books.google.ca/books?id=Fkvv_k5IWRoC&pg=PA123&lpg=PA123&dq=david+recondo+martinez&source=bl&ots=JiP8DQtTer&sig=ACfU3U2qo3sRhAzjWR613pON4M_NCIwRFQ&hl=en&sa=X&ved=2ahUKEwj7LuwucXpAhU0mHIEHdwDC_UQ6AEwA3oECAGQAQ#v=onepage&q=david%20recondo%20martinez&f=false
- Sachs, I. (1980). *Stratégie de l'écodéveloppement*, Paris, Éditions ouvrières, 140 p.
- Sachs, W. (1996), « Le développement : une idéologie en ruines », dans W. Sachs et E. Gustavo, *Des ruines du développement*, Montréal, Écosociété, 138 p.
- Sauvé, Lucie. 2005. « Repères pour la recherche en éducation relative à l'environnement ». En *éducation et environnement. Un croisement de savoirs. Actes du colloque « Le croisement des savoirs au cœur des recherches en éducation relative à l'environnement »*, présentés dans le cadre du 1er Congrès de l'ACFAS (Université du Québec à Montréal, 11-13 mai 2004), sous la direction de De Lucie Sauvé, Isabel Orellana et Étienne van Steenberghe, n° 104, p. 27-47. Montréal : ACFAS.
- Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide ? *Recherches qualitatives, hors-série*, 5, 99–111.
- Savoie-Zajc, Lorraine, « L'analyse de données qualitatives : pratiques traditionnelles et assistées par le logiciel NUD*IST », *Recherches qualitatives*, vol. 21, 2000, p. 99-123.
- Sawadogo, A. (1987). *Un plan Marshall pour l'Afrique?* Paris. L'harmattan
- Sénécal, M. (1981). Médias communautaires au Québec : état de marginalité ou marginalité d'État. *International Review of Community Development/Revue internationale d'action communautaire*, (6), 29–42.
- Sénégal (ORTS) : évolution de la place et du rôle de la radio au Sénégal

- Siaudeau, M. (2014). Le rôle des médias communautaires dans la stabilisation des régions post-crise en Afrique : étude de cas : la spécificité des radios de proximité en Côte d'Ivoire.
https://internews.org/wpcontent/uploads/legacy/resources/Internews_CotedIvoire_CommunityRadio_2015-02_web.pdf Page visitée le 27 février 2023
- Smires, Y. (2009). Politiques publiques et participation citoyenne des femmes aux radios communautaires au Sénégal : impacts sur les droits économiques et civils.
- Smires, Y. (2011). Politiques publiques et participation citoyenne des femmes : impacts des radios communautaires au Sénégal sur les droits civiques et économiques. Berlin. Éditions Universitaires Européennes
- Smyrnaio, N. (2016). L'effet GAFAM : stratégies et logiques de l'oligopole d'Internet. *Communication & langues*, 188(2), 61–83. Doi:10.4074/S0336150016012047
- Smyrnaio, N. (2017). Les GAFAM contre Internet : une économie politique du numérique. Bry-sur-Marne. INA Éditions.
- Sogge, D. (2014). L'ONU, les agences multilatérales et le développement, pp.183-202, dans *Enjeux et défis du développement international*, sous la direction de Pierre Beudet et Paul A. Haslam. Les Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa.
- Stockinger, P. (2007). *La pratique de la communication sociale*.
https://www.researchgate.net/publication/267626055_La_pratique_de_la_communication_sociale. Page consultée le 24 mars 2019.
- Tchéhouali, D. (2020). Politiques internationales de solidarité numérique en Afrique, *Communication, technologies et développement* [En ligne], 5 | 2018, mis en ligne le 02 janvier 2018, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ctd/311> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ctd.311>
- Tönnies, F. (1922). *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*. Introduction et traduction de J. Leif. Titre allemand original : GEMEINSCHAFT UND GESELLSCHAFT. Paris : Retz-Centre d'Études et de Promotion de la Lecture, 1977, 285 pages. Collection : Les classiques des sciences humaines
- Tozzo, É. A. (2005). La réforme des médias publics en Afrique de l'Ouest. *Politique africaine*, 97(1), 99–115.
- Tudesq A.J. (2002). Médias et disparités géographiques en Afrique subsaharienne. Dans : Bart F. (coord.), *Regards sur l'Afrique. Historiens et Géographes*, (379), p. 205–214.
- Tudesq A.J. (2019). L'espoir et l'illusion : Actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne
- Tudesq, A. J. (1983). *La radio en Afrique noire*, Éditions Pedone, Paris.
- Tudesq, A. J. (1998). *Journaux et radios en Afrique au XIXe et au XXe siècle*, GRET.
- Tudesq, A. J. (1998). *L'espoir et l'illusion : actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne* (Vol. 235). Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Tudesq, A. J. (1999). *Les médias en Afrique*, Ellipses Éditions Marketing S.A., Paris, .
- Tudesq, A. J. (2002). *L'Afrique parle, l'Afrique écoute. Les radios en Afrique subsaharienne*. Karthala, Paris.
- Tudesq, A. J. (2008). Acculturation ou choc culturel : la radio en Afrique subsaharienne. *MédiaMorphoses* (Bry-sur-Marne), 2008, 23 « La radio : paroles données, paroles à prendre ».
- Ugboajah, F. (1983). « Oramedia » or Traditional Media as Effective Communication Options for Rural Development in Africa, *Communication Socialis Yearbook*, vol. II (1982-1983).

- Unesco (1995). Conférence générale, 28e session [35007]. Effets des programmes d'ajustement structurel sur l'éducation et la formation. Document code:28 C/14 + ADD. Collation:(23 p. in various pagings).
- UNESCO (2017) : Évaluation du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) / Rapport préliminaire : UNESCO, réf. : RFP/IOS/EVS/PIDC/2017
https://fr.unesco.org/sites/default/files/ipdc_inception_report_version_francaise_0.pdf
- UNESCO. (2003). Opportunités numériques pour l'Afrique : les Centres Multimédia Communautaires. http://www.unesco.org/new/fr/member-states/single-view/news/digital_opportunities_for_africa_community_multimedia_centre/ Page consultée le 12 juin 2021
- Vachon, B. (1993). Le développement local. Théorie et pratique, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 320 p.
- Vachon, B. (1996). Mettre le territoire en état de produire : le rôle des facteurs sociaux, culturels et environnementaux dans la démarche de développement local. In S. Côté, J.-L. Klein et M.-U. Proulx (sous la direction de), *Le Québec des régions : vers quel développement?* Rimouski-Chicoutimi, GRIDEQ-GRIR, p. 241–258.
- Vachon, R. (sous la direction de) (1990), *Alternatives au développement. Approches interculturelles à la bonne vie et à la coopération internationale*, Montréal, Éditions du Fleuve, Institut interculturel de Montréal, 350 p.
- Verschave, F.-X. (1998). *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*. Paris. Stock.
- Verschave, F.-X. (2002). *Noir Chirac*. Paris. Les Arènes.
- Verschave, F.-X. et Beccaria (2001). *Noir Procès*. Paris. Les Arènes.
- Verschave, F.-X. (2000). *Noir Silence*. Paris. Les Arènes.
- Vidal, L. (2009). L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Entre exigences méthodologiques, ambition épistémologique et souci éthique. In L. Atlani-Duault & L. Vidal (dir), op cit. : 229-252.
- Weber, M. (1971). *Économie et société*, Paris, Plon, p. 416.
- Zeufack, Albert G., Blimpo Moussa P., Minges, M., Kouamé, Wilfried A. et al. (2017). *Sauts technologiques : le nerf du développement en Afrique ? Transformer les contraintes en opportunités d'investissement*.

BIBLIOGRAPHIE

- Adjovi, E. (2003). Les instances de régulation des médias en Afrique de l'Ouest. Le cas du Bénin, Paris, Karthala.
- Adjovi, E. V. (2007). La voix des sans-voix : la radio communautaire, vecteur de citoyenneté et catalyseur de développement en Afrique. *Africultures*, (2), 90–97.
- Adler, P. & Adler, P. (1987). *Membership roles in field research*. Newbury Park. Sage
- Agbobli, C. (2002). La communication traditionnelle et la communication technologique: tentative de déconstruction d'une dichotomie fondée sur la nouveauté et la technique. *Revue Africaine de Communication*, (17–18), 19–26.
- Agbobli, C. (2013). Il faut se développer ! Critiques de cinquante ans de communication pour le développement en Afrique. Kane, O. et George, É. (dir.). 80e congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) (p. 199–211). Récupéré de https://www.cricis.uqam.ca/wp-content/uploads/IMG/pdf/ActesColloqueOu_en_est-la-critique-en-communication_Gricis2012_Reducit.pdf
- Agbobli, C. (2014). Communication internationale et développement en Afrique : postcolonialité et perspectives critiques. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* (4). <http://dx.doi.org/10.4000/rfsic.955>.
- Agbohoun, N. (2000). Le franc CFA et l'euro contre l'Afrique. Editions MENAIBUC. Pp.310
- Akingbulu, A. et Menkiti, M. (2008). Situation de la radio communautaire au Nigeria dans *Women's Empowerment and Good Governance Through Community Radio: Best Experiences for an Action Research Process*. Sous-dir. AMARC, World Association of Community Radio Broadcasters. file:///C:/Users/Owner/Desktop/CLE%20BLANCHE/UQ%C3%80M%20PhD%202018-2022/RC%20par%20PAYS/NIGER_129591.pdf
- Akinocho, A. (2018). EcoFin Hebdo. Akosombo, le pari fou de Nkrumah. <https://www.agenceecofin.com/hebdop2/1611-61882-akosombo-le-pari-fou-de-nkrumah> Page consultée le 4 mai 2020.
- Al Hassan S. et al. (2012). The Role of Community Radio in Livelihood Improvement: The Case of Simli Radio, *Field Actions Science Reports*, Vol 5, 2011. [En ligne] (consulté le 3 novembre 2012). <http://factreports.revue.org/869> dans Blé (2005).
- Albarelo, L. (2011). Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche. De Boeck : Bruxelles (2011) (ISBN:978-2-8041-6588-8) 144 p. pages: <http://hdl.handle.net/2078.1/140043>
- Albertini, J.-M. (1981). *Mécanismes du sous-développement et du développement*. Paris: Éditions Ouvrières.
- Amaïzo, Y. E. (1998). De la dépendance à l'interdépendance. Mondialisation et marginalisation : une chance pour l'Afrique? Paris : L'Harmattan.
- Amin, S. (1971). L'accumulation à l'échelle mondiale, Paris, *Anthropos*, 2e éd., pp. 17-19.
- Amin, S. (1989). La faillite du développement en Afrique et dans le tiers-monde : une analyse politique. Paris. L'Harmattan.
- Amougou, T. (2006). Colloque international analyses et pratiques de développement : enjeux et diversité des approches de la francophonie. URL: <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/dvlp/documents/ta-extremismes.pdf>
- Anadon, M. (2007). La recherche participative, multiples regards (sous la direction). Québec. Presses de l'Université du Québec, 2007

- Anta Diop, C. (1979). Nations nègres et culture. Paris. Présence africaine. P. 564.
- Arfi, F. et al. (2019). Sakhozy-Kadahafi ; des billets et des bombes. Lavis. Éditions Delcourt & La revue dessinée.
- Assidon, E. (2000). Les théories économiques du développement, La Découverte, Paris.
- Atlani-Duault, L. (2009). « L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Histoire, enjeux contemporains et perspectives », dans L. ATLANI-DUAULT & L. VIDAL (dir.), Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques, Paris, Armand Colin (« Coll. Sociétales ») : 17–40.
- Atlani-Duault, L. (2009). « L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Histoire, enjeux contemporains et perspectives », dans L. ATLANI-DUAULT & L. VIDAL (dir.), Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques, Paris, Armand Colin (« Coll. Sociétales ») : 17–40.
- Aubin, F. et Agbobli, C. (2014). Perspectives critiques sur la communication pour le développement. Revue française des sciences de l'information et de la communication [En ligne], 4 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2014 ; <http://rfsic.revues.org/915>
- Aubin, F., & George, É. (2009). Les anciens et les nouveaux médias autochtones entre les développements socio-culturels et économiques. Dans Dynamiques de développement : au carrefour des mondes, actes du colloque EUTIC 2008, Lisbonne.
- Avenier, M. & Thomas, C. (2015). Finding one's way around various methodological guidelines for doing rigorous case studies: A comparison of four epistemological frameworks. Systèmes d'information & management, 1(1), 61–98. <https://doi.org/10.3917/sim.151.0061>
- Awazi Mbambi Kungua, B. (2014). Déconstruction phénoménologique et théologique de la modernité occidentale. Paris. L'Harmattan. P. 310
- Awazi Mbambi Kungua, B. et al. (2012). Les diasporas africaines et noires face au développement : enjeux, défis et perspectives d'avenir. Paris. L'Harmattan. P115.
- Awazi Mbambi Kungua, B. et al. (2013). Le bilan de 50 ans des indépendances politiques africaines et les défis de l'intégration des Africains au Canada : Histoires, enjeux éthiques et perspectives d'avenir pour la renaissance africaine. (Sous dir.) Paris. L'Harmattan. P. 260.
- Bachofen, B., Elbaz, S. et Poirier, N. (2008). (Sous la direction de) Cornelius Castoriadis, réinventer l'autonomie. Paris. Éditions du Sandre
- Balandier, G. (1971). Sens et puissance, Paris, PUF.
- Bamony, P. (2010). Pourquoi l'Afrique, si riche, est-elle pourtant si pauvre ? Editions Le Manuscrit.
- Bardin, L., « L'analyse de contenu. (L'éd. : 1977) », Paris : Presses universitaires de , coll. Le Psychologue, 1991.
- Barlatier, P.-J. (2018). Les études de cas.
- Bathily, A. (2020). Situation de la radio communautaire en Afrique en 2014 : état des lieux et perspectives
- Belanger, P. (2015). Parcours éducatifs : Construction de soi et transformation sociale. Montréal. Les Presses de l'Université de Montréal. Pages 208
- Benveniste, A. (1979). Côte d'Ivoire : télévision extrascolaire pour l'éducation des adultes ruraux : bilan critique. Revue Tiers Monde, vol. 20, n° 79, audiovisuel et

- développement. pp. 465–478. <https://www.jstor.org/stable/23589440> Page consultée le 21 mai 2020.
- Berg, B.L., (2000). *Qualitative Research Methods for the Social Sciences* 4th Ed. Allyn & Bacon.
- Berqué, P. ; Foy, E. ; et Girard, B. (1993). *La Passion radio : 23 expériences de radio participative et communautaire à travers le monde*. Paris. Syros-Alternatives.
- Berrigan, F.J. (1981). 'Les médias communautaires et le *développement*', Paris : UNESCO, 1981
- Berthelot-Guiet, K. & Ollivier-Yaniv, C. (2001). « Tu t'es vu quand t'écoutes l'État ? Réception des campagnes de communication gouvernementale. Appropriation et détournement linguistiques des messages. *Réseaux*, n° 108(4), 155–178. doi:10.3917/res.108.0155. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2001-4-page-155.htm>
- Bessette, G. (1996). *Communication pour le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre : vers un agenda d'intervention et de recherche*. En communication participative pour le développement : un agenda ouest-africain. CRDI, Ottawa, ON, CA.
- Bessette, G. (2004). *Communication et participation communautaire : guide pratique de communication participative pour le développement*. Presses Université Laval, 2004 - 138 pages
- Bessette, G. et Rajasunderam C.V. (1996). *La communication participative pour le développement d'un agenda ouest-africain*. Ottawa : Centre de recherches pour le développement international.
- Bianchini, P. (2004). *École et politique en Afrique noire : sociologie des crises et des réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina Faso (1900-2000)*. Editions Karthala. Paris.
- Bierschenk, T., et Olivier de Sardan, J.-P. (2017). « ECRIS : Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques... », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 7 | 1994, mis en ligne le 03 décembre 2007, consulté le 10 janvier 2019. URL: <http://journals.openedition.org/apad/2173>
- Bierschenk, T. (1988). *Development Projects as Negotiation Arenas for Strategic Groups. A Case Study from Benin* », *Sociologia Ruralis*, 28 (23): 146–60.
- Bierschenk, T., Chauveau, J.-P. et De Sardan, J.-P. O. (2000). *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. Paris. Éditions KARTHALA.
- Bishwende Ramazani, A. et al. (2010). *Le noir et le savoir scientifique de la post-colonie à la mondialisation (sous la dir.)*. Paris. L'Harmattan. P. 98
- Blanchet K. (2001). *Le développement participatif, entre souhaits et réalités*, *Revue internationale des sciences sociales*, 2001/4 n° 170 | pp. 697-702
- Blé Raoul G. (2005). *Radio et animation rurale en Côte d'Ivoire* », *Communication*, Vol. 23/2, 217–226. <https://journals.openedition.org/communication/4153> . Page visitée le 26 avril 2023
- Bloch O. und von Wartung W. (1989). *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, P.U.F., huitième édition.
- Bodin, R.-A. (1997). *Les possibilités d'améliorer les techniques de fumage du poisson et sa commercialisation à l'échelle artisanale*. http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers16-10/010043224.pdf

- Bogdan, R., et Taylor, S.J. (1984). *Introduction to qualitative research method: a phenomenological approach to the social sciences*. New York: Wiley New. John Wiley & Sons.
- Bollinger, D. und Hofstede, G. (1987). *Les différences culturelles dans le management. Comment chaque pays gère-t-il ses hommes?* Les Éditions d'organisation. Paris. 1987.
- Bonneville, L.; Grosjean, S. et Lagacé, M. (2007). *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Québec. Les Éditions de la Chenelière Inc.
- Bonvallot Jacques (coord.), Pourtier R. (coord.). *Regards sur l'Afrique : La Renaissance de la Géographie à l'Aube du Troisième Millénaire : Conférence Régionale de l'UGI, Durban (Afrique du Sud), 2002/08*.
- Borrel, T. et al. (2021). *L'empire qui ne veut pas mourir ; une histoire de la Françafrique*. (Sous dir.) Éditions de Seuil.
- Bouju, J. (2011). « Une application de l'anthropologie au développement », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 202-203 | 2011, mis en ligne le 27 octobre 2013, consulté le 23 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudes-africaines/16788> ; DOI : 10.4000/etudes-africaines.16788 De Boeck Université.
- Boulch, S. (2008). *Plaidoyer pour l'appui des radios locales au service des communautés en Afrique de l'Ouest, guide à l'intention des ONG et des bailleurs de fonds*, Bruxelles : COTA, IPAO, 2008, 241 p.
- Bourassa, M., Belair, L. et Chevalier, J. (2007). *Les outils de la recherche participative* https://www.acelf.ca/c/revue/pdf/ACELF_XXXV_2.pdf. Page consultée décembre 2020
- Bourdieu, Pierre et Alain Accardo, *La misère du monde*, vol. 476 : Seuil, Paris, 1993.
- Braudel, F. (1997). *Les ambitions de l'histoire*. Éditions de Fallois.
- Breton, P. & Proulx, S. (2012). *L'explosion de la communication : Introduction aux théories et pratiques de la communication*. Montréal. Éditions Boréal.
- Brunel, G. et Charon, C.-Y. (2011). *La communication internationale : Mondialisation, acteurs et territoires socioculturels*. Boucherville. Gaëtan Morin Éditeur Ltée.
- Buckley S. et al. *Broadcasting, Voice, and Accountability: A Public Interest Approach to Policy, Law, and Regulation*, University of Michigan Press, 2008, 416 p.
- Cabedoche, B. (2011). *Le rapport McBride, conférence du consensus avant l'heure : L'expérimentation refoulée d'une médiation politique originale, porteuse d'un espace public sociétal et de valeurs fondatrices de l'Unesco. Les Enjeux de l'information et de la communication*, 12/1(1), 69-82. <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2011-1-page-69.htm>.
- Cao Tri, H. (1988). *Développement endogène : aspects qualitatifs et facteurs stratégiques* (sous la direction de). Publié en 1988 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture 7, place de Fontenoy, 75700 Paris
- Capitant S. et Frère M. S. (2011). *Les Afriques médiatiques, Afrique contemporaine*, vol. 4, n° 240, 2011, pp. 25–41. DOI: 10.3917/afco... 240.0025
- Capitant S. (2008). *Médias et pratiques démocratiques en Afrique de l'Ouest. Utilisation des radios au Burkina Faso*. Thèse de doctorat (sociologie), Université Paris 1, 2008, 521 p.
- Carbonneau, H., Castonguay, J., Fortier, J., Fortier, M. et Sévigny, A. (2017). *La recherche participative : mieux comprendre la démarche pour travailler ensemble. En collaboration avec les membres du comité sur le cadre méthodologique du*

- développement de partenariat sur la participation sociale des aînés (CRSH 2013-2017)
- Césaire, A. (1950). Discours sur le colonialisme, Paris, Présence africaine
- Chauveau M. (1976). Au XIIIe Congrès de l'union internationale des journalistes et de la presse de langue française. pp. 335-343. Page consultée le 29 avril 2023. https://www.persee.fr/doc/comin_0382-7798_1976_num_1_3_987
- Chinkafa, H. et al. (2021). Répertoire des radios communautaires du Niger.
- Chossudovsky, M. (1998). La mondialisation de la pauvreté. Les Éditions Écosociété. Montréal. Québec. p.248
- Collectif pour un Québec sans pauvreté. (N.d.). Jeter les bases d'un Québec sans pauvreté AVEC les personnes en situation de pauvreté. Une présentation de l'AVEC au collectif. Québec : Collectif pour un Québec sans pauvreté.
- Colliot-Thélène, C. « La notion de « communauté » chez Max Weber : enjeux contemporains », Cahiers de philosophie de l'université de Caen [En ligne], 56 | 2019, mis en ligne le 30 septembre 2020, consulté le 14 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cpuc/425> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cpuc.425>
- Commission économique pour l'Afrique, Union africaine, Groupe de la Banque africaine de développement et Programme des Nations Unies pour le développement. OMD-Agenda 2063/ODD Rapport de Transition 2016 Vers Une Approche Intégrée et Cohérente Du Développement Durable En Afrique, 2016. <http://ageconsearch.umn.edu/record/267641/>
- Connectus Consulting Inc. (2009). Approches internationales en matière de financement de la radio communautaire et de la radio de campus
- Conseil de l'Europe. (2010). *Renforcer la cohésion sociale : améliorer la situation des travailleurs à faibles revenus ; encourager l'autonomisation des personnes confrontées à la grande pauvreté*. Strasbourg. Éditions du Conseil de l'Europe, c2010.
- Copans, J. (1998). La longue marche de la modernité. Karthala. Paris. P.367
- Damone, É. (2012). Le tiers secteur de la radiodiffusion en Afrique subsaharienne. Service public, médiation culturelle, défis, dans Balima T. et Mathien M., Les médias de l'expression de la diversité culturelle en Algérie, chapitre 10, Bruxelles, Éditions Bréal, pp. 145–159.
- Damone, É. (2014). Radios et religions en Afrique subsaharienne. Dynamisme, concurrence, action sociale, Bordeaux, PUB 319 p. 320
- Davis, Earl E. (1965). La modification des attitudes : inventaire et bibliographie de travaux de recherche. Paris : Unesco.
- Dayan, D. (1997). Médias et diasporas. Les Cahiers de médiologie, (1), 91–97.
- De Bloganqueaux, Droh, R., et Lognon Sagbo, J.-L. (2012). De l'usage des outils de recherche qualitative en milieu rural ivoirien : une analyse de l'influence du groupe social sur la structure de l'entretien.
- De Sardan, J.-P., Olivier et V. Ridde (2011). « Une comparaison provisoire des politiques d'exemption de paiement dans trois pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger) »
- De Sardan, J.-P. Olivier et Bierschenk, Thomas (1993). « Les courtiers locaux du développement », Bulletin de l'APAD [En ligne], 5 | 1993, mis en ligne le 04 juin 2008, consulté le 30 avril 2019. URL: <http://journals.openedition.org/apad/3233>
- De Sousa Santos, B. (2011). Épistémologies du Sud. Études rurales, 187(1), 21–49. <https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2011-1-page-21.htm>.

- De Sousa Santos, B. (2011). Épistémologies du Sud. *Études rurales*, 187(1), 21–49.
<https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2011-1-page-21.htm>
- Deltombe T., Domergue M., Jacob Tatsitsa, Mbembe J-A. (2016). *La guerre du Cameroun : l'invention de la Françafrique, 1948-1971*. Éditions La Découverte
- Descombes, V. (2013). *Les embarras de l'identité*, Paris, Gallimard (NRF Essais), 2013, p. 242-243
- Devèze et la critique de la notion de « communication sociale », *Communiquer* [En ligne], 3-4 | 2010, mis en ligne le 21 avril 2015, consulté le 09 janvier 2019. URL: <http://journals.openedition.org/communiquer/1579>; DOI: 10.4000/communiquer.1579
- Devèze et la critique de la notion de « communication sociale », *Communiquer* [En ligne], 3-4 | 2010, mis en ligne le 21 avril 2015, consulté le 09 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communiquer/1579> ; DOI : 10.4000/communiquer.1579
- Dia, S. (1987). « De la TSF à l'Office de Radiodiffusion et Télévision du
- Diallo, B. L. (2018). Épidémie du VIH en Guinée : prévalence, facteurs de risque associés et tendances de 2001 à 2007 dans les principaux groupes à haut risque : éléments de classification. <https://core.ac.uk/download/442634342.pdf>
- Diané, M. (2005). *Observatoire des Systèmes d'Information, des Réseaux et des Inforoutes au Sénégal*. Centre multimédia communautaire : apporter l'information aux populations de base. <http://www.osiris.sn/Centre-multimedia-communautaire,2042.html> Page consultée le 12 juin 2021
- Dieng, P. (2013). Radios communautaires, espace public et développement local : enjeux et contraintes au Sénégal. *Revue Électronique Internationale de Sciences du Langage–Sudlangues*, 19.
- Dioh, T. (2009). *Histoire de la télévision en Afrique noire francophone des origines à nos jours*. Paris. Karthala.
- Diop, C. A. (1982). *L'unité culturelle de l'Afrique noire*. 2e éd. - Paris, Présence africaine, 1982
 DOI : 10.1093/nq/s7-X.236.10a dans Blé 2005 DOI : 10.3917/polaf.097.0099.
- Dorelli, J. (2010). *Radios communautaires de Dakar : communication pour le développement et l'extraversion*, Mémoire de maîtrise, Département de communication, Université Concordia, 2010, 136 p.
- Douyère, D. (2015). *La communication sociale : une perspective de l'Église catholique ?* Jean Devèze, « La critique de la notion de « communication sociale » », *Communiquer* [en ligne], 3-4 | 2010, mis en ligne le 21 avril 2015, consulté le 21 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communiquer/1579> ; DOI : 10.4000/communiquer.1579
- Duchesne, C. et Leurebourg, R. (2012). *La Recherche-intervention en formation des adultes : une démarche favorisant l'apprentissage transformateur* [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero31\(2\)/duchesne-et-leurebourg.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero31(2)/duchesne-et-leurebourg.pdf).
- Dumas, J. (2001). *Séduire par les mots. Pour des communications publiques efficaces*. Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal. Canada.
- Dumez H. (2011). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? *Le Libellio d'AEGIS*, 2011, 7 (4 - hiver), pp.47-58. <Hal-00657925>
- Dussey, R. (2008). *L'Afrique est malade de ses hommes politiques*. Paris. Jean Picollec.

- Dutheuil, G. et Koulibaly, M. (2009). *Afrique : oser une nouvelle voie*. L'Harmattan. Paris. Pages: 144.
- Ekambo Duasenge, J. (2001). La problématique des anciennes technologies de la communication (ATC) africaines dans l'espace communicationnel contemporain. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, volume 2001(1), 23–33. Doi:10.3917/enic... 001.0023
- Elbaz, M. et Denise Helly, D. (2000). *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université Laval et L'Harmattan
- Ellis, E. (2003). (Sous la dir.) *L'Afrique maintenant*. Karthala. Paris.
- Ellul, J. (1988). *Le bluff technologique*, coll. « La force des idées », Paris : Hachette, 1988, 489 p.
- El-Mously, H.I. (1988). Valorisation de la technologie traditionnelle et adaptation fonctionnelle de la technologie moderne dans la perspective d'un développement endogène. Cao Tri et al. (Dir.), *Développement endogène : aspects qualitatifs et facteurs stratégiques*.
- Emery, Y. (2011). La gestion par les résultats dans les organisations publiques. Dans *La gouvernance: Frontières, dispositifs et agents*.
- Escobar, A. (1995). *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton, New Jersey: Princeton University Press
- FAO, MCSAP, *Politiques et stratégies de communication pour le développement 2. Guinée-Bissau : stratégie nationale de communication pour le développement*, Rome, FAO, République de Guinée-Bissau Ministère de la Communication Sociale et des Affaires Parlementaires, Rome, 1996
- Fassin, D. (2009). *Décrire : entretien et observation de J.-M. Tremblay*, 2009.
- Faure, G. O. et Rubin, J. (1993). *Culture and Negotiation*. Sage. California.
- Favreau, L. (2004). *Théories et stratégies de développement au Sud : un itinéraire de 1960 à aujourd'hui*. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. SÉRIE Recherche n° 32. ISBN : 2-89251-183-6. Université du Québec en Outaouais.
- Federico, V. (2012). *Citoyenneté et participation politique en Afrique du Sud*, L'Harmattan.
file:///C:/Users/Owner/Desktop/CLE%20BLANCHE/UQ%C3%80M%20PhD%202018-2022/RC%20par%20PAYS/NIGER_Repertoire-radio-communautaire2021.pdf
file:///C:/Users/Owner/Desktop/THESE_CURRENT%20STAGE/Community_Radio_in_Africa_Cost_Effective.pdf
file:///C:/Users/Owner/Desktop/THESE_CURRENT%20STAGE/NIGERIA_RADIO%20HISTORY_getfile.pdf
- Fortune, F. et al. (2011) *Community radio, gender and ICTs in West Africa: How women are engaging with community radio through mobile phone technologies*, Toronto: Center for Media and Transitional Societies (CMATS), Carleton University, 2011, 37 p.
- Frantz Fanon (1991). *Les damnés de la terre* précédemment publiée en 1961 aux Éditions François
- Franz Fanon (1952). *Peau noire, masques blancs*, Seuil, ; rééd. Seuil, coll. « Point /Essais », 1971.
- Fraser, C., & Restrepo-Estrada, S. (1998). *Communicating for Development: Human Change for Survival*. London/New York: I.B. Tauris Publishers
- Freire, P. (1968 / 2000). *Pédagogie des opprimés*. Paris. Éditions La Découverte
- Freire, P. (2007 / 2013). *Pédagogie de l'autonomie*. Toulouse. ERES. Doi: 10.3917/eres.freir.2013.01.

- Frère, M. S. (2014). Extension des territoires radiophoniques : nouvelles représentations, nouvelles perspectives. Actes du colloque organisé par le GRER, les 20 et 21 mars 2014 à Strasbourg. Strasbourg : Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme.
- Friedmann, Daniel, « Le film, l'écrit et la recherche », *Communications*, vol. 80, n° 1, 2006, p. 5-18.
- Gauthier, Nadine Wanono, « Le film, miroir sans tain de la société dogon ? », *Journal des Africanistes*, vol. 71, n° 1, 2001, p. 83-91.
- Gomez Michel, Trinque Coste Jean-François. La communication institutionnelle : ambiguïtés et dysfonctionnements. In: Quaderni, n° 20, printemps 1993. *Entreprise et communication : dysfonctionnements*. pp. 45–63. DOI: <https://doi.org/10.3406/quad.1993.1017> www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_1993_num_20_1_1017
- Guénolé. T. (2016). La mondialisation malheureuse ; inégalités-pillage-oligarchie. Paris. Editions first. P. 332.
- Gusse, I. (2006). Diversité et indépendance des médias. PUM.
- Hamel, Jacques, Woody Allen au secours de la sociologie : *Économica*, 2010.
- Haslam, P.-A. (2014). Les enjeux théoriques : mutations, cycles, contestations, pp.9–29, dans *Enjeux et défis du développement international*, sous la direction de Pierre Beaudet et Paul A. Haslam. Les Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa.
- Hassane, S. (2007). Conceptualiser les « médias communautaires » dans un contexte de mondialisation de l'information. *Migrations Société*, (3), 215–240.
- Heras Montoya, L. (1997). Fundamentación metodológica de la investigación etnográfica. Comprender el espacio educativo: investigación etnográfica sobre un centro escolar, pp. 109–132. Málaga (España): Aljibe.
- Horkheimer, M. (1974). *Théorie traditionnelle et théorie critique*. Paris: Gallimard. <https://archipel.uqam.ca/5563/1/MARTINO.pdf><https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2011-1-page-21.htm>
- Howley, K. (2013). *Community Media Studies: An Overview*. <https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2011-1-page-21.htm>
- Hugon, P. (2005). La scolarisation et l'éducation : facteurs de croissance ou catalyseurs du développement ? 2005/4 N0 132I pp.13-28
- Hülsmann Jörg Guido (2008). « Pourquoi le FMI nuit-il aux Africains ? », *Labyrinthe* [Online], 16 | 2003, Online since 06 June 2008, consulté le 09 May 2020. URL : <http://journals.openedition.org/labyrinthe/310> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/labyrinthe.310>
- Huston, L. (1981). Médias communautaires ou médias libres. *Revue Internationale d'Action Communautaire = International Review of Community Development*, Saint-Martin-d'Hères (46).
- Ibitowa, P., Dongo Amon, K., Drama Bedi, G-H., Gacha, F-G, Koffi Kouamé, A. S. (2017). (Sous dir.) Étude diagnostique de la situation des médias : presse, presse en ligne, radio et télévision, entrave à la professionnalisation et mesures correctives. <file:///C:/Users/Owner/Desktop/CLE%20BLANCHE/UQ%C3%80M%20PhD%202018-2022/RC%20COTE%20DIVOIRE/Etude%20Diagnostic%20des%20m%C3%A9dia.pdf>
- Ilboudo, J.-P. (1998). Histoire et évolution de la radio rurale en Afrique noire - Rôles et usages. <https://www.fao.org/3/x6721f/x6721f02.htm>. Page consultée le 17 novembre 2021.

- Ilboudo, J.-P. (2000). L'expérience de la FAO dans le domaine de la radio rurale - Les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la radio rurale : nouveaux contenus, nouveaux partenariats. <https://www.fao.org/3/x6721f/x6721f38.htm>. Page consultée le 17 novembre 2021.
- Ilunga Kasambay, C. (2011). Évolutions, usages et usagers des médias « communautaires » des Congolais (ex. zaïrois) en Belgique et en Grande-Bretagne (thèse de doctorat, Paris 2).
- Jenatsch, T. und Bauer, R. (2016). Communication pour le développement : un guide pratique. Berne. Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) / Direction du développement et de la coopération (DDC).
- Jiménez A. (2016). « Étudier la radio communautaire d'Afrique de l'Ouest à l'ère du numérique : instrumentalisation développementaliste, carences théoriques et apport des Community media studies », Radio Morphoses [En ligne], 1 | 2016, mis en ligne le 01 novembre 2016. URL: <https://journals.openedition.org/radiomorphoses/1454#quotation>. Page consultée le 24 avril 2023.
- Jouin, C. (dir.). (2020) Cahiers de philosophie de l'université de Caen, 56 | 2019, « Le concept de communauté » [En ligne], mis en ligne le 30 septembre 2020, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cpuc/380> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cpuc.380>
- Kabou, A. (1991). Et si l'Afrique refusait le développement ? Paris. L'Harmattan, 1991, 207 p.
- Kabou, A. (2011). Comment l'Afrique en est-elle arrivée là ? Paris. L'Harmattan.
- Kako N., Tinel B., Belinga M.-Ze et al. (2016). Sortir l'Afrique de la servitude monétaire : À qui profite le franc CFA ? Editions La Dispute. Pp. 243 pages
- Kasoma P. F. (2001). L'équation éthique. Dans l'Institut Panos Afrique de l'Ouest. Sous la direction de Michel Ben Arous. Médias et conflits en Afrique. Paris. Éditions Karthala. Pp.173-193
- Kéïta F. (2001). Les radios communautaires dans la conservation et la valorisation du patrimoine culturel », in Culture, arts et médias en Afrique, Coll. médias, Institut Panos Afrique Ouest, NEAS, pp. 61-66
- Kenmoe, M. (2013) : Médias communautaires à travers le monde : leçons apprises, défis et perspectives.
- Keza, J-P. (2005). Valeurs culturelles et échec de l'aide au développement. Paris. L'Harmattan, 299 p.
- Khôï, L. T. (1992). Culture, créativité et développement. Paris: L'Harmattan, 224 p.
- Kimani, M. (2007). La radio, instrument de réconciliation. Afrique Renouveau, Volume 21, Issue 3, oct. 2007, p. 3 – 3. <https://www.un-ilibrary.org/content/journals/25179845/21/3/1/read>.
- King, B. (1996). New national and Postcolonial literatures. New York. Oxford University Press.
- Kiyindou, A. (2015). Diversité culturelle à l'ère du numérique : de la diversité à la fracture créative. (Dans Michèle Rioux (sous la direction de), Cultures, Société et Numérique).
- Ki-Zerbo, J. (1978). Histoire de l'Afrique noire. Paris. Hartier. P. 731
- Kohler, Kadi Souley B. (2008). Les radios Communautaires au Niger dans Women's Empowerment and Good Governance Through Community Radio: Best Experiences

- for an Action Research Process. Sous-dir. AMARC, World Association of Community Radio Broadcasters.
file:///C:/Users/Owner/Desktop/CLE%20BLANCHE/UQ%C3%80M%20PhD%202018-2022/RC%20par%20PAYS/NIGER_129591.pdf
- Konan, V. (2018). Si le Noir n'est pas capable de se tenir debout, laissez-le tomber. Éditions Michel Lafon. Pp160
- Koné, H. et Habib, S. Y. (1995). La communication pour le développement durable en Afrique. Abidjan. Presses universitaires de Côte d'Ivoire
- Korkonosenko S. et Berezhnaia, M. (2017). Community media online: research approaches and practices of Functioning (case of ethnic media).
file:///C:/Users/Owner/Desktop/COMMUNITY_MEDIA_ONLINE_RESEARCH_APPROACHES_AND_PRA.pdf.
- Koulibaly M. (1991). Le libéralisme : un nouveau départ pour l'Afrique noire. Éditions L'Harmattan. Pp.226
- Koulibaly, M. (2008). Les servitudes du pacte colonial. Nouvelles Éditions Ivoiriennes.
- Koulibaly, M. (2009). La souveraineté monétaire des pays africains. Éditions L'Harmattan. Pp74
- La CEE ou la , l'impossible choix de Sylvanus Olympio, président du Togo.
https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_2005_num_77_1_1013. Page consultée le 7 mai 2020.
- La Ferrara, E. (2008). Une perspective historique sur la famille et les liens de parenté dans le développement. Afrique contemporaine, 226, 61–84.
<https://doi.org/10.3917/afco.226.0061>
- La Rocca, Fabio, « Introduction à la sociologie visuelle », Sociétés, n° 1, 2007, p. 33-40.
- Lajeunesse, A. (2005). Recherche participative et dispositif de développement: Analyse critique des discours et des pratiques de développement participatif dans un projet de gestion communautaire des ressources naturelles lié à l'expansion de l'aquaculture à Phu Tan, dans la Tam Giang Lagoon, au Vietnam (Order No. MR09600). Available from ProQuest Dissertations & Theses Global. (305358947). Retrieved from [https://search.proquest.com/docview/305358947?](https://search.proquest.com/docview/305358947?accounted=14701) accounted=14701 l'APAD, 6: 11-18.
- Lange, M. & Henaff, N. (2015). Politiques, acteurs et systèmes éducatifs entre internationalisation et mondialisation : Introduction. Revue Tiers Monde, 223(3), 11–28. Doi:10.3917/rtm. 223.0011.
- Latouche, S. (2003). L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement. Mondes en développement, n° 121(1), 23–30. Doi:10.3917/med.121.0023.
- Latouche, S. (1991). La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement, Paris, Éditions La Découverte, 235 p.
- Latouche, S. (1995). « Autre économie ou autre société », dans S. Latouche (sous la direction de), L'économie dévoilée. Du budget familial aux contraintes planétaires, Paris, Les Éditions Autrement, coll. Mutations, n° 159, p. 190–195.
- Latouche, Serge (dans Robert Vachon, 1990). Faut-il refuser le développement ? (Chp 3, pp.57–67) Montréal, Éditions du Fleuve.
- Lauwerier, T. (2013, August). L'influence de la Banque mondiale sur les politiques nationales d'éducation de base en Afrique de l'Ouest francophone. Université de Genève, FAPSE,

- Lauwerier, T. (2017). L'éducation au service du développement. La vision de la Banque mondiale, de l'OCDE et de l'UNESCO. p. 43-58
- Lavigne Delville, P. (2008 [2007]). « À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre la recherche en sciences sociales et la pratique du développement », *Coopérer aujourd'hui*, 59 (Les documents de travail de la direction scientifique, GRET).
- Lavigne Delville, Ph. et al. (2000). *Les enquêtes participatives en débat. Ambition, pratiques et enjeux*, Paris : Karthala
- Lavoie, L., Marquis, D. et Laurin, P. (1996). *La recherche-action : théorie et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Lefèbvre, D. (2019). *Les secrets de l'expédition de Suez en 1956*. CNRS Editions. Coll. « Biblis » Paris. 296 pages.
- Lemaire Paul-M. *Communication sociale et développement en Afrique noire francophone*. In: *Communication Information*, volume 3 n°2, hiver 1980. *L'information internationale : commerce ou propagande ?* pp. 129–141. DOI: <https://doi.org/10.3406/comin.1980.897> www.persee.fr/doc/comin_0382-7798_1980_num_3_2_897
- Lerner, D. und Wilbur Lang Schramm (Hrsg.). (1967). *Communication and Change in the Developing Countries*. Honolulu: East-West Center Press.
- Lesemann, F., Gourvil, J. M., & Hamel, P. (1981). Les radios communautaires au Québec : de la radio de quartier à la radio « nationale-communautaire ». *International Review of Community Development/Revue internationale d'action communautaire*, (6), 45–54.
- Lincoln, Y.S., Lynham, S.A. et Guba, E.G. (2011). Paradigmatic controversies, contradictions, and emerging confluences, revisited. *The Sage handbook of qualitative research*, 4, 97–128.
- Lincoln, Y.S., Lynham, S.A. et Guba, E.G. (2011). Paradigmatic controversies, contradictions, and emerging confluences, revisited. *The Sage handbook of qualitative research*, 4, 97–128.
- Lokou, A. (2016). *La radio au service de la paix et du développement dans l'Ouest ivoirien en contexte post-crise*
- Long, N. (1989). *Encounters at the Interface: A Perspective on Social Discontinuities in Rural Development*, Wageningen, Wageningen Agricultural University.
- Loum, N. (2014). Paradigme de l'interdisciplinarité, de la communication et du développement international. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 4 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 17 juillet 2019. URL: <http://journals.openedition.org/rfsic/961>; DOI: 10.4000/rfsic 961
- Loum, N. (2016). Développement et Culture à l'ère du « tout numérique » : une problématique à repenser ou à renouveler ? dans Michèle Rioux (sous la direction de), *Cultures, Société et Numérique*
- Loum, N. (2021). *La communication internationale dans l'univers global des sciences sociales ; suivi d'un dialogue inédit avec l'ancien directeur général de l'UNESCO*. Rosemont. Les Éditions JFD Inc., p. 272.
- Loum, N. et Sarr, I. (2018). *Les médias en Afrique depuis les indépendances : bilan, enjeux et perspectives*. Paris. . L'Harmattan.
- Lugan, B. (2020). *Histoire de l'Afrique des origines à nos jours*. Paris. Ellipses Edition Marketing. P.1126.
- Maigret, E. (2013). *Sociologie de la communication et des médias*. Paris. Armand Colin.

- Malet, R. (2011). Les organisations internationales. Dans P. Rayou & A. van Zanten (dir.), *Les 100 mots de l'éducation* (p. 100). Paris: PUF.
- Marcucci, N. (2019). « La volonté du sociologue », *Cahiers de philosophie de l'université de Caen* [En ligne], 56 | 2019, mis en ligne le 30 septembre 2020, consulté le 14 mai 2022. URL: <http://journals.openedition.org/cpuc/414>; DOI: <https://doi.org/10.4000/cpuc.414>
- Mariampolski, H.Y. (2006). *Ethnography for marketers. A guide to consumer immersion*, Thousand Oaks, Londres, Sage Publications Inc.
- Martin, M. (2011). *Communication et médias de masse : culture, domination et opposition*. Québec. Télé-université, Université du Québec à Montréal.
- Maspero, en 1968, chez le même éditeur, avec la préface de Jean-Paul Sartre. Une nouvelle édition de cet ouvrage a également été publiée par les Éditions Gallimard avec une présentation de Gérard Chaliand.
- Mattelart, A. & Mattelart, M. (2010). I. L'organisme social. Dans : Armand Mattelart (éd.), *Histoire des théories de la communication* (pp. 5–13). Paris: La Découverte.
- Mauss M. (1947). [1971]. *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot
- Mayoughouo Mouliom, A. & Wamba, A. (2017). Perceptions de la dépigmentation volontaire de la peau chez les lycéennes au Cameroun. *Santé Publique*, 29, 263–270. <https://doi.org/10.3917/spub.172.0263>
- Mazama, A. (2003). *L'impératif afrocentrique*. Paris. Menaibuc.
- Mbembe, A. (2000). *De la postcolonie*. Karthala. Paris. P.277.
- Mbembe, J.-A. (2013). *Sortir de la grande nuit : essai sur l'Afrique décolonisée*. Edition La découverte
- Mbembe, J.-A. et Kisukidi Yala N. (2020). *De la postcolonie : essai sur l'imagination politique en Afrique contemporaine*. Éditions La Découverte.
- McCall, E. (2010). *La communication pour le développement : accroître l'efficacité des Nations unies*. United Nations Development Programme, Bureau for Development Policy, Democratic Governance Group, 304 East 45th Street, 10th Floor. New York, NY10017, USA www.undp.org/governance Oslo Governance Centre [Inkognitogata37,0204](https://search.proquest.com/docview/1690250448?accountid=14701)
- McClintock, A. (1995). *Imperial Leather: Race, Gender, and sexuality, Colonial Contexts*. New York, Routledge.
- MCSAP (1996). *Politiques et stratégies de communication pour le développement 2. Guinée-Bissau : stratégie nationale de communication pour le développement*, Rome, FAO, République de Guinée-Bissau, Ministère de la Communication Sociale et des Affaires Parlementaires, Rome.
- Memmi, Albert (1957). *Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Buchet/Chastel,
- Merriam, S.B. (1998). *Qualitative Research and Case Study Applications in Education. Revised and Expanded from Case Study Research in Education*. San Francisco: Jossey-Bass.
- Merriam, S.B. (2009). *Qualitative research: A guide to design and implementation*. San Francisco, CA: John Wiley & Sons.
- Messaoudène, L., & Hernández, S. (2013). La communication sociale, un levier de performance organisationnelle ? Le cas des politiques de santé publique en matière de nutrition. *Revue Management & Avenir*, (61), 146–167. Retrieved from <https://search.proquest.com/docview/1690250448?accountid=14701>

- Mezzalama, F. (1994): Communication for development programs in the United Nations system. file:///C:/Users/Owner/Downloads/JIU_REP_94_4-EN.pdf. Page consultée le jeudi 14 juillet 2022.
- Migani G. (2005). La CEE ou la , l'impossible choix de Sylvanus Olympio, président du Togo. In : Matériaux pour l'histoire de notre temps, n° 77, 2005. Europe et Afrique au tournant des indépendances. pp. 25–31 ; Doi : <https://doi.org/10.3406/mat.2005.1013> https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_2005_num_77_1_1013 Page consultée le 7 mai 2020
- Ministère de l'Économie Numérique et des Télécommunications du Sénégal (2017). CMC (Centre Multimédia Communautaire). <http://www.numerique.gouv.sn/programmes-et-projets/cmc-centre-multim%C3%A9dia-communautaire> Page consultée le 13 juin 2021
- Ministère des Affaires étrangères et européennes : Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (2010). L'action extérieure de la en faveur de l'éducation dans les pays en développement, 2010-2015. https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Exe_Education_P_par_P_V1.pdf
- Misse, M. (2003). Pratiques de communication et de changement social : Recherche sur l'appropriation de l'Internet en Afrique subsaharienne. HDR, Grenoble. Université Grenoble 3.
- Misse, M. et Kiyindou, A. (2006). Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives. Sous la direction de Mise MISSE et d'Alain KIYINDOU. <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2009-supplement/pdf/Actes%20de%20> Douala.pdf
- Moumouni, C. (2003). L'image de l'Afrique dans les médias occidentaux : une explication à l'aide du modèle de l'agenda-setting. Les Cahiers Du Journalisme N° 12 – Automne 2003. http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/12/10_Moumouni.pdf
- Moundounga Mouity, P. (2012). « Pierre Bamony, pourquoi l'Afrique, si riche, est pourtant si pauvre ? Tome 2 : La malédiction du pouvoir politique. Quel espoir pour les peuples de demain ? », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, 2012, mis en ligne le 04 février 2012, consulté le 20 juin 2019. URL: <http://journals.openedition.org/lectures/7439>
- Moura, J.M. (1999). Littératures francophones et théories postcoloniales. Paris. PUF
- Mukamurera, J., Lacourse, F. et Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour la transparence et la systématisation des pratiques. Recherches Qualitatives – Vol. 26(1), 2006, pp. 110–138. ISSN 1715-8705 – <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html> © 2006 Association pour la recherche qualitative
- Myers, M. (2008). Voices from villages: Community Radio in the developing World, Center for International Media Assistance, National Endowment for Democracy, 2011. [En ligne] (consulté le 13 février 2013). <http://cima.ned.org/publications/voices-villages-community-radio-developing-world> —. Radio and development in Africa, a concept paper, Washington, CRDI, 2008, 57 p.
- Nations Research Institute for Social Development.
- Ndikumana, L. et al. (2013). La dette odieuse de l'Afrique : Comment l'endettement et la sortie des capitaux ont saigné un continent. Dakar. Éditions Amalion. P. 180
- Ndumbe III, K. (2012). L'Afrique s'annonce au rendez-vous, la tête haute. Ed Afrique Avenir/Exchange & dialogue. Allemagne. Berlin

- Negura, L. (2006). « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », Sociologies [Online], Theory and research, Online since 22 October 2006, consulté le 24 mai 2020. URL: <http://journals.openedition.org/sociologies/993>
- Nhu Hô, P. (1988). Le développement endogène comme alternative. Potentialités et obstacles à son déploiement. Cao Tri et al. (Dir.) Développement endogène : aspects qualitatifs et facteurs stratégiques.
- Niangoran-Bouah, G. (1981). Introduction à la Drummologie, Abidjan, Collection Sankofa, 199 p
- Nkrumah, K. (1963). Le néo-colonialisme : dernier stade de l'impérialisme. Paris. . Présence africaine. 265 p.
- Nussbaum, M. (2020). Les émotions démocratiques : Comment former le citoyen du XXI^e siècle ? Paris. Flammarion. 205 p.
- Obenga, T. (2001). Le sens de la lutte contre l'africanisme eurocentriste. Gif-sur-Yvette, , Paris ; Montréal : Khepera, L'Harmattan, 2001, 123 p.
- Odunlami, A. T. (2016). Community Radio and Sustainable Development in Nigeria: An Assessment of UNILAG Radio and DIAMOND FM. file:///C:/Users/Owner/Desktop/THESE_CURRENT%20STAGE/NIGERIA_SSRN-id2734268.pdf
- Olivier de Sardan, J. P. (2003). L'enquête de terrain socio-anthropologique : synthèse méthodologique et recommandations à l'intention des étudiants. Lasdel, études et travaux, 13. Repéré à www.ird.ne/lasdel/pub/ je ne trouve pas l'article
- Olivier de Sardan, J.-P. (1993). Le développement comme champ politique local, Bulletin de
- Ollivier-Yaniv Caroline. Avant-propos : L'État communicant, des formes de la communication gouvernementale. In: Quaderni, n°33, Automne 1997. L'État communicant, des formes de la communication gouvernementale. pp. 75-83. www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_1997_num_33_1_1206
- Ollivier-Yaniv, C. (1997). (Sous la direction de), des formes de la communication gouvernementale. Quaderni, n° 33.
- Ong, W. (1990). African talking drums and oral poetics, dans John Miles Foley (dir.), Oral Formulaic Theory: A Folklore Casebook, New York, Garland
- Ouane A. et Glanz, C. (2010). Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue - Note de sensibilisation et d'orientation étayée par les faits et fondée sur la pratique, Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie, Élaboré en collaboration avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA).
- Paillé, Pierre, « Douze devis méthodologiques pour une recherche de maîtrise en enseignement », édité par la Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke, 2004.
- Partant, F. (1982). La fin du développement, Cahiers libres, Paris.
- Pavlic, B.; Hamelink, Cees J.; UNESCO (1985). Le Nouvel Ordre Économique International : Économie et Communication. Paris. UNESCO, n.d.
- Peemans, J. (1996). « L'utopie globalitaire », L'Économie à la recherche du développement, PUF, Paris, pp.62-76
- Peemans, J.Ph. (1997), Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique, L'Harmattan, Paris.
- Peemans, J.Ph. (2004). Développement, identités culturelles, villes et territoires : quelques aspects Nord-Sud », développement territorial et mutations culturelles (coordonnés

- par Bernard Declève et Dominique Hibo), UCL, Presse. Université de Louvain, Louvain
- Pereira, I. (2017). Paulo Freire, pédagogue des opprimés. Montreuil. Éditions Libertalia.
- Perkins, J. (2016). Confessions d'un assassin économique ; nouvelles révélations d'initiés sur la manipulation des économies du monde. Outremont. Ariana Editions Inc., P. 427.
- Perticoz, L. (2012). « Les industries culturelles en mutation : des modèles en question », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 1 <https://journals.openedition.org/rfsic/112>
- Philippe, H. (1973). L'impact de l'aide sur le développement. Le cas de Madagascar. In: *Tiers-Monde*, tome 14, n° 56, 1973. La coopération internationale, sous la direction de Georges Fischer. pp. 793–824. DOI: <https://doi.org/10.3406/tiers.1973.1969> www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1973_num_14_56_1969
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 1997, p. 113–69.
- Plumelle-Urbe, R.A. (2001). La férocité blanche : des non-blancs aux non-aryens, génocides occultés de 1492 à nos jours. Paris. Editions Albin Michel S.A. P. 326.
- Polésie, M. (1996). « Le développement local revu et corrigé : récit d'une douce illusion dangereuse », dans S. Côté et al. *Le Québec des régions : vers quel développement ?* Rimouski-Chicoutimi, GRIDEQ-GRIR.
- Pountougnigni Njuh, L. (2017). L'arme archéologique dans les discours des africanistes au XXe siècle : la rupture du colloque du Caire de 1974. *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 46(2), 107–121. <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin-2017-2-page-107.htm>
- Prashad, V., & Erskog, M. (2024). The Actuality of Red Africa. *Monthly Review*, 76(2), 37-50.
- Querre, F. (1991). Les mille et un mondes. Manuel de radio rurale. FAO, Sous-division de la communication au service du développement, Division de l'information, Rome, 1991.
- Report: The partnership for media and conflict prevention in West Africa. (2007). A review of media support in the post-conflict transitional period and recommendations for future actions: Strengthening Liberia's media. <https://www.mediasupport.org/wp-content/uploads/2012/11/ims-strengthening-liberias-media-2007.pdf>.
- Rezine, O. (2015). Thèse de doctorat : Capital humain, éducation et croissance économique : une approche économétrique.
- Rhazaoui, A.; Grégoire, L.-J.; Mellali, S. (2005). *L'Afrique et les Objectifs du Millénaire pour le Développement*. Paris. Economica.
- Rippert, Aline, « Le Département audiovisuel du Centre d'Études sociologiques », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 3, 1970, p. 421-27.
- Rist, G. (2007). *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*. Paris. Presses de Sciences Po.
- Rist, G. (2015). Chapitre 4 / L'invention du développement. Dans : G. Rist, *Le développement: histoire d'une croyance occidentale* (pp. 131–150). Paris: Presses de Sciences Po.
- Rist, G. (dans Robert Vachon, 1990). *Le développement est une notion occidentale*. (Chap. 2, pp.45–56). Montréal, Éditions du Fleuve.

- Rocando, D. (2009). La démocratie mexicaine en terres indiennes. Editions Karthala. Paris, https://books.google.ca/books?id=Fkvf_k5IWRoC&pg=PA123&lpg=PA123&dq=david+recondo+martinez&source=bl&ots=JiP8DQtTer&sig=ACfU3U2qo3sRhAzjWR613pON4M_NCIwRFQ&hl=en&sa=X&ved=2ahUKEwj7LuwucXpAhU0mHIEHdwDC_UQ6AEwA3oECAgQAQ#v=onepage&q=david%20recondo%20martinez&f=false
- Rouard de Card, E. (2021). Les traités de protectorat conclus par la en Afrique, 1870-1895. A. Pedone, éditeur. P. 232
- Sachs, I. (1980). Stratégie de l'écodéveloppement. Paris : Éditions ouvrières, 140 p.
- Sachs, W. (1996), « Le développement : une idéologie en ruines », dans W. Sachs et E. Gustavo, Des ruines du développement, Montréal, Écosociété, 138 p.
- Santiago Torres, F. (2002). Les voix alternantes : le tambour africain comme voix de résistance dans la littérature francophone de la Caraïbe. Francophonies d'Amérique, (13), 107–117. <https://doi.org/10.7202/1005253ar>
- Sauvé, Lucie. 2005. « Repères pour la recherche en éducation relative à l'environnement ». En éducation et environnement. Un croisement de savoirs. Actes du colloque « Le croisement des savoirs au cœur des recherches en éducation relative à l'environnement », présenté dans le cadre du 31^e Congrès de l'ACFAS (Université du Québec à Montréal, 11-13 mai 2004), sous la dir. De Lucie Sauvé, Isabel Orellana et Étienne van Steenberghe, n° 104, p. 27-47. Montréal : ACFAS.
- Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide ? Recherches qualitatives, hors-série, 5, 99–111.
- Savoie-Zajc, Lorraine, « L'analyse de données qualitatives : pratiques traditionnelles et assistées par le logiciel NUD* IST », Recherches qualitatives, vol. 21, 2000, p. 99-123.
- Sawadogo, A. (1987). Un plan Marshall pour l'Afrique? Paris. L'harmattan.
- Scoones, I. et Thompson, J. (1999). La reconnaissance du savoir local. Savoir des populations rurales, recherche agricole et vulgarisation, Paris : CTA-Karthala
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (2005). Élaboration et utilisation des cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats.
- Sénécal, M. (1981). Médias communautaires au Québec : état de marginalité ou marginalité d'État. International Review of Community Development/Revue internationale d'action communautaire, (6), 29–42.
- Sénégal (ORTS) : évolution de la place et du rôle de la radio au Sénégal
- Siaudeau, M. (2014). Le rôle des médias communautaires dans la stabilisation des régions de post-crise en Afrique : étude de cas : la spécificité des radios de proximité en Côte d'Ivoire. https://internews.org/wpcontent/uploads/legacy/resources/Internews_CotedIvoire_CommunityRadio_2015-02_web.pdf Page visitée le 27 février 2023
- Simon, T. (2010). Permanences bilatérales dans l'aide au développement en Afrique subsaharienne, EchoGéo [En ligne], 14 | 2010, mis en ligne le 16 décembre 2010, consulté le 13 juin 2019. URL: <http://journals.openedition.org/echogeo/11967> ; DOI: 10.4000/echogeo.11967
- Singleton, M. (2004). « Le développement a duré assez longtemps ! », Hémisphères. Journal de débat sur le développement, pp.4–5.
- Smires, Y. (2009). Politiques publiques et participation citoyenne des femmes aux radios communautaires au Sénégal : impacts sur les droits économiques et civils.

- Smires, Y. (2011). Politiques publiques et participation citoyenne des femmes : impacts des radios communautaires au Sénégal sur les droits économiques et civils. Berlin. Éditions Universitaires Européennes
- Smyrnaio, N. (2016). L'effet GAFAM : stratégies et logiques de l'oligopole de l'internet. *Communication & langues*, 188(2), 61–83. Doi:10.4074/S0336150016012047
- Smyrnaio, N. (2017). Les GAFAM contre l'internet : une économie politique du numérique. Bry-sur-Marne. INA Éditions.
- Sogge, D. (2014). L'ONU, les agences multilatérales et le développement, pp.183-202 dans *Enjeux et défis du développement international sous la direction de Pierre Beaudet et Paul A. Haslam*. Les Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa.
- Stockinger, P. (2007). *La pratique de la communication sociale*. https://www.researchgate.net/publication/267626055_La_pratique_de_la_communication_sociale. Page consultée le 24 mars 2019.
- Tawileh A. et Jaser E. (2012). Community Radio in Africa: A Cost-Effective ICT Tool to Connect Geographically Dispersed Communities.
- Tchéhouali, D. (2020). Politiques internationales de solidarité numérique en Afrique, *Communication, technologies et développement* [En ligne], 5 | 2018, mis en ligne le 02 janvier 2018, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ctd/311> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ctd.311>.
- Théberge, C. (2015). Les dynamiques de concertation des acteurs territoriaux dans le contexte de projets de développement régional : Étude de cas de trois projets de maisons familiales rurales (MFR) au Québec (Order No. 10586833). Available from ProQuest Dissertations & Theses Global. (1884795689). Retrieved from <https://search.proquest.com/docview/1884795689?accountid=14701>
- Tozzo, É. A. (2005). La réforme des médias publics en Afrique de l'Ouest. *Politique africaine*, 97(1), 99–115.
- Traoré, C. O. (2016). "De la radio rurale au centre multimédia communautaire : Cas de Niéna au Mali", REFSICOM [en ligne], 01 | 2016, mis en ligne le 30 octobre 2016, consulté le samedi 12 juin 2021. URL: <http://www.refsicom.org/170>. Page consultée le 12 juin 2021.
- Triplet, A. (2015). Internationalisation et transformation du système éducatif en contexte de post-conflit : le cas de la Côte d'Ivoire. *Revue Tiers Monde*, 223(3), 29–48. Doi:10.3917/rtm.223.0029.
- Tudesq A.J. (2002). Médias et disparités géographiques en Afrique subsaharienne. Dans : Bart F. (coord.), *Regards sur l'Afrique. Historiens et Géographes*, (379), p. 205–214.
- Tudesq A.J. (2019). L'espoir et l'illusion : Actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne
- Tudesq, A. J. (1983). *La radio en Afrique noire*, Éditions Pedone, Paris. .
- Tudesq, A. J. (1998). *Journaux et radios en Afrique au XIXe et au XXe siècle*, GRET.
- Tudesq, A. J. (1998). L'espoir et l'illusion : actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne (Vol. 235). *Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine*.
- Tudesq, A. J. (1999). *Les médias en Afrique*, Ellipses Éditions Marketing S.A., Paris, .
- Tudesq, A. J. (2002). *L'Afrique parle, l'Afrique écoute. Les radios en Afrique subsaharienne*. Karthala, Paris. .
- Tudesq, A. J. (2008). Acculturation ou choc culturel : la radio en Afrique subsaharienne. *MédiaMorphoses* (Bry-sur-Marne), 2008, 23 « La radio : paroles données, paroles à prendre ».

- Ubong, B. et Okpor, M. (2018). Towards A Technology Model for Effective Communication in Education: The Campus Radio Concept.
- Ugboajah, F. (1983). « Oramedia » or Traditional Media as Effective Communication Options for Rural Development in Africa, *Communication Socialis Yearbook*, vol. II (1982-1983).
- Unesco (1995). Conférence générale, 28e session [35007]. Effets des programmes d'ajustement structurel sur l'éducation et la formation. Document code:28 C/14 + ADD. Collation:(23 p. in various pagings).
- UNESCO (2017) : Évaluation du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) / Rapport préliminaire : UNESCO Réf. : RFP/IOS/EVS/PIDC/2017
https://fr.unesco.org/sites/default/files/ipdc_inception_report_version_francaise_0.pdf
- UNESCO. (2003). Opportunités numériques pour l'Afrique : les Centres Multimédia Communautaires. http://www.unesco.org/new/fr/member-states/single-view/news/digital_opportunities_for_africa_community_multimedia_centre/ Page consultée le 12 juin 2021
- Vachon, B. (1993). Le développement local. Théorie et pratique, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 320 p.
- Vachon, B. (1996). Mettre le territoire en état de produire : le rôle des facteurs sociaux, culturels et environnementaux dans la démarche de développement local. In S. Côté, J.-L. Klein et M.-U. Proulx (sous la direction de), *Le Québec des régions : vers quel développement?* Rimouski-Chicoutimi, GRIDEQ-GRIR, p. 241–258.
- Vachon, R. (sous la direction de) (1990), *Alternatives au développement. Approches interculturelles à la bonne vie et à la coopération internationale*, Montréal, Éditions du Fleuve, Institut interculturel de Montréal, 350 p.
- Van Campenhoudt, Luc et Raymond Quivy, *Manuel de recherche en sciences sociales - 4e édition* : Dunod, 2011.
- Van der Maren, J., & Ettayebi, M. (1999). [La recherche appliquée en pédagogie : des modèles pour l'enseignement]. *Canadian Journal of Education*, 24(3), 352. Retrieved from <https://search.proquest.com/docview/215375681?accountid=14701>
- Van der Maren, J.-M. (2004). *Méthodes de recherche pour l'éducation*, 2e éd. Bruxelles : De Boeck.
- Vanoye, Francis et Anne Goliot-Lété, *Précis d'analyse filmique* : Armand Colin, 2009.
- Velmuradova, M. (2014). *Communication pour le développement et l'intégration sociale des nouveaux dispositifs : les modèles existants d'acceptation et d'appropriation, ainsi que le rôle de la valeur perçue d'usage*. St. Louis: Federal Reserve Bank of St Louis. Retrieved from <https://search.proquest.com/docview/1939401023?accountid=14701>
- Velmuradova, M. (2016). L'évolution des approches paradigmatiques et théoriques en communication internationale et en communication pour le développement/changement social : la comparaison entre les écoles anglo-saxonne et francophones. *Revue française des sciences de l'Information et de la communication*. <https://doi.org/10.4000/rfsic.2402> .
- Verschave, F.-X. (1998). *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*. Paris. Stock.
- Verschave, F.-X. (2002). *Noir Chirac*. Paris. Les Arènes.
- Verschave, F.-X. et Beccaria (2001). *Noir Procès*. Paris. Les Arènes.
- Verschave, F.-X. (2000). *Noir Silence*. Paris. Les Arènes.

- Vidal, L. (2009). L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Entre exigences méthodologiques, ambition épistémologique et souci éthique. In L. Atlani-Dufault & L. Vidal (dir), op cit.: 229-252.
- Wallerstein, I. (1995). Impenser la science sociale. Pour sortir du XIXe siècle. Pratiques théoriques, « Questions de paradigmes : un appel à débat », PUF, pp. 269-289
- Wanlin, Philippe, « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels », Recherches qualitatives, vol. 3, 2007.
- Weber, M. (1971). Économie et société, Paris, Plon, p. 416.
- Wesseling, H. (1991). Le partage de l'Afrique 1880-1914. Editions Denoël. P. 840.
- Wone, I., Nedhirou Hamed, M., & Tal Dia, A. (2012). Gestion axée sur les résultats et les stratégies de développement sanitaire en Afrique. Santé publique, vol. 24(5), 459–464. Doi:10.3917/spub.125.0459.
- Wood, B. (2008). Agence canadienne de développement international et Banque mondiale. 3e Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, 2-4 septembre 2008, Accra, Ghana. Aide au développement. Bâtir une nouvelle relation : la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Ottawa: Agence canadienne de développement international, n.d.
http://publications.gc.ca/collections/collection_2009/acdi-cida/CD4-53-2008F.pdf
- Yates, Rob, « Universal health care and the removal of user fees », Lancet (London, England), vol. 373, n° 9680, 2009, p. 2078-81.
- Zeufack, Albert G., Blimpo Moussa P., Mingès, M., Kouamé, Wilfried A. et al. (2017). Sauts technologiques : le nerf du développement en Afrique ? Transformer les contraintes en opportunités d'investissement.
- Ziegler, J. (2007). L'empire de la honte. Fayard. Paris. P.315